TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 016 — MERCREDI 2 JUILLET 1980

Accord de principe des Neuf pour nommer M. Gaston Thorn (Luxembourg) à la tête de la Commission européenne

LIRE PAGE 44

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Irlande, 50 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Italie 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'inextricable conflit saharien

Le conflit qui a éclaté à l'automne 1975, lorsque les forces marocaines ont envahi le Sahara occidental, évacué par l'Espagne qui l'avait conquis entre le début du siècle et 1936, empoisonne une fois de plus, l'atmosphère du sommet de l'Organisation de l'unité africaine, réuni, cette année, à Freetown. Les thèses en présence sont totalement opposées et il faudra beaucoup de sagesse et d'habileté aux chefs d'État africains pour trouver une solution : le Front Polisario a demandé officiellement l'admission de la République arabe sahraouie démocratique au sein de l'organisation panafricaine, alors que Rabat s'y oppose farouchement.

Revendiquant la Mauritanie dans les années 60 et s'opposant à son entrée à l'ONU, le Maroc soulignait que cet État était une « création factice du colonialisme français » et que ce territoire avait fait partie de l'empire chérifien. La France avait alors opposé aux arguments de Mohamed V le fait que le peuple mauritanien — composé d'Arabo-Berbères et de Négro-Africains — avait sa spécificité et que les Maures, qui constituaient l'élément dominant de la population, étaient différents des autres peuples du Maghreb.

Réaliste, le Maroc avait fini par reconnaître la Mauritanie, mais, logique avec lui-même, il avait revendiqué le Sahara occidental, réclamé également par Nouakchott, en raison de son peuplement : en 1959, l'ancien président Ould Daddah avait lancé un appel en faveur de l'« unité des Maures de l'oued Draa (au sud du Maroc) au fleuve Sénégal ». La Mauritanie invoquait également l'histoire, en rappelant que l'empire almoravide, qui s'étendait au Maroc et à l'Andalousie au XIe siècle, avait été créé par des tribus issues de son territoire.

Le Maroc opposait lui aussi des arguments historiques que contestèrent alors les Mauritaniens et que contestent aujourd'hui les Sahraouis. Ainsi les uns et les autres affirment-ils que la prière n'a jamais été dite dans l'« ensemble mauritanien » (Mauritanie et Sahara occidental) au nom du sultan du Maroc, et que, à part quelques exceptions, les tribus maures n'avaient pas l'habitude de faire acte d'allégeance au sultan du Maroc. La Cour internationale de La Haye, à qui le roi Hassan II avait soumis ce différend historique aux implications politiques et économiques, n'avait pas franchement tranché, contrairement à ce qu'affirme Rabat. Le seul point net de son arrêt équilibré et nuancé à l'extrême pour que chacun y trouve son compte était de recommander l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Créé le 20 mai 1973, le Front Polisario, dont le noyau est formé par la tribu des Reguibat, une des plus guerrières, soutient qu'il est le représentant légitime du peuple sahraoui, dont la capitale religieuse est Smara et la capitale politique El-Aïoun. Soutenu par l'Algérie et la Libye, reconnu par une quarantaine de pays, dont vingt-deux africains, il explique que sa revendication est conforme à la charte de l'O.U.A., l'accession à l'indépendance devant se faire dans les frontières héritées de la colonisation.

Pris dans un réseau de contradictions, le président Ould Daddah avait signé avec Rabat l'accord de Madrid du 14 novembre 1975 prévoyant le partage du Sahara occidental, plongeant du même coup la Mauritanie dans une guerre ruineuse. Le régime militaire qui a renversé l'ancien chef de l'État a conclu la paix avec le Front Polisario pour se consacrer au redressement du pays. Il sait cependant que la solution du conflit conditionne l'avenir de la Mauritanie : redoutant de tomber sous la coupe de Rabat, le gouvernement de Nouakchott est favorable à la constitution d'un État sahraoui, mais n'ose le dire trop ouvertement, craignant d'être le « maillon faible de la paix » après avoir été le « maillon faible de la guerre ».

Un entretien avec M. Bani Sadr

« Six conjurations ont été déjouées en quatre mois dans l'armée iranienne »

Plus de mille quatre cents fonctionnaires ont été licenciés ou mis à la retraite, depuis l'ultimatum lancé, samedi 28 juin, par l'imam Khomeiny aux ministres et au président Bani Sadr, menaçant de les écarter du pouvoir si les emblèmes du régime du chah ne disparaissaient pas des administrations avant le 7 juillet. L'épuration se poursuit également à l'université, où plus de cinq cents enseignants et étudiants ont été radiés depuis le 5 juin. D'autre part, le gouvernement a ordonné l'expulsion de M. Vladimir Golovanov, premier secrétaire de l'ambassade soviétique à Téhéran, accusé d'espionnage.

A Paris, l'ancien premier ministre du chah, M. Chahpour Bakhtiar, interrogé sur les unités militaires qui opéreraient pour son compte en Iran à partir du territoire irakien, n'a pas nié l'existence de *« groupes militaires et civils qui le soutiennent de plus en plus »*. Il a cependant affirmé que ces groupes n'étaient pas sous ses ordres, précisant que vingt-cinq de ses sympathisants en Iran avaient déjà été arrêtés et quatre d'entre eux fusillés.

Le chef de l'État, M. Bani Sadr, a, pour sa part, déclaré dans une interview accordée à notre envoyé spécial, avant l'ultimatum que lui a adressé l'imam Khomeiny, qu'en l'espace de quatre mois six conjurations avaient été déjouées au sein de l'armée.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Accroupie à même le sol, recroquevillée dans son tchador noir, une femme âgée pleure en silence. Elle refuse de quitter le luxueux bureau de la présidence de la République avant d'avoir présenté *« personnellement à Bani Sadr »* ses doléances. Le chef de l'État ne refuse pas en principe audience à un simple citoyen, malgré ses multiples occupations. Il remplit, entre autres, les fonctions de président du Conseil de la révolution, du Conseil supérieur de la défense en sa qualité de commandant en chef des forces armées. Il intervient pour régler une foule de problèmes, notamment dans les domaines de l'économie, des finances et de la sécurité ; il entreprend de nombreuses tournées d'inspection en province et souvent se lève aux aurores pour rédiger l'éditorial d'*Inqulab Islami*, quotidien qu'il a fondé après son retour d'exil en février 1979.

L'érosion du pouvoir, dans un pays où la révolution a soulevé des espoirs considérables, est beaucoup plus rapide qu'ailleurs. M. Bani Sadr est l'objet d'amères critiques, y compris parmi ses plus chauds partisans, auxquelles il a bien voulu répondre au cours du long entretien qu'il nous a accordé.

« Monsieur le président, beaucoup croyaient que vous alliez supprimer les multiples centres de pouvoir, rétablir l'ordre et la sécurité, mettre un terme à l'arbitraire de la justice islamique, neutraliser les fanatiques, assainir l'économie. On vous reproche d'avoir déçu au moins une partie du peuple. Qu'en pensez-vous ?

— J'ai été élu en janvier dernier à la présidence de la République avec 76 % des voix exprimées. Une nouvelle consultation aujourd'hui me donnerait, j'en suis persuadé, plus de 90 % des suffrages populaires. Un sondage effectué récemment dans les lycées de Téhéran — réputés particulièrement contestataires — m'a désigné comme l'homme le plus populaire d'Iran, avec 57 % des voix précédant l'imam Khomeiny (48 %), Massoud Rajavi, chef des Moudjahidin du peuple (27 %) et l'ayatollah Behechti, chef du parti républicain islamique (8 %).

» Le bilan de mon action témoigne en ma faveur. En moins de cinq mois, j'ai rétabli la discipline au sein des forces armées et fait réprimer les insurrections au Kurdistan, au Mazanderan, en Azerbaïdjan, où l'ordre règne désormais, tout autant qu'au Khouzistan, où les attentats sont en baisse notable.

» L'essor économique suscité par de généreux crédits bancaires accordés à l'industrie et à l'agriculture a eu pour effet de résorber virtuellement le chômage. Je

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Le voyage de Jean-Paul II

« La mission de l'Église ne peut se réduire au socio-politique »

C'est tôt le matin de ce mardi 1er juillet que Jean-Paul II a quitté Brasilia pour Belo-Horizonte, où il restera quelques heures, puis pour Rio-de-Janeiro, où il passera deux nuits. Si Rio est appelée la « cidade maravilhosa » (la cité merveilleuse), c'est aussi la ville aux trois cents « favelas ». Le pape doit visiter un de ces bidonvilles.

La veille, 30 juin, le DC-10 d'Alitalia s'était posé ponctuellement à midi (heure locale) sur l'aéroport de Brasilia. Dans sa réponse à l'allocution de bienvenue du président Joao Figueiredo, Jean-Paul II a souligné qu'il venait essentiellement pour « une mission pastorale et religieuse ».

Lors d'une conférence de presse organisée le 29 juin par la conférence nationale des évêques brésiliens, la question a été posée de savoir si le pape allait « confirmer la ligne progressiste de l'Église brésilienne ». Au cours de l'homélie prononcée en la cathédrale de Brasilia, Jean-Paul II a apporté une première réponse équilibrée. D'une part, le pape a dit qu'il venait « pour appuyer et stimuler l'Église », mais il a d'autre part précisé : « La mission de l'Église ne peut se réduire au socio-politique. » Lorsqu'il affrontera la misère au nord-est du Brésil, Jean-Paul II pourra-t-il maintenir cette position nuancée ?

« Dieu est brésilien »

De notre envoyé spécial

Brasilia. — Savaient-ils il y a vingt ans, Lucio Costa et Oscar Niemeyer, les bâtisseurs, qu'un pape de la vieille Pologne viendrait un jour consacrer Brasilia, cette grande croix cubiste jetée comme un défi ou comme un délire moderniste sur la steppe rouge de Goïas ? Fantastique télescopage. Dimanche matin encore, on était à Rio, la *« belacap »*, la belle capitale, au Brésil brésilien en somme, celui des imaginations européennes, du superficiel touristique, du Copacabana, des plages sans limites, des filles sans excessive pudeur et des cieux sans nuages où deux petits avions virevoltants traînaient une longue et païenne banderole : *« Super Coca-Cola souhaite la bienvenue à Jean-Paul II »*. On était déjà au Brésil de la démesure. Mais, d'une démesure chatoyante, battant comme le pouls d'un grand fiévreux ou d'un pays en perpétuelle fusion, égaré dans l'entrelacs et la prolifération d'une énorme cité somptueuse et misérable, aux prises avec son conflit permanent, richesse et pauvreté.

« Dieu est brésilien, mais le pape, lui, est Polonais. » Ce titre presque sérieux, un des cent, un des mille accrochés aux cent, aux mille pages consacrées, par la presse brésilienne, au *« plus grand événement survenu au plus grand pays catholique du monde depuis la naissance de Brasilia »*, revenait à l'esprit, lors de l'atterrissage dans cette cité sans rivale, la *« novacap »*, la nouvelle capitale. Et si Brasilia était un pays hors le pays, un temps du Brésil hors du temps actuel du Brésil, un continent perdu dans ce sous-continent, le Novigrad futuriste d'une Sibérie brésilienne ?

Lundi matin 30 juin, durant ces quelques heures volées à la foule qui s'annonce partout immense, on s'est efforcé de saisir. Il n'y avait rien à saisir, sinon la version brésilienne d'une cité radieuse, d'une capitale orgueilleuse, d'un pays en conquête de son propre territoire. Et il n'y avait rien à

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 5.)

POINT

Drogues

Le même jour, lundi 30 juin, le professeur Jean Bernard a remis un rapport sur l'alcoolisme au président de la République. M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et Mme Monique Pelletier, ministre chargé de la famille et de la condition féminine, ont présenté leur plan d'action contre la drogue en milieu scolaire.

Le parallélisme entre les deux toxicomanies (on pourrait y ajouter le tabac) a été voulu. D'un côté, la drogue « illégale » : cent dix-neuf morts par an ; de l'autre la drogue « légale » : soixante-dix mille décès chaque année. L'une fait peur, suscite la réprobation des éducateurs et des honnêtes gens. L'autre, six cents fois plus meurtrière, appartient aux habitudes des Français, à leur mythologie quotidienne, à leur paysage mental et social. A ce titre, l'alcool n'effraie plus. Il est vrai aussi, et les anciens buveurs de la société de la Croix-Bleue viennent de le dénoncer, que l'action des pouvoirs publics reste ambiguë. L'alcool alimente les caisses d'un État qui se moque de savoir ce qui lui en coûte en matière de pathologie. Parallélisme là encore : cinq millions de personnes vivent de la fabrication et de la vente de boissons alcoolisées, cinq millions en sont victimes directement ou indirectement. Mais là s'arrêtent les similitudes. Les effets de l'un et de l'autre fléaux, tous les deux condamnables, sont bien différents :

- *La drogue peut détruire un être, atteindre des familles, une partie d'une génération ;*
- *L'alcool détruit des dizaines de milliers d'êtres par maladie, crimes, accidents du travail ou de la route, atteint une partie de la société.*

Or les pouvoirs et les mass media s'intéressent beaucoup plus à la drogue qu'à l'alcoolisme. Un choix lié, sans doute, à la crainte de mécontenter certaines catégories sociales (viticulteurs, négociants, consommateurs) et des électeurs.

Ces contradictions apparaissent, une fois de plus, dans le rapport du groupe Jean Bernard. Rejetant tout à la fois « une prohibition brutale et un laxisme excessif », ce dernier souligne qu'il faudra beaucoup de temps pour en finir avec l'alcoolisme et qu'il convient de ne pas « léser l'agriculture ».

A peine déposé, le rapport, qui n'apporte rien de nouveau, est déjà en cours de remaniement...

(Lire page 10.)

Fin d'année scolaire

par ALFRED GROSSER

Il y aurait les sujets habituels. Ainsi le poids des examens dans notre système d'enseignement. Dans le supérieur, où les contrôles et les concours bloquent de longs mois. Dans le secondaire, où le débat sur la date de commencement des vacances prend un caractère dérisoire on voit tant d'élèves des petites classes à la porte de leur collège dès le 15 juin, parce que tout est soumis à l'organisation du baccalauréat.

Ainsi le problème du passage d'une classe à l'autre notamment pour l'entrée en sixième. N'est-ce pas une injustice que de retarder les défavorisés ? Mais n'est-ce pas rendre un mauvais service à tout le monde, eux compris, que de laisser courir à la catastrophe ceux qui n'ont pas acquis les connaissances minimales ?

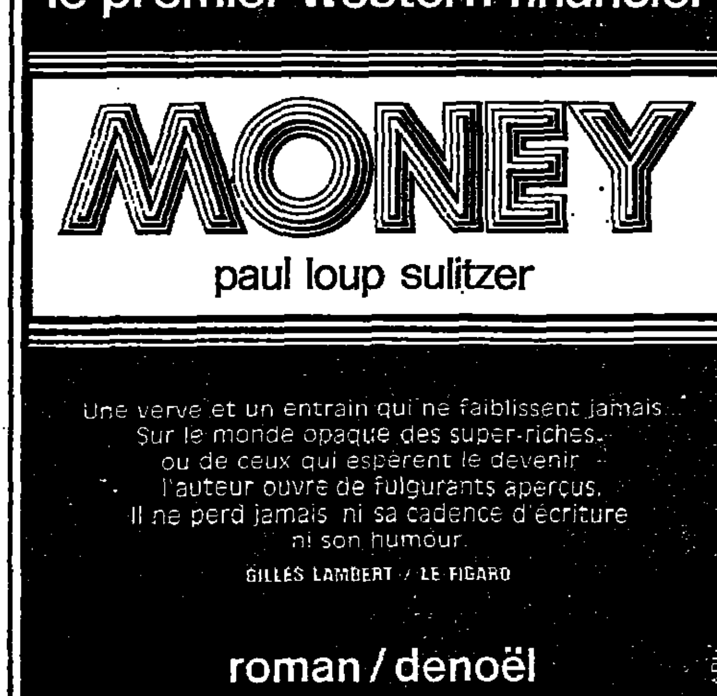
Il faudrait parler aussi des réussites et des joies, ne serait-ce qu'en racontant tel concert rassemblant des dizaines d'élèves autour du professeur de musique, alors qu'il ne s'agit pas d'une matière « payante » ou de telle fête organisée pour remercier un professeur de français qui a su faire vivre à ses classes une année de plénitude.

Mais tout, le positif comme le problématique, est de plus en plus dominé par la question centrale : l'argent. Certes, il n'y a pas que l'argent et la question de l'argent n'est pas nouvelle. Quand le ministère de l'éducation se montre incapable de défendre, face à celui des affaires étrangères, l'un des rares terrains de sport dont disposent les écoliers de Paris, ce n'est pas une affaire financière. Quand les conseils d'administration des lycées et des collèges se sentent impuissants parce que tout le budget est affecté d'avance, on est dans l'habituel.

(Lire la suite page 2.)

ONZE INTERPELLATIONS A PARIS DANS LES MILIEUX D'EXTRÊME DROITE

(Lire page 44.)



AU JOUR LE JOUR

QUELLE ANGOISSE !

Ça y est ! Michel Debré est « candidat jusqu'au soir du premier ou du deuxième tour de l'élection présidentielle ». Si l'on pense que Michel Rocard l'est peut-être, que François Mitterrand l'est potentiellement, que Georges Marchais l'est sans doute, qu'il est possible que Jacques Chirac le soit, et qu'il est déjà sûr et certain que Pierre Bauby (maoïste), Jacques Belhomme (« justicier »), Huguette Bouchardeau (P.S.U.), Michel Crépeau (M.R.G.), Jean-Claude Delarue (écologiste indépendant), Brice Lalonde (écologiste tout court), Raymond Fouquet (EUC), Pascal Gauchon (P.F.N.), Eric Hintermann (P.S.D.), Alain Krivine (trotskiste), Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), Jean-Marie Le Pen (Front national) et Maurice Schoirfer (socialiste autogestionnaire) sont également candidats, force nous est de reconnaître qu'ils le sont tous contre Valéry Giscard d'Estaing qui doit se faire un véritable sang d'encre, tout seul, à l'Elysée.

BERNARD CHAPUIS.

AU FESTIVAL DU JEUNE CINÉMA D'HYÈRES

Iosseliani le magicien

La Mortification, de Luc Bondy (R.F.A.), et *Aria pour un athlète*, de Filip Bajon (Pologne), ont remporté *ex aequo* le Grand Prix du jury au Seizième Festival international du jeune cinéma d'Hyères. Vingt-trois prix et mentions ont été décernés et pourtant, comme cela arrive désormais souvent dans les festivals, ce n'est pas le jeune cinéma qui a gagné. C'est Douglas Fairbanks, avec la rétrospective qui lui était consacrée, c'est Griffith, avec *le Lys brisé* présenté dans sa version colorée, c'est le cinéaste géorgien Otar Iosseliani enfin, avec *Pastorale*, que l'on attend à Paris depuis des années et qui sortira à l'automne.

Les plus beaux visages d'acteurs étaient bien ceux de Lilian Gish et de Richard Barthelmess dans *le Lys brisé*, l'une, petite vieille femme-enfant martyrisée ; l'autre, Chinois grimé, Pierrot lunaire, l'un et l'autre détruits par la douleur ou illuminés d'amour. *Le Lys brisé* était accompagné au piano, on a pu le voir comme il le fallait.

Pastorale n'était pas sous-titré, mais on est toujours emporté par la grâce d'Iosseliani, le magicien, le poète. Il n'y a pas une histoire dans *Pastorale*, il n'y a que des débuts, dirait Godard, autant que de personnages dans le village que Iosseliani regarde.

Sans insister, sans s'attarder, il passe, court, léger et musical, de scènes en images, confronte sans commentaire la brutalité de la civilisation moderne et la lenteur des gestes traditionnels, saisit la répétition d'un conflit, attrape l'ébauche d'une complicité, l'ombre d'une déception. Aucun autre film présenté n'était aussi savant, aussi complexe et aussi simple en même temps.

Bien sûr, *la Mortification* de Luc Bondy est un huis clos impressionnant, mais il est réductible à son résumé : dans une famille où le père vient de mourir, la fille aînée, hystérique, prend le pouvoir, empêche sa sœur et son frère de fuir, si peu que ce soit, la cellule familiale. Bien sûr, *Que la flamme monte*, de Eberhard Schubert (prix de la section Art et Essai), décrit avec beaucoup de finesse dans quel état d'esprit pouvaient se trouver les jeunes Allemands en 1934, libéraux, nationalistes ou bien pro-hitlériens. Mais, malgré la justesse de ton, il n'y a pas de création, de dramaturgie personnelle.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 21.)

Le Monde

idées

ÉDUCATION

L'année scolaire est terminée. Le Parlement a adopté, la semaine dernière, le projet révisant la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Le moment est donc venu des bilans et de la réflexion. Alfred Grosser redoute surtout que l'insuffisance des ressources affectées à l'éducation ne compromette l'avenir de la culture. François Lebrun déplore la « victoire des mandarins » et l'échec de la participation universitaire, dont Pascal Salin dénonce au contraire les ruses. Quant à Alain Ravennes, animateur du CIEL, qui a consacré un colloque, les 14 et 15 juin, à l'éducation il invite les enseignants à prendre conscience de leur « rôle immense et souvent bouleversant... former non seulement des travailleurs et des citoyens, mais des êtres libres ».

ENSEIGNEMENT ET LIBERTÉ

par ALAIN RAVENNES (*)

QUI ne comprend que l'éducation réunit en elle toutes les contradictions d'une société, révèle ses objectifs — ou son désarroi ? Et qui contesterait qu'elle traverse une crise qui concerne moins son fonctionnement, que la conscience de ses finalités ? Quand la quasi-totalité de la population est scolarisée, quand les universités s'ouvrent à un million d'étudiants, l'enseignement et les maîtres ne peuvent être envisagés, ni se regarder eux-mêmes comme il y a quatre ou cinq lustres encore. La nostalgie est une tentation et une douceur : elle n'est pas une réponse.

Pour autant, faut-il se résigner à ce que l'enseignement se réduise à ses seules utilités immédiates ? A ce que les enseignants ne remplissent plus celles de leurs « fonctions » qui les mettent en charge d'une mission ? Bref, à ce que l'éducation se ramène à la formation professionnelle ? Ce ne serait pas « épouser son siècle », mais le subir comme un despote et par là même, le mal servir. C'est ce que ressentent, si différentes que soient leurs disciplines et leurs sensibilités, les cinq cents enseignants réunis les 14 et 15 juin par le CIEL. Et c'est le sens de l'appel à ne pas se résigner qu'ils ont voulu lancer.

Il ne s'agit évidemment pas de dédaigner les revendications économiques ou professionnelles des enseignants, de faire comme si les problèmes de rémunération, de statut, d'effectifs, de conditions de travail n'existaient pas. Mais il faut sans doute les restituer dans une réflexion urgente sur les finalités de l'éducation, et le rôle des professeurs. Qui enseigne ? Qu'enseigner ? A qui enseigner ? Pourquoi ?

Qui enseigne ? Il nous paraît faux et dangereux de répéter que l'enseignant est avant tout un travailleur comme les autres, lié aux autres « travailleurs » par de pures solidarités économiques ou idéologiques. Les professeurs sont des intellectuels au travail, non des travailleurs intellectuels. La distinction n'est en rien byzantine. Car c'est en étant considérés et en se considérant eux-mêmes comme des intellectuels que les professeurs peuvent le mieux résister aux pressions contraires et complices qui veulent les réduire à une simple instrumentalité socio-économique ou politique. Car en somme, le « productivisme » voudrait que les enseignants œuvrent pour la société telle qu'elle est, l'idéologie pour la société telle qu'elle devrait être, ou plus exactement telle qu'elle sera puisque le matérialisme historique, pensée approximative du passé, est science exacte de l'avenir. Or, l'enseignant doit éduquer *dans* la société, non *pour* la société.

L'esprit ne peut se réduire à une utilité, à une doctrine, à une idéologie. Il est irréductible, roc sur lequel, depuis toujours, viennent battre les tyrannies et s'échouer le mépris. C'est en restant ou en redevenant les témoins, les libres serviteurs de l'esprit que les enseignants peuvent retrouver l'entièreté de leur mission et la considération qu'elle entraîne. D'où l'extrême importance des revendications dites « qualitatives ». Ainsi, les vacances ne doivent-elles pas être défendues comme une « compensation économique », mais comme une respiration inhérente au travail intellectuel. Exigerait-on d'un écrivain qu'il écrive onze mois par an, d'un peintre qu'il peigne sans cesse ? Et puisque la réflexion exige la possession personnelle d'ouvrages, pourquoi ne pas demander, sous forme d'allocation ou de dégrèvement, une aide en achat de livres et en abonnements de revues égale à 1 000 francs par an pour tous les enseignants du primaire, du secondaire et les assistants du supérieur ? Ce serait un exemple significatif.

Deux tâches contradictoires et complémentaires

Qu'enseigner ? L'intellectuel enseignant a à assurer, de façon contradictoire et complémentaire, deux tâches : préparer à la vie actuelle (professionnelle, sociale, civique), transmettre les valeurs ou les interrogations de la vie de toujours; former à l'utile, ouvrir à l'inutile. D'où le devoir pour l'intellectuel enseignant et quelle que soit sa discipline, de ne pas se plier à la condescendance méprisante infligée à ce que l'on appelait les « humanités ». La transmission de la longue mémoire est un acte majeur du respect d'autrui et de l'exigence en soi-même. Un univers rétréci aux seules réalités contemporaines — et combien chaotiques — laisse des individus éperdus, portés aux seules extrémités du cynisme et du désespoir. Des amnésiques ne peuvent faire que de parfaites victimes ou d'incomparables bourreaux.

Aux professeurs de refuser un « enseignement entonnoir » formant, par couches successives, des spécialistes coupés du langage commun et de la mémoire qui unifie ; à eux de démontrer que, dangereuse, l'efficacité d'un tel enseignement est également illusoire ; qu'elle est contraire aux nécessités de mobilité et d'adaptation, aux facultés d'initiative et de responsabilité qu'appelle aussi le monde nouveau. A eux de retrouver un art d'éduquer qui ne se contente pas de fabriquer des compétences étanches, des hommes mutilés, parcellaires, des quarts ou des huitièmes d'hommes, mais veuille instiguer et développer en chaque élève, autant que faire se peut, la plénitude de l'humanité.

A qui enseigner ? S'il se veut conscience individuelle, riche de ses contradictions et de ses incertitudes autant que de son savoir, le professeur doit se souvenir qu'il s'adresse à d'autres consciences individuelles, celles des élèves, des étudiants. Qu'il doit les aider, contre la pesanteur collectiviste et contre la séparation en « groupes » clos, à trouver les moyens et à comprendre les disciplines de leur autonomie personnelle. Que le professeur ne se prête donc pas aux sarcasmes dont on veut accabler l'exigence de vérité. Qu'il n'admette pas les stéréotypes, les censures des idéologies dominantes ou de certains manuels, ceux, par exemple, qui passent quasiment sous silence le goulag et autres banalités du monde soviétique. Qu'il montre que *la* vérité ne se peut ramener à *une* vérité et que de s'en approcher indéfiniment sans l'atteindre jamais, ni se prendre à la haïr, est la seule dignité de l'homme. Qu'il soit donc celui par qui vive au cœur des silences le « pourquoi » de Dimitri Karamazov.

Pourquoi ? C'est donc à former non seulement des travailleurs et des citoyens, mais des êtres libres, ou plus modestement des êtres désireux de liberté et capables de liberté, que l'éducation et les professeurs s'emploient — ou devraient s'employer. Leur rôle est immense et souvent bouleversant. Qu'ils reprennent courage. Qu'ils n'acceptent plus de voir cette mission tronquée au nom d'un concept étroitement utilitaire ou dévoyée en raison d'un « sens de l'histoire » dont les charniers, les camps et les martyrs démontrent la folie — et qu'il n'était qu'une figure de la haine.

L'on n'éduque pas pour une classe, pour une race, pour une société, ni pour rien. Le « pédagogue collectif » que, selon une expression qui pourrait tomber de la bouche d'Ubu, Georges Marchais appelle et proclame est un cauchemar. Comme serait un cauchemar le « pédagogue supérieur » auquel songent, sans doute, les chantres de l'élitisme biologique. Et puisque la défense des droits de l'homme où nous étions bien seuls il y a peu devient de mode, soulignons combien il importe que l'éducation et la liberté s'entendent : pour éviter que ne se forme le grand troupeau prêt au silence et, un jour, au massacre.

(*) Fondateur du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL).

ILLUSIONS PERDUES

par FRANÇOIS LEBRUN (*)

L'ADOPTION par le Parlement des propositions de la modification de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur signifie pour beaucoup d'universitaires la fin d'une grande espérance. Certes, la loi de 1968 était loin d'être parfaite ; du moins avait-elle le mérite d'exister et de constituer le cadre légal permettant à ceux qui avaient vu dans mai 68 autre chose que des « *événements* » *regrettables*, la possibilité de changer en profondeur les pratiques de l'enseignement supérieur *français*.

L'autonomie des universités avait permis à beaucoup d'entre *elles de s'ouvrir sur la région* où elles étaient implantées, de développer certains types de formation et certains secteurs de recherche, de créer des filières nouvelles répondant à des besoins nouveaux. La participation de tous à la gestion avait permis que ces orientations soient le résultat non de décisions technocratiques, mais de discussions et de concertations au niveau de l'ensemble des utilisateurs (y compris ceux que l'on nomme les « personnalités extérieures »). Les relations entre les différentes catégories d'enseignants s'étaient trouvées profondément transformées : à des rapports d'autorité s'étaient substitués, dans les meilleurs cas, des rapports de collaboration, collaboration à l'enseignement, à la recherche, à la gestion administrative. La participation des personnels non enseignants, si modeste qu'elle ait été prévue par la loi, constituait, elle aussi, un élément positif. Il est vrai que, très tôt et presque partout, le refus des étudiants de participer avait quelque peu faussé le jeu, ce qui n'avait d'ailleurs pas empêché l'établissement de rapports entre enseignants et enseignés, très différents de ceux d'avant 68.

Un nouveau style

Ainsi, là où existait une majorité d'accord pour tirer le meilleur parti des possibilités offertes par la loi d'orientation, des universités d'un nouveau style s'étaient mises en place. C'est précisément ce nouveau style, ces nouveaux rapports humains entre gens collaborant à une même tâche, cette ébauche de démocratie réelle, que certains n'ont jamais pu admettre. Ces « réactionnaires » vont enfin triompher. En obtenant pour les professeurs, la majorité au sein des conseils d'université, ils ne vont pas seulement s'assurer le contrôle de ces organes de gestion, ils vont achever de dégoûter de la participation ceux qui y croyaient encore. Certes, depuis quelques années, l'autonomie s'était peu à peu vidée de son sens au profit d'une centralisation ministérielle de plus en plus oppressive, et cette évolution avait amené bon nombre d'enseignants à s'interroger sur le bien-fondé de la participation : à quoi bon continuer à gérer, puisque le pouvoir est maintenant ailleurs ?

Les modifications de la loi d'orientation ont, au moins, le mérite de clarifier les choses. Puisque messieurs les mandarins auront obtenu la victoire qu'ils cherchaient depuis longtemps, qu'ils gèrent donc les universités qui ne sont plus autonomes que dans les déclarations ministérielles. Une telle tâche ne leur demandera ni imagination ni dévouement, mais seulement docilité à l'égard du pouvoir. Qu'ils soient eux aussi sans illusions : cette puissance, dont ils attendent tant de satisfaction, ne sera qu'un simulacre. Il restera à ceux des enseignants qui ne partagent pas leur point de vue — une minorité de professeurs, une majorité de maîtres-assistants et d'assistants — à porter ailleurs leurs efforts et leurs espoirs.

(*) Professeur d'histoire moderne à l'université de Haute-Bretagne-Rennes II.

Fin d'année scolaire

(Suite de la première page.)

Lorsque cependant, cette année, ils refusent de voter le budget pour l'an prochain, c'est pour une raison nouvelle : ils ne veulent pas entériner la probable faillite de l'établissement. Sait-on, en dehors de quelques initiés, que les ressources restent bloquées malgré la hausse des coûts, que le chauffage n'a été payé en 1980 qu'en épuisant les fonds de réserve des établissements ? Et qu'il devient impossible d'y faire réparer une vitre ? Or il y aura d'autant plus de vitres cassées que les élèves seront de moins en moins surveillés faute de surveillants par suite de continuelles suppressions de postes.

L'enseignement secondaire n'est évidemment pas seul en cause. Au contraire. Que d'universités à la limite du total effondrement financier ! Mauvaise gestion ? Parfois. Mais que doit faire même le mieux géré des établissements quand la ligne budgétaire qui finance son fonctionnement comporte encore une fois, pour 1981, le même chiffre que pour 1976 ? Oui, blocage en francs courants, donc diminution du budget d'au moins 40 % en cinq ans !

Sans doute le budget de la recherche va-t-il augmenter pour les sciences dites exactes. *Mais* dans les sciences humaines ? Il ne s'agit même pas de développement. Il s'agit de ne pas se laisser produire des détériorations irréparables. Dans les bibliothèques notamment. Quelle dérision que le discours officiel sur l'ouverture des établissements scolaires au monde présent, sur l'interfécondation des cultures actuelles quand on voit menacée de mort la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (B.D.I.C.), seul endroit en France où enseignants et chercheurs disposent des collections des périodiques étrangers récents ! Disposent ou disposaient...

Ah ! certes, la B.D.I.C. ne permet pas des opérations de prestige, alors que l'Opéra de Paris a l'éclat du spectaculaire ! C'est la misère des établissements secondaires, les blocages dans le supérieur n'intéressent guère les puissants parce que ce ne sont pas des sujets électoralement intéressants.

Mais si, en cette fin d'année scolaire, un peu plus de voix s'élevaient pour dire que la formation de nos enfants c'est important, que l'avenir de notre culture, c'est tout autre chose que les beaux discours sur la francophonie, on pourrait peut-être susciter quelque intérêt, même en temps de crise, pour les vrais drames qui menacent faute d'une affectation prioritaire de quelques ressources.

ALFRED GROSSER.

icd institut technique du commerce et de la distribution

RECRUTEMENT IMMÉDIAT DE LA PROMOTION 80-82

L'I.C.D. (Institut technique du Commerce et de la Distribution) est **une école de gestion spécialisée** dans un secteur dynamique et en expansion : la distribution.

30 jeunes gens et jeunes filles, de niveau Bac à Bac + 2, âgés de 18 ans au moins, seront sélectionnés pour suivre,

2 ans de formation technique, organisée en alternance (1200 heures d'enseignement, 1200 heures en entreprise) en liaison avec les entreprises et les milieux professionnels,

débouchant rapidement sur un diplôme et des postes de responsabilités.

L'admission est prioritairement réservée à des jeunes attirés par le concret, motivés par le commerce et l'animation des surfaces de vente.

Renseignements et inscriptions :
I.C.D., 11, rue Viète, 75017 Paris. Tél. : 766.23.80
Établissement privé d'enseignement technique à but non lucratif.

Les ruses de la démocratie représentative

par PASCAL SALIN (*)

PARMI les idées à la mode, la participation tient une place importante et il semble que bien des problèmes institutionnels et sociaux puissent être résolus grâce à la mise en place de structures de « participation et de représentation ». On demandera donc la « gestion des entreprises par des organes représentatifs », la « participation des consommateurs à la définition de ce qui doit être produit », etc. Et c'est ainsi que la monopolisation par l'Etat d'activités de plus en plus nombreuses paraît compatible avec une meilleure répartition du pouvoir économique et une extension de la démocratie.

Or il existe en France un banc d'essai, peut-être trop ignoré, d'institutions de ce type : l'Université. En 1968 le Parlement français, par un vote enthousiaste et quasi unanime, a introduit dans l'Université des « structures de participation ». A l'assemblée des professeurs et au doyen des vieilles facultés était substitué tout un ensemble de conseils — conseils d'U.E.R., conseils d'université et autres comités — composés de représentants des « catégories » propres à l'université (enseignants de divers grades, personnel administratif et technique, étudiants).

Ce mode d'organisation repose sur l'idée qu'il existerait des « intérêts de catégories » nettement déterminés et indépendants des personnes *qui* composent ces catégories, autrement dit que l'ensemble des professeurs, par exemple, partage les mêmes intérêts et poursuit les mêmes *objectifs*, de telle sorte qu'un petit nombre d'entre eux pourraient *représenter* l'ensemble. Or que constate-t-on ? Tout simplement que le pouvoir est accaparé par quelques individus ou par quelques minorités organisées qui se préoccupent plus de la prise du pouvoir que de la qualité du produit, à savoir l'enseignement et la recherche. Dans le modèle idéal de la démocratie représentative, les représentants seraient de fidèles interprètes de la volonté de leurs mandants et, par ailleurs, ils leur apporteraient fidèlement l'information sur les décisions prises par les différents conseils. Il en serait peut-être ainsi si les volontés individuelles n'existaient pas. L'expérience prouve bien qu'il n'en est rien. La démocratie représentative est un moyen d'empêcher certains individus de participer aux décisions, et même d'être informés.

Alors qu'autrefois un professeur faisait nécessairement partie de l'assemblée des professeurs et participait aux décisions, en même temps qu'il était informé de ce qui se passait dans sa faculté, on trouve maintenant de nombreux cas de professeurs qui, malgré — ou peut-être à cause — de leur compétence scientifique et de leur souci de rigueur sont mis à l'écart par les activistes de la démocratie représentative.

Un système incohérent

Certes, des catégories précédemment exclues du processus de décision, et même peut-être des circuits d'information, en font maintenant partie. C'est le cas de certaines catégories d'enseignants et des étudiants. Mais quelle peut être la légitimité d'un mode d'organisation qui consiste à intégrer certains en en dépouillant d'autres ? Bien plus, il semble que la démocratie représentative dans les universités soit en fait moins démocratique et moins informative que l'ancien système d'organisation. En effet, une organisation est démocratique si elle permet à chacun de jouer son rôle le mieux possible. Or, le rôle des enseignants et des étudiants n'est pas le même : les premiers sont des producteurs, les seconds des consommateurs. Faut-il que les consommateurs participent à la définition de ce qui doit être produit ? Le moyen le plus efficace pour obtenir ce résultat est le marché : si un produit ne correspond pas aux besoins des consommateurs il n'est tout simplement pas acheté, et c'est au producteur de chercher à connaître les besoins non pas d'une minorité de consommateurs supposés être représentatifs, mais de l'ensemble des consommateurs. Il en va de même pour l'Université : pour être assuré d'offrir aux étudiants des formations aussi proches que possible de leurs souhaits, il n'existe pas de meilleur moyen que la concurrence entre les universités.

Au lieu de cela nous avons actuellement un système incohérent et sous-optimal : d'une part, une décision centralisée qui empêche la diversification des universités et, d'autre part, à l'intérieur de chaque université, le jeu de la démocratie représentative qui consiste à donner le pouvoir de décision, pour la marge de liberté qui reste disponible, aux minorités et à leurs conflits. Or, cela est encore moins justifié que sur tout autre marché : en effet, l'étudiant est par définition un consommateur temporaire, ce qui signifie que sa décision met essentiellement en jeu le sort d'autres que lui-même et d'autres que ceux qu'il est censé représenter.

Ainsi, la *réforme* de l'Université a consisté en partie à retirer le pouvoir à ceux qui *font* l'Université — à savoir ceux qui fabriquent le produit, contribuent à sa qualité et à sa pérennité — pour le donner à d'autres, ceux qui le consomment et qui, par définition, ignorent les « processus techniques » par lesquels on fabrique ce produit. La valeur du produit s'en ressentira à terme et s'en ressent déjà fortement.

L'Université doit être un exemple pour d'autres institutions : *le système représentatif n'est pas un modèle de participation, mais un modèle d'exclusion*. Il se peut qu'il soit difficile de trouver d'autres formes d'organisation, par exemple lorsqu'il s'agit d'exprimer la « volonté nationale ». Mais partout où elle est possible, la concurrence implique plus de participation que le système représentatif. En d'autres mots, le système représentatif est peut-être meilleur que le système « monarchique », mais la concurrence est encore meilleure.

(*) Professeur à l'université Paris IX-Dauphine.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Begin est victime d'un nouvel accident cardiaque

La proposition de loi sur la dissolution de la Knesset est repoussée

Jérusalem. — Au moment même où les membres du gouvernement et de la majorité étaient définitivement rassurés sur leur avenir immédiat — la proposition de loi soutenue par l'ensemble de l'opposition pour la dissolution de la Knesset allait être repoussée par 60 voix contre 54, — ils ont éprouvé les plus vives inquiétudes au sujet de l'état de santé de M. Begin, victime d'un nouvel accident cardiaque.

Il est près de 17 heures lundi. Les députés vont passer au vote sur le texte prévoyant des élections anticipées, quand, soudain, sur le banc du gouvernement, M. Begin paraît incommodé. Le visage figé, il desserre le nœud de sa cravate et ne peut répondre aux questions du vice-premier ministre, M. Ygal Yadin, qui se tient à ses côtés. Soutenu par ce dernier, il parvient toutefois à regagner son bureau. Là, bien qu'il exprime le souhait de participer au scrutin, les médecins ordonnent son transfert à l'hôpital, dans le service cardiologique où il a déjà été soigné à plusieurs reprises ces dernières années. Au cours de la soirée, son médecin personnel, le professeur Gottesman, annonce que le premier ministre a souffert d'un « *léger infarctus* » et qu'il devra vraisemblablement rester hospitalisé plusieurs jours. Il précise cependant que le patient se porte aussi bien que possible et qu'il peut s'entretenir normalement avec sa famille et ses proches collaborateurs. M. Beguin doit fêter le mois prochain son soixante-septième anniversaire.

Le nouveau malaise du premier ministre risque d'entraver encore l'action du gouvernement et d'augmenter les craintes sur la capacité de M. Begin de faire face à la crise. Mais dans les rangs du Likoud, M. Begin n'a pas de successeur. Le dernier désigné était M. Ezer Weizman, qui vient de quitter avec éclat le cabinet en dénonçant son ancien chef de file. M. Begin, dans une coalition en sursis, est la seule personnalité à bénéficier encore d'un certain prestige auprès de l'opinion publique. Il est actuellement seul à pouvoir maintenir au fil des semaines un semblant de cohésion. Ses interventions sont particulièrement nécessaires quand il s'agit

De notre correspondant

d'apaiser les disputes incessantes qui opposent les uns aux autres les différents ministres, à propos de la répartition des sévères restrictions budgétaires exigées par le ministre des finances pour combattre l'inflation. Les multiples réunions imposées par ce débat se sont ajoutées aux nombreuses consultations destinées à préserver une fragile majorité à la Knesset, en empêchant plusieurs dissidents de rejoindre l'opposition. Ces obligations expliqueraient la fatigue ressentie par le premier ministre et remarquée par ses proches au cours des derniers jours.

La présence de M. Begin à la tête du gouvernement paraît pourtant plus que jamais indispensable, une indisponibilité prolongée augmenterait les risques d'éclatement de la coalition. Cela pourrait hâter la démission de certains de ses membres, notamment celle des douze députés du parti national religieux, de plus en plus favorables à des élections anticipées.

La question de Jérusalem-Est

A ce propos, la défaite infligée, lundi, à l'opposition n'est qu'une *mince consolation pour les partisans* de M. Begin. La plupart des dissidents n'ont, cette fois, pas cédé à la tentation de se désolidariser d'une majorité condamnée à terme. On a toutefois remarqué que M. Moshe Dayan, ancien ministre des affaires étrangères, avait voté la dissolution, de même que M. Samuel Flatto Sharon (indépendant), qui précédemment soutenait le gouvernement. Le cabinet a encore évité sa chute et les observateurs politiques ont pu de nouveau constater que « *la faiblesse du gouvernement fait sa dernière force* ».

La plupart des députés du Likoud sont à présent persuadés de l'échec de leur formation lors des prochaines élections et la moitié d'entre eux craignent de n'être pas réélus ; aussi, ne veulent-ils pas précipiter une échéance fatale. Autre raison à l'étonnante survie du gouvernement : un certain manque de conviction de la part des travaillistes, trop préoccupés en ce moment par leurs propres divisions. M. Shimon Pérès, actuel président du parti, et M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre, se livrent une lutte sans merci pour le pouvoir et la candidature au poste de chef du prochain gouvernement.

Est-ce l'audace de ceux qui se sentent faiblir ou le jusqu'au-boutisme de ceux qui se résignent à leur isolement et à une incompréhension générale ? La question s'est posée lundi dans les couloirs de la Knesset après la réunion de la commission des lois. Celle-ci, contre toute attente, a remis sur le tapis le projet d'inclure dans l'ensemble des « lois fondamentales » la réunification de Jérusalem, qui, un mois et demi plus tôt, avait provoqué la colère du président Sadate et la décision de ce dernier d'arrêter les négociations sur l'autonomie.

En annonçant que la proposition allait être soumise à l'approbation de la Knesset en première lecture, les députés ne pouvaient pas plus mal choisir leur moment. En effet, cette nouvelle tentative intervient à deux jours de la reprise des discussions avec l'Egypte, et précisément le même jour où le Conseil de sécurité devait se prononcer sur une condamnation de l'annexion par Israël de la partie orientale de Jérusalem. La démarche était d'autant plus surprenante que le gouvernement israélien avait supplié les Etats-Unis d'opposer leur veto à toute résolution dans ce sens, et que le gouvernement américain, ayant réservé sa réponse, avait mis en garde Israël contre une relance de la procédure.

Les commentateurs de la presse israélienne se demandent comment les négociations sur l'autonomie vont pouvoir reprendre dans le climat de détente souhaité, après cette initiative qui s'ajoute à la récente confirmation d'un transfert prochain du siège du gouvernement israélien à Jérusalem-Est, et de la publication d'un plan de redéploiement de l'armée israélienne dans les territoires occupés, dont les principes avaient déjà été rejetés avant même l'arrêt des pourparlers au mois de mai (*le Monde* daté 29-30 juin).

FRANCIS CORNU.

Iran

Un entretien avec M. Bani Sadr

(*Suite de la première page.*)

« Je suis fier d'annoncer que, pour la première fois en trente ans, l'Iran n'a plus besoin d'importer du blé ; si les projets mis en œuvre réussissent, notre production de viande, de sucre, voire de riz, comblera nos besoins dans les deux, trois ou cinq années à venir.

— *Les chiffres officiels, des analyses d'économistes indépendants, ne confirment pourtant pas votre optimisme. Le taux d'inflation, par exemple, n'est-il pas de l'ordre de 50 % ?*

— L'injection de crédits bancaires à haute dose a sans doute eu des effets inflationnistes. Prenez, par exemple, le bâtiment : nous construisons deux fois plus que dans les années les plus prospères de l'ancien régime impérial. Le pouvoir d'achat est en hausse. Il est vrai, cependant, que les incertitudes politiques, l'insécurité ambiante, incitent les commerçants au stockage de biens de consommation et à la spéculation.

» J'admets toutefois deux échecs : je n'ai pas réussi à contrôler la hausse des prix et à établir un système judiciaire digne re ce nom. Les citoyens ne se sentent pas à l'abri de l'arbitraire. Mais je dis à ma décharge que la lutte que j'ai menée ces dernières semaines contre les divers aspects du complot américain ne m'a pas laissé le temps de m'attaquer sérieusement au problème de la justice, que je compte régler dans les prochaines semaines. »

Le président de la République confirme que l'expédition militaire de Tabas, destinée, selon Washington, à libérer les otages américains, n'était qu'un « *aspect secondaire d'une vaste opération de subversion dont l'objectif était de renverser le régime républicain* ».

Etalant des cartes saisies dans les hélicoptères abandonnés à Tabas, il nous montre les points stratégiques désignés par des croix, que des commandos iraniens avaient, selon lui, l'intention d'occuper. Les résidences de plusieurs dirigeants, notamment celle de l'imam Khomeiny et la sienne propre, y figurent. « *Ils avaient l'intention de nous assassiner* » précise-t-il, avant d'ajouter : « *Grâce à des renseignements que nous avons obtenus ultérieurement, notamment du parti communiste Toudeh, nous avons réussi à appréhender une douzaine de dirigeants du complot, qui nous amèneront sans doute à en arrêter beaucoup d'autres.* »

M. Bani Sadr met hors de cause les généraux Shadmehr et Bagheri, respectivement ancien chef de l'état-major et commandant de l'aviation, qui ont été depuis mutés à d'autres fonctions, mais il ajoute *in fine* : « *En tout cas, il faudra attendre la fin de l'enquête en cours.* » En quatre mois, indique-t-il, « *six conjurations d'envergure ont été déjouées au sein des forces armées* ».

Le « *plan américain* », selon le président Bani Sadr, est cependant beaucoup plus insidieux, et donc plus dangereux. Les Etats-Unis, soutient-il, se sont attelés à une tâche de longue haleine, qui consiste à créer une « *base sociale* » à la contre-révolution. Ils suscitent directement ou indirectement, avec le concours de complices iraniens, le mécontentement de diverses catégories de la population : les couches supérieures du bazar par des mesures économiques intempestives ; les fonctionnaires de l'Etat, objet de vagues successives d'épuration ; les minorités ethniques ou religieuses, prises à partie ou persécutées par des fanatiques ; diverses tribus, dont les chefs sont arrêtés ou malmenés sans raison valable.

« *Ainsi, la semaine dernière, par exemple* — rapporte le chef de l'Etat — *les pasdarans* (milice islamique) *ont pris l'initiative, à mon insu, d'appréhender tous les chefs de tribus installées le long de la frontière soviétique, de l'Azerbaïdjan au Baloutchistan, sans se rendre compte que cette mesure n'aurait d'autre effet que de dresser contre le régime républicain une partie non négligeable de la population.* »

Ignorer le problème des otages

A cela vient s'ajouter l'embargo commercial imposé par les Etats-Unis et l'Europe, qui prive l'Iran des matières premières et pièces de rechange indispensables à son industrie. « *Il s'agit là d'un facteur déterminant du complot américain* », ajoute le président de la République. « *Cependant, nous parvenons à assurer indirectement notre approvisionnement, mais à des prix exorbitants* ». Le problème de l'équipement des forces armées, naguère entièrement dépendantes des industries militaires d'outre-Atlantique, est en voie de solution : l'Iran achète des armements dans divers pays, y compris en Bulgarie, avec le souci essentiel d'échapper aux « *visées hégémoniques des deux super-grands* ».

« *Je suis intimement persuadé*, poursuit M. Bani Sadr, *que le complot américain me vise personnellement. Je représente aux yeux des dirigeants de Washington le principal ennemi à abattre, car malgré l'étiquette de modéré dont ils m'ont hypocritement affublé, ils savent pertinemment que mon plan est de trancher tous les liens de dépendance économiques, financiers, politiques, culturels, qui ont asservi l'Iran sous le régime du chah.* »

Sur le chapitre des otages américains, le président Bani Sadr a modifié sensiblement son attitude. Certes, il est toujours favorable à leur libération, car, dit-il, « *Washington utilise ce litige comme prétexte pour isoler l'Iran de la communauté internationale, pour exercer des pressions multiformes sur nous, sur l'Europe et sur le Japon et pour poursuivre son complot en vue de renverser la République islamique* », mais il ne veut pas tomber dans le piège tendu par Washington, qui consiste à l'obliger à consacrer le plus clair de son temps à rechercher un règlement que « *les Américains manifestement ne souhaitent pas* ». Il a donc décidé de se comporter comme si le problème des otages était éternel, de l'ignorer en quelque sorte, pour ne s'occuper que de l'assainissement de la situation intérieure en Iran.

Il fait confiance au Parlement pour « *ouvrir la voie à la libération des diplomates détenus* ». Il n'est pas favorable — contrairement aux dirigeants du parti républicain islamique — à la mise en jugement des otages pour espionnage, mais il estime « *indispensable* » qu'un « *tribunal international soit constitué pour faire le procès du chah et de ses complices américains* ». Le « *projet MacBride* » (ancien chef de la diplomatie irlandaise), à ce sujet, rappelle-t-il, a été approuvé par le Conseil de la révolution.

Le conflit avec les Etats-Unis n'empêche pas M. Bani Sadr de vouloir poursuivre son combat sur le « *deuxième front* », celui qui oppose l'Iran à l'U.R.S.S. « *J'ai dit fermement à l'ambassadeur soviétique il y a une dizaine de jours que l'occupation de l'Afghanistan par l'armée rouge est intolérable. C'est votre Vietnam*, lui ai-je dit, *et vous ne viendrez pas à bout de la résistance afghane. La république islamique y veillera, non pas tant grâce à l'aide matérielle que nous fournissons aux combattants, mais parce que nous sommes capables de mobiliser l'opinion musulmane internationale contre vous.*

» *L'ambassadeur de l'U.R.S.S.*, poursuit M. Bani Sadr, *a réagi à mes propos d'une manière conciliante. Il m'a assuré que Moscou a l'intention de retirer ses troupes d'Afghanistan dès que cesseront les ingérences américaines. Il a même proposé que l'Iran vérifie sa thèse en envoyant à Kaboul une mission d'enquête. Cette conversation m'a laissé moins pessimiste qu'auparavant, mais j'attends des actes concrets démontrant la bonne foi des dirigeants soviétiques.* »

Le président de la République iranienne se méfie tout autant des professions de foi pacifistes des guérilleros kurdes. Il avoue son scepticisme quant aux offres de négociations de sfedayin du peuple et d'une partie de la direction du parti démocratique kurde (le « groupe Boulourian », qui a récemment fait sécession en condamnant la politique « *aventuriste* » des autres dirigeants). « *Je l'ai dit et répété à maintes reprises*, déclare M. Bani Sadr, *que je ne négocierai jamais avec des groupements politiques qui ont pris les armes contre la Réété récusés par les Kurdes eux-publique et qui, e ntout cas, ont mêmes. Nous ne traiterons qu'avec les représentants élus de la population kurde.* »

Cela dit, le chef de l'Etat assure qu'il est animé d'une « *ambition majeure* » : mettre un terme au « *climat de guerre civile* » qui règne dans le pays, substituer à la violence le principe de la libre discussion, du dialogue entre tous les partis politiques sans distinction. « *Si je devais atteindre ces objectifs*, conclut-il, *j'aurais accompli une nouvelle révolution.* »

ÉRIC ROULEAU.

UN DIPLOMATE SOVIÉTIQUE EXPULSÉ

Téhéran (Reuter). — Le gouvernement iranien a ordonné l'expulsion de M. Vladimir Golovanov, premier secrétaire de l'ambassade soviétique à Téhéran, soupçonné d'espionnage, a annoncé lundi 30 juin l'agence iranienne à Paris.

L'agence, qui cite un communiqué du ministère iranien des affaires étrangères, indique que le diplomate soviétique a été arrêté la semaine dernière en possession « de documents d'espionnage allant à l'encontre des intérêts de la République islamique iranienne ».

LES NÉGOCIATIONS SUR L'AUTONOMIE PALESTINIENNE

Washington entend à tout prix assurer la reprise du dialogue israélo-égyptien

De notre envoyé spécial

Washington. — Les impératifs de politique intérieure américaine jouent un rôle déterminant bien qu'on s'en défende à Washington, dans les pourparlers qui doivent s'ouvrir, mercredi 2 juillet, dans un grand hôtel de la capitale, entre les négociateurs américains, israéliens et égyptiens. Il ne s'agit, en fait, que de se réunir pour décider quand on se réunira à nouveau pour parler de l'autonomie de Gaza et de la rive occidentale du Jourdain. Il aurait donc suffi d'un échange de coups de téléphone entre les trois parties pour fixer une date, mais M. Carter a besoin de montrer à son opinion publique — au demeurant un peu lassée, à l'exception de la communauté juive — que l'esprit de Camp David n'est pas mort.

Les membres de la délégation égyptienne, arrivés à Washington avant leur chef, le ministre des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, ne font pas mystère des pressions américaines, qui ont abouti à cette rencontre, la première depuis que l'Egypte a quitté la table de négociations le 7 mai dernier, en raison de la volonté israélienne de faire de Jérusalem-Est une partie intégrante de la capitale de l'Etat hébreu. Les responsables américains leur ont avancé l'argument suivant : en refusant de reprendre le dialogue, les Egyptiens auraient incité les Israéliens à se lancer davantage encore dans la politique des faits accomplis à Jérusalem et sur la rive occidentale. Sceptiques mais conciliants, les Egyptiens ont bien voulu se rendre aux raisons des Américains.

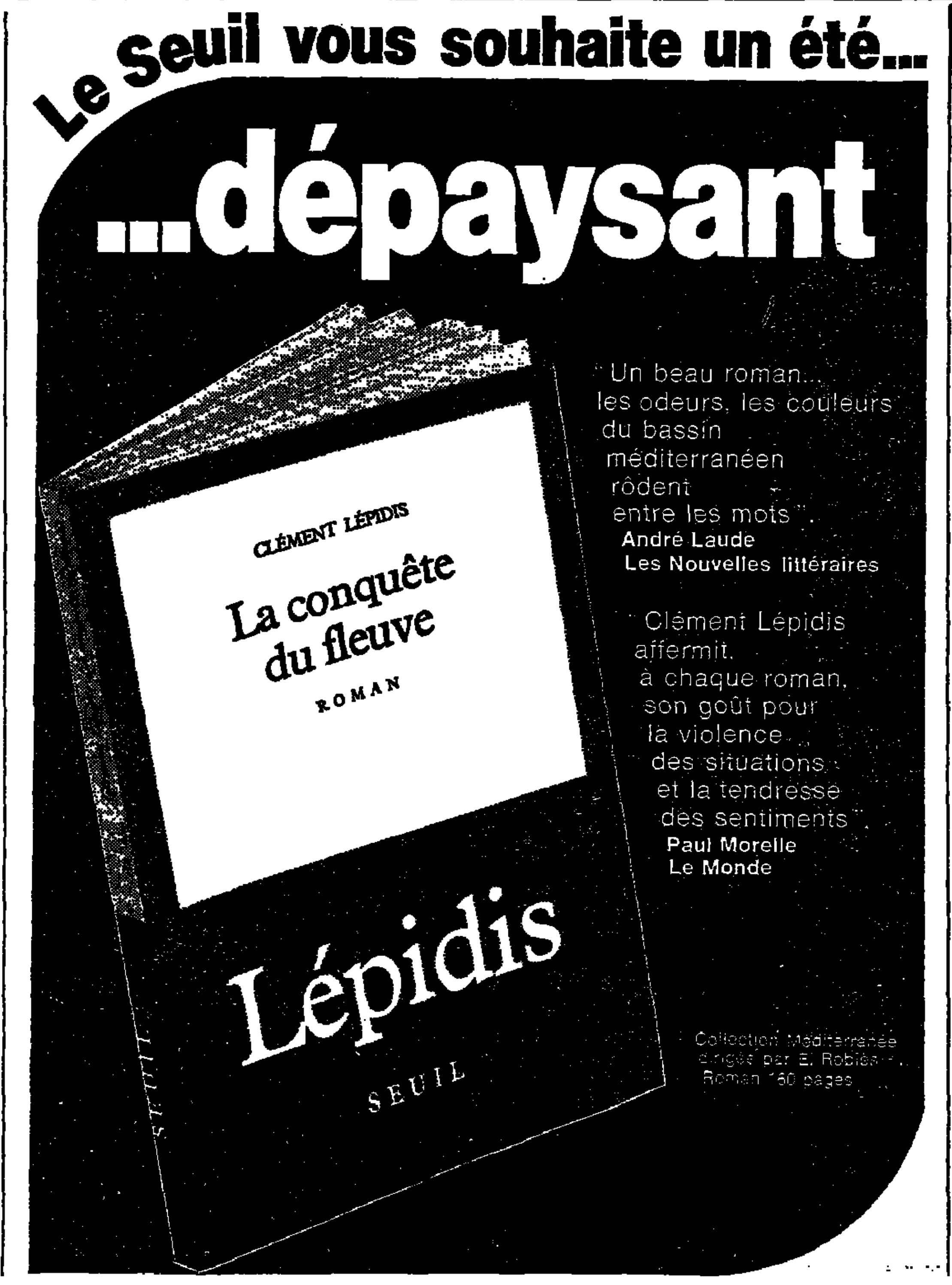
La grande inconnue reste cependant ce que veut réellement M. Sadate. Son ministre arrive-t-il à Washington porteur d'un calendrier de reprise des négociations, ou bien ne s'agit-il que d'un stérile ballet diplomatique dû au fait qu'il est difficile de dire carrément non au puissant protecteur américain ?

Le représentant américain, M. Sol Linowitz, n'est que modérément optimiste, ce qui confirme que les contingences de politique intérieure — c'est-à-dire en clair la campagne pour la réélection de M. Carter — sont pour une bonne part à l'origine de la réunion de Washington. M. Linowitz a cependant laissé entendre que, si tout allait bien, les véritables négociations pourraient reprendre « *à la fin de juillet, probablement au Caire* ».

Les Egyptiens maintiennent leur position : pour que le processus redémarre, les Israéliens doivent s'abstenir de poser comme condition préalable qu'on ne parle ni du statut de Jérusalem ni des colonies juives en Cisjordanie ; selon eux, « *tout doit être négociable* ». De leur côté, les Israéliens insistent sur la reconnaissance de leurs besoins en matière de sécurité. Le général Avraham Tamir, un des responsables de la défense israélienne, accompagne le ministre de l'intérieur, M. Joseph Burg, qui dirige la délégation. Il est porteur d'une carte sur laquelle figurent les bases militaires que l'Etat hébreu souhaite maintenir sur la rive occidentale et à Gaza après la mise en place de l'autonomie.

La volonté américaine d'aboutir à tout prix — au besoin de façon fictive — à une reprise du dialogue a été illustrée par la réaction du secrétaire d'Etat au vote intervenu lundi au Conseil de sécurité à l'ONU, condamnant Israël à propos de Jérusalem. Quatorze des quinze membres du Conseil (dont la France, qui a « *solennellement mis en garde* » le gouvernement israélien) ont approuvé la résolution déplorant la « *persistance de la volonté israélienne de changer les caractères physique, démographique et institutionnel de la ville sainte de Jérusalem* ». Seuls les Etats-Unis se sont abstenus. M. Muskie a affirmé que toutes les résolutions présentées de façon répétée au Conseil de sécurité avaient pour résultat de saper les négociations en cours, notamment celles qui vont s'ouvrir à Washington. Elles ne sont, selon lui, « *pas constructives* » et ne peuvent remplacer le processus de paix entamé à Camp David.

DOMINIQUE DHOMBRES.



AFRIQUE

LE DIX-SEPTIÈME SOMMET DE L'O.U.A.

De nombreux chefs d'État africains boudent les assises de Freetown

De notre envoyé spécial

Freetown. — En devenant des cérémonies rituelles à date fixe, les grandes fêtes collectives perdent peu à peu leur souffle. A cette inévitable usure née de l'habitude, la conférence annuelle de l'O.U.A. ne semble pas échapper. Cette fois, une vingtaine de chefs d'Etat et de premiers ministres seulement ont jugé bon de venir participer en Sierra-Leone au traditionnel rassemblement de famille. Ils étaient plus de trente à Monrovia, l'an dernier, plus de vingt-cinq à Lagos lors du sommet d'avril.

Certains — comme le roi Hassan II — boudent l'O.U.A. pour marquer leur agacement ou leur colère. Beaucoup par *simple lassitude ou désintérêt*, comme les présidents Arap Moi (Kenya) et Sadate (Egypte). D'autres parce qu'ils sont retenus *chez eux par quelque obligation nationale*, tel le président Bongo (Gabon) avec le centenaire de Franceville. *Quelques-uns pour raison de santé*, MM. Nemeiry (Soudan) et Seretse Khama (Botswana) notamment. Ni le colonel Kadhafi (Libye) *ni le président Chadli Bendjedid* (Algérie) ne sont venus à Freetown. Le sergent-chef Doe a finalement préféré ne pas provoquer ses pairs. Il restera au Libéria, où, selon son ministre des affaires étrangères, M. Bacchus Mattews, *« les circonstances réclament sa présence »*. La vedette reviendra donc à M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, auréolé de prestige et auquel ses pairs réservent une fiévreuse ovation.

Pour le petit peuple de Freetown, l'O.U.A., c'est d'abord un spectacle qui impressionne et chatouille l'orgueil national. Les cinquante Mercedes données par l'Algérie — et qui ne sont pas tout à fait étrangères, susurrent les méchantes langues, à la reconnaissance par la Sierra-Leone de la République sahraouie — sillonnent, tous feux de détresse allumés, les avenues de la capitale balayées par les averses venues du large. La préparation de la conférence a coûté 125 millions de dollars au Trésor, soit les deux tiers du budget pour l'année fiscale qui commence.

C'est beaucoup, mais ce n'est pas, assurent les dirigeants de Freetown, une dépense à fonds perdus. L'accueil de l'O.U.A., assurent-ils, hâtera la mise en œuvre du plan de développement. Vision peut-être optimiste. En tout cas, les investissements effectués ne seront pas sans retour. L'élargissement des routes, la réfection de la voirie, la modernisation de l'éclairage public, l'amélioration du système de télécommunications, une fois la fête finie, bénéficieront à la population de Freetown.

L'O.U.A., pourtant, demeure l'affaire de Freetown. La brousse y reste indifférente ou vaguement hostile, en songeant au pactole qui ne lui est pas destiné. Pour désamorcer ce mécontentement, le président Siaka Stevens a sillonné son pays depuis six mois, faisant cadeaux ou promesses, assurant le monde rural qu'il ne serait pas perdant. La France n'est pas absente de la fête. Elle a prêté au gouvernement sierra-leonais trois hélicoptères *Puma*, qui servent au transport des hôtes de marque entre l'aéroport et la ville. Elle prit cette initiative lors du sommet de Monrovia et ne pouvait faire moins pour le petit pays voisin. M. Jean Baptiste, conseiller de *l'Elysée, chargé de promouvoir le « trilogue »* giscardien, arpente les couloirs d'un grand hôtel de la capitale. La présence suisse est *moins discrète* : dix véhicules blindés — sécurité oblige — ont débarqué, il y a trois jours, d'un avion-cargo. Ils sortaient tout droit des ateliers de la *firme* helvétique Mowag.

L'O.U.A. reste surtout une tribune dont chacun tire profit pour exposer ses thèses. Au cours d'une conférence de presse tenue en marge des travaux, M. Paulo Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, a indiqué, lundi 30 juin, que son gouvernement *« se dispenserait de l'assistance militaire cubaine le jour où les menaces, actuellement quotidiennes, de l'Afrique du Sud auront cessé »*. Il a fustigé l'attitude *« égoïste et hypocrite »* des puissances occidentales qui *« soutiennent Pretoria tout en prétendant aider le peuple namibien »*. Il a mis en doute la sincérité des cinq gouvernements du groupe de contact (France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Canada, Etats-Unis) chargé de favoriser une solution négociée en Namibie.

Après avoir affirmé que le chemin de fer de Benguela fonctionnait *« malgré quelques sabotages »*, le ministre a précisé qu'avant d'envisager d'adhérer à la convention de Lomé, qui lie la C.E.E. aux Etats A.C.P., Luanda *« se livrerait à une étude approfondie de ses possibilités économiques »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AMÉRIQUES

Bolivie

LE SCRUTIN DU 29 JUIN

• Le candidat du centre gauche arrive en tête
• Le Parlement désignera le président en août

Correspondance

La Paz. — Les préférences de l'électorat bolivien pour la candidature de centre gauche de M. Hernan Siles Zuago, préférences déjà exprimées lors des élections générales du 1er juillet 1979, ont été confirmées par les premiers résultats du scrutin de dimanche dernier : le candidat de l'Union démocratique et populaire (U.D.P.) recueille plus d'un tiers des suffrages.

Le dépouillement de plus de la moitié des bulletins de vote lui donne 33,5 % des suffrages, contre 18,5 % en faveur du général Banzer, 15,1 % pour le libéral Victor Paz Estenssoro et 10,9 % pour M. Marcelo Quiroga Santa Cruz, du parti socialiste. Les neuf autres candidats n'ont pas réuni un nombre significatif de voix.

Le général Banzer paraît bien avoir, comme prévu, « grignoté » l'électorat de M. Paz, principalement dans la capitale, où la petite bourgeoisie se souvient avec nostalgie de la prospérité que son septennat autoritaire lui a assurée. Néanmoins, M. Paz peut encore prétendre à la deuxième place, le vote paysan lui étant généralement favorable. Par ailleurs, la montée en flèche du leader du parti socialiste était prévisible, la crise économique ayant radicalisé les secteurs populaires.

Un souvenir cuisant

Cette majorité relative ne permet cependant pas à M. Siles d'assurer son investiture, car la Constitution veut que l'élection au suffrage direct se fasse à la majorité absolue. Cette consultation a également désigné les cent cinquante-sept parlementaires qui devront élire le futur président entre le 4 et 6 août prochain. La composition du Parlement n'était pas encore connue ce 1er juillet au matin.

Les membres du Congrès ratifieront-ils la décision majoritaire de l'électorat ? Le dénouement des élections antérieures a laissé un souvenir cuisant, et devrait inciter les parlementaires à tirer les leçons du passé.

Cependant, il semble difficile que M. Siles puisse réunir plus de 50 % des voix des parlementaires. Représentants de la droite, MM. Paz Estenssoro et Hugo Banzer s'opposeront à son investiture. Et M. Quiroga, du parti socialiste, semble vouloir s'abstenir, comme il l'avait fait l'année dernière, afin de ne pas cautionner une *« politique réformiste »* que mènerait M. Siles.

Les dirigeants de l'U.D.P. ont indiqué qu'ils espéraient une évolution de *« cette position intransigeante »* et qu'ils comptaient constituer une coalition de centre gauche.

En cas de victoire de M. Siles Zuazo, les militaires respecteront-ils le processus démocratique ? Les commandants de l'armée ont déclaré, le 24 avril dernier, qu'ils étaient prêts à *« intervenir autant de fois qu'il serait nécessaire pour sauver le pays du communisme »*. Cette menace fera sans doute réfléchir les centristes au moment de prendre une décision.

« Coïncidences idéologiques »

Une alliance entre MM. Paz et Banzer est pratiquement inévitable. Les deux hommes se disputent le même électorat et sont les porte-parole des mêmes intérêts économiques. Le général Banzer vient d'ailleurs de relever les *« coïncidences idéologiques »* existant entre les deux formations.

L'ancien dictateur devrait d'ailleurs se montrer d'autant plus conciliant qu'il a besoin de l'appui des parlementaires du Mouvement national révolutionnaire de M. Paz afin de se blanchir devant le Congrès où la gauche a entrepris le procès de son septennat de fait. S'il était reconnu coupable des chefs d'accusation retenus contre lui, il devrait renoncer à ses ambitions présidentielles. Le mandat de chef d'Etat étant de quatre ans, et son renouvellement n'étant pas autorisé, le général Banzer vise surtout la succession de M. Paz en juillet 1984.

Que se passera-t-il si, une nouvelle fois, M. Siles Zuago se voit barrer l'accès au pouvoir ? Les militants de l'U.D.P. s'apprêtent à fêter leur victoire dans les rues. Ces manifestations risquent de provoquer une sanglante riposte de la part des terroristes d'extrême droite. Coups de feu et bombes éclatent en effet sporadiquement ces derniers temps. En moins de dix jours, une dizaine de partisans de l'U.D.P. ont été tués et une cinquantaine grièvement blessés.

NICOLE BONNET.

El Salvador

Plus de deux mille cinq cents personnes ont été victimes de la violence politique en 1980

San-Salvador (*A.F.P., U.P.I.*). — Selon des sources ecclésiastiques, plus de deux mille cinq cents personnes ont péri de fait de violence politique au Salvador depuis le 1er janvier. Trente-huit personnes ont été trouvées assassinées dans le pays les dimanche 29 et lundi 30 juin, ont indiqué les autorités salvadoriennes. Parmi elles figurent sept jeunes gens, six hommes et une femme, dont les cadavres ont été retrouvés enterrés dans un faubourg de la capitale. Tous avaient les pouces liés derrière le dos par une corde de nylon, ce qui est une pratique ordinaire de la garde nationale. A Santa-Ana, une ville située à 65 kilomètres à l'ouest de San-Salvador, quatre jeunes gens ont été retrouvés morts, avec, gravées sur le cou, les initiales de l'Escadron de la mort, l'un des groupes d'extrême droite salvadorienne. A Sonsonate, à 60 kilomètres à l'est de la capitale, trois inconnus ont mitraillé un enseignant. M. Rolando Ramirez est le cinquante-cinquième professeur tué cette année au Salvador. A Alegria, à 120 kilomètres à l'est de la capitale, les cadavres de trois personnes ont été découverts, dont deux décapités. Les victimes avaient été accusées par l'extrême gauche d'être des informateurs du gouvernement, ont indiqué certaines sources.

Cependant, l'armée occupe toujours les locaux de l'université nationale, qu'elle a investie le 26 juin. Les journalistes ont été admis, le lundi 30, à visiter le campus. Ils ont vu trois cents cadavres dans la morgue de l'école de médecine, en principe destinés aux cours d'anatomie.

D'autre part, neuf cadavres en décomposition ont été déterrés par la troupe en divers endroits du campus. Le 27, dix corps y avaient déjà été découverts.

Une imprimerie clandestine, et des tunnels conduisant hors de l'université, en particulier vers le quartier voisin de La Fosa, fouillé par l'armée le 26 juin, ont été montrés aux journalistes.

L'armée compte poursuivre pendant deux ou trois jours ses investigations sur le campus. Les autorités affirment qu'ensuite l'université sera rouverte pour permettre une reprise *« normale »* des cours. Pour leur part, les autorités universitaires refusent que les locaux leur soient remis par les militaires et veulent que la transmission soit effectuée par des représentants de l'Eglise.

Une association d'« aide médicale et sanitaire » créée à Paris

Devant la gravité de la situation de guerre civile qui règne au Salvador depuis plusieurs mois, une association d'aide médicale et sanitaire s'est créée à Paris le 1er juin. Elle vise à *« apporter une aide sanitaire à l'ensemble d'une population dont les besoins sont immenses et urgents : les structures de santé sont insuffisantes ; il existe un défaut d'approvisionnement en médicaments ; la famine menace dans l'ensemble du pays ; des populations sont déplacées et isolées dans des camps. L'exercice de la médecine est rendu très difficile pour les médecins et les professionnels de santé, assassinés dans l'exercice de leur fonction par des bandes armées qui font irruption dans les hôpitaux et les cliniques »*.

L'association, qui se dénomme : Aide médicale et sanitaire à la population du Salvador, a été fondée par les docteurs Brucker, Lebas et Rozenbaum, de l'hôpital Claude-Bernard, à Paris (avenue de la Porte-d'Aubervilliers, 19e).

Elle appelle à l'intervention de l'ensemble des organisations internationales sur le terrain pour l'application de la Convention de Genève ; elle se déclare solidaire de l'ensemble des médecins salvadoriens qui continuent à apporter leurs soins aux malades et aux blessés au péril de leur vie ; elle appelle, enfin, à un vaste mouvement de solidarité internationale, pour la création d'un hôpital « Mgr-Oscar-Romero » ouvert à l'ensemble de la population civile afin de garantir les droits universels des malades et des blessés.

D'autre part, quatre-vingt-cinq médecins français, chefs de service hospitalier, maîtres de conférence agrégés, chefs de travaux, chefs de clinique, internes, attachés, ont signé une pétition de soutien aux quelques sept cents médecins salvadoriens qui se sont déclarés en grève, le 21 mai dernier, pour protester contre les violences dont sont l'objet, de la part de commandos armés, des personnels de la santé. Parmi les signataires figurent notamment les professeurs J.-P. Coulaud, B. Dreyfus, J.-F. Girard, Gebanno, M.-F. Kahn, Katz, M. Legrain, P. Milliez, A. Minkowski, Saimot, F. Sanchez, Sebaoun, L. Schwartzenberg, R. Zittoun.

Maroc

LE CONGRÈS DES AVOCATS ARABES CONDAMNE LES ATTEINTES AUX LIBERTÉS DE LA PROFESSION

(*De notre correspondant.*)

Rabat. — Le quatorzième congrès de l'Union des avocats arabes, ouvert le vendredi 27 juin avec la participation de mille cinq cents participants et qui a pris fin lundi, a fidèlement reflété les divisions du monde arabe. Une violente altercation a opposé les Egyptiens aux Irakiens, qui avaient critiqué la politique du Caire. Il fallut toute la diplomatie des avocats marocains pour rétablir une apparente unanimité. Encore n'y sont-ils parvenus qu'en supprimant à la dernière minute un passage de la résolution finale qui, après avoir condamné les accords de Camp David, faisait allusion à la « trahison » du président Sadate.

Cette résolution condamne aussi, et c'est l'un des aspects les plus intéressants de ce congrès, les attaques aux libertés dont la profession d'avocat a été victime dans plusieurs pays arabes, notamment en Syrie et en Libye, où les conseils de l'ordre ont été dissous. En Syrie, les membres de ce conseil ont été emprisonnés. Le comité d'organisation du congrès de Rabat avait d'ailleurs refusé d'accréditer le bâtonnier syrien envoyé par les autorités de Damas. Cependant les congressistes ont consacré peu de temps à l'étude et à la condamnation des atteintes aux libertés de la profession dans maints pays arabes. — R. D.

● *Attaque du Front Polisario contre la garnison marocaine d'Akka.* — Le Front Polisario a annoncé, lundi 30 juin, à Alger, avoir lancé une attaque d'envergure contre Akka, dans le Sud marocain, au cours de laquelle *« plusieurs militaires marocains ont été mis hors de combat et de nombreux bâtiments publics et militaires détruits »*. Selon Rabat, les assaillants auraient eu cent quatre-vingts tués, quarante-deux véhicules détruits et soixante endommagés sur deux cent vingt, grâce à l'intervention de l'aviation. — (*Reuter, A.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● DE VIOLENTS COMBATS ont opposé, entre le 24 et le 29 juin, les forces armées angolaises et les troupes sud-africaines dans la ville de Mongua, à 50 kilomètres environ de la frontière namibienne, dans la province du Cunene, limitrophe de la Namibie, a annoncé lundi 30 juin un communiqué du ministère angolais de la défense. Les Angolais déplorent dix-neuf morts et vingt-trois blessés. Plusieurs autres opérations de l'armée sud-africaine ont entraîné la mort de cinquante et une personnes, dont vingt-neuf militaires angolais et *« plusieurs dizaines de blessés »*, précise le communiqué, qui ajoute que l'Afrique du Sud a étendu son action jusqu'à la province de Kwando-Kubengo, jouxtant le Cunene. — (*A.F.P.*)

Inde

● LE LOK DAL, l'un des principaux partis de l'opposition, a protesté, dans une résolution, publiée le 28 juin, contre l'importance et le caractère des cérémonies qui ont marqué les funérailles du fils cadet du premier ministre, Sanjay Gandhi. Le quotidien *Indian Express* a affirmé, d'autre part, que Sanjay Gandhi avait été, à plusieurs reprises, avant son accident, interpellé par le département de l'aviation civile parce qu'il ne respectait pas les règles de la navigation aérienne et que l'appareil à bord duquel il s'est tué, le 23 juin, n'avait pas reçu son certificat de navigabilité. — (*A.F.P.*)

Pérou

● DEUX ARGENTINS ONT ETE TORTURES A MORT, après avoir été arrêtés au Pérou, et trois autres ont été secrètement renvoyés de Lima en Argentine, a indiqué, le lundi 30 juin à Londres, l'organisation humanitaire Amnesty International.

Parmi les personnes arrêtées, figure Mme Noemi Esther Gianetti de Molfino, cinquante-quatre ans, l'une des figures éminentes des mères de la place de Mai, qui ont manifesté à de très nombreuses reprises pour avoir des nouvelles de leurs parents disparus en Argentine, précise Amnesty.

L'organisation humanitaire demande aux gouvernements péruvien et argentin de révéler où se trouvent ces cinq personnes, disparues à Lima, au cours de la deuxième semaine de juin (1). Les personnes assassinées sont Federico Frias Alberga et Julia Ines Santos de Accibal, a encore précisé Amnesty. — (*A.F.P.*)

Pologne

● LE TRIBUNAL MILITAIRE DE VARSOVIE a condamné, lundi 30 juin, à vingt-cinq ans de prison, pour espionnage, un haut fonctionnaire du ministère de l'industrie des machines lourdes et agricoles, M. Leszek Chrost, âgé de quarante-sept ans. Il s'agit de la peine la plus lourde infligée à ce titre en Pologne depuis la condamnation à mort, en 1968, d'un employé civil du ministère de la défense, Adam Kaczmarzyk, accusé de travailler pour la Grande-Bretagne. — (*A.F.P.*)

République démocratique allemande

● M. FRANZ BARTSCH, compositeur et musicien de rock est-allemand célèbre, a décidé de ne pas regagner la R.D.A. après un séjour à Berlin-Ouest, a-t-on appris, lundi 30 juin, dans la ville. — (*A.F.P.*)

République Sud-Africaine

● LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN a prolongé, lundi 30 juin, jusqu'au 31 août l'interdiction des manifestations politiques décrétée à la veille du quatrième anniversaire, le 16 juin, de la révolte de Soweto. L'interdiction devait en principe être levée fin juin. Cette mesure concerne les rassemblements de plus de dix personnes. — (*Reuter.*)

Zambie

● M. CHIKWANDA, ministre zambien de l'agriculture, qui détenait le record d'ancienneté au sein du gouvernement, a remis lundi 30 juin sa démission et a été remplacé par M. Mwila, directeur général de la commission nationale pour le développement à la présidence. M. Chikwanda avait invité son pays, la semaine dernière, à accueillir avec plus de prudence l'aide des pays développés capitalistes comme socialistes. — (*Reuter.*)



ASIE

Vietnam

Les trois principaux dirigeants de Hanoï se trouvent actuellement en U.R.S.S.

Les trois principaux dirigeants vietnamiens se trouvent, actuellement, en Union soviétique, après l'arrivée, samedi dernier 28 juin, à Moscou, du secrétaire général du P.C.V., M Le Duan. Bien que ce dernier soit officiellement *« en vacances »*, sa présence, en même temps que celle du premier ministre, M. Pham Vang Dong, qui a assisté récemment à Prague à la réunion du Comecon, et du général Vo Nguyen Giap, vice-premier ministre dont on parle beaucoup comme futur chef du gouvernement vietnamien — n'est certainement pas une coïncidence. D'autant que l'on parle aussi de la présence, dans la capitale soviétique, du ministre des affaires d'U.R.S.S. à Hanoï et à Phnom-Penh.

Ces visites, en U.R.S.S., interviennent peu après les violents incidents causés par l'incursion vietnamo-cambodgienne en territoires thaïlandais la semaine dernière. Phnom-Penh continue d'en rejeter la responsabilité sur Bangkok. Le représentant vietnamien aux Nations unies, M. Ha Van Lau, a, pour sa part, accusé *« les troupes thaïlandaises, accompagnées de créatures de Pol Pot, d'avoir pénétré à 6 kilomètres de profondeur les 22 et 23 juin. »* La presse vietnamienne a aussi accusé les pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est, comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philipines, Singapour et la Thaïlande) et en particulier la Thaïlande de mener une politique hostile envers Hanoï et Phnom-Penh.

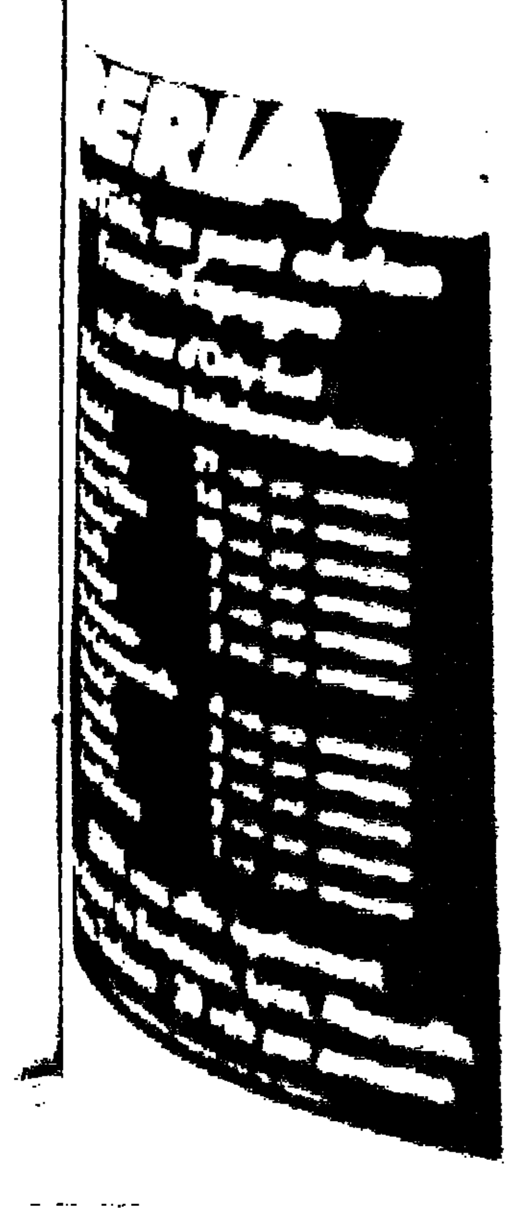
Pour sa part, la Thaïlande a mis ses troupes en état d'alerte le long de la frontière avec le Cambodge, car elle s'attend à une importante attaque vietnamienne contre les maquisards anti- communistes khmers, cantonnés au nord d'Aranya-Prathet.

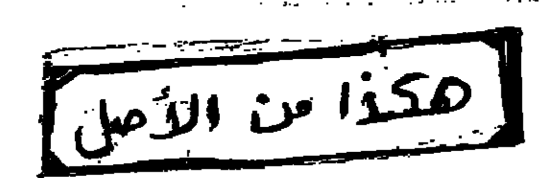
Bangkok a enfin confirmé son embargo sur le commerce avec Hanoï et Phnom-Penh et interdit l'envoi de toute aide à destination du régime pro-vietnamien, à l'exception du riz et des semences. — (*A.P., A.F.P., Reuter, U.P.I.*).

Japon

● *Le président Carter* assistera à la cérémonie à la mémoire du premier ministre japonais décédé, Masayushi Ohira, qui doit avoir lieu le 9 juillet à Tokyo, a-t-on confirmé à la Maison Blanche, lundi 30 juin. La décision a été prise par le président en raison du *« grand respect et de l'affection qu'il éprouvait pour M. Ohira »*, a dit un fonctionnaire de la Maison Blanche, et de *« la grande importance que le président américain et son gouvernement attachent aux relations avec le Japon et l'Asie centrale »*. M. Ohira est mort le 12 juin d'une crise cardiaque. Les hommes d'Etat étrangers n'avaient pas été invités à ses obsèques. — (*A.F.P.*)

préparations d'été ou annuelles et par correspondance
SCIENCES-PO
2 centres : saint-guillaume ou neuilly
CEPES 57, r. Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94 - 745.09.19
enseignement supérieur privé





LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II AU BRÉSIL

La mission de l'Église ne peut se réduire au socio-politique

déclare le pape à son arrivée à Brasilia

« Dieu est brésilien »

(Suite de la première page.)

Et il n'y avait rien à voir, hormis l'ordonnancement géométrique tout en lignes droites, en super-quadras, ces grappes de bâtiments formés au carré d'une ville déjà majeure, encore épure.

Brasilia, lundi matin, était, selon l'optique qu'on voudra, comme un rêve mégalomanique d'aménageurs de territoire, ou comme un monument grandiose à la gloire de la modernité. Mais, en tout cas, pas une ville. Ou alors une ville sans vie, sans vie nettement perceptible, sans hommes directement présents malgré le million d'habitants drainé là en vingt ans par l'espérance d'une vie meilleure. Une ville pile et face. Ville pile, comme ces immeubles léchés, lisses, alignés dans une parade sans fin à la gloire des *candangos*, les bâtisseurs. Une ville face, comme ces micro-favelas faites de planches et de cartons, cité-verrue de bois accrochée au béton et refuge pour les immigrants de l'intérieur.

Et puis, vers 9 heures du matin, le mirage posé sur le planalto central comme un défi à l'espace s'est estompé : Brasilia a montré qu'elle vivait aussi. A sa manière, qui n'est pas celle d'un lieu pour l'homme qui marche mais pour l'homme qui roule. Par les boulevards qui ont ici la taille des autoroutes et par ces rues grandes comme des nationales à cinq voies, le *flot* a commencé. C'était un spectacle extraordinaire, cette vision, du haut d'une tour, de milliers de voitures, sortes de poux multicolores, et de cars bariolés façon transamazonienne, convergeant de partout, des huit villes satellites bien sûr, mais aussi du lointain Goïas vers le cœur politique de la capitale, l'immense place des Trois-Pouvoirs, et surtout vers son cœur religieux, la fameuse cathédrale avec ses piliers comme des bras lancés au ciel.

C'était un spectacle non moins extraordinaire que cette foule immense, fervente, prenant place le long du parcours officiel ou sur l'esplanade de 30 hectares, où le pape, tout à l'heure, allait concélébrer la messe. Si l'on osait, on dirait que Jean-Paul II restera dans l'histoire moderne du Brésil l'homme qui a su faire vibrer Brasilia.

A 12 heures, heure locale (17 heures, heure de Paris), au moment où l'avion spécial, dans un parfait respect de l'horaire, se posait sur l'aéroport de Brasilia et où le pape, selon une habitude maintenant bien établie, embrassait le sol du pays visité, combien étaient-ils ? Et après, durant la messe ? On ne saurait dire exactement, en tout cas ils furent plusieurs centaines de milliers devant la cathédrale à côtoyer les statues des quatre évangélistes.

Une foule immense, colorée bien sûr, colorée comme une immense procession, la foule des mille costumes, foule mulâtre, foule noire, foule blanche, avec ses chorales de milliers d'écoliers et ses guitaristes partout, avec les communiants en aubes blanches, les mamas à croix d'or, les robes qui parlent d'Afrique et les foulards qui citent le Portugal, les photographies déjà encadrées de Jean-Paul II et les banderoles gentiment naïves annonçant la présence des villages, les immenses « *totus tuus* » et les petits drapeaux aux couleurs du Vatican. Avec simplement ces milliers de mouchoirs blancs qui firent comme une vague sans fin au passage du cortège officiel.

Brasilia vivait enfin et allait faire un accueil triomphal au pape. Accueilli à l'aéroport par le président de la République, M. Joao Figueiredo, par le nonce apostolique, Mgr Carmine Rocco, et par l'archevêque de Brasilia, Mgr José de Almeida Batista, le pape allait, en réponse à une courte et très formelle allocution du président brésilien, prononcer son premier discours et y expliciter les objectifs de ce voyage exceptionnel. Puis ce fut sur un camion blanc et jaune précédé de vingt-six motards que le pape, protégé par une dizaine de gardes du corps, devait gagner l'esplanade des ministères.

VEN. — GUYANA — SURINAM — GUYANE Fse — vers ROME — Bouches de l'Amazone — Manaus 10-11 juillet — Belém 8 — Fortaleza 9 — Teresina 8 — BRÉSIL — Recife 7 — 6 — BRASILIA 30 juin — Salvador de Bahia — BOLIVIE — OCÉAN — Aparecida 4 — Belo Horizonte 1er juillet — PARAGUAY — Sao Paulo 3 — Rio de Janeiro 1er et 2 — Curitiba 5 — ATLANTIQUE — ARGENTINE — 4 Porto Alegre — 0 — 1000 km — URUGUAY

Jean-Paul II arrive à Brasilia, capitale du Brésil, le 30 juin, après un vol de neuf heures. Il sera accueilli par le président Figueiredo. Il quitte Brasilia pour Belo Horizonte tôt le matin du 1er juillet et, le même jour dans l'après-midi, il continue son voyage vers Rio-de-Janeiro, où il passe deux nuits. Le 3 juillet, il s'envole pour Sao-Paulo qu'il quitte, le 4 juillet, pour le sanctuaire marial d'Aparecida, où il passe quelques heures avant de poursuivre vers Porto-Alegre, où il passe la nuit.

Le 5 juillet, Jean-Paul II est à Curitiba, le 6 à Salvador-de-Bahia, et le 7 à Recife, où il rencontrera Dom Helder Camara. Le 8 juillet, le pape part pour Teresina, où il reste quelques heures avant de se rendre à Belem, où il passe la nuit. Le 9 juillet, il part pour Fortaleza et le lendemain, 10 juillet, il se rend à Manaus, capitale de la région encore peu explorée de l'Etat d'Amazonas.

Dans l'après-midi du 11 juillet, le pape reprend l'avion pour atterrir le lendemain vers midi, heure locale, à Rome.

Des anges d'aluminium

Un long et pourtant rapide voyage au creux d'une foule difficilement contenue par les très nombreuses forces de police, une foule brisant les barrages, dès le cortège passé. Ce voyage le conduisait à la cathédrale où, sous les fameux anges d'aluminium, il allait adresser son premier message aux prélats brésiliens : « *Je peux vous appliquer en toute sincérité et sans rhétorique les paroles de l'apôtre. Vous êtes ma joie et ma couronne... Je vous ai dit tout de suite, lors de mon arrivée, que je venais pour appuyer et stimuler l'Eglise... Vous êtes les pasteurs d'un peuple bon et simple qui révèle une grande faim de dieu. Vivez donc avec enthousiasme la mission évangélisatrice de l'Eglise.* »

Premières paroles, certes prudentes, et qu'on peut pourtant rapprocher de celles qui furent prononcées quelques instants plus tard dans l'homélie : « *On peut dire du Brésil, toutes proportions gardées, ce que le document de Puebla affirme au sujet de tout le continent latino-américain : les racines de sa culture sont catholiques. Cela signifie que, malgré les obstacles et les défis qu'elle rencontre, la foi catholique, pas seulement dans sa formulation abstraite mais dans sa pratique concrète, dans les lois qu'elle inspire et dans les activités qu'elle suscite, est à la racine de la formation du Brésil, spécialement de sa culture. Prétendre effacer cette foi, c'est vider des siècles d'histoire en ce qu'elle a de plus authentique, c'est mutiler le message de l'Evangile, c'est se condamner à méconnaître la raison profonde de certains traits de la personnalité religieuse des Brésiliens...*

» *Ils l'ont bien compris aujourd'hui, tous ceux qui sont au service de l'Eglise — évêques et prêtres, religieux et laïcs, — déterminant leur actio npastorale à partir de la conscience qu'ils ont que la mission de l'Eglise ne peut se réduire au socio-politique mais consiste à annoncer ce que Dieu a révélé sur lui-même et sur le destin de l'homme.* »

On ne doutera pas un instant que cette dernière phrase, froid venant après le chaud, sera très commentée au Brésil, tant dans les milieux politiques que religieux.

La messe, sur l'autel entouré de fleurs et recouvert d'un dais blanc, fut très simple, très belle, très fervente. Magnifiques, les chants, notamment ce *Chant de la fraternité* en début, et l'hymne du vingtième congrès eucharistique en fin de messe. Le peuple du Brésil, ce peuple étonnamment jeune et joyeux, ce peuple de Brasilia chantant l'*Ave Maria* presque su run rythme de salsa, fit à la fin de la cérémonie une incroyable ovation au pape. Celui-ci s'en allait rencontrer, en des visites protocolaires, le président de la République et sa famille, les autorités brésiliennes et le corps diplomatique en poste à Brasilia. On n'ose dire qu'il s'agissait là de pure mais nécessaire formalité. Cependant, le vrai voyage, le « marathon évangélique » de Jean-Paul II au Brésil — treize villes, 13 000 kilomètres en douze jours, — commence ce mardi 1er juillet à Porto-Allegre.

PIERRE GEORGES.

Le cardinal Arns préconise une « utopie pratique » entre le « capitalisme sauvage » et le « communisme sans liberté »

De notre envoyé spécial

Brasilia. — Selon les termes mêmes d'un communiqué diffusé par la Conférence nationale des évêques brésiliens (C.N.B.B.), dimanche 29 juin à Brasilia, « *Jean-Paul II venant au Brésil y trouvera une Eglise pleinement engagée au service de l'homme historique* ». Lui demandera-t-elle son appui ? La question valait d'être posée. Elle le fut lors d'une conférence de presse réunie par la C.N.B.B., la veille de l'arrivée du pape. A la formulation directe de l'interrogation : « *Est-ce que l'Eglise du Brésil attend que le pape confirme la ligne la plus orpgressiste de son action ?* », Mgr Ivo Lorscheiter, président de la C.N.B.B., répondit de manière indirecte : « *Le pape est venu au Brésil sur invitation de la Conférence épiscopale. Dans le programme, on a prévu une entrevue du pape avec les évêques à Fortaleza. Mais on note qu'à Brasilia aussi Jean-Paul II a décidé d'aller visiter le siège de la Conférence épiscopale. C'est là le seul doublon dans le voyage du pape. Et à défend l'Egflise du Brésil ?* », le *pape visitera simplement un édifice, mais aussi une institution. Cela prouve qu'il nous soutient et qu'il veut donner son appui au travail de cette institution.* »

Réponse nette des évêques brésiliens, qui attendent de ce voyage au « *caractère apostolique et pastoral* » un appui et entendent qu'il ne dépasse pas « *les limites imposées par les relations diplomatiques dans ses rapports avec le pouvoir politique brésilien, pour se destiner formellement à l'Eglise et au peuple du Brésil* ».

Réponse plus nette encore si l'on prend en compte la diffusion par la Conférence des évêques d'une déclaration du cardinal Paulo Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo. Répondant aux questions formulées par les responsables des communautés universitaires de base (C.U.B.) et sous le titre : « *Quelle libération défend l'Eglise du Brésil ?* » le cardinal Arns, « *une des voix les plus autorisées du Brésil* », parle, lui, de manière très directe.

A propos, notamment, des grèves de Sao-Paulo et des relations Eglise-Etat qui s'en sont trouvées durcies, l'archevêque déclare : « *Durant la grève, nous nous sommes limités à garantir les droits fondamentaux de l'homme. Nous avons garanti, par exemple, le lieu de réunion des ouvriers — que ceux-ci n'avaient pas — et l'alimentation des familles pour qu'ils ne soient pas obliges uniquement à cause de la faim de retourner au travail. C'est esentiellement cela que nous avons fait durant la grève (...). Maintenant, analysant mes dix années d'épiscopat, je découvre ou me rappelle deux phases distinctes dans l'action de l'Eglise et dans les relations avec l'Etat. La première phase fut celle de la lutte au nom de l'Evangile contre la torture systématisée et contre la répression (...).*

Une troisième voie...

» *La seconde phase, après janvier 1976, se caractérise par l'effort de participation du peuple dans la construction d'une société plus juste et participative en suivant également les orientations de l'Eglise. Cette nouvelle phase, différente, a été moins bien comprise.*

> ### Réformes, principes chrétiens et justice objective
>
> S'adressant au président de la République brésilienne, le pape a notamment déclaré, lundi 30 juin, à Brasilia :
>
> « *Restant dans sa mission propre et en plein respect des légitimes institutions d'ordre temporel, l'Eglise peut seulement se réjouir avec tout ce qui de vrai, juste, valable, existe en ces institutions au service des hommes. Elle peut seulement voir avec satisfaction les efforts qui visent à sauvegarder et promouvoir les droits et les libertés fondamentaux de tout être humain et à assurer sa participation responsable à la vie communautaire et sociale.*
>
> » *Pour cela, l'Eglise ne cesse de préconiser les réformes indispensables à la sauvegarde et à la promotion des valeurs sans lesquelles ne peut prospérer aucune société digne de ce nom. Cela signifie des réformes qui visent à construire une société plus juste et toujours plus en accord avec la dignité de tout être humain. Il appartient aux responsables du bien commun, surtout ceux qui se veulent chrétiens, d'entreprendre à temps ces réformes avec décision et courage, avec prudence et efficacité, en se conformant aux critères et principes chrétiens, à la justice objective et à une authentique éthique sociale. Il faut promouvoir ainsi de telles réformes de manière à éviter qu'elles soient détournées sous l'impulsion de courants qui n'hésitent pas à recourir à la violence et à la suppression directe ou indirecte des droits et libertés fondamentaux inspirés de la dignité de l'homme.* »

Interrogé ensuite sur ce qu'entend l'Eglise brésilienne par libération de l'homme, Mgr Arns dit : « *Nous voulons être fidèles à Puebla en premier lieu en analysant la réalité comme le fait la première partie du document, ou, si vous le voulez, en analysant la situation d'oppression et de violence systématique. Notre objectif est de transmettre la force et l'espérance de l'Evangile pour construire une société qui diffère de celle du capitalisme sauvage dans laquelle nous nous trouvons. Différente aussi, bien sûr, de la société communiste sans liberté, telle que nous l'avons sous les yeux en d'autres pays. Notre objectif ultime en théologie ou mieux dans notre position pastorale serait une utopie pratique : un Brésil plus juste et plus fraternel. Nous n'allons pas plus loin et sur cela nous ne possédons pas beaucoup de théories.* »

Est-elle possible cette « *utopie pratique* » ? On notera que Jean-Paul II, dans son allocution en réponse au président de la République brésilienne, a parlé du rôle de ce pays : « *Au milieu des angoisses et des incertitudes, et, pourquoi ne pas le dire, au milieu des souffrances et des difficultés du temps présent, pourrait-il naître un pays qui demain offrira davantage à la solidarité internationale. Fasse Dieu que cette perspective aide le Brésil à construire une société exemplaire surmontant les déséquilibres et les différences de classe dans la justice et la concorde, avec lucidité et courage, sans choc ni rupture.* »

On notera aussi que, et c'est bien là dans sa manière très politique, le pape, s'exprimant plus tard devant le corps diplomatique, sans citer le Brésil, a parlé au Brésil : « *Il peut paraître banal de souligner que chaque pays a le devoir de préserver sa paix et sa sécurité à l'intérieur. Mais il doit en quelque sorte mériter cette paix en assurant le bien commun de tous et le respect des droits. Le bien commun d'une société exige que celle-ci soit juste. Là où manque la justice, la société est menacée de l'intérieur. Cela ne veut pas dire que les transformations nécessaires pour amener une plus large justice doivent s'opérer dans la violence, la révolution, l'effusion de sang, car la violence prépare une société de violence, et nous, les chrétiens, nous ne pourons y souscrire.*

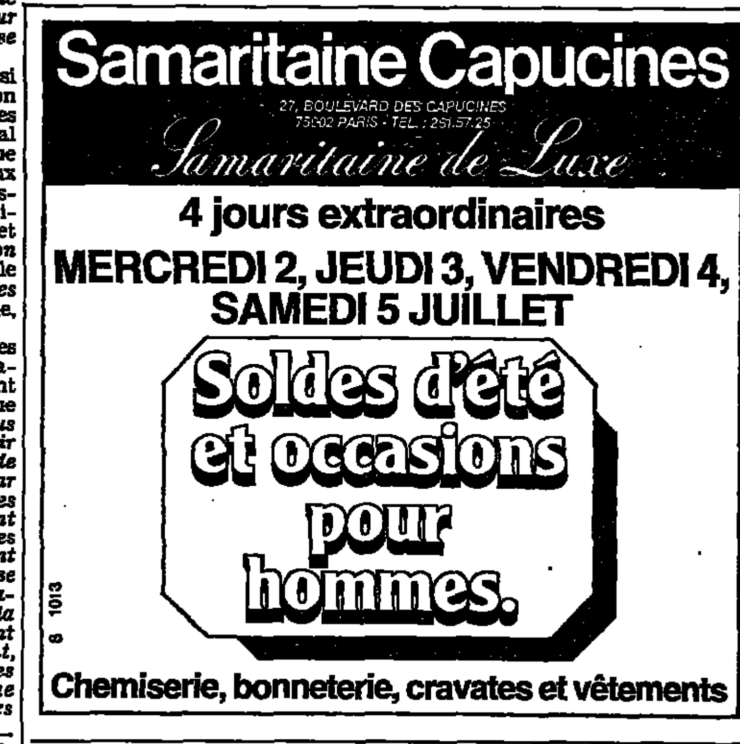
» *Mais cela veut dire qu'il y a des transformations sociales, parfois profondes, à réaliser constamment, progressivement, avec efficacité et réalisme, par des réformes pacifiques. Tous les citoyens ont part à ce devoir, mais évidemment à un titre particulier ceux qui exercent le pouvoir, car celui-ci est au service de la justice sociale. Le pouvoir a le droit de se montrer fort vis-à-vis de ceux qui cultivent un égoïsme de groupe au détriment de l'ensemble. Il doit de toute façon se mettre au service des hommes, de chaque homme, et d'abord de ceux qui ont davantage besoin de soutien. L'Eglise, pour sa part, s'efforcera sans cesse de rappeler la préoccupation des pauvres, de ceux qui son tdésavantagés de quelque façon.*

» *En aucun cas le pouvoir ne peut se permettre de violer les droits fondamentaux de l'homme, et je n'ai pas ici à énumérer ce que j'ai souvent mentionné, en particulier dans mon discours du 2 octobre de l'an dernier devant les Nations unies.* » — P.G.

IBERIA
tout l'été, un pont aérien France-Espagne
au départ d'Orly-Sud :
76 fréquences hebdomadaires

Madrid	21 vols par semaine
Barcelone	14 vols par semaine
Palma/Ibiza	10 vols par semaine
Valence*	7 vols par semaine
Séville	7 vols par semaine
Malaga	5 vols par semaine
St-Jacques-de-Compostelle	4 vols par semaine
Vitoria*	3 vols par semaine
Tenerife	2 vols par semaine
Alicante	2 vols par semaine
Las Palmas	1 vol par semaine

IBERIA vous offre également, au départ de Bordeaux, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse : 20 vols par semaine.
* En exploitation conjointe avec Air France.







DIPLOMATIE

LES ENTRETIENS GERMANO-SOVIÉTIQUES A MOSCOU

La « Pravda » censure et critique les propos du chancelier Schmidt sur l'Afghanistan

Alors que, selon les spécialistes militaires américains, la résistance afghane contre le corps expéditionnaire soviétique se renforce, Radio-Kaboul a proposé lundi 30 juin à l'Iran et au Pakistan d'ouvrir des pourparlers de paix sans conditions, afin de mettre fin à la tension dans la région. Cette proposition a été faite lors de la réunion de la conférence internationale de solidarité avec le peuple afghan convoquée par l'Organisation de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique (OSPAA), qui s'est achevée dimanche, à Moscou.

D'autre part, le chef de l'organisation de résistance Hezbe Islami, M. Hekmatyar, a dénoncé lundi, à Peshawar, les « tentatives secrètes de compromis Est-Ouest » dans la crise afghane. Un autre dirigeant de la résistance, M. Gilani, président du Front national islamique, a déclaré lundi, à Londres, qu'il s'attendait que l'armée soviétique lancerait une vaste offensive à l'issue des Jeux olympiques. Enfin, selon un ancien ministre du général Daoud, qui a fui récemment Kaboul, quatre anciens ministres du gouvernement d'Hafizullah Amin, renversé en décembre dernier, ont été exécutés en prison, ainsi que quatre dirigeants de la fraction Khalq du P.C. afghan.

La crise afghane a été le premier thème des entretiens du chef du gouvernement de la R.F.A., M. Schmidt, lundi à Moscou avec M. Brejnev.

Comme l'indique notre correspondant, la « Pravda » a censuré et critiqué les propos du chancelier sur l'Afghanistan.

M. Gaston Thorn, ministre des affaires étrangères du Luxembourg et qui exerce depuis le 1er juillet les fonctions de président des Neuf, a convoqué pour ce mardi, dans le cadre de la coopération politique, une réunion ministérielle destinée à entendre un rapport de M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, sur les entretiens de Moscou.

De notre correspondant

Moscou. — Les deux délégations, ouest-allemande et soviétique, conduites par MM. Schmidt et Brejnev, ont traité, au cours de leur première journée d'entretiens, lundi 30 juin, à Moscou, un des deux principaux thèmes de la visite : la crise afghane, réservant pour ce mardi matin le second, les systèmes nucléaires à moyenne portée en Europe. Au cours de la journée devait être signé d'autre part le programme économique complétant l'accord à long terme conclu en 1978. Mais, mardi matin, on ne savait pas encore qui signerait. Les Soviétiques souhaiteraient que ce soit MM. Brejnev et Schmidt ; les Allemands voudraient au contraire éviter dans les circonstances actuelles tout acte solennel.

Au cours d'un entretien de plus de deux heures et demie, lundi après-midi, MM. Brejnev et Schmidt ont tour à tour exposé leur position sur les grandes questions internationales, clairement et fermement, sans concession de forme ni de fond, et sans mâcher leurs mots. L'agence Tass indique que l'échange de vues a été *« franc et approfondi »*. Les expressions choisies par M. Bölling, porte-parole du gouvernement fédéral allemand, pour qualifier les entretiens ne laissent aucun doute sur le ton employé de part et d'autre. *« Les conversations*, a-t-il dit, *ont été ouvertes, franches, sans fioritures, claires et énergiques. »* Dans son discours au Kremlin, le chancelier n'a pas hésité à mettre publiquement les points sur les i. Cette franchise lui a valu d'être censuré par la *Pravda* de ce mardi, qui non seulement a coupé son texte, mais y a intercalé de brefs commmentaires désapprobateurs.

A propos de l'Afghanistan, M. Schmidt, qui a rappelé la condamnation de l'intervention soviétique par la *« majorité écrasante de la communauté internationale »*, a demandé à l'U.R.S.S. un calendrier d'évacuation complète de ses troupes et a fait des propositions concrètes dans ce sens. M. Bölling s'est refusé à préciser si M. Brejnev avait répondu, mais la réaction de la *Pravda* n'est pas très encourageante. Le journal du parti communiste soviétique reproche au chancelier de ne pas avoir dit qu'il fallait cesser *« toutes les formes d'agression qui ont provoqué la demande d'aide du gouvernement afghan »*.

Dans son discours, M. Brejnev a passé totalement sous silence le problème afghan, alors que M. Schmidt lui a consacré un long développement : *« Je suis sûr que vous, monsieur le secrétaire général, contribueriez d'une manière essentielle à désamorcer une crise dangereuse si vous pouviez déclarer que le retrait annoncé de quelques troupes soviétiques est le début d'un processus continu qui sera poursuivi jusqu'à l'évacuation complète. »*

Les fusées à moyenne portée

En ce qui concerne les fusées à moyenne portée, le chef du parti et de l'Etat soviétiques a exprimé l'espoir que le dialogue avec le chancelier serait *« fructueux »* : *« Dans une politique réaliste, il ne peut y avoir de situation d'impasse, à condition que l'on n'en crée pas artificiellement. »* Le chef du gouvernement de Bonn a répondu en insistant sur la nécessité d'un équilibre militaire *« régional et global dans le monde »*, en rappelant que la résolution de l'OTAN de décembre 1979 comporte une décision de production et de déploiement de nouvelles armes nucléaires « de théâtre » et en même temps un offre de négociation : *« J'en appelle à nos hôtes soviétiques pour qu'ils n'écartent pas cette proposition de négociation »*, a-t-il dit. *« Vous vous êtes déclarés prêts à parler de tous les systèmes d'armes. Concrétisez cette disposition en acceptant le début de négociations préliminaires sur les systèmes d'armes à moyenne portée, sans conditions préalables. »*

Avant le début des conversations sur ce sujet, les positions respectives étaient donc claires : les Allemands demandent aux Soviétiques de négocier sans conditions, c'est-à-dire sans exiger l'annulation ou la suspension de la décision de l'OTAN ; Moscou, de son côté, reproche aux Occidentaux d'avoir lancé *« de fait »* des conditions préalables, en ayant refusé *toute négociation* avant la décision de décembre. Apparemment, l'impasse est donc complète et, sauf à attendre une concession soviétique bien improbable dans l'immédiat, le problème devra être traité dans un cadre différent, sans doute plus large, comme, par exemple, la conférence sur le désarmement en Europe qui pourrait suivre la conférence de Madrid, et que MM. Brejnev et Schmidt ont tous deux appelé de leurs voeux.

Pour le reste, M. Brejnev a mis l'accent sur la volonté de l'U.R.S.S. de poursuivre la détente, en s'en prenant toutefois aux *« forces influentes »* qui s'y opposent. Selon M. Bölling, le chancelier a défendu le gouvernement américain contre le reproche soviétique d'avoir aggravé unilatéralement la situation internationale, et il a attiré l'attention sur la responsabilité de l'Union soviétique et de ses alliés dans ce processus. Placé sous la double surveillance des Américains qui l'avaient mis en garde contre tout faux pas, et l'opposition chrétienne démocrate à quelques mois des élections législatives en R.F.A., M. Schmidt a tenu en public et en privé des propos très sévères à l'égard du camp socialiste. Il a notamment indiqué que Cuba avait failli à son rôle de non-aligné en intervenant en Afrique et il a insisté sur le fait que les flots de réfugiés dans le monde venaient surtout des pays communistes, Ethiopie, Vietnam, Cuba...

Après avoir lancé indirectement un appel aux dirigeants de Moscou pour qu'ils aident la libération des otages américains en Iran et approuvé l'idée de M. Brejnev d'une conférence paneuropéenne sur l'énergie, M. Schmidt a rappelé les bases contractuelles des relations entre la R.F.A. et l'U.R.S.S., c'est-à-dire le traité germano-soviétique de 1970, le traité fondamental avec la R.D.A., l'accord des quatre sur Berlin. M. Brejnev lui a fait écho en affirmant que *« de bons rapports entre l'U.R.S.S. et la R.F.A. sont un bien, tant pour les peuples des deux pays que pour l'ensemble du monde »*.

Chaque fois qu'il a abordé un nouveau thème, le chancelier a pris soin de rappeler qu'il parlait en accord total avec ses alliés de l'OTAN et ses partenaires de la Communauté économique européenne, et il a fait de nombreuses références aux textes adoptés aux deux sommets de Venise. *« La R.F.A. ne se laissera pas séparer de ses alliés*, a déclaré M. Bölling, *et les Soviétiques nous ont assuré que telle n'était pas d'ailleurs leur intention. »*

DANIEL VERNET.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Qui trompe qui ?

« Brejnev trompe-t-il Giscard ? » s'interroge Josette Alia dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. Elle écrit : *« Ou bien* [le chef de l'État français] *a gagné son pari de Varsovie, mais alors il risque de recueillir les fruits d'une victoire qui le dépassera très vite. Ou bien il l'a perdu et il jouera le rôle ingrat de prophète de malheur, celui par qui la vérité amère de la duplicité soviétique a été révélée »*.

D'autres commentateurs de la presse hebdomadaire se demandent plus ou moins explicitement si ce ne sont pas les Européens qui trompent M. Brejnev. A moins, comme certains le pensent, que M. Carter ne soit amené, à la veille des élections américaines, à tromper son monde. La scène internationale ressemble parfois à un marché de dupes.

François Schlosser, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, note : *« Un message de Brejnev et une petite phrase de Carter ont-ils, en quelques jours, modifié le climat mondial ? Que reste-t-il du rôle esquissé, un moment, par Giscard d'Estaing, si les Super-Grands, entre deux invectives, placent déjà les jalons d'un prochain dialogue ? Le président français a-t-il été « joué », dans cette affaire, par Brejnev, comme « le plus faible des partenaires » possibles », selon l'expression de François Mitterrand ? A-t-il, avec son ami allemand Helmut Schmidt, tenu la place ingrate des confidents prêts à tous les bons offices, ces raccommodeurs de ménages en difficulté sur le dos desquels se fait immanquablement la réconliation qu'ils ont ont souhaitée ?*

» Toutes les cartes qui permettraient de répondre à ces questions ne sont pas encore abattues. Mais le jeu est déjà très avancé. La semaine dernière, à Venise, les principales vedettes du concert des nations occidentales échangeaient, derrière les façades féeriques des palais, des propos venimeux. L'U.R.S.S., d'où venait la nouvelle d'un retrait de troupes d'Afghanistan, était au centre des querelles. »

Le retrait partiel de leurs troupes stationnées en Afghanistan par les Soviétiques fait dire à Gilles Senges, dans *LE PELERIN*, que l'U.R.S.S., en procédant à cette annonce, dans le contexte du sommet de Venise *« a détourné l'attention et désamorcé en partie la réaction qui se dessinait sur ce problème du côté des Occidentaux »*.

Pour François Bayrou, dans *Démocratie moderne*, organe du C.D.S., il est probable qu'il s'agissait pour les Soviétiques d'*« enfoncer un [illegible] diplomatique entre Occidentaux »*. Mais, ajoute-t-il, le retrait *« s'il est avéré »*, n'est probablement pas *« profondément significatif »*.

S'exprimant dans *L'HUMANITE ROUGE*, organe central du parti communiste marxiste-léniniste, Pierre Burnand observe : *« Le but de l'opération bluff de Brejnev est double. A la veille de la réunion de Venise, il s'agissait de donner un bon point à la politique de conciliation menée par Giscard, de montrer qu'elle aboutit à des résultats. C'est aussi une façon d'encourager d'autres à suivre cette voie. A la veille de la visite à Moscou, du chancelier allemand Schmidt, le sens de la manoeuvre est clair. Il s'agit de semer la division parmi les pays occidentaux, notamment entre la France, la R.F.A. et les Etats-Unis (...). »*

Olivier Chevrillon, qui signe l'éditorial du *POINT*, relève : *« Que l'annonce à Giscard du retrait des troupes soviétiques ait eu pour but de le récompenser, d'encourager la participation aux J.O. de Moscou et de démolir le sommet de Venise, c'est l'évidence. Valéry Giscard d'Estaing et Carter ont fait mine de la prendre au sérieux. Mais le câble est si gros que Giscard ne peut pas être dupe. D'ailleurs, s'il était dupe, il n'aurait pas signé le texte vigoureux des Sept sur l'Afghanistan, il n'aurait pas plaidé jeudi pour l'effort de défense.*

» Je crains seulement qu'une masse d'honnêtes gens, une fois de plus, ne donnent dans le panneau. Qu'attendent les Français en ce début d'été ? Que le soleil s'installe, que les vacances arrivent et que s'éloigne le fantôme de la guerre. Un grand soupir répond au faux sourire de Brejnev. Un soupir de Venise. »

« Venise : succès en trompe-l'œil » juge Yann de L'Ecotais dans *L'EXPRESS*. Il indique : *« La solidarité occidentale n'exclut pas la recherche de tous les moyens de diminuer la tension internationale ; l'accord sur les objectifs n'interdit pas la diversité des démarches.*

» Ont-ils réussi à convaincre Jimmy Carter au cours de ces quarante-huit heures de discussion dans l'île San Giorgio, en face du palais des Doges, où les sept grands pays industrialisés du monde libre tenaient leurs assises annuelles ? Probablement pas. Pas plus que le président américain ne les a amenés à partager la thèse selon laquelle il n'y a qu'une attitude possible face à l'U.R.S.S. : celle de la Maison Blanche.

» Mais quand l'Occident est secoué, quand trois de ses principaux dirigeants sont, ou entrent en campagne électorale, un sommet occidental ne peut être qu'un succès. Succès général pour la communauté du monde libre et succès particulier pour chacun des participants. »

Aux yeux de Dominique Vidal dans *REVOLUTION*, hebdomadaire du parti communiste, il ne fait aucun doute qu'à Venise *« les sept se sont alignés sur les Etats-Unis »*.

Dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), Christian Picquet considère : *« Si la coopération trilatérale semble se développer sans heurt, les contradictions qui lézardent le camp impérialiste n'auront pas été pour autant colmatées. Les bourgeoisies européennes, tout en faisant bloc derrière Washington, demeurent décidées à jouer un rôle propre. Les appréciations différentes des gouvernements présents sur les initiatives soviétiques en Afghanistan, le voyage de Schmidt à Moscou, n'en sont que les manifestations. »*

Pour Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE* (royaliste), on ne peut que se féliciter de l'affirmation d'une *« position commune* [des Occidentaux] *non seulement sur les problèmes économiques (...), mais aussi sur la tension politique internationale »*. Il ajoute : *« Il reste que M. Giscard d'Estaing est apparu comme le compère de M. Brejnev tout autant que comme le partenaire de M. Carter. Nous serions les premiers à nous réjouir du rôle diplomatique accru de la France si notre président ne montrait tant de complaisance à entrer dans le jeu de l'U.R.S.S. Il risque ainsi de donner le mauvais exemple au chancelier Schmidt, qui se rend ces jours-ci à Moscou et qui est tenté de s'affranchir de la tutelle des Etats-Unis. Force est de constater que le Kremlin garde l'initiative diplomatique et que les démocraties occidentales ont bien du mal à résister aux fallacieuses offensives de paix soviétiques. Or c'est précisément lorsqu'elles se produisent que la vigilance est plus que jamais de rigueur. »*

Après avoir assuré que le *« ton a changé »* à Washington et à Moscou, Pierre Vilain, dans *HEBDO TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN* précise : *« Ce ton, nouveau de part et d'autre, peut n'être que tactique. Qui a dit que les pessimistes ont toujours raison. Mais s'il s'agissait d'une premier pas ? Si les deux grands qui parsèment régulièrement leurs discours de considérations sur la détente — et notamment les Américains, — estimaient qu'il est temps de renverser le cours des choses et de revenir à la raison ? S'ils rêvaient de rendre ses chances à une détente plus propice à la réalisation de leurs objectifs qu'un retour à la guerre froide larvée ? S'ils songeaient à préparer les lendemains des prochaines élections américaines ? »*

L'espoir peut se nourrir de peu de choses : par exemple l'esquisse d'un petit pas en arrière des Soviétiques. — A. CH.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	69 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	106 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	171 F
Trois mois	202 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	100 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	250 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	326 F
Deux mois et demi	382 F
Trois mois	467 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

EN VISITE A PARIS

Le premier ministre portugais souhaite un assouplissement de la position française sur l'élargissement de la C.E.E.

De notre correspondant

Lisbonne. — *« Il s'agit d'une mission très délicate. »* Interrogé par des journalistes alors qu'il s'embarquait pour Paris, le lundi 30 juin, à l'aéroport de Lisbonne, M. Sa Carneiro n'a pas caché une certaine appréhension quant aux résultats de son voyage en France. Ce sont évidemment les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'élargissement de la Communauté européenne qui domineront les entretiens de ce mardi entre le premier ministre portugais et le président de la République française.

La délégation portugaise, qui comprend aussi le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Freitas do Amaral, et le secrétaire d'Etat pour l'intégration européenne, M. Almeida Mendes, cherchera à obtenir à Paris une position nuancée de la part de la France, susceptible d'atténuer le choc provoqué au Portugal quatre mois avant les élections législatives, par le discours de M. Giscard d'Estaing devant les chambres d'agriculture.

A ce sujet, l'ambassadeur de France à Lisbonne, M. Jean-Paul Anglès, a peut-être montré la voie. Interviewé par un quotidien proche de la majorité il a considéré que, parallèlement aux négociations sur l'adhésion du Portugal, les pays de la C.E.E. doivent procéder à une réflexion sur l'avenir de la Commuauté. Deux démarches parallèles, et qui ne se contredisent pas : la confirmation de ce principe contenterait sans doute le gouvernement portugais. Celui-ci serait alors en mesure d'annoncer que rien n'avait changé dans les négociations, que le calendrier serait respecté. Un *« événement imprévisible »* pourrait, certes, retarder la signature de l'accord d'adhésion, prévue pour le 1er janvier 1981. Mais, entre-temps, les élections législatives auraient déjà eu lieu !

Afin d'amener les autorités françaises à prendre *« une attitude plus raisonnable »*, le gouvernement de M. Sa Carneiro n'hésite pas à jouer toutes les formes de pression. La première consiste à affirmer la *« dimension atlantique »* des Portugais. En d'autres termes, cela veut dire que faute d'une adhésion rapide, le Portugal peut se tourner davantage vers l'autre côté de l'Atlantique : vers le Brésil et, surtout, vers les Etats-Unis. La seconde consiste à faire intervenir les forces européennes d'inspiration démocrate chrétienne.

Le Portugal est également prêt à utiliser des arguments de nature bilatérale. M. Sa Carneiro a donné des instructions en vue de geler la signature d'un accord entre une entreprise portugaise et deux sociétés françaises qui se proposaient d'exploiter ensemble les mines d'Aljustrel. l'intérêt de la France pour exploiter ses mines avait été manifesté par M. Giscard d'Estaing lui-même lors de la visite à Paris, en octobre dernier, du président Eanes.

JOSÉ REBELO.

LA « CONFÉRENCE CIRCUMPOLAIRE » DE NUUK

Une nation sans État

Quelle est la nation dont le territoire doit bien être dix fois plus grand que la France, quoiqu'il soit difficile d'en mesurer précisément la superficie, qui compte la plus grande île du monde après l'Australie, et qui s'étend sur trois continents — à moins qu'il n'en constitue un à lui tout seul ? La nation dont la moitié environ des ressortissants sont membres de la Communauté européenne, sans enthousiasme excessif d'ailleurs, et ont à ce titre un unique représentant à l'Assemblée de Strasbourg ? A une telle question, peu de gens sans doute répondraient spontanément : la nation esquimaude.

Il est vrai que l'étendue de ses zones d'habitation — aux Etats-Unis, au Canada, en Union soviétique et au Groenland, région autonome du Danemark depuis le référendum du 17 janvier 1979 — contraste singulièrement avec le chiffre de sa population, qui n'excède probablement guère la centaine de milliers. Et, surtout, il s'agit d'une nation sans Etat, que les hasards de la conquête des glaces polaires par les pays du nord de l'Amérique, de l'Europe et de l'Asie ont divisée et placée sous plusieurs souverainetés. Plus sûrement encore que des lois, le transistor et l'avion ont fait le reste : la culture, les traditions, les langues et jusqu'à l'identité des Esquimaux sont aujourd'hui dans un état tel que l'on a pu parler à leur sujet d'un *« ethnocide feutré »*.

C'est pour réagir à la fois contre cette assimilation à une société industrielle qui n'est décidément pas la leur — assimilation pacifique, certes, ce qui n'est déjà pas si fréquent, mais subtilement contraignante — que cinquante-quatre représentants du peuple inuit, c'est-à-dire les Esquimaux du Groenland, de l'Alaska et du Canada, sont rassemblés depuis dimanche 29 juin à Nuuk, au Groenland, en une *« conférence circumpolaire »* qui est probablement la première du genre. Mais non la dernière, du moins si l'on en croit ses organisateurs, qui veulent constituer un organisme de liaison permanent entre tous les Esquimaux de la région polaire.

Les Inuits ne manquent pas d'atouts. Les régions où ils sont installés, en particulier le Groenland, disposent de ressources minières importantes : plomb, cuivre, zinc, manganèse, charbon, uranium... et pétrole. Mais la présence de l'inlandsis, cette couche de glace qui recouvre plus de 85 % du territoire groenlandais sur une épaisseur de 1 à 3 kilomètres, rend pour l'instant peu encourageante la perspective de reprendre les forages tentés en 1976 et 1977, que la dérive de la calotte glaciaire vient encore compliquer.

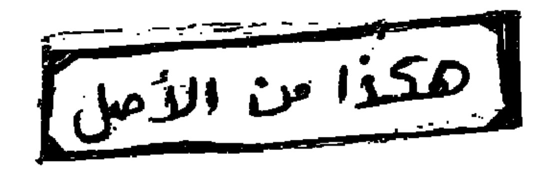
D'ailleurs, tout en souhaitant recueillir plus de bénéfices de l'extraction de minerais et de gaz naturel déjà entreprise, et surtout en assurer la péréquation entre les différentes branches de la famille esquimaude par-dessus les frontières, les Inuits voudraient éviter que leurs immenses territoires de chasse et de pêche ne soient dévastés par l'industrialisation. Ils ont adopté dimanche un projet de charte fixant les modalités de leur future coopération à cet égard, projet dont la ratification (mais par quelle instance ?) a été fixée à juillet 1982 au plus tard, à la demande de la délégation canadienne.

Le Groenland pourrait aussi, dans les prochaines années, retenir l'attention des grandes puissances à un autre titre : il présente un intérêt stratégique non négligeable. Le Danemark est membre de l'OTAN, et les Etats-Unis y disposent de deux bases polaires importantes, Thulé et Narssarsuak. Mais si l'île autonome quittait la Communauté européenne, ne serait-elle pas tentée de sortir de l'alliance atlantique, et de susciter ainsi de nouvelles convoitises ?

Ce n'est pas tout à fait la première fois que les Esquimaux font parler d'eux, du moins à un autre titre que comme sujet de conférence salle Pleyel. Voici quelques années, les observateurs avaient découvert avec un étonnement un peu goguenard que ces *« bons sauvages »* à la mode polaire avaient, au Groenland, leurs partis politiques (principalement le Siumut, autonomiste de gauche, et l'Atassut, modéré) et leurs leaders. En 1977, les Esquimaux du nord du Québec avaient fait savoir aux partisans de l'indépendance de la « belle province » que, si celle-ci se séparait du reste du Canada, ils feraient à leur tour sécession. L'an dernier, au Danemark, à l'occasion des élections européennes, les dirigeants inuits avaient nettement exprimé les réserves que leur inspirait l'intégration du Groenland dans la Communauté.

Mais il s'agissait alors d'actions isolées, ponctuelles, conduites dans le cadre géographique des différents Etats. La conférence de Nuuk paraît d'une autre nature. Les délégués ne s'y sont pas trompés : en applaudissant longuement après l'adoption de leur projet de charte circumpolaire, c'est sans doute d'abord à une certaine idée d'eux-mêmes qu'ils ont voulu faire ovation. Et peut-être aussi à quelques principes sur la libre détermination des peuples, fixés naguère à Helsinki — autant dire dans le grand Sud...

BERNARD BRIGOULEIX.



EUROPE

Portugal

EN VUE DES ÉLECTIONS D'OCTOBRE

Le P.S. entre dans un Front républicain et socialiste

De notre correspondant

Lisbonne. — Le parti socialiste, vient de constituer, avec l'Association sociale démocrate indépendante (ASDI) et l'Union de la gauche pour la démocratie socialiste (U.E.D.S.) un front électoral en vue des législatives d'octobre prochain. Cette décision a été formellement annoncée par les leaders des trois organisations politiques, MM. Mario Soares, Sousa Franco et Lopes Cardoso, au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu à Lisbonne le lundi 30 juin. M. Lopes Cardoso rejoint ainsi ses anciens amis du P.S., qu'il avait quittés en 1978.

Politiquement, le Front républicain et socialiste se propose d'occuper l'espace allant de la social démocratie jusqu'au socialisme autogestionnaire. Ses objectifs à court terme consistent à obtenir la majorité au Parlement et à présenter un candidat commun aux présidentielles de décembre ; des négociations à ce sujet se déroulent en ce moment avec le général Eanes.

Accord sur les listes

Le Front prépare aussi un projet de révision de la Constitution dont les grandes lignes ont été déjà adoptées : suppression de toutes les expressions qui dans le texte *« étaient justifiées par des raisons de conjoncture historique »*, comme les références au *« mouvement des forces armées »*, à la *« phase de transition vers le socialisme »* et au *« pouvoir démocratique des travailleurs »* ; maintien des principes constitutionnels relatifs au système semi-présidentiel, à la réforme agraire, aux nationalisations et à la coexistence dans l'organisation économique et sociale du pays, des secteurs public, coopératif et privé ; extinction du conseil de la révolution, et création d'un conseil de la République qui pourrait avoir des fonctions analogues.

Les trois partis sont également parvenus à un accord sur l'élaboration des listes pour les législatives. Celles-ci assureront l'élection de trois députés de l'ASDI et d'un nombre égal de députés de l'U.E.D.S., ainsi que de plusieurs personnalités indépendantes qui s'apprêtent à adhérer au Front. Tel serait le cas de M. Veiga Simao, qui a été ministre de l'éducation du gouvernement de M. Caetano, et de M. Acacio Barreiros, ancien député d'extrême gauche. — J.R.

« PROVISOIREMENT ABSENT »...

Les journalistes qui ont appelé, ces jours-ci, l'ambassade de Lisbonne pour s'informer des détails de la visite que le premier ministre, M. Sa Carneiro, commence en France ce 30 juin, se sont entendus répondre que M. Alcides de Campos, responsable depuis plus de cinq ans du service de presse de la représentation portugaise à Paris, était « provisoirement absent ».

Cependant, une mystérieuse personnalité organisait, pour un petit nombre de journalistes choisis en fonction de critères assez étranges, un petit déjeuner de travail, à l'hôtel Grillon, avec M. Sa Carneiro.

Renseignement pris, M. Campos fait actuellement l'objet d'une procédure disciplinaire après la parution dans l'hebdomadaire conservateur O Tempo *d'un article rappelant qu'il avait, en 1973, pris la nationalité française et insinuant que, en conséquence, il pourrait être un espion travaillant au profit d'une capitale étrangère — sous-entendu Paris.*

En réalité, M. Campos pourrait bien se trouver embarqué dans une charrette qui, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Sa Carneiro, emporte des personnalités de rangs divers, mais qui ont en commun de penser à gauche. La plus illustre d'entre elles est Mme Maria de Lourdes Pintassilgo, ancien premier ministre, qui n'a toujours pas rejoint son précédent poste à l'Unesco.

Italie

POUR « INSUFFISANCE DE PREUVES »

MM. Piperno et Pace sont mis en liberté

De notre correspondant

Rome. — Pour « insuffisance de preuves », le magistrat qui enquête sur l'affaire Moro a ordonné, lundi 30 juin, la libération de MM. Franco Piperno et Lanfranco Pace. Ces deux anciens dirigeants de *Pouvoir ouvrier*, arrêtés au cours de l'été 1979, doivent répondre d'une quarantaine d'autres accusations. Mais, contrairement à M. Toni Negri — reconnu étranger lui aussi à l'affaire Moro, — ils ne peuvent être maintenus en prison. C'est en France que les deux « autonomes » avaient été arrêtés et leur extradition ne fut concédée que pour l'enlèvement et l'assassinat du président de la démocratie chrétienne.

MM. Piperno et Pace sont désormais dans la situation d'inculpés se trouvant à l'étranger et doivent être jugés par contumace. Ils disposent de quarante-cinq jours pour quitter le territoire italien. Le parquet de Rome a cependant fait appel et les incertitudes demeurent sur l'interprétation exacte de la loi.

A propos de l'affaire Moro, MM. Piperno et Pace étaient accusés de deux choses. D'une part, d'avoir pris contact avec des dirigeants du parti socialiste pendant la détention de l'otage pour négocier sa libération ; et d'autre part, d'avoir procuré un logement à deux dissidents des Brigades rouges chez qui devait être retrouvée la fameuse mitraillette Skorpion qui aurait servi à tuer Moro.

Il a fallu onze mois d'enquête au magistrat instructeur pour écarter ces deux hypothèses. On se demande, une fois de plus, si la « confession » d'un terroriste repenti n'a pas été déterminante, comme dans le cas de M. Negri.

Le quotidien d'extrême gauche *Il Manifesto* ironise : *« Comme d'habitude, pas d'indices »*. Mais pour l'*Unita*, organe officiel du parti communiste, *« le cas n'est pas clos »*, car si *« beaucoup de choses changent du point de vue juridique, tout est encore ouvert au plan politique, à savoir le rôle des deux inculpés dans les affaires du parti armé »*.

MM. Piperno et Pace sont notamment poursuivis pour *« organisation de bande armée et insurrection contre les pouvoirs de l'Etat »*. La plupart des quarante-deux autres chefs d'accusation ne seront guère pris en compte par les juges : cette liste, aussi longue que possible, semblait être fabriquée de toutes pièces pour convaincre les autorités françaises de la nécessité d'une extradition. — R. S.

Islande

ÉLUE PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Mme Vigdis Finnbogadottir est une nouvelle venue sur la scène politique

De notre correspondant

Reykjavik. — Bien qu'elle confirme plusieurs sondages, l'élection de Mme Vigdis Finnbogadottir à la présidence de la République islandaise, dimanche 29 juin *(nos dernières éditions datées du 1er juillet)* a surpris. Agée de cinquante ans, professeur de français, puis directrice du théâtre de Reyjavik, Mme Finnbogadottir n'avait jamais directement participé à la vie politique islandaise. Mais elle était considérée en Islande comme une personnalité de gauche, et ses prises de position antérieures contre la base de l'OTAN de Keflavik, qu'elle a confirmées au cours de sa campagne, lui ont été beaucoup reprochées. La nouvelle présidente passe pour très attachée à la France où elle a fait ses études.

Les quatre candidats qui s'affrontaient dimanche étaient soutenus par des personnalités des quatre partis représentés au Parlement. Mme Finnbogadottir, marquée à gauche, était soutenue par des dirigeantes d'associations féministes modérées. A l'inverse, le très conservateur Albert Gudmundsson, ancien footballeur professionnel, qui fit dans les années 50 les beaux soirs des stades de Nancy, Paris, et Nice, avait le soutien du plus influent dirigeant syndicat communiste.

Le paysan agrarien, l'artiste engagé, le syndicaliste social-démocrate et la présidente d'associations féminines, étaient de rigueur dans les comités de soutien des quatre candidats. Situation curieuse pour l'observateur étranger, mais qu'expliquent une recherche traditionnelle de consensus et la volonté de dépasser le morcellement politique des partis. Auxquels s'ajoute le désir, pour une jeune République, d'affirmer sa légitimité dans l'élection d'une personnalité incontestée et indépendante de la « politique politicienne ».

GÉRARD LEMARQUIS.

[Née en 1930 à Reykjavik, où son père était professeur d'université et sa mère infirmière, Mme Finnbogadottir a fait des études de lettres à Grenoble et à Paris, puis a suivi un enseignement théâtral en Scandinavie. A son retour en Islande, elle a fondé un théâtre d'avant-garde, puis a notamment monté des pièces de Sartre et d'Ionesco. Elle s'est fait connaître en donnant, à la télévision, une série d'émissions culturelles, en particulier sur la langue française.

Pendant la campagne électorale, Mme Finnbogadottir a défendu des idées de gauche. Elle a, par exemple, pris position contre la base de l'OTAN de Keflavik. Elle a cependant déclaré que la présence de soldats américains était un « mal nécessaire ».

L'électorat traditionaliste lui a parfois reproché d'être divorcée et, de ce fait, de ne pouvoir exercer les fonctions de représentation d'un chef d'Etat.]

Roumanie

De nombreux dissidents font l'objet d'internements psychiatriques forcés

affirme un rapport d'Amnesty International

L'organisation Amnesty International a publié lundi 30 juin un rapport de vingt-quatre pages *« dénonçant les sanctions multiples infligées aux dissidents roumains »*. Ce rapport, disponible au siège de la section française (1), indique notamment :

« La Constitution et le droit roumains prévoient des restrictions en matière de liberté d'expression, de presse et d'association. Toute infraction en ce domaine est taxée de « propagande contre l'Etat » *et sanctionnée en conséquence. Le nombre d'affaires ouvertement connues comme politiques semble avoir diminué ces dernières années, mais des dissidents ont fait l'objet d'inculpations d'ordre pénal* (qu'Amnesty International considère comme non fondées), tels le *« parasitisme »* ou les *« relations homosexuelles »*.

» Parmi les personnes reconnues coupables, ajoute l'organisation, *on trouve des membres d'un syndicat non reconnu, des pratiquants de religions non autorisées, des candidats à l'émigration et des personnes qui ont critiqué les pratiques gouvernementales en matière de droits de l'homme. »* Le rapport d'Amnesty International cite le cas de Janos Torok, ouvrier du textile et membre du parti communiste, qui *« a ouvertement critiqué le système d'élection des membres de l'Assemblée nationale lors d'une réunion dans son entreprise à Cluj en mars 1975. Il fut arrêté par la police politique (« Securitate ») et aurait été victime de coups et de violences au cours d'interrogatoires prolongés. Il fut interné dans un hôpital psychiatrique et subit un traitement à base d'injections de sédatifs à fortes doses. Relâché de l'hôpital en mars 1978, Torok est depuis lors assigné à résidence. Il n'a droit qu'à une seule sortie mensuelle et ce pour une visite médicale en clinique psychiatrique. »*

Amnesty International assure que ce cas est loin d'être unique, et que *« de nombreux dissidents font actuellement l'objet d'internements psychiatriques forcés »*. L'organisation ajoute : *« Des membres du Syndicat libre des travailleurs roumains, organisation non reconnue fondée en février 1979, ont été victimes de sanctions diverses : le docteur Ionel Cana a été condamné en juin 1979 à cinq ans et demi de prison à la suite d'inculpations qui n'ont pas été rendues publiques. D'autres ont été condamnés à des peines de prison plus courtes pour diffusion illégale d'informations à l'étranger ou « parasitisme ». L'économiste Georghe Brasoveanu aurait été interné en hôpital psychiatrique en mars 1979. C'est la cinquième fois en huit ans qu'il est interné pour avoir critiqué la politique officielle.*

» En août 1977, des mineurs de la vallée de Jiu se sont mis en grève, à la suite d'un conflit avec leur direction à propos des retraites, des avantages sociaux et des règles de sécurité. Ceux qui ont joué un rôle important dans cette grève ont été arrêtés et envoyés sans jugement dans d'autres régions où ils travaillent sous surveillance policière. D'après plusieurs sources, deux meneurs de grève sont morts dans des circonstances qui n'ont jamais été clairement explicitées par la police, et les autorités roumaines nient ces décès. »

(1) 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 16 avril 1980, le Tribunal de Grande Instance a constaté que les responsables de la « LETTRE DE L'EXPANSION » avaient commis une faute en publiant, à deux reprises, les 15 octobre et 24 décembre 1979, des informations inexactes sur la situation financière de la société SEFRI-INTERNATIONAL et sur ses relations contractuelles avec des entreprises de second œuvre ou avec les autorités soviétiques pour la réalisation de l'hôtel COSMOS à MOSCOU. Il a, en conséquence, condamné M. Jean - Louis SERVAN-SCHREIBER, directeur de cette revue, et la société GROUPE-EXPANSION, à payer à M. Jean-Claude AARON, mis en cause personnellement par le deuxième article publié, la somme de 1 F. qu'il a demandée, et à la société SEFRI - INTERNATIONAL celle de 50.000 F. à titre de dommages- intérêts.

Albanie

DEUX ANS APRÈS L'ARRÊT DE L'AIDE CHINOISE

Le régime tente de surmonter la crise économique et met l'accent sur le renforcement de l'autarcie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — M. Enver Hodja a implicitement reconnu, mercredi 25 juin, devant le huitième plénum du comité central du Parti du travail albanais, que son pays était loin d'avoir surmonté les difficultés provoquées par l'arrêt brutal de l'aide chinoise en juillet 1978. *« L'achèvement des ouvrages sabotés et laissés en plan par les révisionnistes chinois »* constitue, en effet, l'un des principaux objectifs qu'il a assignés à l'économie pour la période 1981-1985. Malgré l'ampleur de la tâche — premier partenaire de l'Albanie, la Chine couvrait environ un tiers de ses besoins, — Tirana entend *« compter uniquement sur ses propres forces »* pour réaliser le septième plan.

Le discours du premier secrétaire (1) comme le rapport du bureau politique, présenté par M. Ramiz Alia, mettent donc l'accent sur la création des conditions nécessaires à l'autarcie, choisie par le parti malgré un léger renforcement des relations avec la Roumanie. L'exploitation « en profondeur », d'abord, des ressources propres du pays en matières premières ; puis le renforcement des ressources énergétiques (pétrolières notamment) ; le développement de l'industrie mécanique, que la rupture de 1978 semble avoir particulièrement entravé ; enfin, la place importante que l'agriculture devra continuer de tenir dans l'économie. M. Hodja a indiqué à ce propos que pour deux tiers la population était actuellement composée de ruraux, et qu'il était envisagé d'augmenter la main-d'œuvre agricole en faisant appel aux citadins.

L'ensemble de ces mesures laisse deviner une situation de crise profonde impossible à évaluer faute de statistiques, mais qui n'empêche pas la direction d'espérer accroître, d'ici à 1985, et par rapport au plan en cours, la production industrielle de 40 à 42 %, la production agricole de 41 %, et celle des machines et des équipements de « presque 80 % ».

Ces ambitions audacieuses pourraient pourtant n'être pas totalement irréelles, dans la mesure où le parti albanais semble avoir opté pour une véritable économie de guerre. A en croire M. Alia, la hausse de la productivité doit permettre d'atteindre un « taux d'accumulation » de 35 % au cours du prochain quinquennat.

Plus concrètement, les autorités, après avoir considérablement renforcé la législation répressive, ont fait adopter samedi par l'assemblée populaire un nouveau code du travail destiné à assurer la « discipline prolétaire » et à répondre aux *« conditions de l'encerclement impérialisto-révisionniste »*.

Remaniement ministériel

Le même jour, deux nouveaux changements dans la direction de l'appareil d'Etat ont été entérinés. M. Rapo Dervishi a été libéré de ses fonctions de membre du présidium de l'Assemblée (2), et nommé ministre de l'économie communale. Ce poste, nouvellement créé, pourrait correspondre au souci exprimé par M. Hodja de développer les unités industrielles rurales. M. Telo Mezini quitte, lui, le secrétariat du présidium, dont il reste membre, et est remplacé par M. Xhafer Spahiu, qui avait perdu, en mai, le portefeuille de l'industrie lourde et des mines.

A la même date, trois autres départements ministériels, qui seront particulièrement importants dans la période à venir, avaient déjà changé de mains. Le premier ministre, M. Mehmet Shehu, avait cédé la responsabilité de la défense à son beau-frère, M. Kadri Hazbiu, remplacé lui-même à l'intérieur par M. Fecor Chehu, son ancien adjoint. M. Kristaq Dollaku, enfin, avait abandonné l'industrie alimentaire à Mme Esma Ulqinaku, dont la nomination avait porté de deux à trois le nombre de femmes dans le gouvernement.

Décrivant l'Albanie comme *« l'unique pays qui édifie avec succès la véritable société socialiste »*, M. Hodja avait relevé mercredi que beaucoup de gens, à travers le monde, s'étonnent : *« Comment est-ce possible ? Comment l'Albanie peut-elle résister ? »* Pertinentes questions, auxquelles le premier secrétaire n'a pas apporté de réponse.

BERNARD GUETTA.

(1) Le discours de M. Hodja n'a été publié que samedi par la presse de Tirana.

(2) Le présidium de l'Assemblée populaire est la direction collective de l'Etat, son président, actuellement M. Haxhi Lleshi, est le chef de l'Etat.

Turquie

M. Demirel a posé la question de confiance

De notre correspondant

Ankara. — La semaine s'annonce d'ores et déjà cruciale pour le sort du gouvernement minoritaire de M. Demirel. Ce dernier, en riposte à la motion de censure déposée par le parti républicain du peuple de son rival, M. Ecevit, a, lundi 30 juin, demandé à son tour à l'Assemblée nationale un vote de confiance. Le scrutin aura lieu mercredi 2 juillet.

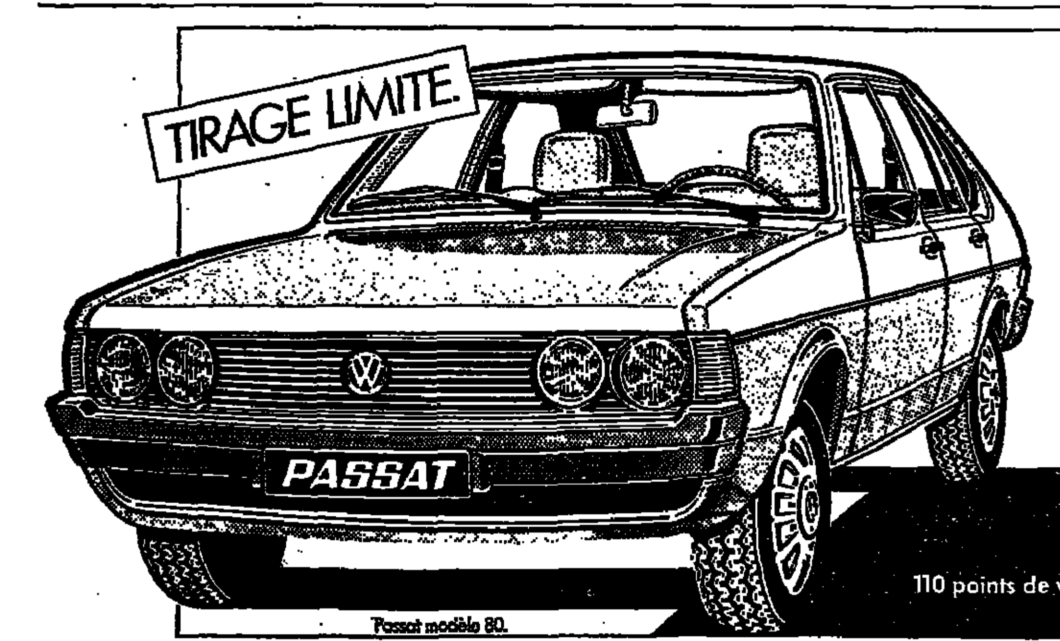
M. Ecevit qui avait rencontré, le 28 juin, le chef du Parti du salut national, le professeur Erbakan, pense pouvoir faire tomber le cabinet Demirel en vue de faciliter la formation d'un *« gouvernement de réparation »*, tout en indiquant qu'il n'est pas candidat pour le présider. M. Erbakan qui n'accordait à M. Demirel qu'un soutien à contre-cœur sans participation, estime, lui aussi, que le moment est venu de lui retirer sa confiance au profit d'un gouvernement qui favoriserait « la solution nationale ».

Pour sa part, M. Demirel déclare qu'il n'est pas *« épris de pouvoir »*. Il reproche à l'opposition de vouloir provoquer une crise sans se préoccuper de la gravité des problèmes que le pays affronte. *« Etes-vous candidat pour gouverner ou pour pratiquer la prestidigitation ? »* lançait-il hier à ses adversaires.

L'issue du vote de confiance dépendra évidemment des vingt-deux élus du Parti du salut national. M. Erbakan s'efforcera-t-il d'imposer ses conditions à M. Ecevit avant de prendre parti contre M. Demirel ? Réussira-t-il de surcroît à maintenir la discipline de vote de ses amis lors du scrutin ?

En attendant, plusieurs députés « indépendants » ont annoncé qu'ils s'inscriront au parti républicain. Ce dernier dispose à présent de 202 représentants à l'Assemblée, alors que la majorité absolue requise pour faire tomber le gouvernement est de 226 voix. L'entourage de M. Demirel estime que si le gouvernement se voyait refuser la confiance de l'Assemblée, il ne resterait qu'une seule solution : la tenue d'élections anticipées pour que le peuple puisse trancher.

ARTUN UNSAL.



OBJECTIF SOLEIL

PASSAT SELECTION 38.500F

La Passat sélection est une 7 cv (60 ch din), équipée de 4 phares à iode, d'appuis-tête réglables, d'une montre à quartz, de vitres teintées, d'enjoliveurs spéciaux. Peinture métallisée vernie. Elle consomme 7 l d'essence ordinaire aux 100 à 90 km/h, 9,4 l à 120 km/h et 10,5 l en parcours urbain.

VOLKSWAGEN

110 points de vente et de service sur Paris et la région parisienne. Liste détaillée sur demande au 296.11.66. (600 points de vente dans toute la France).

Doyle Dane Bernbach

ministre portugais souhaite ... de la position française ... l'élargissement de la C.E.E.

nation sans État

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION

M. Michel Debré entend réagir contre « l'affaiblissement de la France et la résignation du monde occidental »

Tout au long de la journée du lundi 30 juin, M. Michel Debré a non seulement confirmé sa résolution d'être candidat à la prochaine élection présidentielle mais précisé les motivations de sa détermination. Dans une conférence de presse, il a assuré — boutade ou défi — qu'il serait candidat « jusqu'au soir du premier tour ou même du deuxième tour » et que sa candidature était faite « pour convaincre et pour gagner » et non pas, comme on l'en créditait, seulement pour « témoigner ». Il est vrai que, une fois sa décision prise, il ne pouvait avoir d'autre comportement sous peine de décourager à l'avance ses éventuels partisans. Où trouvera-t-il ceux-ci ?

Il compte naturellement tout d'abord sur les troupes militantes du R.P.R., où sont ses « amis », et il n'a eu aucune parole désobligeante pour M. Jacques Chirac même si son ton a pu paraître un peu condescendant pour le président de son mouvement. Mais si le maire de Paris est à ses yeux un « homme d'avenir », il le considère moins « crédible » et moins « rassembleur » que lui-même. Dans ces affirmations réside précisément tout le pari de M. Debré, qui se garde de dire qu'il a voulu prendre de court le R.P.R., dont l'appareil s'apprêtait à se mobiliser en faveur d'une candidature de M. Chirac.

Voulant exprimer lui-même ses propres idées avec sa propre conviction, M. Debré désire enfin, après avoir consacré toute sa carrière au service de l'idéal gaulliste, jouer son propre jeu. Cette obstination dans la fidélité et cette constance dans le soutien l'empêchent naturellement de critiquer le président du R.P.R. qui, d'ailleurs, défend les mêmes thèses que lui, et qu'il a toujours approuvé depuis quatre ans.

En somme, M. Debré semble craindre que M. Chirac ne soit pas aussi sévère que lui à l'égard du pouvoir. Car c'est au pouvoir et au chef de l'Etat — sans jamais le nommer — que l'ancien premier ministre s'en prend avec une vigueur que sa politesse formelle rend, par contraste, plus catégorique encore.

N'est-ce pas M. Giscard d'Estaing lui-même qu'interpelle le maire d'Ambroise lorsqu'il dénonce « l'affaiblissement de la France », la « résignation », la « passivité », et « le discours du pouvoir qui exclut la hausse des prix, le chômage, la dénatalité » ?

M. Debré ne cache pas qu'il a été non seulement déçu par la récente conférence de presse de M. Mitterrand mais aussi par celle de M. Giscard d'Estaing et que c'est pour cela qu'il a précipité sa décision de se porter candidat. Il semble même mettre le premier secrétaire du parti socialiste et le président de la République sur le même plan, pour ne pas dire dans le même sac, lorsqu'il affirme que « d'un côté comme de l'autre la même erreur est commise : il ne semble pas que soit prise la mesure des années qui viennent ». L'action, pour lui, doit être menée dans quatre domaines : renforcer la force économique par la lutte contre l'inflation et le développement de l'investissement ; approfondir la solidarité sociale entre les Français ; rendre confiance dans la nation et rétablir un ordre international fondé sur la liberté.

Au passage, M. Debré critique la construction européenne actuelle, rappelle que la dissuasion nucléaire implique la multiplication des sous-marins atomiques, assure que « nous n'avons pas de bonnes finances », rappelle que le Plan doit être une « ardente obligation », dénonce les conférences monétaires de Nairobi et de la Jamaïque, bref instruit un procès sans grandes circonstances atténuantes.

Au terme de cette profession de foi faite avec des accents de conviction passionnée, on peut se demander à qui profitera la candidature de M. Debré. Les giscardiens et les gaullistes « anti-chiraquiens » qui souhaitaient l'entrée en lice de l'ancien premier ministre ne vont sans doute pas trouver en lui le rabatteur espéré qui aurait fixé au premier tour les voix hostiles au maire de Paris pour mieux les apporter ensuite au président sortant. M. Debré s'est bien gardé de dire ce qu'il ferait alors, rappelant cependant qu'un candidat n'est pas maître de son électorat.

Les « chiraquiens » qui voyaient en M. Debré un candidat marginal pourront trouver en lui l'expression d'une contestation plus vigoureuse et moins calculée que celle que formule parfois M. Jacques Chirac. Les élus R.P.R. pratiquent d'ailleurs une sorte d'autocensure et se refusent encore à juger l'initiative de M. Debré.

Mais, en se lançant sans plus tarder dans la bataille, M. Debré court aussi le risque de lasser ses auditoires et de laisser aux autres candidats le temps d'organiser leur riposte.

ANDRÉ PASSERON.

Une candidature faite « pour convaincre et pour gagner »

M. Michel Debré a déclaré au cours de sa conférence de presse : *« Il n'y a pas de liberté dans l'impuissance. Il n'y a pas de paix dans l'inflation. Allons-nous sans réagir accepter longtemps encore l'affaiblissement de la France et la résignation du monde occidental ?*

» La compétition internationale fait rage. La guerre économique, dont l'instabilité des monnaies et la hausse du pétrole sont les manifestations principales, nous atteint de plein fouet. Mais la compétition déborde l'économie. Elle est tout autant, plus gravement peut-être, sociale et culturelle. Ce sont les valeurs de notre civilisation qui sont désormais en jeu. L'honneur, l'intérêt, interdisent la passivité.

» Le discours de l'opposition relève sans difficulté les défaillances du pouvoir. Depuis plusieurs années, je dénonce également les insuffisances de l'action officielle. Mais le projet de l'opposition est une fuite en avant. Aucune solution ne serait possible sans un changement total et radical : une révolution sociale. Ce n'est pas le chemin de la raison, et les électeurs l'ont compris.

» Le discours du pouvoir exclut volontiers les grandes ombres, la hausse des prix, le chômage, la dénatalité, et sa conclusion ne varie pas. Une amélioration prochaine est promise, sans effort, et moyennant quelques changements indolores et qui vont d'ordinaire dans le sens de la facilité.

» D'un côté comme de l'autre la même erreur est commise : il ne semble pas que soit prise la mesure des années qui viennent. Ces années ne seront pas seulement celles de la récession économique. Elles seront plus sûrement encore, si nous suivons la pente où nous sommes engagés, l'affaissement de notre civilisation. Si les quelques nations occidentales, si les quelques démocraties qui ont des responsabilités mondiales ne reprennent pas le commandement des grandes affaires de notre temps, c'est à une décadence humiliante que nous pouvons assister.

» L'impuissance à éviter la montée des fanatismes, l'impuissance à éviter les génocides, l'impuissance à lutter contre la faim et la famine, la simple impuissance à sauver des diplomates retenus comme otages, sont un signe qui ne trompe pas.

» Nous pouvons élever la France à la hauteur de sa mission, qui est de prendre sa part, et une part importante, au réveil de la liberté et au grand effort de solidarité qui doit préserver le monde de la barbarie et de la faim.

» Telle est la raison de la campagne que j'entends mener dans le seul souci du bien de notre pays. Une campagne pour convaincre et gagner. »

M. Debré énumère ensuite les « actions indispensables » : *« Il nous faut retrouver notre force économique. Il faut lutter contre toutes les causes intérieures d'inflation.*

» Cette lutte a été proposée. Elle a été affirmée. Elle n'a pas été conduite.

» Il faut développer l'investissement, c'est-à-dire la création ou l'extension d'entreprises, dans tous les secteurs d'activité ; l'investissement productif est la seule voie pour faire reculer le chômage, par la création d'emplois et pour affirmer notre indépendance dans des secteurs essentiels de l'économie. Nous restons loin de compte dans les prévisions qui nous sont annoncées.

» La gravité de notre mal vient de ce qu'il n'a pas été traité à temps.

» Il nous faut d'abord retrouver, par un réexamen sérieux, durable, de bonnes finances, car nous n'avons plus de bonnes finances.

» Les orientations du plan doivent cesser d'être un exercice littéraire et redevenir cette ardente obligation qui accompagne et éclaire la volonté et la liberté d'entreprendre. »

M. Debré poursuit : *« Il nous faut approfondir notre solidarité sociale et ranimer notre élan vital. Il n'est pas de hausse de niveau de vie sans une politique des revenus, établie certes après concertation, mais dont l'Etat doit assurer le respect.*

» Il nous faut faire renaître la confiance des Français en eux-mêmes et dans la France. Le prétendu « pouvoir régional politique » et la négation de la langue comme de l'unité françaises sont une régression, alors qu'une judicieuse décentralisation économique et sociale à l'intérieur des institutions de la République peut constituer un progrès.

La dissuasion nucléaire nationale

« On a bercé, on berce encore les Français d'illusions en leur faisant croire qu'il existe quelque part un « truc » pour assurer la paix et leur liberté. Pour les uns, c'est l'intégration atlantique, c'est-à-dire la soumission à la politique américaine. Pour les autres, c'est la supranationalité européenne, c'est-à-dire l'abandon de toute volonté et même de toute personnalité française, sans qu'on sache d'ailleurs au profit de qui, ni en faveur de quoi. Pour d'autres, enfin, c'est l'alignement sur la politique soviétique, c'est-à-dire le renoncement devant un expansionnisme totalitaire.

» Ces attitudes sont inconvenantes. Il n'y a pas de « truc » et il est indigne de faire croire aux Français qu'ils peuvent commander leur destin en s'abandonnant à d'autres.

» Cette indépendance s'exprime d'abord par une capacité de défense.

» Il est bien clair que le but premier de la France est d'éviter la guerre. C'est pourquoi notre politique militaire doit reposer essentiellement sur la dissuasion, c'est-à-dire sur une capacité nucléaire de riposte qui empêche tout adversaire de concrétiser sa menace. Il y a intérêt à diversifier les compléments de la dissuasion stratégique. Mais l'essentiel ne doit pas être sacrifié, et ne pas fixer de priorités aboutit à douter de nos conceptions stratégiques. L'essentiel, la priorité, c'est la puissance de destruction aux trois composantes bien connues. Nous avons pris, au cours des dernières années, un sérieux retard à augmenter cette force de dissuasion, notamment pour ce qui concerne les sous-marins nucléaires lance-engins dont le nombre n'est pas ce qu'il devrait être ni en voie de le devenir. Il faut progressivement combler ce retard. Il nous faut cinq sous-marins à la mer, donc neuf dans les dix prochaines années.

» La stratégie française ne peut pas être d'envisager la bataille, or l'arme à neutrons est une arme de la bataille. Forces de dissuasion et d'intervention doivent avoir un caractère national. Il est inadmissible de cacher aux Français la réalité. L'invasion de l'Afghanistan a révélé une poussée soviétique qui est la conséquence directe de la dégradation de la capacité occidentale.

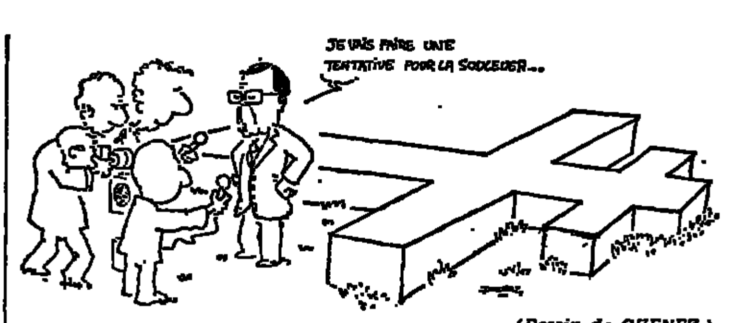
» L'ordre international suppose l'appel à toutes les nations éprises de stabilité et qui ont intérêt à ce que se rétablisse un ordre monétaire. Comment ne pas voir qu'après les années de folie que les décisions prises à Nairobi et à la Jamaïque ont ouvertes ou cautionnées, il n'y a pas de devoir plus urgent que de s'entendre sur un étalon, c'est-à-dire sur une vraie discipline. »

M. Chirac, homme d'avenir

Répondant à des questions, M. Debré a notamment déclaré : *« Il se trouve que je ne vois pas M. Pierre Juillet, mais il fait une analyse proche de celle que je fais. » (...) « Si l'U.D.F. se réjouit de ma candidature c'est qu'on ne craint pas de déformer la pensée avec des ambitions mesquines. » (...) « Il est probable, il est certain et je l'espère, que Jacques Chirac sera un homme d'avenir. Dans le temps présent, quand je vois la diversité de ceux qui parlent de l'héritage gaulliste, je suis le plus grand rassembleur. Et je ne suis pas sûr que sur toutes les idées que j'ai exposées, d'autres que moi puissent y mettre la même conviction. » (...) « Je souhaite que le R.P.R. me soutienne. Cela fera moins plaisir à l'U.D.F. » (...) « Nous assistons à une déviation des institutions vers le présidentialisme qui s'accompagne d'une paralysie progressive et d'une politisation de l'administration qui n'est pas bonne pour la France. »*

M. Debré a d'autre part indiqué :

« (...) J'ai pris la décision de me présenter et je n'en démordrai pas. N'en doutez pas, je suis candidat jusqu'au soir du premier tour ou du deuxième tour. Ma candidature est faite pour convaincre et pour gagner. Je serai candidat jusqu'au bout. Je suis en première ligne d'une manière définitive. » (...) « Je suis le seul candidat à parler du fond des choses et je pense que j'aurai plus d'écho qu'on le dit. »



(Dessin de CHENEZ.)

Les commentaires de la presse

LIBERATION : que feront les chiraquiens ?

« Il reste que maintenant la balle est dans le camp des chiraquiens, qui, s'ils sont d'accord sur un nom, ne le sont en rien sur ce qu'ils doivent faire pour éviter d'être laminés par le rouleau compresseur giscardien. Bien souvent, il y va de leur siège de député. Idée de recours contre gagne-pain. La sécurité ayant tout, comme le leur a rappelé Peyrefitte. »

(GILLES BRESSON.)

L'HUMANITE : pas une machine de guerre.

« Au-delà des apparences, la candidature Debré est loin d'être une machine de guerre dirigée contre le président du R.P.R., Jacques Chirac, membres du même parti, les deux hommes ont voté de concert, cette année encore, tous les projets de régression sociale et d'atteinte aux libertés du gouvernement. Ils ont tenté, de concert, d'étouffer l'affaire Poniatowski. (...)

» Tout au plus de sensibilités différentes, les deux hommes, peuvent, par contre, fort bien se compléter. A l'heure où l'électorat gaulliste fait défaut à M. Chirac, où certaines prises de positions récentes de M. Giscard d'Estaing couvrent un terrain qui aurait dû lui revenir, M. Debré redonne de la voix. Son ton, au moins, a su rester gaullien. Le ton seulement. Car, sur le fond, les idées justifient beaucoup plus les abandons qu'elles n'illustrent la pensée du général de Gaulle. »

(MAGALI JAUFFRET.)

L'AURORE : incohérences stratégiques.

« Cette agitation, dommageable pour l'unité du R.P.R., sanctionne les incohérences stratégiques de Jacques Chirac, dont le navire roule et tangue comme un bateau ivre depuis 1976 au gré des inspirations et des foucades contradictoires de son commandant.

» Est-ce à dire que cette candidature ne peut gêner que Jacques Chirac sans poser de problèmes à V.G.E. ? Ce n'est pas sûr. Car l'ancien premier ministre du général de Gaulle est un adversaire dont le langage peut rivaliser avec celui du chef de l'Etat de façon crédible sur la politique étrangère, la défense, l'avenir du pays (du point de vue démographique, notamment). »

(GUY BARET.)

LE MATIN : amusement et mépris.

« Du côté de l'Elysée, il est probable qu'on va analyser cette entreprise avec amusement et mépris. Le chef de l'Etat — c'est un lieu commun de le rappeler — n'entend pas et ne comprend pas ce type de langage, qui lui paraît aussi anachronique qu'incongru dans la France de 1980, Michel Debré, qui veut d'abord témoigner, peut être au moins assuré d'une chose : son témoignage ne franchira pas la porte du palais présidentiel. »

LE FIGARO : mise en miettes.

« Le certain est que l'éparpillement majoritaire donnerait, à peu près sûrement, un premier tour confus et que, au sortir d'une campagne meurtrière, les reports de voix au second tour seraient partiellement douteux. En face, la gauche est divisée, mais son électorat ne l'est peut-être pas au point de refuser la victoire si, la crise économique aidant, elle montrait le bout du nez. La majorité, elle, serait mieux assurée si elle pouvait d'emblée compter sur tous ses bataillons.

» Etonnant résultat, après six années, que sa mise en miettes ! »

(XAVIER MARCHETTI.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une vraie campagne.

« Il piaffe quand il n'agit pas. Bien sûr, rien ne l'a jamais empêché d'enfourcher ses chevaux de bataille pour combattre, surtout, la dénatalité et la supranationalité. Mais une vraie campagne, une grande, il n'en a jamais mené au plan national. Au-delà, ne rêve-t-il pas de soulever les foules pour peser sur Valéry Giscard d'Estaing, le convaincre, et au bout du compte peut-être l'aider en revenant au gouvernement ?

» Si ce rêve il y a, il passera. La réalité, c'est que Michel Debré ne joue pas seulement les trouble-fête. Son initiative a pour conséquence d'affaiblir le R.P.R. »

(BERNARD CHARLOT.)

PARIS BOMBAY
aller-retour
3150 F
c'est louche !
LIC. 783 A
Vol à dates fixes
nouvelles frontières
nous luttons pour le droit au voyage
166, bd du Montparnasse 75014 PARIS - 329.12.14
18, av. du Général-Leclerc 54000 NANCY - 336.76.27

M. CHEVÈNEMENT : un homme cohérent.

(De notre correspondant.)

Belfort. — M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du parti socialiste, a commenté lundi 30 juin à Belfort la candidature de M. Michel Debré en ces termes : *« Michel Debré est un homme politique qui honore le Parlement par la qualité de ses interventions et par la conviction qu'elles témoignent incontestablement. Le discours de Michel Debré est touchant parce qu'il est celui d'un homme d'Etat républicain à une période où il n'y en a plus. Mais ce discours est dépassé parce que les classes sociales qui ont fait la grandeur de la République bourgeoise ne sont plus capables de soutenir ce projet et sont ralliées à l'idée d'une France vassale en voie de fascisation douce au sein de l'empire américain. »*

Estimant que M. Debré *« est un des rares hommes politiques cohérents, au moins vis-à-vis de lui-même »*, le député de Belfort a ajouté : *« Dans la période que nous vivons, tout homme politique qui veut compter doit laisser entendre qu'il peut être candidat aux présidentielles. Et inversement, tout homme politique qui veut être réellement candidat aux présidentielles doit laisser entendre qu'il ne le sera probablement pas »*. M. Chevènement avait lui-même indiqué qu'il serait candidat à la candidature socialiste si M. Mitterrand renonce à se présenter.

● M. MICHEL COLLINOT, porte-parole du comité de soutien à la candidature de M. Le Pen (Front national), a déclaré :

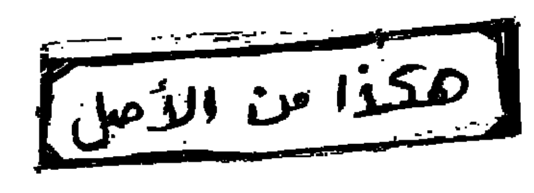
« Debré l'imposteur, le parjure de l'Algérie française, l'anti-avorteur qui se complait dans un parti dont le chef fut le premier ministre lorsque fut votée la loi Veil, terreur des fœtus, recueillera les vraies voix gaullistes, celles de la haine et du mensonge. »

M. ROLAND NUNGESSER, député R.P.R. du Val-de-Marne, président du club « Carrefour du gaullisme », a déclaré à France-Inter : *« M. Debré veut que les Français sachent comment les problèmes de demain doivent être abordés dès aujourd'hui. »* Il ne pense pas que cette candidature entraîne la *« cassure »* du gaullisme.

M. GILBERT GRANDVAL, président de l'Union gaulliste pour la démocratie (proche de M. Giscard d'Estaing, publie dans son bulletin du 30 juin un commentaire à l'article de M. Juillet paru dans *le Monde* du 11 juin. Il écrivait alors : *« La voie que Juillet suggère d'adopter au R.P.R. est un danger pour la stabilité des institutions et par conséquent pour la France. Tous les gaullistes, les purs, les fidèles, doivent dès lors souhaiter la candidature l'an prochain de Michel Debré. »*

M. JUQUIN (P.C.F.) : M. Giscard d'Estaing est notre unique ennemi de classe.

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré, le lundi matin 30 juin, au micro de France-Inter : *« L'essentiel de notre combat, nous le livrons contre Giscard d'Estaing. C'est notre unique ennemi de classe. »* Commentant les propos tenus par M. François Mitterrand, le 24 juin, M. Juquin a renouvelé les critiques de son parti à l'encontre du premier secrétaire du P.S. : *« François Mitterrand a, malgré quelques paroles de précaution, largué l'essentiel des objectifs sociaux du programme commun. (...) En politique internationale, Mitterrand en rajoute sur Giscard d'Estaing »*, a-t-il dit.





PRÉSIDENTIELLE

La L.C.R. décide de présenter M. Alain Krivine

La Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) a décidé de présenter un candidat à l'élection présidentielle de 1981, afin de défendre une « alternative » à la politique de division menée, selon elle, par le P.C.F. et le P.S., et à l'« acceptation de l'austérité » par les syndicats et les partis de gauche.

M. Alain Krivine, qui sera ce candidat, a expliqué, lundi 30 juin, en rendant compte du quatrième congrès de la L.C.R., réuni du 26 au 29 juin à Orsay (Essonne), que le P.S. et la C.F.D.T. pratiquent une politique de « *recentrage* » et le P.C.F. et la C.G.T. une politique d'actions ponctuelles, qui reviennent l'une et l'autre à permettre au gouvernement d'imposer l'austérité. La L.C.R. se propose, à l'occasion de la campagne présidentielle, d'appeler à « *l'unité dans la lutte* » des partis de gauche et des syndicats

M. Krivine a déclaré que le quatrième congrès de la L.C.R. était celui « *du rétablissement et du tournant* ». Il a indiqué que la Ligue regroupe quatre mille cinq cents militants et sympathisants organisés, qu'ils sont syndiqués à 55 % dans la C.G.T. et 45 % dans la C.F.D.T. La L.C.R. est présente dans quatre cent dix entreprises, les secteurs où elle est le mieux implantée étant la santé, la métallurgie, les P.T.T. et la S.N.C.F. Elle estime cependant que son influence dans la métallurgie et la chimie est insuffisante ; c'est pourquoi le congrès a arrêté une « *politique d'embauches et de mutations* », visant à faire entrer dans ces branches d'industrie des militants formés dans d'autres secteurs (*le Monde* daté 29-30 juin).

Cette politique va s'accompagner d'un effort de formation des militants ouvriers et de recrutement et d'un renouvellement des directions et du fonctionnement interne de la L.C.R. Le nouveau comité central, qui compte cinquante-cinq membres, est formé pour moitié d'ouvriers, pour l'autre moitié d'enseignants, d'étudiants et de permanents.

Ces mesures ont été approuvées par 71 % des délégués réunis à Orsay, deux amendements demandent un renouvellement du bureau politique ayant recueilli 11 % de votes favorables. L'analyse de la situation politique, dont les principaux points constituent les bases de la présentation d'un candidat à l'élection présidentielle, a été adoptée par 60 % des délégués ; 22 % d'entre eux se sont prononcés contre ce texte ; ce sont les mêmes, d'accord avec les positions de M. Gérard Filoche, qui se sont prononcés pour la recherche d'une entente avec l'Organisation communiste internationaliste (OCI) en vue de la campagne présidentielle ; 18 % des délégués se sont abstenus sur le texte politique. — P. J.

LE P.S.U. PRÉCISE QUE LE « CONTRAT PRÉSIDENTIEL » DOIT ÊTRE « L'AFFAIRE DE TOUTE LA GAUCHE ».

La direction politique du P.S.U., réunie le samedi 29 et le dimanche 30 juin, à Paris, a adopté un texte dans lequel elle constate le « *phénomène de blocage qu'entraîne la lutte du P.C. et du P.S. pour l'hégémonie sur le mouvement populaire* » et se prononce pour « *l'unité de lutte des forces populaires* ». Les membres de la direction politique ont précisé, d'autre part, que le « *contrat présidentiel* », que le P.S.U. se propose de négocier avec le candidat de gauche le mieux placé au premier tour de l'élection de 1981, n'est « *pas seulement l'affaire du P.S.U., mais celle de toute la gauche* ». Cette précision répond aux critiques de M. Gilbert Hercet, qui, dans un texte diffusé avant la réunion de la direction politique, avait déclaré « *odieuse, dangereuse et peu réaliste* » une politique qui laisse entendre que, faute de l'acceptation du contrat présidentiel par le candidat de gauche au second tour, le P.S.U. pourrait recommander à ses électeurs de ne pas reporter leurs votes sur ce candidat.

QUATORZE CANDIDATS DÉCLARÉS

Quatorze personnes ont exprimé l'intention de se présenter à l'élection présidentielle de 1981. Il s'agit de M. Pierre Bauby (parti communiste marxiste-léniniste), Mme Huguette Bouchardeau (P.S.U.), MM. Michel Crépeau (Mouvement des radicaux de gauche), Michel Debré (R.P.R., candidat individuel), Jean-Claude Delarue (S.O.S. Environnement, candidat individuel), Raymond Fouquet (Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables), Roger Garaudy (écrivain, ancien membre du bureau politique du P.C.F., candidat individuel), Pascal Gauchon (Parti des forces nouvelles), Eric Hintermann (parti socialiste démocrate), Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire), Mme Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), MM. Brice Lalonde (animateur des Amis de la Terre, candidat du mouvement écologiste), Jean-Marie Le Pen (Front national), Maurice Schoirfer (militant socialiste autogestionnaire et écologiste, candidat individuel).

Au premier tour des trois premières élections présidentielles au suffrage universel, on avait dénombré six candidats le 5 décembre 1965, sept le 1er juin 1969 et douze le 5 mai 1974.

● *M. Andrew Peacock*, ministre australien des affaires étrangères, a vivement regretté, lundi 30 juin, dans une déclaration publique, que les deux puissances de tutelle du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides n'aient pas encore mis fin à la rébellion des séparatistes de l'île d'Espiritu-Santo. Réaffirmant que le gouvernement australien soutient totalement le gouvernement dirigé par M. Walker Lini, leader de la majorité anglophone, M. Peacock a notamment déclaré : « *L'Australie reconnaît que la Grande-Bretagne et la France sont responsables du respect de la loi et du maintien de l'ordre dans le condominium, mais toute solution aux problèmes de sécession que connaît actuellement l'archipel ne peut aller à l'encontre du mandat clairement donné au gouvernement de M. Walter Lini, ni modifier la date prévue pour l'indépendance du condominium, le 30 juillet prochain.* »

Oui, c'est vrai
les nouvelles
littéraires
sont réservées à une élite!
Pas une élite de la fortune ou du savoir,
mais du cœur et de l'intelligence.

Oui, c'est vrai
les nouvelles
littéraires
sont devenues un hebdomadaire engagé!
Pas au service d'un parti ou d'une idéologie,
mais de la vérité des choses
et de la liberté des hommes.

Oui, c'est vrai
il est question aussi de politique dans
les nouvelles
littéraires
Pas de politique politicienne,
mais de celle qui s'occupe de nous,
même si l'on ne s'occupe pas d'elle.

Oui, c'est vrai
les nouvelles
littéraires
ne parlent pas que de littérature!
Mais, pour nous, la chanson, le rock,
l'opéra, la science-fiction, la télévision,
la radio sont autant de véhicules
de la créativité culturelle de notre époque.

Si vous pensez que nous avons raison,
REJOIGNEZ-NOUS!

ABONNEMENT SPÉCIAL D'ESSAI
14 numéros pour 50 F

NOM ....
ADRESSE ....

A découper et retourner aux *Nouvelles littéraires*, 10, rue Saint-Antoine, 75004 Paris
Règlement par chèque bancaire ou CCP Paris 19 704 19 R à l'ordre de : SESC, *les Nouvelles littéraires*.
CANADA : Vente au numéro et abonnements :
LMPI 4435, bd des Grandes-Prairies, St-Léonard, Montréal. Periodica, 7045, av. du Parc, Montréal, Henri Chaloux, 1685, av. Delorimier, Québec

FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le gouvernement ne peut obtenir le vote définitif des textes sur la distribution d'actions aux salariés et sur l'intéressement des travailleurs

La dernière journée de la session parlementaire de printemps, qui s'est achevée lundi 30 juin, à minuit, a été marquée par un échec du gouvernement qui n'a pas réussi à faire voter dans les délais constitutionnels deux textes législatifs essentiels : le projet de loi sur la distribution d'actions aux salariés et la proposition, d'origine R.P.R., sur l'intéressement des travailleurs. Il s'agit, probablement, d'un simple retard au calendrier des promesses présidentielles.

Dans cet échec du gouvernement, le Sénat a joué un rôle primordial, refusant de se déjuger dans des votes bloqués et proclamant son souci du contrôle législatif. On pourra lui reprocher son conservatisme à propos du rejet par lui de toute amorce de cogestion dans les entreprises. Mais, à gauche, aucun bulletin ne s'est substitué à ceux qui repoussaient des réformes jugées trop audacieuses.

Dans cet échec le gouvernement a aussi quelques responsabilités : à vouloir utiliser trop souvent les procédures expéditives, il a provoqué la réaction des sénateurs qui refusaient de voir leur Assemblée transformée en « chambre d'enregistrement ».

A l'Assemblée nationale, le gouvernement et le groupe R.P.R. ont adopté une attitude conciliatrice sur le projet d'aide aux familles nombreuses. A la suite du vote bloqué, demandé le 26 juin par le gouvernement, les députés gaullistes avaient provoqué le rejet du texte. Mme Pelletier, ministre délégué chargé de la famille, a préféré consentir un amendement sur le revenu familial plutôt que de voir son projet une nouvelle fois repoussé. Les gaullistes, de leur côté, se sont contentés d'un engagement du gouvernement : un décret devrait étendre le bénéfice du revenu familial aux « malades, invalides, rentiers accidentés du travail, handicapés adultes et conjoints survivants ».

Distribution d'actions aux salariés

Lundi 30 juin, l'Assemblée nationale examine le projet de loi créant une distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales. Le Sénat ayant repoussé le texte de la commission mixte paritaire (*le Monde* du 1er juillet) adopté le 27 juin par l'Assemblée nationale, la commission spéciale a repris l'examen de ce projet dans la rédaction adoptée par les députés en première lecture (*le Monde* du 17 avril), modifiée par divers amendements du gouvernement. A l'issue de ses travaux, la commission spéciale a repoussé l'ensemble du projet de loi. En séance publique, les députés examinent cette dernière rédaction.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte les modifications suivantes (pour l'essentiel, elles sont la conséquence d'amendements du gouvernement) :

● La loi est applicable aux sociétés par actions ayant leur siège sur le territoire français lorsqu'elles ont distribué au moins deux dividendes au titre de deux exercices clos au cours des cinq années civiles précédant la réunion de l'assemblée générale extraordinaire.

● Cette assemblée extraordinaire doit décider s'il y a lieu ou non de procéder à une distribution d'actions et « *doit être réunie au plus tard à la date de la plus prochaine assemblée générale qui suivra la promulgation de la loi* » (sous-amendement de M. Tranchant, R.P.R., Hauts-de-Seine).

● Dans les sociétés non cotées en Bourse, le conseil d'administration ou le directoire peut soumettre à l'assemblée générale extraordinaire un projet de résolution tendant à décider de cette distribution d'actions. Cette assemblée doit être réunie avant la clôture du deuxième exercice ouvert après la promulgation de la loi.

● L'augmentation de capital ouvre droit à une créance sur l'Etat égale à 65 % de la valeur des actions distribuées. Cette créance est réputée constituer pour son montant nominal, un apport en nature des salariés. Les actions nouvelles portent jouissance à compter du « *premier* » jour de l'exercice au cours duquel l'assemblée extraordinaire s'est réunie (sous-amendement de M. de Branche (U.D.F., Mayenne).

● L'article 6, qui permettait à l'assemblée de décider de racheter en Bourse tout ou partie des actions à distibuer, est supprimé.

● Bénéficient de la distribution, tous les salariés de la société de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de la C.E.E., comptant au moins deux ans d'ancienneté à la date à laquelle le conseil d'administration ou le directoire s'est réuni. Il en est de même des autres salariés s'ils justifient d'une présence continue de cinq ans dans un établissement de l'entreprise situé en France. Il en est de même des salariés des sociétés dont la société-mère détient la moitié du capital.

● Suppression de la taxe de 5 % assise sur les dépenses classées dans la catégorie des cadeaux et frais de réception. L'assemblée décide que les crédits nécessaires à l'application de la loi « *seront inscrits dans les lois de finances* » (amendements de MM. Seguin (R.P.R., Vosges) et Tranchant).

L'ensemble du projet est ensuite adopté par 252 voix contre 209 sur 476 votants et 461 suffrages exprimés.

Participation

Le Sénat ayant également rejeté le texte de la commission mixte paritaire, modifié par le gouvernement, sur la proposition de loi relative à la participation aux fruits de l'expansion des entreprises et à l'actionnariat des salariés, l'Assemblée examine le texte voté par le Sénat en première lecture, modifié par des amendements du gouvernement : texte qui sera ensuite repoussé une nouvelle fois par les sénateurs.

Dans la discussion des articles, les députés adoptent, notamment, les modifications suivantes (pour l'essentiel, elles résultent d'amendements du gouvernement) :

● Toute société qui décide d'adopter le statut de société d'actionnariat salarié doit en informer le ministre chargé de la participation dans un délai de trois mois.

● Dans les sociétés anonymes comptant plus de 500 salariés, l'ensemble du personnel élit, en son sein, deux membres du conseil de surveillance. L'un des représentants est élu par le personnel d'encadrement et les agents de maîtrise et assimilés, ainsi que les directeurs et cadres : l'autre par les autres catégories de personnel. Leurs fonctions sont incompatibles avec celles de délégué du personnel, de membre du comité d'entreprise et de délégué syndical. La durée de leur mandat, renouvelable, est de trois ans. Ces deux membres élus s'ajoutent à ceux qui siègent déjà au conseil de surveillance (amendements de M. Séguin (R.P.R., Vosges).

● Le système prévu par le gouvernement et destiné à compenser les pertes de recettes pour l'Etat (imposition forfaitaire annuelle des sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés) est supprimé. Les crédits nécessaires seront inscrits dans les lois de finances.

● Les dispositions de la loi seront applicables à compter du 1er janvier 1981 (amendement de M. Delalande, R.P.R., Val-d'Oise).

● La proposition de loi prend le titre de proposition « *relative à la participation* ».

L'ensemble du texte, ainsi modifié, est adopté par 242 voix contre 211 sur 477 votants et 453 suffrages exprimés.

Familles nombreuses

L'Assemblée examine le rapport de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en vue d'améliorer la situation des familles nombreuses. Les députés avaient repoussé ce texte en deuxième lecture après que le gouvernement eut invoqué l'article 44 de la Constitution (vote bloqué). Par rapport au texte repoussé par l'Assemblée nationale, la rédaction adoptée par la commission mixte paritaire apporte les modifications suivantes:

● Aucun employeur ne pourra résilier le contrat de travail d'une salariée qui est enceinte pendant l'intégralité des périodes de suspension du contrat de travail, « *ainsi que pendant les quatre semaines qui suivent l'expiration de ces périodes* » (l'Assemblée avait prévu deux semaines).

● Suppression du versement de la totalité de l'allocation postnatale en une fois. Un décret fixera le taux de chaque fraction de l'allocation post-natale, ainsi que le délai de présentation de chacun des certificats de santé au-delà duquel la fraction correspondante de l'allocation cesse d'être due.
d'être due ;

● L'article 11 relatif au revenu familial garanti est ainsi rédigé : « *Le ménage ou la personne seule qui dispose de revenus ou de prestations définis par décret et d'un montant annuel évalué sur la base du salaire minimum de croissance bénéficie d'un revenu familial.* » C'est donc un décret qui fixera les bénéficiaires du revenu minimum. Selon M. Pinte (R.P.R.), rapporteur de la commission, le gouvernement a donné son accord pour que ces bénéficiaires comprennent « *les malades, les invalides, les rentiers accidentés du travail, les handicapés adultes et les conjoints survivants* ». (L'article 11 *bis*, adopté par le Sénat et supprimé par la commission mixte paritaire prévoyait une extension aux chômeur). L'extension adoptée devrait doubler le nombre des bénéficiaires, qui passera d'environ 30 000 à quelque 60 000.

● Ce décret détermine également les conditions dans lesquelles le ménage ou la personne seule, qui remplit les conditions prévues pour l'attribution du supplément forfaitaire de revenu familial mais dont les ressources excèdent le plafond d'un montant inférieur à celui de ce supplément, peut percevoir une allocation différentielle.

● Un décret fixera les modalités d'application du revenu familial dans les départements d'outre-mer, notamment le montant de la prestation, le plafond de ressources au-delà duquel cette dernière n'est pas due, ainsi que la nature et les modalités d'appréciation de ces ressources. (La condition d'activité professionnelle est supprimée.)

L'ensemble du projet est adopté par 483 voix contre 0. Le Sénat n'ayant apporté aucune modification (adoption par 287 voix contre 0), le projet est définitivement adopté.

Statut de la magistrature

L'Assemblée nationale examine divers textes encore en navette entre les deux Assemblées.

● Projet de loi organique relatif au statut de la magistrature (quatrième lecture). Au moment de passer au vote sur ce texte, M. Delehedde (P.S.), président de séance, rappelle que, aux termes de l'article 46 de la Constitution, faute d'accord entre les deux Assemblées, le texte d'une loi organique ne peut être adopté par l'Assemblée en deuxième lecture qu'à la majorité absolue de ses membres. Dans ces conditions, ajoute-t-il, le scrutin public (demandé par le groupe communiste), doit se faire à la tribune, conformément à l'article 65 du règlement de l'Assemblée nationale. En conséquence, le scrutin sur ce texte est reporté à une date ultérieure.

● Projet de loi relatif au recrutement des membres des tribunaux administratifs (deuxième lecture). Ce texte est adopté définitivement dans la rédaction du Sénat.

● Proposition de loi tendant à modifier l'article L 514 du code de la santé publique relatif à l'exercice de la pharmacie (deuxième lecture). Ce texte est adopté définitivement dans la rédaction du Sénat.

Assurance-veuvage

● Projet de loi tendant à instituer une assurance-veuvage en faveur des conjoints survivants ayant ou ayant eu des charges de famille. Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée adopte, par 279 voix contre 176 sur 476 votants et 455 suffrages exprimés, un amendement de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, qui prévoit que l'assurance, veuvage (qui entrera en application le 1er janvier 1981) garantira au conjoint survivant une allocation de veuvage à condition que celui-ci satisfera, outre à des conditions « *de nombre d'enfants à charge ou élevés fixées par voie réglementaire* ». L'allocation de veuvage, est-il précisé, « *n'est due que si le total de cette allocation et des ressources personnelles de l'intéressé n'excède pas un plafond fixé par voie réglementaire ; lorsque le total de l'allocation et des ressources personnelles de l'intéressé dépasse ce plafond, l'allocation est réduite à due concurrence* ». L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté définitivement par 476 voix contre 0, le Sénat adoptant cette rédaction.

● Projet de loi modifiant certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière et de certaines professions d'auxiliaires médicaux (deuxième lecture). Ce texte est adopté définitivement dans la rédaction du Sénat.

L. Z.

Au Sénat : les ultimes « navettes »

Le Sénat, qui s'est séparé le 30 juin à 23 h. 40, au terme de sa session de printemps, après avoir adopté à l'unanimité les conclusions de la C.M.P. sur l'aide aux familles nombreuses, avait entamé sa séance de la matinée en recevant le rapport annuel de la Cour des comptes. Répondant au premier président de la haute juridiction, M. EDOUARD BONNEFOUS (gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, s'était félicité de voir les suggestions de la Cour suivies d'effets à 85 %, alors que, en 1974, ce taux n'était que de 30 %.

Les sénateurs ont ensuite adopté définitivement le projet de loi relatif à la communication de documents et renseignements d'ordre économique et commercial à des personnes étrangères, et le projet sur la protection des collections publiques contre les actes de malveillance.

Puis, avant de repousser par 277 voix contre 10, et pour la quatrième fois, la proposition R.P.R. tendant à instituer la participation des travailleurs dans les entreprises, ils ont sensiblement modifié le projet de loi sur la distribution d'actions aux salariés, qui revenait, lui aussi, pour la quatrième fois devant eux. Sur l'initiative du rapporteur M. DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne), le Sénat a notamment estimé que le terme de « distribution » (d'actions aux salariés) était impropre « *puisqu'on ne distribue pas ce qui n'existe pas encore* ». Il lui a préféré l'expression : « droit d'attribution ». Cette modification, et quelques autres, ont provoqué le retour du projet devant l'Assemblée nationale, à une heure où celle-ci ne pouvait plus en délibérer dans les délais voulus [par la Constitution].

Le ministre du travail devait, dans ces conditions, renoncer provisoirement au vote de ces deux textes. Les sénateurs ont, en revanche, adopté définitivement le projet de loi instituant une assurance veuvage, qui permettra, a dit Mme PELLETIER, ministre de la condition féminine, aux veuves de moins de cinquante-cinq ans ou ayant eu des enfants, de percevoir, sous certaines conditions de revenus, une allocation mensuelle de 1 500 F pendant la première année de veuvage. — A. G.

Le Monde

société

« Question de temps » sur Antenne 2

Rendez-vous en 1988

L'équipe d'Antenne 2 a eu un scoop, une formidable exclusivité : le contenu d'un rapport sur l'alcoolisme, remis lundi matin à l'Elysée. M. Giscard d'Estaing a eu l'air intéressé. C'est le professeur Jean Bernard qui nous l'a dit à « Question de temps ». Il était allé le lui porter lui-même. A la tête d'une commission, et à l'issue de près d'une année de recherche, il a émis les propositions suivantes : rétablir l'alcootest déjà tombé en désuétude, augmenter très progressivement le prix de l'alcool, éviter le scandale des liens étalés sans vergogne entre la publicité pour des boissons alcoolisées et le sport, se pencher sur notre politique viticole. Et, surtout, ne pas se bousculer, envisager un délai de huit à dix ans. Quelle a été la réaction du président ? Il ne semble pas hostile à... un nouveau rapport. Ça n'en fera jamais qu'un de plus !

Grâce à quoi les chiffres vont pouvoir continuer à s'arrondir, à s'alourdir tranquillement. L'alcool tue, bon an mal an, soixante-dix mille personnes. L'équivalent de la population entière de Cannes ou de Saint-Nazaire. La drogue, elle, se contente de cent dix-neuf morts. Il y a deux millions d'alcooliques en France, et la Sécurité sociale leur consacre un tiers de son budget. Enfin, notre pays est celui au monde où cette drogue, parfaitement légale et extrêmement bon marché, comparée à ce que coûte le verre d'eau minérale, fait le plus de ravages.

On l'a bien vu au cours de l'émission. C'était d'ailleurs très émouvant ces gens en larmes venus nous raconter comment un beau dimanche, les gendarmes leur ont appris qu'ils n'avaient plus d'enfant : fauché par un chauffard, un pochard. Cette mère suppliant son fils, disparu depuis quinze jours, de revenir, mais de ne plus recommencer à battre, à martyriser sa femme et ses petits. C'est tout juste si on ne leur coupait pas la parole, pour repartir d'un ton sec, net et pressé, dans les statistiques. Mélange détonant, à la limite du gênant.

Tant mieux au fond, il faut frapper l'opinion. Elle est totalement inconsciente de la gravité du problème. Le petit verre de la détresse ou de l'amitié, la tournée des copains, le coup de l'étrier, un dîner arrosé, inutile de jouer les pères la vertu on boit tous plus ou moins. Les seuls vrais abstinents le sont pour raison de santé, justement : ils ne supportent pas l'alcool. Les producteurs de vins et spiritueux, les Vabre, les Cassin et autres Ricard, sans oublier le représentant du ministère de l'agriculture, interrogés avec beaucoup de pertinence et d'impertinence par Martine Allain-Regnault et deux ou trois confrères, se sont très mal défendus. Ils se butaient, ils niaient l'évidence, ils contestaient les faits les plus patents.

Reste à nous expliquer clairement en quoi consiste l'alcoolisme. Est-ce vraiment, on l'a beaucoup dit, une maladie, une sorte de diabète ? Si oui, comment la prévenir ? Pour la guérir, c'est très simple et très compliqué, il faut cesser de boire. Et comment combattre tous ces intérêts combinés, sans oublier ceux de l'Etat, il prélève sa dîme sur le malheur, lui aussi. Personne n'a encore réussi, rappelez-vous Mendès France. L'action envisagée par le professeur Bernard n'est pas si draconienne qu'elle ne puisse être entreprise sans tarder. Il y a fort à parier hélas ! qu'il va falloir attendre pourtant, attendre longtemps. D'abord les présidentielles, et puis les cantonales, après quoi les municipales et la suite. C'est ce qu'on vous disait, rendez-vous en 1988.

CLAUDE SARRAUTE.

AU CONGRÈS DE LA CROIX BLEUE

D'anciens buveurs dénoncent les ambiguïtés de l'action des pouvoirs publics

De notre correspondant

Rouen. — Près d'un millier de délégués venus de toute la France se sont retrouvés à Rouen samedi 28 et dimanche 29 juin pour le trente-huitième congrès national de la Société française de la Croix bleue. Les responsables de cette association de « buveurs guéris » forte de trois mille huit cents membres ont axé leurs réflexions autour d'un mot d'ordre : « Stop à l'alcoolisme » et dégagé les grandes lignes d'un plan de dix ans : « Responsabiliser, accompagner, revitaliser ».

« *Il est temps*, a déclaré M. Paul Dombre, président sortant de l'association, *de prendre des mesures sérieuses pour protéger la santé des générations présentes et à venir ; il est urgent de provoquer une prise de conscience à tous les niveaux.* » C'est en réfléchissant sur la notion de responsabilité que les congressistes ont mis en évidence l'ambiguïté de l'action des pouvoirs publics, pris entre deux feux : d'une part, les impératifs économiques — cinq millions de personnes vivent de la fabrication et de la vente de l'alcool sous toutes ses formes — d'autre part, les impératifs sociaux et sanitaires, puisque les cinq millions de victimes de l'alcoolisme français coûtent très cher à la collectivité.

Suivant la tradition de la Croix bleue, ce sont les témoignages des alcooliques guéris qui ont donné le ton, soulignant la nécessité d'accompagner le buveur en voie de guérison. Sans remettre en cause les nécessités de la cure médicale, ils ont surtout insisté sur l'importance des rapports humains « reconstruits », que ce soit avec d'autres buveurs guéris, au sein de la famille ou dans le milieu professionnel.

La question de l'intervention auprès des pouvoirs publics est sans cesse revenue au cours des débats. Et le rapport du professeur Jean Bernard, remis lundi 30 juin au président de la République, tout comme le projet de loi sur la publicité qui sera discuté à l'automne, n'ont guère trouvé de crédit auprès des militants de la Croix bleue. Pour M. Dombre, notamment, « *tout ces beaux textes ne semblent pas mobiliser le peuple français* ».

Dans une motion finale, les délégués ont exigé l'application totale de l'actuelle loi sur la publicité et la protection des mineurs. Ils veulent aussi une intensification de la prévention, des aides financières pour la réinsertion des buveurs guéris, notamment l'augmentation de la prise en charge par la Sécurité sociale du prix de journée dans les centres dits de post-cure.

Au cours du congrès, marqué par la présence de M. Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, un nouveau président, M. André Combes, cinquante-six ans, pasteur à Ermont, a succédé à M. Paul Dombre, confirmant ainsi l'inspiration protestante d'un mouvement qui ne compte cependant qu'une minorité de protestants. Les relations avec les Eglises réformées n'ont d'ailleurs pas toujours été très bonnes, la Croix bleue ayant critiqué à plusieurs reprises l'existence d'un « lobby » viticole dans le protestantisme français.

PRÉSENTÉE PAR Mme PELLETIER ET M. BEULLAC

La lutte contre la drogue en milieu scolaire nécessite une « action continue et silencieuse »

Mme Monique Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre, chargée de la famille et de la condition féminine, et M. Christian Beullac ministre de l'éducation, ont présenté ensemble, lundi 30 juin à Paris, leur action « *continue et silencieuse* » de lutte contre l'usage de drogues en milieu scolaire.

Cette action, dont le but est d' « *ouvrir le dialogue avec les jeunes* », repose sur l'information et la prévention. A cette fin, le ministre de l'éducation a mis en place des structures : équipes d'établissement dans chaque collège ou lycée autour du principal ou du proviseur réunions académiques et départementales en présence du responsable, au rectorat, des problèmes de toxicomanie — une sorte de « M. Antidrogue » dont le ministre a encouragé la désignation voici quelques mois — et réunions nationales.

Mme le docteur Nicole Sentilhes, chargée de mission par M. Beullac depuis février dernier, a révélé que, d'après ses premières observations tirées de ses visites dans neuf académies et une quinzaine d'établissements scolaires, « *le risque de drogue est plus grand dans les grandes villes et les ports* », sans toutefois que les campagnes soient à l'abri du danger. Les jeunes qui se piquent régulièrement à l'héroïne quittent les établissements scolaires, non qu'ils en soient exclus, mais parce que « *la poursuite d'une scolarité normale n'est pas compatible avec la recherche de cette drogue* ».

Le trafic semble rarement présent dans les établissements mais plus fréquent à leurs portes ou dans les cafés avoisinants.

Un point inquiétant, a souligné Mme Sentilhes, est l'extension de l'usage de solvants par les plus jeunes adolescents et adolescentes. Mme Pelletier a engagé des discussions avec les représentants professionnels des droguistes, en vue de réglementer la vente de solvants (trichloréthylène en particulier) aux mineurs, de même que celle de l'éther.

Une circulaire de M. Beullac, adressée aux recteurs vise au développement des clubs Rencontre, vie et santé, où les jeunes, dans ce milieu de vie qu'est l'établissement scolaire mais en dehors des classes, pourraient parler entre eux et avec des adultes de l'alcoolisme de la sexualité, de la drogue. Ces clubs, qui élargiraient quelque peu le champ des clubs Vie et santé, existent actuellement, a précisé M. Beullac, dans moins de la moitié des établissements (*le Monde* du 3 juin).

CHARLES VIAL.

Par une décision de la Cour suprême des Etats-Unis

LA PLUPART DES AVORTEMENTS NE SERONT PLUS REMBOURSÉS

Washington (*A.F.P., U.P.I.*). — La Cour suprême des Etats-Unis a décidé lundi 30 juin, par une voix seulement de majorité (cinq contre quatre), que les avortements ne devaient pas être pris en charge par les services de l'aide médicale (medicaid), même dans le cas où l'opération aurait été recommandée par les médecins. Selon l'arrêt de la Cour, seuls les cas de viol, d'inceste — à la condition qu'ils aient été « promptement » signalés — et ceux dans lesquels la vie de la mère serait en danger peuvent donner droit à un remboursement.

La Cour a ainsi soutenu une décision du Congrès, adoptée en 1976 sous le nom d'« amendement Hyde » (du nom d'un représentant républicain de l'Illinois), et qui refusait d'allouer des fonds pour le remboursement des avortements aux personnes bénéficiant de l'aide médicale. En février 1980, un juge fédéral avait déclaré cet amendement inconstitutionnel. La Cour suprême, dans un arrêt provisoire, avait alors maintenu en vigueur la décision du juge, obligeant ainsi le gouvernement fédéral à rembourser les avortements. La nouvelle décision de la Cour désavoue le juge et met fin à tout paiement pour ces opérations « *dans un délai de quelques jours, voire immédiatement* », a précisé un porte-parole du ministère de la justice.

La Cour suprême précise dans son arrêt que le non-remboursement n'est pas inconstitutionnel et ne viole pas non plus la loi constitutive de l'aide médicale. Elle ajoute que les Etats ne sont pas obligés de prendre le relais du gouvernement lorsque celui-ci n'offre aucun remboursement ou assistance.

Entre une « prohibition brutale et un laxisme excessif »

UNE QUINZAINE DE PROPOSITIONS DANS LE RAPPORT DU GROUPE JEAN BERNARD

Le professeur Jean Bernard, qui avait été chargé, le 16 août dernier, de présider un groupe de travail en vue de préparer un programme de lutte contre l'alcoolisme, a remis le lundi 30 juin un rapport préliminaire au chef de l'Etat. Estimant qu'il fallait éviter les deux erreurs que seraient « *une prohibition brutale et un laxisme excessif* », le professeur Jean Bernard a cependant précisé que ses propositions « *ne devaient pas léser l'agriculture* ». Selon lui, « *seule une action très patiente et très persévérante, étalée dans le temps, sur huit ou dix ans, permettra de débarrasser la France de ce fléau* ».

Le pré-rapport, qui n'a pas été rendu public, comprendrait une quinzaine de propositions. Il s'agirait tout d'abord de renforcer et de restructurer certains organismes de lutte contre l'alcoolisme (Haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme et Comité national de défense contre l'alcoolisme notamment) en augmentant leur budget.

Les membres du groupe de travail souhaitent, d'autre part, la création d'un « *organisme permanent de concertation* » entre les diverses parties qui composent « *la chaîne de l'alcool* » (viticulteurs, industriels, importateurs, cafetiers). Ils soulignent la nécessité d'une application, dans sa totalité, de la législation et de la réglementation actuelles en matière de lutte contre l'alcoolisme.

Ils formulent, d'autre part, le souhait d'une interdiction générale de la publicité sur les boissons alcooliques et d'une augmentation des taxes frappant celles-ci, afin de rattraper le décalage qui s'est progressivement créé, le prix de ces boissons ne suivant pas celui de l'ensemble des produits de détail.

Diverses autres propositions viennent ensuite compléter ce pré-rapport comprenant l'extension, à toutes les grandes sociétés et au secteur tertiaire, des comités d'hygiène et de sécurité existant actuellement dans les entreprises publiques, le caractère obligatoire de l'enseignement de l'alcoologie dans l'enseignement médical, juridique et économique et l'interdiction de dégustations gratuites de boissons alcoolisées sur les axes routiers.

Les sévices contre un collégien de Foix

« Ce n'est pas de l'antisémitisme »

Foix. — *Pour ceux qui habitaient Foix pendant la dernière guerre, Lauquié est le nom d'une bâtisse dite château de Lauquié, où la Gestapo torturait les résistants. Pour les plus jeunes, le nom évoque le collège de mille deux cents places construit au milieu des années 60 sur le terrain voisin du « château ».*

Dans l'Ariège, tous les ans, les combattants volontaires de la Résistance organisent pour les lycéens et les collégiens un concours sur la Résistance. Cette année, des élèves du collège de Lauquié ont reçu des prix. Au même moment, on a appris que, depuis plusieurs mois, quatre garçons de troisième maltraitaient un de leurs camarades de quatrième d'ascendance juive, faisant suivre les injures racistes de sévices. Le procureur de la République, M. Louis Pons, a ouvert une information (le Monde *daté 29-30 juin*).

« Sachez vous garder, même dans vos jeux d'adolescents, même par dérision ou par bravade, de tout ce qui ressemble à l'infernale pensée du nazisme », *a dit, dimanche 29 juin, le préfet de l'Ariège, M. Fernand Denis, à la remise des prix du concours de la Résistance.* « On ne joue pas avec la dignité de ses camarades. On ne joue pas à imiter la cruauté stupide des S.S. Par respect des autres, mais aussi par respect de soi-même. »

De notre envoyée spéciale

A la foire du lundi, beaucoup de Fuxéens ignoraient l'affaire du collège Lauquié. Les autres n'avaient guère envie de parler de « *cette histoire de gosses gonflée par la rumeur et la presse* ». Si certains risquaient un commentaire, c'était pour affirmer, comme l'archiprêtre, M. Sicre, qu'« *il n'y a pas d'antisémitisme en Ariège* ». « *Très peu de juifs habitent la ville*, indique l'archiprêtre. *Pour cet adolescent, il faut « relativiser » et ne pas faire de pathos. Il a été un souffre-douleur. Qu'il soit juif est une coïncidence.* »

D'après l'enquête, des injures racistes ont été lancées dès le début de l'affaire. Pour l'administration, cependant, tout a commencé vers le mois de décembre par un classique bizutage qui s'est peu à peu transformé en sévices et injures racistes alimentés par les documents (photos de camps de concentration, discours nazis) circulant à l'occasion du concours de la Résistance.

Pendant cinq mois, la victime s'est tue. Ses camarades de dortoir aussi. Le surveillant n'a rien vu. L'administration n'a eu connaissance de rien. Mme Jeanne Colanges, la directrice, une jeune femme réservée, désemparée par l'ampleur qu'a prise l'affaire, et M. Suirot, le sous-directeur, comprennent qu'on trouve étrange cette ignorance. « *Ce n'en est pas moins la vérité*, affirment-ils ensemble. *Nous n'avons rien su avant le 2 juin. Ce jour-là, le père du jeune garçon est venu nous voir. La mère avait remarqué que son fils était blessé au ventre et à la cuisse. Pressé de questions, il avait raconté ce qui s'était passé.* »

Le père de la victime a demandé à rencontrer les familles des quatre autres garçons. Ayant constaté que l'attitude de leurs enfants ne provenait pas d'un antisémitisme familial, il a souhaité qu'aucune sanction ne soit prise. La directrice a néanmoins décidé d'exclure trois des quatre garçons pour dix jours. « *Faisant peut-être une erreur d'appréciation sur la gravité de l'affaire*, ajoute-t-elle, *je n'ai pas informé l'inspecteur d'académie, la sanction d'exclusion n'étant pas définitive.* » Mme Colanges ignorait que, en dépit des recommandations de silence des parents, la justice pouvait être prévenue.

C'est donc par la rumeur publique que le procureur de la République a été informé. Après l'enquête de la police, il a estimé que les faits étaient suffisamment graves pour que des poursuites soient engagées en dépit de l'absence de plainte et du désaccord des parents de la victime. Ceux-ci, précise le procureur, ne sont pas seuls juges de la gravité des faits ni propriétaires de leur enfant et uniques garants de son intérêt.

La gêne

« *Quand certains enfants ont commencé à parler de tout cela au mois de mai*, indique M. Armand Giletat, président de l'association des parents d'élèves de la Fédération ex-Cornec, *personne ne voulait prendre la responsabilité de rendre* ces *propos officiels.* » Les parents d'élèves affirment en outre qu'ils s'attendaient à des incidents au collège de Lauquié, « *où la surveillance est défectueuse* ». Chaque année, disent-ils depuis plus de quatre ans, en accord avec la direction et les enseignants, un renforcement de la surveillance est demandé, la sécurité ne pouvant être garantie dans la situation actuelle. « *Il n'y a que soixante-deux internes*, répond M. Louis Baladier, inspecteur d'académie, *et un surveillant par dortoir, comme il se doit. Avec cinq surveillants à l'internat et six à l'externat, le collège (1 179 élèves) est normalement doté, selon le barème officiel.* »

Chacun, à Foix, cherche ici ou là des explications, des responsabilités, pour échapper au sentiment de gêne et de vague culpabilité que provoque cette affaire. De l'inspecteur d'académie au maire, en passant par les collégiens, les parents d'élèves, les prêtres, les enseignants, tous protestent contre l'exploitation qui en est faite. « *Je suis sûr que ce n'est pas de l'antisémitisme* », dit un instituteur de la région. Il explique cependant que les enfants et les adolescents ont été tous très impressionnés par la série télévisée *Holocauste*, « *où l'image du nazi était celle de l'homme fort avec un bel uniforme, beaucoup plus valorisante que celle des juifs* ». Ce qui s'est passé au collège est pour lui la manifestation d'une violence plus générale « *comme celle du caïdat dans l'univers carcéral* » et d'un racisme latent qui ne se limite pas à l'antisémitisme : « *Il aurait pu être Portugais, Arabe ou Normand. On utilisait tout ce qu'on pouvait pour le faire souffrir, c'est tout.* »

Les Fuxéens auraient voulu que cette affaire se règle sans publicité. Ils n'apprécient guère l'attitude de ce procureur qui, en poste depuis trois ans, poursuit sans qu'on dépose plainte : « *Ailleurs*, dit un père d'élève, *là où on tabasse les Arabes dans les commissariats, les procureurs ne poursuivent pas.* »

En Ariège, selon M. Georges Chireux, secrétaire du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), « *on n'aime ni la justice ni tout ce qui représente le pouvoir* », on ne se dit « *ni antisémite ni même porté au racisme* ». Mais on se méfie des Parisiens qui viennent troubler la tranquillité de la ville et de la région, du procureur, dont on souligne... qu'il est célibataire. On redoute les rigueurs de la justice des mineurs contre quatre garçons qui ne seraient que des « garnements » responsables de faits certes « lamentables », mais « accidentels ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Une manifestation de soutien au MRAP.* — Plusieurs centaines de personnes se sont réunies, lundi 30 juin dans la soirée, devant les locaux du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) afin de protester contre l'attentat commis le 26 juin contre cette organisation (*le Monde* du 28 juin). A l'occasion de cette manifestation, le MRAP a demandé au président de la République « *une décision rigoureuse face aux menées racistes qui se multiplient gravement en France* ». Plusieurs orateurs ont dénoncé le rôle de la Fédération d'action nationale européenne (FANE), qui se réclame d'un « *socialisme national* » et de théories racistes (*le Monde* du 1er juillet). Depuis 1976, le local du MRAP a été plastiqué à trois reprises.

★ M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris 75002.

A Paris

Attentat contre une boutique du couturier Daniel Hechter

Des insignes de la FANE sont retrouvés sur les lieux

Une explosion d'origine criminelle a provoqué mardi 1er juillet, vers 3 heures du matin, des dégâts assez importants au magasin du couturier Daniel Hechter, 16, rue de Passy, à Paris (16e). Une charge explosive avait été placée devant la porte d'entrée du magasin et a détruit entièrement les vitrines. Des vêtements ont été endommagés. Les vitres des appartements situés au-dessus du magasin ont été soufflées jusqu'au troisième étage.

Les enquêteurs ont trouvé sur place un drapeau rouge et noir, emblème, selon la police, du G.N.R. (Groupement nationaliste révolutionnaire) et des insignes de la FANE (Fédération d'action nationale européenne), trois flèches inscrites dans un cercle surmonté d'un aigle.

Mises au point à propos de la FANE

A la suite du reportage sur « La FANE, un groupuscule néo-nazi en France » (le Monde *du 1er juillet), nous avons reçu les mises au point suivantes :*

Je lis avec stupéfaction un entretien avec un certain M. Fredriksen, qui s'exprime ainsi : « Louis Pauwels est proche de nos idées. »

J'apprends ainsi l'existence de ce M. Fredriksen et du groupuscule dont il se dit responsable.

Je vous prie de porter à la connaissance de vos lecteurs que rien dans mes écrits, comme dans mes propos, comme dans les publications que je dirige, n'autorise une aussi surprenante déclaration, dont je m'étonne qu'elle ait été reprise par votre collaborateur, M. Colombani, apparemment sans l'ombre d'une hésitation.

Vous mesurerez sans aucun doute, comme moi, le préjudice moral et professionnel qu'une telle imputation est susceptible de me causer.

LOUIS PAUWELS,
directeur du Figaro-Magazine.

Je viens de lire avec indignation les propos de M. Fredriksen. M. Fredriksen croit pouvoir se reconnaître dans les travaux du GRECE. Je tiens simplement à rappeler que notre association, dans ses publications et dans ses colloques, a toujours très clairement condamné le racisme et l'extrémisme.

Ce n'est pas la première fois que des formations d'extrême droite tentent d'utiliser à leur profit le battage orchestré à gauche contre ce qu'il est convenu d'appeler « nouvelle droite ». La confusion que l'on cherche ainsi à créer ne résiste pas à l'examen.

ROGER LEMOINE,
président du GRECE
(Groupement de recherches et d'études pour la civilisation européenne.)

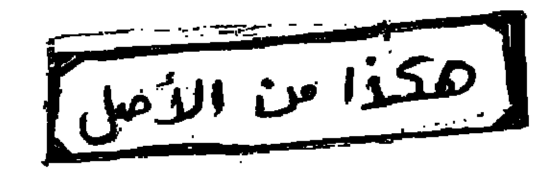
« *Nous nous reconnaissons dans les écrits d'Alain de Benoist...* », aurait déclaré M. Fredriksen. En ce qui me concerne, je ne me reconnais pas un instant dans les idées de la FANE telles qu'elles sont évoquées par votre collaborateur, M. Christian Colombani. Je considère, d'autre part, les divers incidents rapportés par la presse depuis quelques semaines, incidents auxquels, paraît-il, cette organisation serait mêlée, comme des aberrations inadmissibles.

Soucieux de ce que mes opinions ne puissent être l'objet d'aucune déformation, j'ai, par ailleurs, eu l'occasion, à plusieurs reprises, de condamner toutes les formes de totalitarisme, d'extrémisme et de racisme. Dans mon dernier livre, *les Idées à l'endroit* (Libres Hallier), j'ai notamment consacré un chapitre entier au « totalitarisme raciste ». Dans ces pages, qui reprennent des thèses exprimées précédemment, je dénonce avec fermeté l'absurdité du concept de « race supérieure », ainsi que toute idéologie réductionniste de type « biologiste » ou « naturaliste ».

Je constate que certaines campagnes de désinformation et de diffamation, organisées depuis plus d'un an, contribuent à créer des amalgames, dont les milieux les plus différents tentent de tirer profit. C'était probablement là le but recherché.

ALAIN DE BENOIST,
directeur de Nouvelle Ecole.





LA PAROLE EST AU MAROC

« Nous autres, nous ne faisons pas de la propagande, nous informons ».

HASSAN II

Ce dossier a été conçu et réalisé par Jeune Afrique Promotion, 51 avenue des Ternes, 75017 Paris. Il a été publié dans *Jeune Afrique* n[os] 994 et 1012 des 23 janvier et 28 mai 1980, dans sa série « La parole est à... », dans *International Herald Tribune* des 23 et 24 juin 1980 et dans *Time* du 30 juin 1980.

Sahara : en ignorance de cause

Un salon parisien, gauche bon genre. La discussion roule sur le Moyen-Orient. Une ravageuse roucoulante place son grain de sel : « Moi, je suis pour Israël parce que j'aime Mme Golda Ben Gourion !... »

Les faire-valoir du Polisario se sont échinés à assimiler les populations de l'ancienne colonie espagnole aux Palestiniens. N'ont-ils pas doté l'« Etat sahraoui » à défaut d'un territoire et d'un peuple, d'un drapeau calqué sur l'emblème palestinien ? En vérité, c'est à Israël que le Polisario fait parfois penser. Il bénéficie, dans l'opinion internationale, d'une vogue analogue à celle dont a longtemps joui l'Etat hébreu. On ne sait pas de quoi il s'agit, mais on est pour. Mieux : l'engagement est inversement proportionnel à la connaissance. Un exemple entre mille : un gouvernement africain s'empresse de reconnaître la « République arabe sahraouie démocratique » et adresse un message à la capitale de ladite république : El Laayoun !...

L'exploit remarquable de marketing politique qui a donné le produit Polisario et le fait vendre aux quatre coins de la planète bute sur une identité non moins remarquable : le Sahara est marocain et le Maroc est saharien.

Pourquoi le Maroc s'entête-t-il, contre vents d'est et marécages d'ouest, à se battre pour des arpents de sable ? C'est tout simplement parce qu'il plonge ses racines dans cette région. De plus, c'est leur indépendance, leur style de vie, en un mot eux-mêmes que les Marocains ont conscience de défendre au Sahara — comme ils l'ont fait tout au long de leur histoire. « On détache un grain de sable et toute la plage s'effondre, tu sais bien... »

L'ignorance est source de guerre. Nul ne sait comment évoluera le conflit qui déchire le Maghreb depuis cinq ans. Mais une chose est sûre : on n'approchera pas de son règlement tant que le Polisario sera perçu comme un valeureux mouvement de libération et les Marocains comme de vulgaires colonialistes.

Le dossier qu'on va lire se propose de faire justice de quelques idées reçues sur l'affaire du Sahara et de rétablir des vérités trop souvent méconnues. En le lisant, on découvrira que c'est une œuvre d'information — et simultanément de paix.



Plus c'est loin, plus c'est clair

L'annonce de la création d'un Etat sahraoui, la RASD (République arabe sahraouie démocratique), a éclaté comme une bombe, le 27 février 1976. Au même moment, avait lieu à Addis-Abeba une session des ministres des Affaires étrangères de l'OUA qui avait à son ordre du jour la reconnaissance du Polisario comme mouvement de libération. La création de « l'Etat sahraoui » annoncée par Ahmed Baba Miské, alors porte-parole du Polisario, et qui caressait l'espoir d'être le premier président de la RASD, a mis fin au débat d'Addis-Abeba...

Une autre course a alors commencé, celle des reconnaissances du nouvel Etat. L'Algérie abrite tous les rouages de cet Etat dont le gouvernement occupait plusieurs chambres de l'hôtel Saint-Georges, à Alger. Par pudeur, elle n'a pas voulu être la première mais elle s'est lancée, à travers tout le continent, à la chasse aux reconnaissances. De son côté, la Libye — bien qu'elle ait mis quatre ans à reconnaître la RASD — n'a pas lésiné sur les moyens pour élargir l'audience diplomatique du nouvel Etat.

Le premier pays qui a répondu à l'appel a été Madagascar, suivi quelques jours plus tard par le Burundi. Les deux décisions ont été prises dans des conditions assez cocasses. La session de l'OUA à Addis-Abeba n'était pas terminée lorsque le chef de la délégation algérienne, Layachi Yaker, alors ministre du Commerce, demanda au chef de la délégation malgache Jean Bemananjara, alors ministre des Affaires étrangères, de relancer le débat sur l'affaire du Sahara. Le Malgache accepta avec plaisir, prit la parole très tard dans la nuit et prononça un discours très chaleureux sur la lutte du peuple sahraoui et sa nécessaire reconnaissance. Le mot était lâché. Le correspondant de l'Agence France Presse, réveillé en sursaut, envoya l'information à l'aube du mardi 2 mars. C'était la première reconnaissance de la RASD.

Tôt le matin du même jour, l'ambassadeur de Madagascar à Paris fut harcelé par des coups de téléphone. On lui demandait de confirmer la nouvelle. Pas au courant, il s'adressa à la présidence de la République à Antananarivo. Extrême surprise du président Ratsiraka qui allait, à 9 heures, recevoir l'ambassadeur de Norvège en audience. Ce dernier eut à son tour la surprise d'entendre Ratsiraka annoncer la reconnaissance de la RASD, comme si l'initiative venait de lui. Les formes étaient sauves mais Jean Bemananjara, sommé de rentrer d'urgence au pays, allait perdre son poste de ministre des Affaires étrangères pour prendre le portefeuille de ministre du Ravitaillement et des Transports. Pendant longtemps, il lui sera interdit de voyager à l'étranger, mais, officiellement, il n'a jamais été désavoué.

La deuxième reconnaissance fut celle du Burundi. A la veille de cette décision, le chef de l'Etat, le général Michel Micombero, avait demandé à son ministre des Affaires étrangères, Gilles Bimazubute, d'aller aux Nations unies et de prendre « une attitude neutre » sur certains conflits, y compris le Sahara. Entre-temps, était arrivée à Bujumbura une très forte délégation libyenne dirigée par Ali Triki, ministre des Affaires étrangères. Dans ses bagages plusieurs projets d'aide alléchants. Dans l'euphorie des embrassades et des promesses, au terme d'une nuit de discussions, la reconnaissance de la RASD fut obtenue. C'est en arrivant à New York que Gilles Bimazubute apprit la nouvelle. Il n'eut que le temps de remanier tout le discours qu'il avait écrit dans l'avion... Le général Micombero, pour sa part, allait tomber quelques mois après, victime d'un coup d'Etat dont les auteurs devaient le taxer *« d'inconséquences graves »*.

L'Algérie a été le troisième pays à reconnaître la RASD, suivie du Bénin. Ce dernier, par excès de zèle, allait même envoyer à El Laayoun, administrée par les Marocains, un télégramme officiel demandant les échanges d'instruments de la reconnaissance diplomatique entre les deux pays...

On peut multiplier les exemples de ces reconnaissances sans connaissance réelle du dossier. Ont suivi les reconnaissances de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée-Bissau, du Togo. Ce dernier pensait surtout au précédent qu'il pourrait évoquer pour obtenir l'autodétermination des Ewé passés, par décision britannique, sous juridiction du Ghana.

Le premier pays non africain à reconnaître la RASD a été la Corée du Nord. Un sérieux effort sera tenté ensuite du côté de l'Amérique latine, en raison de l'hispanité du Sahara. Cela a commencé par Panama pour se terminer récemment par Cuba : après l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, La Havane avait peur de perdre l'essentiel de son crédit comme leader des non-alignés... 37 pays, dont 21 africains, 7 asiatiques et 9 latino-américains ont reconnu la RASD. On n'y trouve aucun pays européen de l'Ouest ni de l'Est, malgré l'effort des diplomaties algérienne et libyenne. La RASD a eu surtout du succès auprès de petits pays lointains et insulaires, tels la Dominique, Sainte-Lucie, Grenade, São Tomé, les Seychelles et le Cap-Vert. *« Plus c'est loin, plus c'est clair »*, dit-on, et, dans ces pays, le Maroc est présenté comme un envahisseur traqué par un Polisario qui contrôle l'essentiel de l'espace et des villes sahariennes, et qui ne cesse d'infliger à l'armée marocaine des pertes terribles. La dernière péripétie est la reconnaissance des pays du Front de la fermeté, réunis à Tripoli. L'ambassadeur de Damas à Rabat a néanmoins déclaré par la suite qu'il y a *« un fossé entre une décision et son exécution »*..., et Yasser Arafat a fait savoir que son organisation continue de soutenir la position marocaine.

Mais une voix c'est une voix et il ne manque plus que quatre reconnaissances au Polisario pour être admis comme membre de droit de l'OUA, ce qui serait un étrange précédent : l'admission d'un pays qui n'a aucun contrôle permanent de son propre territoire ! Cela risquerait même de faire éclater l'OUA, d'où le tassement des reconnaissances et même un certain repli de pays ayant déjà reconnu la RASD, telle la Guinée équatoriale qui, à l'époque du sanguinaire Macias Nguema, s'était mise à couvert du côté des pays dits « progressistes ».

Malgré les 37 reconnaissances, pratiquement le quart des pays membres des Nations unies, la RASD est surtout déçue par l'attitude des pays arabes : seuls trois pays, sur les 21 membres de la Ligue arabe, ont franchi le pas. Ces réticences tiennent à ce fameux discours prononcé le 29 octobre 1974 au sommet arabe de Rabat par le président algérien Houari Boumedienne, déclarant qu'il apportait son soutien politique, militaire et diplomatique à la solution de partage du Sahara entre le Maroc et la Mauritanie.

Boumedienne déclarait devant ses pairs qu'il soutenait le partage du Sahara entre le Maroc et la Mauritanie



Le président algérien (2[e] à partir de la gauche) au sommet arabe de Rabat en octobre 1974.

(Suite page suivante)

(PUBLICITÉ)

LA PAROLE EST AU MAROC

(Suite de la page précédente)



A la recherche du Maroc perdu

Les volontaires de la Marche Verte faisant la prière après avoir franchi la frontière de l'ex-Sahara espagnol

Un entretien avec le professeur Germain Ayache

« *Il pue l'intelligence comme d'autres puent des aisselles* », a écrit Sartre de l'un de ses amis. On est frappé par une évidence du même ordre lorsqu'on s'entretient avec Germain Ayache. A cette nuance près, c'est l'honnêteté qu'il respire, lui, et par tous ses pores. Scrupuleux, méticuleux, tatillon même, tel est l'homme. Il milite dans les rangs du Parti communiste français depuis 1936, mais on sent qu'il ne s'accommode guère des classifications hâtives ou des retournements de circonstance. Il n'affirme rien qu'il ne puisse démontrer, documents à l'appui.

Agé de 65 ans, agrégé de lettres classiques (d'où peut-être le goût de l'expression précise, sinon précieuse), il est venu tard à l'histoire. « *C'est le maréchal Juin* (résident général à Rabat de 1947 à 1951) *qui m'a poussé dans cette discipline* », dit-il avec humour. L'histoire académique ne lui permettait guère en effet de comprendre ce qui se passait sous ses yeux : la résistance du Maroc à la pénétration coloniale. Il se met donc à la tâche et, pour avoir accès aux sources directes, il apprend l'arabe. On lui doit en particulier *Etudes d'histoire marocaine* (Editions SMER-Rabat, 1979). Il vient d'achever un travail qui lui tenait à cœur portant sur les origines de la guerre du Rif.

La discussion avec le professeur Ayache sur le Sahara est à la fois passionnante et... reposante. Car, à propos d'une question où l'ignorance entretenue le dispute à la mauvaise foi organisée, le rappel de quelques vérités robustes et honnêtes a quelque chose d'apaisant.

Le passé conditionne le présent

Question : Quelle est, à vos yeux, la place de l'histoire dans le problème actuel du Sahara ? Et d'abord, un historien est-il qualifié pour traiter de cette question brûlante ?

Germain Ayache : Depuis longtemps, c'est vrai, je m'intéresse à ce que fut le Maroc d'autrefois. Or le passé, pour une large part, conditionne le présent. Je peux donc me risquer à formuler une opinion dans les limites, hélas restreintes, des connaissances dont on dispose. J'observerai pourtant que l'historien est un homme comme un autre et que pour moi, précisément, le Maroc est bien plus qu'un simple objet d'étude. C'est là que je suis né et que s'est écoulée une grande partie de ma vie. Je me sens attaché au pays. C'est cet attachement d'ailleurs qui m'a conduit vers son histoire. Dans le conflit qui opposa, ici, colonisés et colonisateurs, j'essayai de voir clair. Et comme les historiens que je lisais à cet effet m'empêchaient de comprendre, au lieu de m'y aider, je voulus m'enquérir par moi-même et rouvrir le dossier en travaillant sur pièces.

Il faut dire aussi ce qui m'attache à l'Algérie d'où vient ma famille et où mes frères et sœurs sont nés. Outre une partie de mes études, j'y ai effectué de très fréquents séjours. De plus, dans la région où j'ai grandi, entre Oujda et Berkane, les cas n'étaient pas rares de familles à demi-algériennes, et nombre d'Algériens y furent mes condisciples et mes amis très chers.

Vous comprendrez alors combien m'affecte le litige actuel dont on peut craindre à tout moment qu'il finisse en conflit. On m'a dit que là-bas, à l'endroit même où je suis né, les soldats fraternisent de part et d'autre de la frontière. Ils disent qu'entre eux du moins il n'y a pas de sables qui séparent. Leur sentiment, je le partage, et j'imagine avec horreur qu'ils puissent être contraints au massacre mutuel. Mesurant donc l'effet de mes paroles, je ne voudrais rien dire qui aigrisse les esprits.

Les soldats de l'An II

Q. : Si les militaires fraternisent dès qu'ils s'éloignent du champ de bataille, c'est un conflit d'état-major ; la nation ne se sent pas concernée.

G.A. : Certains le disent. Je ne suis pas d'accord. Bien sûr, vous trouverez des Marocains qui pensent qu'on vivait mieux sans Sahara et que le jeu, dans tous les cas, ne vaut pas la chandelle. Mais c'était la même chose avant l'indépendance quand certains demandaient : « *Quels seront mes clients si les Français s'en vont ?* » Et combien de Français, à l'époque, aimaient à colporter ces témoignages ! Nous savons aujourd'hui qu'ils se leurraient et qu'une poignée d'arbres leur cachait la forêt. Pour l'historien, c'est la forêt qui compte. Il épie donc, non les propos d'individus désabusés, mais les mouvements de foules qui s'achèvent en marée triomphante. Ainsi fut balayé le tout-puissant protectorat.

Or, pour le Sahara aussi, c'est tout un peuple qui s'est levé.

Il y en a qui haussent les épaules quand on évoque la Marche verte, ils nous disent : « *La ficelle est trop grosse.* » Dans un pays où, à leurs yeux, la condition des gens est encore le servage, on peut toujours mobiliser des gueux pour un plat de couscous et les faire parader devant des caméras. Juin et Guillaume l'avaient bien fait avec leurs cavaliers berbères clamant leur loyalisme au colonisateur. Répétée de nos jours, la mascarade ne peut tromper personne.

Ces beaux esprits, dont quelques-uns se laissaient abuser à l'époque qu'ils évoquent, ricanent aujourd'hui quand l'affaire est sérieuse, devant un fait énorme dont nul équivalent n'est cité dans l'histoire. C'est d'en haut, il est vrai, qu'est parti le signal, mais les coureurs étaient tendus pour le départ. Conçoit-on qu'en deux jours un million de personnes des deux sexes, de tout âge, aient répondu présent, si déjà l'impatience ne les tenaillait pas, ou qu'on les eût poussées dans quelque voie douteuse ? Conçoit-on que ces hommes, ces femmes, arrivant de partout, soudés en un seul bloc, aient marché en chantant, les mains nues, vers la gueule des canons espagnols dont les servants eux-mêmes ne savaient pas qu'ils n'allaient pas tirer, si tous, d'avance et librement, n'avaient offert leur vie en sacrifice ? Grosse farce ? Allons donc ! Même pour les incrédules, ce fut l'épreuve de vérité. Qui se sacrifierait au roi du carnaval ?



Quand un fait est grand, c'est un péché contre l'esprit de le tourner en dérision

Je vous assure que je n'aime pas l'emphase. Mais quand un fait est grand, c'est un péché contre l'esprit de le tourner inversement en dérision. Les soldats français de l'An II étaient aussi des va-nu-pieds. Or c'est Hugo qui eut raison de les trouver superbes.

De même, je crois, la Marche verte restera un haut fait de l'histoire marocaine.

Q. : Si l'on comprend bien, pour vous, la Marche verte relève du même esprit que le mouvement nationaliste jusqu'à l'indépendance, et celui-ci n'a lui-même été que l'héritier d'une tradition plusieurs fois séculaire. Pourtant, le nationalisme peut paraître comme un phénomène récent dans l'histoire marocaine. C'est dans les années trente de notre siècle que pour la première fois se dessine et s'affirme, à l'échelle nationale, un mouvement qui avance vers un but politique. Jusque-là, les convulsions, certes fréquentes, étaient localisées, tribales ou religieuses. Elles tendaient moins à l'unité qu'à la dislocation.

Depuis six siècles

G.A. : Il y a bien des idées reçues qu'il faudrait réviser. C'est vrai que le mouvement nationaliste fut nouveau en ce sens que, vu l'époque et le rapport des forces, il a pu ou a dû recourir à des formes d'action, notamment politiques, que le Maroc ancien n'avait guère pratiquées. Mais, quant au fond, que faisait d'autre ce mouvement sinon d'incarner l'aspiration des larges masses à secouer le joug et l'exploitation étrangers ? Or c'est ne rien comprendre à l'histoire du pays depuis bientôt six siècles de croire que cette aspiration ne date que d'hier. Notez que, dans les années trente, la tribu demeurait, au Maroc, absolument intacte en tant que formation humaine, géographique et institutionnelle. Ce qui n'empêcha pas les Marocains des villes et des tribus, de toutes les tribus, de se souder et de lutter ensemble.

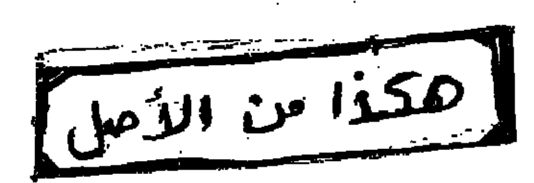
Menace de conquête musulmane

Si sentiment tribal et conscience nationale ont coexisté, au XXe siècle, pourquoi ne l'auraient-ils pas fait aussi, dans le passé ? Dès le XVe, tel a été le cas. Durant tout ce siècle, la supériorité économique et militaire acquise par les Européens permit aux Portugais ainsi qu'aux Espagnols de prendre pied dans presque tous les ports de la côte marocaine. A l'invasion chrétienne vint s'ajouter au siècle suivant une menace de conquête musulmane exercée par les Turcs, maîtres de l'Algérie. Si le Maroc n'avait été qu'une poussière de tribus rassemblées malgré elles sous la coupe d'un sultan, il aurait eu le sort des peuples d'Amérique anéantis vers cette époque par le même conquérant, à moins de s'en sauver en acceptant la sujétion aux Turcs. Or les tribus, au lieu de se laisser dévorer une à une, réagirent en bloc aux coups portés à telle ou telle d'entre elles. Je dis bien les *tribus*, car il y eut carence à cette époque, tant du pouvoir que des centres urbains, et ce furent les campagnes qui, à l'appel des successeurs de Jazouli, hissèrent au pouvoir les Saadiens d'abord, les Alaouites ensuite, deux dynasties qui prirent en charge la défense du pays, puis sa libération. Un processus long et cruel qui s'étend sur des siècles et épuise le pays, mais où s'affirme et s'exacerbe le refus collectif d'une mainmise étrangère, enracinant profondément les sentiments d'appartenance au même ensemble, de solidarité, de loyauté aussi envers les chefs, tant qu'ils s'acquittent de leurs fonctions.

Q. : Le résultat n'en a pas moins été que le Maroc s'est, lui aussi, plié à la domination européenne, tout comme les autres pays colonisés.

G.A. : Assurément. Mais, au siècle dernier, l'Europe impérialiste disposait sans partage de moyens si puissants qu'une autre issue était inconcevable pour le Maroc par trop retardataire. Remarquez cependant que le protectorat n'intervient pas avant 1912, alors que le premier assaut avait

(Suite page suivante)





LA PAROLE EST AU MAROC

(Suite de la page précédente)

été livré par les Français à la bataille de l'oued Isly, soixante-huit ans plus tôt. On attribue en général cette longévité exceptionnelle du vieux Maroc indépendant à la compétition que se livraient entre elles, à son sujet, au moins quatre puissances européennes. C'est vrai que ce facteur est à prendre en compte. Mais doit-il nous masquer l'effet contraire de la compétition ? Car, si tous aspiraient à poser les premiers le pied dans l'édifice, contrariant à l'occasion un rival mieux placé, chacun n'en frappait pas moins fort pour faire la brèche de son côté : ils se gênaient parfois, mais leurs coups portaient tous, et ils s'additionnaient. Le vieux Maroc n'aurait pas pu tenir comme il le fit sans des facteurs réels de résistance interne : sans son Etat d'abord, mais en dernier ressort, sans la vigueur du refus populaire dont l'Etat même tenait sa force et qui d'ailleurs prit sa relève lorsque celui-ci eut failli.

Tindouf annexée par la France

Q. : Comment pouvez-vous évaluer le refus populaire dont vous faites état ?

G.A. : Le sentiment qui se traduit en actes collectifs est assez clair pour l'historien qui d'ailleurs, sans cela, n'en ferait aucun cas. C'est un calvaire que le Maroc a enduré depuis son premier choc, sur l'oued Isly, avec l'Europe moderne : défaites sur le terrain, indemnités de guerre écrasantes et injustes, pillage de ses ressources, amputations à ses frontières, humiliations et avanies de la part d'étrangers se conduisant comme en pays conquis et recrutant sur place des stipendiés.

Mais tandis que les dirigeants et l'intelligentsia, instruits du vrai rapport des forces, ne voyaient nul remède au mal et cédaient aux puissances dont les croiseurs, à tour de rôle, pointaient leurs canons sur Tanger, le peuple, lui, ne se résignait pas. Il voulait résister et comptait sur son chef pour guider le combat. Lorsque ce chef, en la personne d'Abdelaziz, s'avéra incapable, on lui substitua son frère Abdelhafid. Quand, à son tour, Abdelhafid capitula, les gens furent contraints, par régions, de se donner de nouveaux chefs qui sortaient de leurs rangs : El Hiba dans le sud, Ameziane dans le nord, puis Mohamed Ben Abdelkrim, et d'autres moins connus. Ces sursauts régionaux furent à la fin matés par les Français aidés des Espagnols.

Tout était donc apparemment réglé. Pourtant, le colonisateur sentait qu'au lieu de briser le ressort il l'avait comprimé. D'où le projet de scinder le pays entre Arabes et Berbères pour *« briser le miroir »*, comme on disait alors. Le sort de ce projet est bien connu : en tendant de l'appliquer, on a donné l'essor à ce mouvement nationaliste tout à l'heure évoqué. Ce qui prouve à la fois la vigueur de l'esprit national et sa pérennité : il était depuis toujours là, n'était donc pas nouveau et ne pouvait, non plus, s'éteindre. Voilà qui met à nu le fil allant de Jazouli à la Marche verte et fait sentir la vanité qu'il y aurait sans doute, aujourd'hui comme hier, à vouloir le trancher.

Q. : On en serait plus convaincu s'il était établi que cette affaire du Sahara a le même sens libérateur que la lutte séculaire dont vous avez parlé. Car, si ce n'est pas le cas, on peut avancer que l'esprit national, d'essence patriotique, s'est mué en chauvinisme.

G.A. : Là aussi, l'histoire aurait son mot à dire, bien qu'elle ne l'ait pas fait. En quelques phrases, je ne pourrai bien sûr combler une telle lacune. Mais savez-vous que, dès 1908, Abdelhafid ne put avoir l'investiture de Fès, sa capitale, qu'en acceptant de s'engager à recouvrer les territoires perdus ? La revendication n'est donc pas neuve, et il serait, convenez-en, absurde de prétendre que le Maroc, lui-même alors presque étranglé, cherchait déjà sous ce mot d'ordre à s'emparer du bien d'autrui. La vérité est que la liste était bien longue des territoires, outre Ceuta et Melilla depuis longtemps perdues, que le Maroc s'était vu arracher depuis un demi-siècle. Jamais les historiens n'ont remarqué que, dès 1845, le traité relatif au tracé des frontières avec l'ancienne possession turque consacrait l'annexion par la France, nouvelle maîtresse en Algérie, de tribus marocaines. Les délégués de ces tribus se trouvaient à la cour, venus faire à leur maître l'hommage traditionnel de la fête du *Mouloud* quand, au vu du traité, ils apprirent, au grand dam du sultan et d'eux-mêmes, qu'ils n'étaient plus des Marocains !

Vous parlerai-je aussi des oasis du Touat, du Gourara, du Tidikelt, ou de la vallée des trois oueds, la Zousfana, le Guir, la Saoura, région immense devenue à ce jour possession algérienne ? En 1890, Patenôtre, ambassadeur de France, disait tout bonnement à Moulay el-Hassan : *« Bien sûr que le Touat est à vous. Alors qui vous empêche de nous l'offrir ? »* Ne goûtant guère cette logique, le sultan se hâta de prendre les mesures dictées par la situation. Mais la question trouva son règlement dix ans plus tard avec Abdelaziz, déjà trop faible pour résister. En quelques mois, après quelques combats, la France mettait la main et sur le Touat — et sur toute la région. Vous parlerai-je enfin des étendues qui bordent l'oued Draa et qui prennent aujourd'hui tout le Sud marocain en écharpe jusqu'à Tindouf avec ses gisements de fer ? Tindouf, elle aussi annexée vivement par la France, lorsque naguère il devint clair que le reste du Maroc allait lui échapper. C'est tout cela que, dès 1908, les Marocains entendaient recouvrer, d'abord parce que c'était leur terre, ensuite parce que c'était, dans les mains des Français, le nœud coulant qui les étranglerait. Remarquez cependant que, de ces terres perdues, les Marocains n'ont plus parlé depuis que le combat des Algériens annonça le retrait de la France. Ils mirent une croix dessus, considérant qu'en devenant pour de bon algériennes elles retombaient dans le bien de famille, celui du Grand Maghreb qui allait s'édifier. Ils réduisirent leurs exigences aux parties de leur sol qui demeuraient aux mains d'un colonisateur, l'Espagne, en l'occurrence. Car c'était elle qui, installée déjà à Melilla et à Ceuta au nord, avait, au sud, d'accord avec la France, fermé la boucle entre Tindouf et l'océan. Pour Melilla et pour Ceuta, le litige n'est pas clos. Quant au sud, vous avez souvenance de la restitution déjà ancienne de Tarfaya, et de celle plus récente de l'enclave d'Ifni. Mais c'étaient là des bribes, tandis que l'essentiel, Oued Dahab et Saquia el-Hamra s'acheminaient, sous la forme d'un prétendu Etat indépendant, vers une intégration définitive aux possessions d'Espagne. Rien n'avait pu y faire, ni l'action militaire des débuts lorsque les maquisards de la libération, maîtres sur le terrain, furent frappés à revers par les Français intervenant de l'est, ni les interventions à l'ONU où triomphait la procédure. Il ne fallut pas moins que la marée de tout un peuple qui déferlait sur lui sous les regards du monde entier, pour que l'arme tombât des mains de l'occupant.

Qui ne comprend combien fut remué le peuple marocain, et comme il le demeure, par ce triomphe pacifique qui effaçait l'une des dernières taches dont l'Europe impériale laissait encore l'Afrique maculée ? Mais on conçoit aussi ce que fut sa blessure et bientôt sa colère, en voyant que des frères de combat ou ceux qu'il croyait tels, et dont il attendait qu'ils partagent sa joie, contestaient au contraire son bon droit, puis s'acharnaient à lui ôter des mains le seul lambeau du bien perdu qu'il avait pu récupérer.

Q. : Vous parlez du Maroc face à l'Espagne puis face à l'Algérie, vous faites abstraction du peuple sahraoui dont, pourtant, le concert des nations a reconnu en plus d'une circonstance le droit de choisir son destin.

G.A. : Si vous me demandez un avis d'historien, pourquoi me reprocher de ne pas mentionner ce dont on chercherait vainement la trace dans l'histoire ? Un peuple, c'est une réalité bien trop massive pour qu'on puisse le cacher dans sa manche. Il se remarque, il se distingue des autres peuples par l'espace occupé, ou par sa langue, ou son passé, ou ses institutions, ou son niveau de développement, par le poids dont il pèse quelquefois sur autrui ou par la résistance qu'il peut y opposer.

Une même voix

Or, quand avant 1912 un marchand marocain dépassait Tarfaya vers le sud, il n'avait nulle frontière à traverser, nul passeport à produire, pas de douane à payer, non plus que de licence ou même de manifeste à exhiber, pas de monnaie, enfin, à échanger. A l'étape du soir, il rencontrait d'autres marchands qui allaient vers le nord, à Tiznit, Es-Saouira ou Safi. Ils venaient d'Atar ou de Chenghit, mais ils parlaient sa langue et se joignaient à lui pour une prière qu'ils récitaient d'une même voix. A la veillée, échangeant leurs nouvelles, ils ressentaient la même menace de la part des Français progressant à la fois du Niger, du Sénégal et d'Algérie, et leurs vœux confondus se partageaient entre Maa-el-Aïnin et leur nouveau sultan Abdelhafid, qui chacun faisait front, l'un au nord, l'autre au sud, pour leur défense commune. Ainsi en allait-il jusqu'au bout du voyage, que le trajet se fît ou par la côte ou par la route de l'intérieur. Alors, où donc était dissimulé ce peuple sahraoui parmi lequel tous ces marchands bien marocains auraient fait figure d'étrangers ? Où étaient ses frontières ? A défaut de frontières, où était sa mouvance ? Où était son repaire ? Quoique fort bien placés, pour avoir longuement occupé le pays, les Espagnols eux-mêmes ne l'ont pas découvert. Car, autrement, pourquoi n'auraient-ils pas argué de l'existence dudit peuple sahraoui, seul vrai maître du pays, lorsque, naguère, ils contestaient les droits des Marocains ? Mais non, leur unique argument fut de dire qu'avant leur arrivée à eux Espagnols le Sahara était *terra nullius*, autrement dit, terre de personne.

Je ne sais quel peuple sahraoui

Ainsi, voilà cinq ans, quand la question se débattait, ils n'avaient, et pour cause, nulle connaissance du peuple sahraoui. Ils n'en avaient pas davantage soixante-quinze ans plus tôt quand, à l'instar de Patenôtre dans la question du Touat, c'est au sultan qu'ils s'adressaient, en 1900, pour tenter d'obtenir qu'il leur cédât le Saquia el-Hamra. J'ai bien dit au sultan, et non à je ne sais quel peuple sahraoui censé faire aujourd'hui valoir des titres ancestraux sur le Saquia el-Hamra. Ce fait, qu'a établi l'une de mes études, est d'ailleurs un début de réponse à la question qui, je le vois, est déjà sur vos lèvres.

Q. : Justement. Est-on sûr que ces régions du Sahara, malgré la ressemblance ou même la parenté, étaient vraiment sous l'autorité souveraine du sultan ? Un Français, par exemple, n'est pas dépaysé à Bruxelles, à Montréal ou à Genève, sans que ces villes soient pour autant françaises.

G.A. : Il ne l'est pas à condition de s'y plier au statut d'étranger, ce qui ne fut jamais le cas de part et d'autre de l'oued Draa. Mais, cela dit, l'Espagne au moins, et l'Espagne officielle, ne mettait pas en doute cette souveraine autorité. Aurait-elle, autrement, demandé au sultan ce dont elle aurait su ou cru qu'il ne disposait pas ? C'était, je le répète, en 1900, à une époque où elle n'avait pas encore intérêt à travestir les choses.

Quant à la France, reportez-vous aux documents depuis longtemps publiés par Paris sous le titre, notez bien, des *Affaires marocaines*. Vous y verrez les doléances des officiers dont les colonnes, venant du Sénégal et du Niger, se heurtaient, dans l'Adrar ou ailleurs, à des tribus dont leurs caïds étaient nommés par le sultan. J'ai bien dit « doléances », car la France, selon son intérêt, contestait les droits du sultan. Mais les tribus qui suivaient leurs caïds, elles, ne contestaient pas. D'ailleurs, fait rare mais d'autant plus précieux, il existe un auteur de Chenghit, en pleine Mauritanie, qui signait ses ouvrages : Ahmed Amine, le Chenghiti, le Marocain. C'est déjà assez clair. Or, dans l'un de ses livres, le *Wasit*, qui date de 1911; il taxait d'ignorance un cadi égyptien qui, au Caire, contestait à un homme de Chenghit sa nationalité de Marocain. Tous les faits cités sont d'une époque où nul ne prévoyait le débat actuel. Donc j'argumente en historien, non pas en publiciste.

Savez-vous que, dès 1908, Abdelhafid ne put avoir l'investiture de Fès, la capitale, qu'en acceptant de s'engager à recouvrer les territoires perdus



Le sultan Moulay Abdelhafid à Paris

Q. : Mais l'historien ne doit-il pas se demander si cette autorité n'a pas été imposée, comme un joug, à des tribus qui n'y consentaient pas.

G.A. : Quand un peuple refuse l'autorité subie, les heurts qui en résultent ne passent pas inaperçus. On sait l'écho que, par exemple, ont eu dans l'univers entier les démêlés de l'Arménie et de la Grèce avec les Turcs ou de l'Irlande avec la couronne d'Angleterre. Si, eux aussi, les Sahraoui en avaient eu avec un pouvoir contesté, comment se ferait-il que, même dans le pays, nul chroniqueur, comme c'est le cas, n'en ait jamais parlé ? Or les chroniqueurs sont friands de tels sujets qui, avec les famines et les épidémies, font l'essentiel de ce qu'ils ont à dire. D'ailleurs, on se demande contre quelle oppression ou quelle exploitation les pauvres Sahraoui se seraient révoltés. Quel impôt substantiel le sultan aurait-il pu tirer de leurs maigres oasis disséminées dans le désert ? Quel moyen avait-il à l'époque, sans Jeep, sans Landrover et sans aviation, d'y maintenir des garnisons ou d'y envoyer des colonnes pour tenir en respect ou pour mater opposants et rebelles ? On a si souvent dit que le rôle des sultans se bornait à payer des soldats pour lever des impôts et réciproquement, et la notion d'impôt associée aux moyens de contrainte est d'ailleurs à ce point liée, dans l'Occident européen, à l'idée de l'Etat, que, bons juristes mais piètres historiens, les juges de La Haye ont conclu, vous savez, à l'absence du sultan comme souverain de la région, tout en reconnaissant que les tribus qui y habitent faisaient allégeance à ce sultan précisément. Comme si l'on pouvait définir le maître sans sujets et les sujets sans maître !

La Venise des sables

Ce qui était hors de la conception des juges de La Haye, c'est que le sultan disposait dans le Maroc entier, et donc au Sahara, du concours dévoué de personnages, figures saillantes auréolées de sainteté, dont l'influence sur les gens pesait plus que des bataillons. Ce qu'elle ne savait pas, c'est que l'allégeance résultait du besoin que les tribus elles-mêmes avaient de l'autorité du sultan pour régler leurs litiges notamment, et que l'absence ou la carence de cette autorité s'exerçant à sa mode aurait privé de son objet l'allégeance constatée. Les juges de La Haye ne savaient pas non plus que les tribus du Sahara bénéficiaient au premier chef du trafic marocain qui empruntait leur territoire et que, s'empressant donc à la demande du sultan d'assurer la police des chemins, elles étaient par là même un rouage de l'Etat marocain. Néanmoins, cet arrêt de La Haye a un double mérite : il reconnaît sans nulle ambiguïté le fait de l'allégeance, rendant absurde, *ipso facto*, l'article où est niée la souveraineté.

Q. : Tout à l'heure, vous parliez de la colère des Marocains. Puis vous avez parlé du médiocre intérêt qu'avait offert le Sahara, dans le passé, pour les sultans. Ne faut-il pas en conclure que pour les Marocains le Sahara, au fond, n'est qu'affaire d'amour-propre, que leur entêtement à y rester est surtout passionnel, alors qu'en des choses aussi graves seule la raison devrait peser ? Après tout, le Maroc n'avait-il pas jusqu'ici vécu sans Sahara ?

G.A. : Oh, comme vous y allez ! C'est vrai que le Maroc avait vécu sans Sahara, de même qu'il a vécu et vit encore sans Melilla et sans Ceuta. Mais n'a-t-il pas aussi vécu découpé en tronçons et dominé, ici par les Français, là par les Espagnols ? Voyez où peut conduire votre logique. Ne confondez-vous pas vivre et survivre ?

J'ai dit que, pour le fisc, le Sahara n'offrait guère de matière imposable. Cela signifie-t-il qu'il ne remplissait pas d'autres fonctions plus décisives ? Le Sahara, on l'oublie trop, ce n'est pas un pays, c'est un désert, une mer de sable et de rochers d'où seuls émergent quelques îlots de vie disséminés, les oasis. Aussi, n'a-t-il jamais été pour le Maroc une province qui s'ajoutait aux autres. Sauf que les dunes y remplaçaient les vagues, et le chameau les caravelles, il fut au Sud ce qu'était au Nord la Méditerranée. L'important n'était pas d'en occuper l'espace et de s'y installer, mais de pouvoir le sillonner comme on sillonne la mer, en toute liberté, depuis et vers les ports. Ainsi Sijilmassa fut, autrefois, la Venise des sables où affluaient les caravanes du Soudan. A l'orée du désert, elle tenait le même rôle que Ceuta en face du monde méditerranéen. Ceuta puis Melilla perdues, ce fut pour le Maroc si brillant de jadis le signal du déclin. Paralysée au nord, la vie ne put que s'étioler au sud où disparut Sijilmassa. D'autres centres, plus petits, vivotèrent néanmoins, puisque le passage restait libre. Il le resta, du moins jusqu'au moment où Français d'un côté et Espagnols de l'autre vinrent murer, on l'a vu, la lisière du désert, de bout en bout, entre Figuig et l'embouchure du Draa.

Pour le Maroc redevenu indépendant, l'aspiration est aujourd'hui de vivre et non plus de survivre. La condition était ou reste de rouvrir ses fenêtres pour respirer au nord, en recouvrant Ceuta et Melilla, de même qu'au sud, en retrouvant libre passage à travers ses régions sahariennes. Le premier point de ce programme est encore en souffrance. Quant au second, à peine était-il résolu que déjà d'autres mains se tendaient pour relever le barrage détruit. Comprenez-vous alors que la colère, dont vous et moi avons parlé, résulte non d'une égratignure d'amour-propre, mais d'une menace sur l'avenir d'un peuple qui s'est battu pendant des siècles avant de trouver l'espérance ?

(Suite page suivante)

(PUBLICITÉ)

LA PAROLE EST AU MAROC

(Suite de la page précédente)

L'affaire du Sahara n'aurait jamais existé si...

L'union nationale sur le Sahara, si elle n'étonne personne au Maroc, ne cesse de surprendre à l'étranger, quand elle ne suscite pas des sarcasmes qui confinent à la calomnie. Parce que, sur une question d'importance nationale, l'opposition défend les mêmes idées que le gouvernement, elle aurait dégénéré en une opposition de Sa Majesté, elle aurait sacrifié sa vocation sur l'autel du chauvinisme et de l'opportunisme. Or voici un témoignage qui devrait amener les censeurs de la gauche marocaine à plus d'humilité. Il émane de Mohamed Ben Saïd qui ne peut être accusé de la moindre complaisance à l'égard du pouvoir. N'a-t-il pas été condamné à mort dans son pays, et par deux fois ? N'appartient-il pas aujourd'hui à une organisation (le Mouvement du 23 mars) qui n'est pas reconnue ?

Une interview de Mohamed Ben Saïd, ancien dirigeant de l'Armée de Libération du Sud



Imaginez Jean Moulin...

Ses déclarations sont d'autant plus précieuses qu'il *« n'a pas découvert,* comme il le rappelle modestement, *le dossier du Sahara en 1974 »*. Après avoir été l'un des principaux animateurs de la résistance sous le protectorat, il fait partie de ceux qui, au lendemain de l'indépendance (1956), refusent que l'Armée de libération soit intégrée aux Forces armées royales. Il a à cœur de bouter hors du territoire les Espagnols qui continuent d'occuper ce qu'on appellera plus tard le Sahara occidental (Saquia el-Hamra et Oued Dahab). De fait, des centaines de combattants viennent de ces deux régions, mais également de Tindouf (oui, Tindouf, le caïd en tête), de Tarfaya pour former Goulimine, fin cinquante-six — début cinquante-sept, l'Armée de libération du Sud (ALS). Fort de cette expérience, Mohamed Ben Saïd porte ce jugement catégorique : l'affaire du Sahara n'aurait jamais existé si la pression sur Madrid n'avait pas été relâchée...

Le témoignage de l'ancien dirigeant de l'ALS comporte d'autres révélations non moins dignes d'intérêt. Mais avant de les lire, quelques mots sur le témoin. 55 ans, de taille moyenne, le front dégarni, d'une gentillesse à toute épreuve, Mohamed Ben Saïd n'a rien à voir avec le personnage pur et dur du « tueur » qu'on pourrait imaginer. Certes, il est pur, mais s'il est dur, c'est avec lui-même. Il a fréquenté les facultés françaises ces dernières années (il a obtenu une licence d'histoire), s'est mis à apprendre l'anglais, mais n'a guère changé. On a envie de dire qu'il résiste au changement comme il résistait naguère aux autorités coloniales. Pour survivre, il ne rechigne pas aux travaux les plus modestes (imaginez Jean Moulin veilleur de nuit...) et vit surtout de privations (« *Pourquoi consommer une boisson au café alors qu'on peut l'obtenir moins chère chez l'épicier ?* »). L'austérité paraît à cet enfant du Souss, où le sens de l'économie est une religion, inséparable de la rigueur politique. Avec lui, la *« morale de la résistance »*, comme on disait au lendemain de l'indépendance, n'a rien perdu de sa vertu.

Tentative d'assassinat d'Oufkir

Question : Mohamed Ben Saïd, combien de fois avez-vous été condamné à mort ?

Mohamed Ben Saïd : Deux fois, par contumace.

Q. : Sous le protectorat ?

M.B.S. : Non, sous l'indépendance !

Q. : Vous n'avez donc pas été condamné du temps des Français alors que vous étiez l'un des principaux dirigeants de la résistance ?

M.B.S. : Il se trouve que je n'ai jamais été arrêté. J'ai été condamné par contumace dans telle ou telle affaire de résistance, mais je ne me souviens pas.

Q. : Pourquoi avez-vous été condamné par les tribunaux marocains ?

M.B.S. : La première fois, en 1964, pour atteinte à la sûreté de l'Etat dans ce qu'on a appelé l'« affaire du complot de juillet 1963 ». La seconde fois, je crois que c'est en 1966, dans l'« affaire Atlas » : une tentative d'assassinat du général Oufkir à Marrakech qui remonte à 1963.

Q. : Ces accusations étaient-elles fondées ?

M.B.S. : Ce que je peux dire, c'est que dans les années 1960 le combat pour la démocratie au Maroc avait pris une tournure violente. Nous vivions alors sur la lancée de l'expérience armée contre le protectorat et, de son côté — c'est à mon avis le plus important —, le régime ne montrait guère de disposition à traiter avec les partis d'opposition et à les respecter.

Q. : Est-ce que les choses ont changé aujourd'hui pour vous ? A notre connaissance, votre organisation, le Mouvement du 23 mars, n'a pas pignon sur rue au Maroc...

Le Polisario souhaitait que l'armée marocaine intervienne contre les forces espagnoles

Une certaine tolérance

M.B.S. : C'est vrai, nous sommes interdits et plus de soixante-dix de nos camarades sont en prison pour délits d'opinion. A cet égard, il n'y a guère de changement pour nous. Mais l'ensemble du mouvement démocratique bénéficie d'une certaine tolérance, en particulier dans le domaine de la presse.

Q. : Vous soutenez, vous, Mohamed Ben Saïd, la même position sur le Sahara que le roi Hassan II.

M.B.S. : Depuis toujours, le mouvement national se bat pour l'intégrité territoriale du pays, c'est-à-dire pour la libération du Sahara occupé par l'Espagne. Cet objectif aurait pu être atteint dès la fin des années cinquante. En affirmant cela, je ne me livre point à une spéculation gratuite. Je peux en effet vous révéler qu'après les attaques lancées le 23 novembre 1957 par l'Armée de libération du Sud contre les forces espagnoles dans la région d'Aït Baamarane, Tarfaya et Saquia el-Hamra, et qui ont duré jusqu'à la fin de 1958, le gouvernement de Madrid était disposé à abandonner le Sahara.

Prisonniers espagnols

La meilleure preuve en est qu'un officier de l'ALS, Mustapha H'saïna (mieux connu sous le nom de guerre de Ben Othman et qui, par la suite, a occupé des fonctions importantes à la Sûreté), a pris langue à Madrid avec un représentant du gouvernement espagnol qui lui a clairement confié l'intention de son pays de quitter l'ensemble du Sahara (Saquia el-Hamra et Rio de Oro).

Les mêmes dispositions étaient exprimées par les responsables espagnols devant le Premier ministre marocain et le ministre des Affaires étrangères, à l'époque M. Abdellah Ibrahim, et le vice-Premier ministre Abderrahim Bouabid. Ce qui intéressait alors les Espagnols, c'est que nous libérions leurs prisonniers au nombre de trente-quatre. Il est vrai qu'ils n'avaient pas encore découvert les gisements de phosphate dans le Sahara... Toujours est-il que, si le pouvoir (le gouvernement Ibrahim a été renvoyé en mai 1960) avait saisi cette occasion, il n'y aurait pas eu d'« affaire du Sahara ». Malheureusement il a été davantage préoccupé par des questions de politique intérieure et a privilégié la voie diplomatique après que Madrid eut renoncé à ses bonnes dispositions.

Lorsqu'on a ces données en tête, on ne peut que se féliciter de constater que le pouvoir, en 1975, sous la pression des événements, va prendre une position plus ferme contre l'Espagne qui se proposait de favoriser la création d'un Etat fantoche au Sahara.

Q. : Tout de même, vous devez avoir quelques difficultés, vous qui appartenez aujourd'hui à une formation marxiste-léniniste, de surcroît clandestine, à expliquer aux militants de base que vous épousez la même position que le roi sur une affaire aussi complexe que le Sahara ?

Maladies infantiles

M.B.S. : C'est vrai, il y a eu des difficultés. Ce qu'on a appelé la nouvelle gauche ou les « frontistes » rassemblait au début des années soixante-dix deux groupes : le Mouvement du 23 mars, issu d'une scission de l'UNFP (Union nationale des forces populaires, aujourd'hui Union socialiste des forces populaires, USFP), et Ila al-Amam (En avant), dissident du PLS (Parti de libération et du socialisme, dénomination du Parti communiste, aujourd'hui Parti du progrès et du socialisme, PPS). D'emblée, nous n'étions pas d'accord sur la question du Sahara. Les camarades de Ila al Amam étaient sensibles à l'autodétermination des Sahraoui, préconisée par l'Espagne. Une telle attitude était impensable parce que nous n'avons pas découvert l'« affaire du Sahara » en 1974. Mais ce qui n'a pas facilité le débat à l'intérieur de la gauche marxiste-léniniste, c'est que, au moment où nous l'engagions, nous étions l'objet d'une répression féroce. Cent soixante-dix de nos camarades appartenant à l'une ou l'autre tendance étaient arrêtés en novembre 1974. Vous savez qu'au procès de Casablanca ils furent frappés de très lourdes peines (dont vingt-cinq réclusions perpétuelles). Dans ces conditions, défendre nos convictions sur le Sahara, qui rencontraient les positions officielles, ne pouvait pas ne pas susciter des difficultés psychologiques et politiques. D'autant que, comme tout groupement marxiste à ses débuts, nous n'étions pas à l'abri des fameuses maladies infantiles. J'ajoute que ces difficultés, l'ensemble de l'opposition a dû les connaître. Mais on peut être fier que celle-ci ne soit pas tombée dans le piège tendu par les adversaires du pays...

Compagnons de lutte

Q. : A qui faites-vous allusion quand vous parlez des adversaires du pays ?

M.B.S. : Je vais les nommer : jusqu'en 1975, c'était l'Espagne qui, on ne le répétera jamais assez, est à l'origine du projet d'un Etat au Sahara créé à la suite d'un référendum sur l'autodétermination. Après les accords de Madrid (14 novembre 1975), nos adversaires sont les Etats algérien et libyen : sans eux le Polisario n'aurait jamais acquis la force et l'audience qu'il a eues.

Q. : Mais vous avez vécu en Algérie en tant que réfugié et l'une des principales figures de l'opposition à l'extérieur, et vous avez également bénéficié de l'aide algérienne...

M.B.S. : Je dois vous rappeler que les Algériens et les Marocains ont, depuis les années 1950, combattu ensemble. Je ne donnerai qu'un exemple : les premiers bateaux d'armes envoyés au mois de mars 1955 par Nasser devaient accoster quelque part entre Nador et Alhoceima dans le nord du Maroc ; ils étaient destinés indistinctement au FLN algérien et à la Résistance marocaine (Al-Mounaddama Sirriya). L'opération était montée par des Algériens comme Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf ou Larbi Ben M'hidi, mais aussi par des Marocains tels que Saïd Bounaïlat, Mohamed Hamdoun, Hassan Laarej.

Il était donc naturel qu'après l'indépendance du Maroc les Algériens y trouvent une aide de toute sorte et en provenance de tous les secteurs politiques. De même, lorsque nous étions contraints de nous réfugier en Algérie, nous avions affaire à des compagnons de lutte, à des frères (ce mot pour nous n'est pas galvaudé) et nullement aux représentants d'un Etat étranger. Le Sahara a bien entendu provoqué des divergences avec les Algériens. Mais nous avons tout fait en ce qui nous concerne pour circonscrire le différend.

Rencontre avec El Ouali

Q. : Est-ce que le FLN vous aide toujours ?

M.B.S. : Nous avons encore quelques dizaines de réfugiés qui soit travaillent en Algérie, soit reçoivent une assistance pour subsister.

Q. : Les Algériens ont-ils exercé des pressions sur vous ?

M.B.S. : Des tentatives — plus exactement des tentations — ont bien existé dans ce sens. Mais je m'empresse d'ajouter qu'elles se sont produites à un niveau subalterne — ce qui doit être mis à l'actif des responsables algériens.

Q. : Et avec le Polisario quels sont vos rapports ?

M.B.S. : J'ai rencontré deux fois à Paris en 1974 Mustapha el-Ouali, le secrétaire général du Polisario. J'étais accompagné d'un camarade et nous parlions au nom de notre organisation. Nous lui avons expliqué qu'autant nous étions disposés à lutter côte à côte contre les Espagnols au Sahara, autant il n'était pas question de favoriser leur projet d'Etat indépendant. Nous avions en particulier soutenu que l'indépendance d'un tel Etat ne pouvait être que théorique. A ce sujet les choses, pour El Ouali, n'étaient pas aussi tranchées qu'on pourrait le croire. Ainsi souhaitait-il que l'armée marocaine intervienne contre les forces espagnoles...

Q. : Est-ce qu'il existe un procès-verbal de vos entretiens ?

M.B.S. : Oui, bien sûr. Comme je vous l'ai déjà indiqué nous étions mandatés par notre organisation et chacune des deux parties prenait des notes.

Q. : Les documents étaient-ils contresignés ?

M.B.S. : Nous l'aurions fait si nous étions tombés d'accord. Or après dix heures de discussion nous étions seulement convenus de nous revoir. Aucune rencontre n'eut lieu par la suite parce que les événements (en particulier la Marche verte) nous ont amenés les uns et les autres à prendre des positions qui rendaient tout dialogue inutile.

Q. : Votre longue expérience vous a appris à juger vite les gens : quelle impression vous a laissée El Ouali ? En un mot, était-il un « mercenaire » ou un militant ?

M.B.S. : J'avais en face de moi un homme sincère, sûr de lui ; il parlait avec enthousiasme. J'avais relevé qu'il avait une certaine méfiance à l'égard des Marocains en général. A un moment, nous avions défendu l'idée que, pour nous, le combat pour la démocratie (contre le pouvoir en place) et la lutte pour l'intégrité territoriale du pays (contre l'Espagne) n'étaient pas incompatibles. Et nous avions souhaité qu'il partage notre conception. Il eut, au contraire, cette réaction qui nous a beaucoup surpris : *« Mais vous êtes, vous Marocains, trop nombreux. Vous allez nous avaler ! »*

Projet de Franco

Q. : C'est votre surprise qui est surprenante !

M.B.S. : A l'époque, le Polisario n'était pas le Polisario. Nous discutions avec Mustapha El-Ouali comme nous l'aurions fait avec des camarades de l'USFP ou du PPS. C'est-à-dire des militants dont nous partageons certaines idées et avec lesquels nous différons sur d'autres. Je rencontrais El Ouali pour la première fois, mais l'ami qui m'accompagnait le connaissait de longue date (ils étaient d'ailleurs cousins). Début 1970, ils étaient ensemble à l'université de Rabat ; ils militaient ensemble parmi les « frontistes ». Nul ne distinguait les militants selon leur village d'origine. Tous voyaient d'un bon œil l'organisation de cellules au Sahara pour « faire bouger » le problème et accélérer la libération de la région. Et cette libération ne mettait absolument pas en question la souveraineté marocaine. Une telle éventualité, encore une fois, n'existait que comme projet de Franco qu'il fallait combattre.

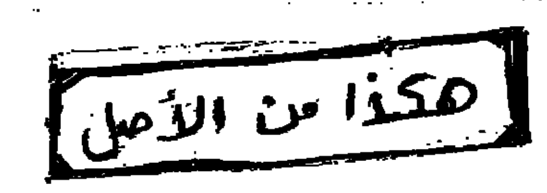
Q. : On ne voit pas ce qui différencie votre organisation de l'USFP ?

M.B.S. : Le noyau de militants qui a pris conscience de son identité depuis 1965 et qui, en 1970, a constitué le Mouvement du 23 mars (précisément en souvenir de la révolte populaire de 1965), avait pris cette initiative à une période où les forces de l'opposition — comme tout le monde l'admet aujourd'hui — étaient paralysées. Au moment où ce noyau s'écartait de l'UNFP, d'autres militants quittaient le PLS pour créer plus tard Ila al-Amam. Notre pensée politique pourrait se résumer en trois points qui, pour nous, sont intimement liés : le marxisme-léninisme, le nationalisme arabe et l'internationalisme.

Q. : Donc rien ne vous différencie du parti de M. Ali Yata (PPS) ?

M.B.S. : Si, au contraire. Et je suis prêt à développer les points de divergences comme nous le faisons dans nos publications. Mais je crains que vous n'ayez pas assez de place dans votre journal... Et puis, pourquoi tenez-vous à tout prix à chercher une différence entre les secteurs de l'opposition au moment où des questions comme le Sahara ou la situation intérieure dans le pays nous rapprochent de l'USFP et du PPS ?

(Suite page suivante)



(Suite de la page précédente)

Pourquoi j'ai « marché »

une interview du professeur Abdallah Laroui

Réservé, ombrageux, un tantinet ours, Abdallah Laroui, 47 ans, préfère assurément le calme des bibliothèques à la ferveur des déambulations, a plus de goût pour la réflexion et la recherche historique (1) que pour l'agitation politique.

Ne serait-ce que pour ces raisons de tempérament, on le voyait mal participer à la Marche verte. Pourtant, il n'hésita pas à répondre à l'appel du roi et à se mêler aux 350 000 Marocaines et Marocains qui, le 6 novembre 1975, entreprirent de reconquérir, avec le Coran en guise de fusil, le Sahara contrôlé par le *Tercio* espagnol. Evoquer les souvenirs de ce « marcheur » pas comme les autres ne manque en soi pas d'intérêt. L'historien Laroui est également bien placé pour répondre à des questions qui sont devenues des points d'histoire. Telles celles-ci : Hassan II prévoyait-il, en ordonnant l'organisation de la Marche verte, l'incapacité prochaine de Franco ? Etait-il sûr de l'emporter ou tablait-il sur sa fameuse baraka ?

L'allergie d'Abdallah Laroui à l'égard de la démagogie, son franc-parler le prédisposent enfin à répondre à des interrogations qui sont davantage tournées vers l'avenir, sinon vers l'actualité brûlante. La Marche verte fut sans conteste une démonstration d'enthousiasme patriotique, mais dans quelle mesure ne fut-elle pas un feu de paille ? En d'autres termes : après cinq ans de guerre au Sahara, les Marocains s'embraseront-ils à nouveau, « marcheront »-ils encore ?

Comme en 1860

Question : Pourquoi avez-vous « marché » ?

Abdallah Laroui : Je venais de terminer mon travail sur le nationalisme marocain (2) qui m'avait permis de découvrir des situations où des populations du Moyen-Atlas, par exemple, qui ne reconnaissaient pas le pouvoir central, répondaient sans hésiter à l'appel du sultan quand il s'agissait de défendre le territoire dans le nord et au sud du pays. Ainsi, en 1860, au cours de la guerre de Tétouan contre l'Espagne, les exhortations des fquihs (lettrés) dans les souks de la région d'Azrou pour aller combattre dans le Rif étaient immédiatement suivies d'effet.

Q. : L'opposition, l'USFP (Union socialiste des forces populaires) pour être précis, avec qui vous avez des affinités, n'avait pas accueilli l'initiative de cette Marche verte avec enthousiasme...

A.L. : On pouvait s'interroger sur les chances de succès de la Marche verte et ne pas hésiter à y participer. D'ailleurs ce n'était pas joué à l'avance : la Marche verte pouvait ne pas aboutir à la libération du Sahara parce qu'il n'était pas exclu que les Espagnols utilisent la force.

Q. : A votre avis c'était un coup de génie de Hassan II ou un coup de chance ? Quelle est la part de la fameuse baraka ?

A.L. : Je n'aime guère ce mot. Cela dit je suppose que le roi était informé de la situation interne en Espagne, comme doit l'être tout chef d'Etat faisant face à une partie diplomatique et militaire difficile, mais je crois que la raison fondamentale qui l'a amené à déclencher la Marche verte est que le Maroc n'était pas prêt à un affrontement militaire classique. Ainsi la route entre Tarfaya et Tah a été achevée le jour même où la Marche s'est ébranlée. Il fallait donc trouver une parade en attendant d'être prêt militairement.

Q. : Hassan II ne devait pas être sûr du succès de l'opération. C'était un coup de poker...

A.L. : Je n'aime pas non plus cette formule. Car personne n'est jamais sûr de l'action, qu'elle soit politique ou militaire. Mais étant donné l'attitude de Madrid à partir du printemps 1975, il était visible qu'il y aurait une course entre les armées marocaine et algérienne pour savoir qui occuperait le premier la plus grande partie du territoire que l'Espagne allait abandonner. Beaucoup de journalistes et d'hommes politiques oublient aujourd'hui que les forces algériennes avaient occupé l'est du Sahara (Guelta Zemmour, Mahbes, Ausserd). En ce sens la Marche verte n'a été, sur le terrain, que la réplique à la position algérienne.

Q. : Est-ce que vous possédiez ces informations ?

A.L. : Non, mais Hassan II ne devait pas les ignorer.

Un sentiment de frustration

Q. : Qu'est-ce qui vous a frappé pendant les cinq jours qu'a duré la Marche ?

A.L. : En premier lieu l'organisation, le déploiement de 350 000 hommes et femmes, leur approvisionnement en eau et en vivres et surtout le trafic routier (la route empruntée à partir de Tan-Tan est très étroite) qui s'est déroulé sans embouteillage.

Le problème de l'organisation se posait à chaque instant : chaque minute qui passait sans accroc était un miracle. Ainsi les journalistes qui ont assisté à la Marche vers midi le 6 novembre à Tah pouvaient être acheminés à Agadir, distante de quelque 700 km, vers 6 ou 7 heures.

La deuxième chose qui a attiré mon attention, ce sont les commentaires oraux de ces journalistes avec qui je me trouvais, commentaires qui juraient avec ce qu'ils allaient écrire ou ce que leurs journaux allaient publier. L'envoyé spécial d'un quotidien parisien réputé sérieux disait à un confrère : *« Est-ce que tu vois les Européens quitter leurs habitudes et se lancer dans une action de cette envergure ? »* Un autre journaliste britannique celui-là, arrivé d'Irlande, qui ne connaissait rien du Sahara, signera un papier où il est question de la *« horde marocaine »*.

Mais je garde surtout le souvenir d'une scène que j'ai vue pendant le retour en car avec les journalistes. C'était le crépuscule, une lumière jaune baignait l'atmosphère, nous nous trouvions à environ 3 km de l'ancien poste frontière. Un enfant tenait un drapeau plus grand que lui et essayait de le planter à proximité d'un arbuste, en plein désert. Pour moi, la Marche verte c'est cela, une immense ferveur patriotique.



Un enfant tenait un drapeau plus grand que lui et essayait de le planter à proximité d'un arbuste, en plein désert

Q. : Lorsque le roi a ordonné le retrait des « marcheurs », et donc la fin de la Marche verte, est-ce que vous n'avez pas éprouvé un sentiment de frustration ?

A.L. : Incontestablement. J'ai éprouvé une certaine amertume pour une raison simple : déclarer qu'on retourne à la frontière du 6 novembre impliquait qu'on reconnaisse l'existence de cette frontière. Mais, dans la mesure où la Marche verte était essentiellement une action politique destinée à montrer à l'opinion internationale que les revendications marocaines sont sérieuses parce que populaires, son objectif était atteint. En tout cas, je n'ai jamais pensé que le dossier du Sahara pouvait être clos à cause des intérêts et des appétits des pays proches et lointains.

Q. : Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez franchi la frontière de l'ex-Sahara espagnol ?

A.L. : Je dois avouer que je n'ai pas participé à la prière solennelle parce que, disons, je n'ai pas voulu me départir de mon sang-froid. Mais je peux vous dire que j'ai senti quelque chose de beaucoup plus profond que ce que j'ai éprouvé le jour de l'indépendance du Maroc.

Q. : Pourquoi ?

A.L. : Peut-être parce que, en 1956, j'avais vingt-trois ans et que je n'avais pas une sensibilité politique suffisamment aiguisée. Surtout parce que la Marche verte avait un aspect volontariste : le Maroc en tant que nation agissait. Alors que l'indépendance semblait le résultat de tractations diplomatiques. Tout compte fait, le Maroc était davantage présent dans la Marche verte que dans le processus de l'indépendance.

Q. : Ne croyez-vous pas que le pouvoir, précisément parce qu'il mesurait l'ampleur du phénomène de la Marche verte, préférait ne plus mobiliser les gens et résoudre le problème du Sahara par des moyens plus classiques ?

Calmer l'opinion

A.L. : Ecoutez, la Marche verte a coûté très cher et donc aucun pouvoir ne pouvait maintenir une telle mobilisation. De plus, aucun gouvernement n'était en mesure de convertir un mouvement populaire en une force de frappe militaire. Un gouvernement, par définition, préfère avoir affaire à des appareils contrôlables. Cela dit, les responsables ont estimé, à tort, que la crise du Sahara était terminée en 1975 et qu'il ne restait que des problèmes d'administration locale. Il faut dire que l'opinion dans le pays est également revenue, de son côté, à ses préoccupations habituelles.

Q. : Est-ce qu'il peut y avoir une autre Marche verte à l'appel du roi ?

A.L. : Si un pays attaque le Maroc, il y aura sans aucun doute la même réplique et la même ferveur.

Q. : Ce ne sont pas les attaques qui ont manqué contre le Maroc depuis 1975 !

A.L. : Justement le problème pour le pouvoir a toujours été de calmer l'opinion, ce qui atteste que celle-ci n'a pas besoin d'être chauffée artificiellement.

---

(1) Il a publié en particulier : *L'Idéologie arabe contemporaine* (1967), *Histoire du Maghreb* (1970), *La Crise des intellectuels arabes* (1974) et les *Origines sociales et intellectuelles du nationalisme marocain* (1977), tous chez Maspero, Paris.

(2) *Les Origines sociales et culturelles du nationalisme marocain*, Editions François Maspero, Paris 1977.

Stratégie contre la guerre



La position de Hassan II est inconfortable au plus haut point. Le Maroc va-t-il perdre le Sahara par sa faute ?

Les sages chinois avaient coutume de dire que seul celui qui a peur de la guerre a toutes les chances de la gagner. La politique saharienne de Hassan II — car il en a fait son domaine réservé — désoriente même les observateurs les mieux disposés à son égard. Certaines incohérences — menaces répétées d'exercice du droit de suite jamais suivies d'effet —, maladresses — vis-à-vis de l'OUA en particulier — ou fausses manœuvres — plainte au Conseil de sécurité retirée à la dernière minute — peuvent donner l'impression d'une absence de vision stratégique. Pourtant le langage brutal des faits dit le contraire : en 1975, Hassan II arrache de justesse le Saquia el-Hamra à l'Espagne, en 1979, il l'agrandit du Rio de Oro abandonné par la Mauritanie. Le tout sans que le Polisario — après, il est vrai, une année faste en (mini) victoires militaires — conteste sérieusement le contrôle du terrain aux troupes marocaines. La quarantaine de reconnaissances diplomatiques glanées par la RASD (République arabe sahraouie démocratique) et les votes favorables de l'OUA et de l'ONU sont aujourd'hui contrebalancés par une conjoncture arabe et internationale que Hassan II exploite adroitement.

Il n'en demeure pas moins que l'observation quotidienne de l'affaire du Sahara laisse une impression d'évolution cyclique, de succession de hauts et de bas diplomatiques, d'enchaînement de succès et d'échecs militaires, d'alternance de rumeurs sur la paix avec l'Algérie et de bruits de bottes.

Ce cheminement apparemment chaotique s'explique par la contrainte que s'est imposée Hassan II : conserver le Sahara sans faire la guerre à l'Algérie. La conduite du roi peut se résumer dans le titre d'un livre de Léo Hamon : *Stratégie contre la guerre*. Le principe permet de donner corps aux drames et événements qui jalonnent le conflit depuis l'indépendance du Maroc jusqu'en 1980. Il révèle une étonnante continuité de comportement de Mohamed V à Hassan II.

Deux alliés inattendus

Le monarque Mohamed V doit, au lendemain de l'indépendance, accorder toute son attention à la consolidation du pouvoir central avant l'achèvement de la libération du territoire. D'autant plus qu'il avait toutes les raisons de croire — qui en doutait à l'époque ? — que l'Espagne finirait par évacuer pacifiquement le Sud comme elle venait de le faire au Nord où elle avait d'ailleurs soutenu les résistants marocains. Le gouvernement chérifien avait fait mentionner sur l'acte d'indépendance des réserves expresses sur les territoires non encore retrocédés dont, bien entendu, le Sahara occidental. L'Espagne prouvera sa bonne foi en cédant au Maroc, en 1958, la ville de Tarfaya qui faisait, pourtant, juridiquement partie du Sahara espagnol. En 1959, Madrid prend langue avec le gouvernement Abdallah Ibrahim et n'exclut nullement d'abandonner le Saquia el-Hamra et le Rio de Oro.

Bref, le Palais avait toutes les raisons de privilégier la recherche d'une solution diplomatique. Mais ce qui allait de soi devient problématique quand les Espagnols découvrent les phosphates en 1963. Ils se font bien tirer l'oreille par l'ONU. Mais ils

(Suite page suivante)

(PUBLICITÉ)

LA PAROLE EST AU MAROC

(Suite de la page précédente)

Stratégie contre la guerre

investissent fébrilement dans le désert pour bien marquer leur nouveau refus de céder le Sahara.

Rabat continue pourtant à croire à une solution pacifique. Il ne peut pas imaginer qu'à l'ère de la décolonisation Madrid osera résister longtemps à la pression de la communauté internationale. Elle va cependant trouver deux alliés inattendus : l'Algérie et la Mauritanie. La première prend date, en 1966, en se déclarant *« concernée et intéressée »* par la bouche de son ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika.

Le bon sens et les bons principes

Auparavant un certain Ahmed Baba Miské, qui représentait alors Nouakchott à l'ONU, affirme sans ambages les prétentions de la Mauritanie sur le Sahara occidental en invoquant les affinités tribales. C'est de bonne guerre. Rabat ne reconnaît pas son pays. En 1970, Hassan II croit lever l'hypothèque mauritanienne en reconnaissant spectaculairement Nouakchott. En vain. Le président Ould Daddah n'a pas encore confiance. Il ne retire pas la candidature mauritanienne. L'attitude de Nouakchott est compréhensible : la présence de l'Espagne au Sahara n'est pas pour lui déplaire dans la mesure où elle crée une sorte de no man's land ou de territoire tampon entre le vieux royaume chérifien et la jeune République mauritanienne.

Rabat doit donc, désormais, compter avec un adversaire, l'Espagne, et deux concurrents, l'Algérie et la Mauritanie. L'opinion publique marocaine s'émeut. L'opposition tire la sonnette d'alarme : l'UNFP, l'Istiqlal et le PLS (PC) réclament la libération des territoires. A l'instar de Mohamed V, Hassan II ne démord pas de ses convictions « pacifiques ». Il croit toujours aux vertus de la diplomatie. C'est pourtant sur ce terrain que l'Espagne le met au pied du mur et lui dit en substance : vous avez voulu que l'ONU décide, très bien, nous allons provoquer un référendum d'autodétermination dont le Maroc avait d'ailleurs accepté le principe. La conclusion d'une telle consultation ne fait de doute pour personne : création d'un mini-Etat sahraoui indépendant client de l'Espagne. Madrid met de son côté le bon sens et les bons principes.

Questions incompréhensibles

La position de Hassan II est inconfortable au plus haut point. Le Maroc va-t-il perdre le Sahara par sa faute ? L'impasse n'était-elle pas le résultat de son obstination à trouver une solution diplomatique ? Les partis sont au comble de l'émoi. Abderrahim Bouabid et M'hamed Boucetta se déclarent prêts à mettre de côté toutes leurs divergences avec le roi. La gauche préconise la mobilisation générale. La situation militaire est tendue. En septembre 1974, Hassan II concentre des troupes à la frontière méridionale. Une confrontation armée hispano-marocaine semble imminente. Le roi tient une conférence de presse le 17 septembre. Va-t-il annoncer qu'il déclare la guerre à l'Espagne ? Beaucoup le croient. Coup de théâtre : Hassan II décide de saisir la Cour internationale de justice (CIJ). La manœuvre est d'une habileté consommée : le recours à La Haye écarte le danger de guerre avec l'Espagne tout en retardant la menace d'un vote de l'ONU sur le droit à l'autodétermination des Sahraoui.

Toute habileté mise à part, le refus marocain d'un référendum au Sahara choque les convictions démocratiques de plus d'un. Le roi n'a réussi à convaincre que parce qu'il a démontré l'impossibilité de tenir une consultation libre au Sahara. Selon lui, sur les 70 000 habitants recensés par les autorités espagnoles elles-mêmes, seuls les 20 000 qui sont sédentarisés sont en mesure de voter. Mais justement vulnérables aux pressions de l'armée et de l'administration espagnoles, ils ne choisiraient jamais le rattachement au Maroc. Les nomades, dispersés et difficiles à recenser, ne voteraient pas en grand nombre. Parmi ceux qui accepteraient de le faire, certains risqueraient d'être choqués par la nature des questions — l'allégeance au roi étant d'ordre religieux — et d'autres pourraient tout simplement ne pas les comprendre. Enfin, comment consulter les 20 000 Sahraoui qui se sont réfugiés dans le Sud marocain ?

Hassan II a incontestablement marqué un essai. Il ne le transformera que si ses représentants rallient la majorité de l'assemblée générale de l'ONU à la saisine de la Cour internationale.

Or le débat à New York ne commence pas sous les meilleurs auspices pour le Maroc. L'AG est, cette année, présidée par l'Algérien Bouteflika. L'Espagne, la Mauritanie et l'Algérie font cause commune contre la diplomatie marocaine. La présence de Nouakchott dans le camp adverse est le plus sérieux handicap pour Rabat. Bouteflika avait en effet convaincu nombre de délégations que, si le Sahara était cédé au Maroc, on exposait directement la petite Mauritanie aux appétits territoriaux marocains. Une fois encore, la situation semble désespérée.

Hassan II va alors réussir un deuxième coup : il offre à la Mauritanie la partie sud du Sahara occidental. Nouakchott accepte et soutient l'initiative de Rabat d'en appeler à l'arbitrage de La Haye. La partie est gagnée : l'AG décide le 21 décembre 1974 de saisir la CIJ, Hassan II a coupé l'herbe sous les pieds de Bouteflika.

L'Algérie humiliée

Dans la première moitié de 1975, le Sahara est en proie à la violence. Aux raids du Polisario proalgérien s'ajoutent les assauts contre l'armée espagnole du Front de libération et pour l'unité marocaine dont la création est annoncée le 21 mars. La cause du royaume paraît si juste que... Kaddafi met ses troupes à la disposition de Hassan II et Idi Amin offre ses escadrons-suicide pour la libération du Sahara marocain ! Le soutien inattendu des chefs d'Etat libyen et ougandais est une maigre consolation.

Les Marocains reçoivent deux mauvaises nouvelles. Le 15 octobre, une mission des Nations unies qui avait enquêté au Sahara publie son rapport : les Sahraoui veulent l'indépendance. Le 16 octobre, la Cour de La Haye rend son verdict. Avant la pénétration espagnole, le Sahara occidental n'était pas *terra nullius*. Le Maroc ne peut pas se prévaloir des liens d'allégeance des tribus sahraoui à la monarchie pour leur refuser le droit à l'autodétermination.

Hassan II avait gagné un an. Mais il se trouve à nouveau au pied du mur. Il va abattre un atout magistral. Il annonce une Marche verte de 350 000 hommes pour récupérer pacifiquement le Sahara. Le 21 octobre un premier contingent de 20 000 marcheurs conduit par le Premier ministre Ahmed Osman s'ébranle de Ksar-el-Souk pour rallier Tarfaya. Hassan II a préféré le Coran au fusil. Il n'a tenu aucun compte des avertissements algériens.

Le secrétaire général des Nations unies Kurt Waldheim fait une tentative désespérée de conciliation.

A Alger, il s'entend dire que l'Algérie répondra par la guerre à la Marche verte. Le 2 novembre, l'Algérie — en même temps que l'Espagne — réitère ses menaces au Conseil de sécurité. Madrid hésite par la suite. Elle connaît une crise de gouvernement.

Franco est malade depuis le 17 octobre. Tout le monde sait qu'il va mourir. Hassan II n'avait pas choisi son moment au hasard. Le Maroc a toutes les raisons de craindre un axe Algérie-Polisario-Espagne d'autant plus que les deux derniers se sont spectaculairement réconciliés. Délégations marocaine et algérienne se succèdent à Madrid où chacun des deux antagonistes a ses alliés. L'avertissement hispano-algérien du 2 novembre n'avait-il pas été précédé par la visite à Madrid des émissaires de Boumedienne, le « commando », comme on le baptisa à l'époque, composé du ministre de l'Intérieur Ahmed Abdel-Ghani et du Colonel Slimane Hoffman. Quatre jours



Ibrahim Hakim fait des ouvertures secrètes aux Marocains

après le début officiel de la Marche verte, Mokhtar Ould Daddah se rend en Algérie où il rencontre Boumedienne. Le chef de l'Etat mauritanien ne cède pas au chantage du chef d'Etat algérien qui le menace sans ménagement.

Pour des raisons encore mal élucidées, mais dans lesquelles la détermination marocaine a certainement joué un grand rôle, l'Espagne consent enfin à rétrocéder le Sahara au Maroc et à la Mauritanie. L'accord de Madrid est signé le 14 novembre 1975.

Une fois de plus, Hassan II joue la diplomatie contre la guerre et gagne. Peu de temps après, il croit pouvoir déclarer avec superbe : *« Le dossier est clos. »* L'affaire du Sahara devient à ses yeux une simple affaire de police... Le général Dlimi s'emploie, non sans quelques sanglants accrochages, à déloger le Polisario qui se replie sur l'Algérie avec le maximum de civils qu'il a pu rassembler. Mais Hassan a compté sans la pugnacité de l'Algérie. Celle-ci, humiliée, commence par prendre une première vengeance : elle expulse, en décembre, 26 000 résidents marocains. En janvier 1976, elle envoie un contingent à Amgala. Elle y subit une cuisante défaite. Alger essaiera à nouveau de venger son honneur.

Derniers retranchements

Mais tout cela n'est qu'enfantillages. La véritable carte de Boumedienne, c'est évidemment le Polisario. Ce dernier proclame, le 27 janvier 1976, la naissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Le 28, le président malgache, dont on ignorait jusque-là les compétences en matière de Sahara, est le premier à reconnaître le nouvel « Etat ».

Mais en gros, en 1976, Rabat a des raisons d'être optimiste. Dans la première moitié de l'année, le Polisario est battu et pourchassé au nord comme au sud. En avril il perd après une rude bataille sa dernière place forte : Guelta Zemmour. Même s'il reprend du poil de la bête à partir de l'été, il semble condamné à une forme modeste de guérilla. Il cherche à se rattraper sur le front diplomatique. Il n'est pas encore assez connu pour remporter des victoires. L'année suivante, 1977, est aussi grise. Le Polisario s'équipe de neuf, mais ses attaques sont pour les FAR (Forces armées royales) une nuisance tout à fait supportable. L'érosion diplomatique des positions marocaines — refus de Carter de livrer des armes au Maroc — est à peine perceptible. Pour certains, la région aurait même été à un doigt de la paix. La tentative de médiation saoudienne semble séduire Alger au point que le « ministre des Affaires étrangères » de la RASD, Ibrahim Hakim fait des ouvertures secrètes aux Marocains. En octobre, à l'Assemblée générale des Nations unies, Bouteflika fait un discours qui inquiète le Polisario. Il ne fait aucune mention du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Il se contente d'exiger que le Polisario occupe *« la place qui lui revient »* dans toute éventuelle négociation de paix. L'intervention militaire française à la suite des attaques contre le chemin de fer de Zouerate en Mauritanie aurait provoqué la colère de Boumedienne qui va à nouveau raidir sa position.

Mais les événements de 1976 et de 1977 semblent donner raison à Hassan II. Même si le conflit dure plus longtemps qu'il ne l'avait prévu, il ne présente pas encore de caractère menaçant. La date charnière qui va marquer un renversement de tendance est le 10 juillet 1978. Ce jour-là Mokhtar Ould Daddah est déposé. Ses successeurs proclament leur volonté de sortir la Mauritanie coûte que coûte de la guerre. Le 12 juillet, le Polisario décrète très adroitement un cessez-le-feu unilatéral en Mauritanie. Il va dorénavant réserver l'essentiel de ses coups aux FAR.

Condamnées à la paralysie par une stratégie défensive, celles-ci subissent des coups sans pouvoir répliquer.

Hassan II est à nouveau poussé dans ce qui semble être encore ses derniers retranchements. Il menace plusieurs fois d'exercer le droit de suite. Il donne même ordre écrit à ses officiers de l'exercer. Mais ni le Polisario ni l'Algérie, qui redoublent d'ardeur militaire, ne font mine de le prendre au sérieux.

Plus grave, les Marocains eux-mêmes ne comprennent pas. Le roi est contraint de prêter avec eux le serment de la Marche verte (dans lequel il s'engage à ne pas abandonner la moindre parcelle du Sahara) pour les rassurer. Aux partis d'opposition qui s'impatientent, Hassan II répond par la création d'un Conseil national de sécurité dans lequel il fait entrer leurs représentants. L'armée, de son côté, n'en peut mais. Le monarque ne peut même pas offrir à ses sujets quelques succès diplomatiques pour les consoler.

Partout, on ne parle plus à nouveau que de guerre. Hassan II n'a plus d'autre solution que d'en découdre avec l'Algérie. Le décrochage mauritanien, consacré par l'accord d'Alger le 5 août 1979 entre Nouakchott et le Polisario, finit de désespérer les Marocains. Pour le roi, cet échec est au contraire une occasion inespérée pour redresser la situation. Il ordonne aussitôt à son armée d'occuper Tiris el-Gharbia (le Rio de Oro). Ses critiques les plus acharnées, à l'étranger, se taisent. L'audace les a impressionnés. Le Maroc n'est pas en guerre comme beaucoup le croyaient. Mais la fête de l'allégeance des habitants de Dakhla était à peine finie que le Polisario se lançait dans une série de raids téméraires contre les garnisons marocaines.

Riposte du Polisario

Voilà le Maroc à nouveau dans le creux de la vague. Hassan II a certes préservé — et même étendu — l'essentiel, c'est-à-dire le territoire. Mais arrivera-t-il à le contrôler ? Après l'attaque de Smara (6 octobre 1979), le roi redresse à nouveau la situation en inaugurant une nouvelle stratégie, celle des colonnes mobiles avec le lancement de l'opération Ohoud confiée au général Dlimi. Un calme relatif commence à régner.

Hassan II semble avoir trouvé une parade (coûteuse) aux attaques du Polisario qui lui permet de faire l'économie d'une guerre contre l'Algérie.

Il faut sans doute croire que le désert s'accommode mal des situations stables. Le Maroc n'aura respiré que quatre mois. Le temps pour le Polisario d'organiser une riposte. Il va infliger au Maroc, en mars dernier, une double défaite militaire et politique à Ouarkziz, dans une région incontestée du royaume. Les Marocains seraient-ils incapables de contrôler une partie de leur ancien territoire ?

Principal objectif

On est obligé de terminer sur une nouvelle question : que va faire Hassan II ? Les combats de mars ont démontré, s'il en était encore besoin, que l'essentiel des forces du Polisario est adossé à la frontière algérienne. Si la défaite de Ouarkziz n'est pas un accident, comment le roi redressera-t-il à nouveau la situation militaire sans aggraver la tension avec l'Algérie ? Pourquoi s'accroche-t-il à cette stratégie contre la guerre ?

Il n'y a pas une réponse unique à cette question. Il est d'abord une donnée objective dont il a dû tenir compte. En 1975, quand le conflit éclatait, son armée n'était pas prête. En matière militaire, cinq ans, c'est peu. Il faut des années pour recevoir le matériel commandé. Et bien plus de temps pour former des officiers opérationnels. Hassan II préparait-il la guerre mine de rien ? Le projet de rencontre avorté avec Boumedienne et l'historique du conflit montrent qu'il fait tout pour éviter la guerre.

Son principal objectif est de conserver le terrain, quitte à recevoir quelques coups durs auxquels il s'efforce de parer pour le mieux, en attendant un règlement pacifique. A ses yeux, la guerre ne résoudrait rien. Dans le conflit de 1963 avec l'Algérie, Hassan II, qui était en position de force, a volontairement modéré puis retiré ses troupes qui s'étaient profondément avancées en territoire algérien à quelques kilomètres de Tindouf. Sans doute pense-t-il qu'une guerre avec le voisin créerait un traumatisme et une animosité qui compromettraient de façon durable l'avenir.



Volontaires marocains à Figuig pendant « la guerre des sables » en 1963

Le Roi avait retiré ses troupes qui s'étaient profondément avancées en territoire algérien

هكذا من الأصل

Le Monde

MEDECINE

DEUX MALADIES DE LA PROSTATE

Un homme sur trois souffre, après cinquante ans, d'un organe dont la grande majorité du public ignore ce qu'il est, où il se trouve, et à quoi il sert. La prostate, qui fait partie du système sexuel masculin, a pâti durant de trop longues années de la pudeur et des tabous collectifs d'une part, de l'indifférence ou de l'impuissance médicale de l'autre.

Un million cinq cent mille hommes sont pourtant atteints, rien que pour la France, d'un adénome (ou tumeur bénigne) prostatique qui entraîne, chez la moitié d'entre eux, une gêne urinaire telle qu'elle peut appeler une intervention chirurgicale, et non plus seulement les graines de citrouille ou les extraits de marron d'Inde qui jalonnent l'histoire de sa thérapeutique.

Le cancer de la prostate (qui n'a aucun lien avec l'adénome) représente, pour sa part, la première cause de mortalité cancéreuse chez l'homme après soixante-quinze ans, en France et aux Etats-Unis tout au moins, car il est rare dans d'autres pays comme le Japon, où les cancers de l'estomac connaissant, en revanche, une fréquence exceptionnelle.

Le traitement des tumeurs malignes de la prostate a enregistré, ces toutes dernières années, des progrès importants. Les connaissances nouvelles concernant les hormones et les anti-hormones, la découverte de substances chimiques actives sur certaines formes de cancers prostatiques, et surtout l'application à ces tumeurs de rayonnements X à très haute énergie, que ne peuvent manier en France à l'heure actuelle que quelques centres équipés à cette fin, tous ces moyens, combinés le cas échéant à la chirurgie, ont contribué de telle manière à l'amélioration du pronostic que la plupart des patients atteints d'un cancer de la prostate meurent... d'autre chose.

Pour la première fois, un symposium international entièrement consacré à ce cancer fera le point de ces acquis et de leur développement prévisible.

Nous avons demandé au professeur René Küss (hôpital de la Pitié, Paris), qui le préside, d'exposer les connaissances actuelles à ce sujet, cependant que le professeur Adolphe Steg (hôpital Cochin, Paris), rappelle les données essentielles concernant cette affection si répandue qu'est l'adénome prostatique.

• *Le cancer exige un traitement personnalisé*

par le professeur RENÉ KUSS (*)

PARMI les cancers de l'homme, celui de la prostate, dont on dénombre huit mille nouveaux cas par an en France, tient la troisième place après les cancers pulmonaires et digestifs. Mais, chez l'homme âgé, il est le plus fréquent et représente la première cause de la mortalité par cancer après soixante-quinze ans.

Ce cancer est rare, en effet, avant soixante ans — moins de 20 % des cas — et plus encore avant cinquante ans — moins de 5 % des cas. L'âge moyen de sa découverte, d'après une enquête que nous avons récemment menée sur quatre mille cas, se situe en effet à soixante et onze ans, c'est-à-dire à une période de la vie où la très grande majorité des cancers ont déjà fait leur apparition. Mais, si cette tumeur maligne n'est reconnue que tardivement, elle est souvent déjà présente à l'état de foyer microscopique ou de nodule perceptible à l'examen clinique dans nombre de prostates plus jeunes. Sa lenteur évolutive et le fait que ce cancer se développe, non pas comme l'adénome dans la portion de la glande qui entoure le col de la vessie, mais à distance dans sa portion périphérique, expliquent une longue période de latence clinique (plusieurs années).

Aussi, les manifestations révélatrices, de type urinaire (difficulté pour uriner, rétention d'urine, saignement, gêne périnéale, douleurs ou insuffisance rénale), traduisent l'existence d'une tumeur déjà très évoluée, et ayant souvent envahi les chaînes ganglionnaires. Il n'est pas rare, du reste, que ce soit des métastases à distance qui révèlent un cancer jusque-là silencieux, et l'affinité des cellules cancéreuses de la prostate pour les os du bassin ou de la colonne vertébrale explique que nombre de malades porteurs de ce cancer de la prostate consultent pour la première fois en rhumatologie pour des lumbagos ou des sciatiques.

Des facteurs favorisants

Comme pour tout cancer, encore aujourd'hui, on ne peut retenir que des facteurs favorisants : le rôle éventuel de l'hérédité, de la constitution génétique du patient et les influences du milieu dans lequel il vit. Un homme dont le père a été atteint de cette maladie sera plus exposé qu'un autre. Aux Etats-Unis, le cancer est plus fréquent qu'en Europe et encore plus chez les Noirs que chez les Blancs. Et, bien que la prostate des Japonais contienne autant de cancers potentiels que celle des Américains, le cancer évolutif de la prostate est dix fois moins répandu au Japon qu'aux Etats-Unis. En revanche, chez les Japonais immigrés aux Etats-Unis, la fréquence de ce cancer rejoint celle des Américains, laissant entrevoir le rôle favorisant de l'environnement (climat, alimentation, conditions de travail...) dans l'émergence de cette affection.

Mais le facteur le plus original et le plus intéressant est la dépendance aux androgènes du cancer de la prostate. Sa croissance est, en effet, très influencée par l'hormone mâle, la testostérone, que secrètent les testicules, indispensable au développement d'une prostate normale. Captée au sein de cette glande, elle est transformée en hormone active ou dihydro-testostérone, qui stimule de manière excessive la reproduction des cellules. Il est encore difficile de préciser sous quelle influence se fait cette prolifération cellulaire tout à fait anormale, qui aboutit à l'hyperplasie régulière que forme l'adénome prostatique dans la portion « craniale » de la prostate et à la prolifération anarchique des cellules cancéreuses dans sa portion « caudale ».

Il est intéressant de souligner que ces deux « malfaçons évolutives hormono-dépendantes ont chacune leur territoire propre dans la prostate, et que l'adénome, tumeur bénigne, ne représente pas un état précancéreux ; ces deux lésions sont associées dans 5 % des cas environ. L'âge avancé auquel elles apparaissent, au déclin de la vie sexuelle, devait amener à invoquer soit un déséquilibre hormonal dont la nature n'a pu encore être précisée par le seul dosage des hormones circulant dans le sang, soit un trouble de réceptivité et d'utilisation de l'hormone dans les cellules mêmes d'une prostate diminuée dans son activité physiologique. Des recherches sur les récepteurs cellulaires androgéniques ou œstrogéniques devraient prochainement permettre de préciser la sensibilité hormonale des cancers de la prostate et leur potentiel évolutif, à l'exemple de ce qui a été fait pour le cancer du sein chez la femme, autre cancer hormono-dépendant.

L'hormonothérapie

L'interaction des hormones mâles et des tumeurs de la prostate avait déjà été entrevue au début du siècle, et la castration avait été recommandée et pratiquée pour réduire ces tumeurs, adénome et cancer confondus. Mais ce n'est qu'en 1941, par les travaux de Huggings et Hodges, que fut apportée la preuve de l'androgéno-dépendance du cancer de la prostate, sa régression étant obtenue en supprimant l'hormone mâle, soit par la castration, soit par l'administration d'hormones femelles ou œstrogènes, qui inhibent leur formation.

Cette démonstration éclatante devait très vite aboutir à l'essor pris par le traitement hormonal dans le cancer de la prostate dont l'avènement représentait un très grand progrès en cancérologie. Le bénéfice est encore aujourd'hui apprécié dans sa réalité.

La castration ou la prise d'œstrogènes de synthèse font régresser la tumeur au point de redonner à la prostate son aspect normal ; les complications urinaires disparaissent ou sont très réduites : les douleurs par métastases rachidiennes en particulier s'amendent en quelques jours. Mais, si ce traitement hormonal permet de prolonger la survie et d'améliorer sa qualité pour une durée parfois très longue (qui peut dépasser dix ou quinze ans), fait exceptionnel dans le traitement des tumeurs malignes, cette œstrogénothérapie n'est cependant pas une panacée et présente quelques inconvénients : la féminisation du malade (disparition des caractères sexuels masculins, apparition de seins, atrophie des organes génitaux, chute des poils), l'apparition, parfois, d'une impuissance et une certaine apathie intellectuelle. Il existe aussi un risque accru de complications cardio-vasculaires, favorisées par un trouble du métabolisme des lipides et un degré de rétention d'eau dans les tissus, principalement chez des sujets prédisposés.

On conçoit, devant ces perturbations, l'importance d'une certitude quant au diagnostic de cancer, apportée par une biopsie de réalisation facile, avant d'entreprendre une thérapeutique hormonale.

Les effets secondaires des œstrogènes de synthèse peuvent cependant être réduits soit par une diminution de leur dose, soit par l'utilisation d'hormones naturelles, soit par leur suppression en faveur de la castration ou par leur remplacement par des substances dites anti-androgènes capables de bloquer les sites de réception de l'hormone mâle dans la prostate. Le plus grand reproche que l'on puisse adresser à l'hormonothérapie est d'être inactive dans 20 % des cancers de la prostate et surtout, d'avoir une efficacité qui s'épuise après un délai dont il est difficile de prévoir la durée — trois, cinq, dix ans et davantage, — délai après lequel, le cancer libéré du frein que lui imposait le traitement hormonal devient hormono-résistant et reprend son autonomie pour une évolution alors inexorable. Cependant, le grand âge des malades dont l'espérance de vie est déjà limitée explique qu'un grand nombre d'entre eux ne mourront pas de leur cancer mais d'une affection intercurrente le plus souvent d'ordre cardio-vasculaire.

Le fait que le traitement hormonal ne soit que palliatif oblige à s'adresser à d'autres thérapeutiques, dans l'espoir de guérir ce cancer. La prostatectomie (ablation de la prostate) totale enlève non seulement toute la prostate, mais aussi les autres éléments de ce carrefour uro-génital que constituent la portion initiale de l'urètre, l'abouchement des canaux déférents, et les vésicules séminales. Cette intervention large peut guérir le cancer seulement si elle est pratiquée très précocement, ce qui réduit considérablement ses indications. On sait en effet que 80 % des cancers se révèlent à un stade trop avancé pour une chirurgie à prétention curative. Il s'agit, en outre, d'une chirurgie invalidante et souvent difficile à faire accepter par un patient informé de ses risques : l'incontinence des urines et l'impuissance.

Une chirurgie palliative

A côté de cette chirurgie radicale, pratiquement abandonnée en France, la place doit être donnée à une chirurgie palliative et limitée. La résection partielle du cancer obstruant le col vésical, pratiquée par voie urétrale, est capable de préserver ou de faire régresser l'atteinte de l'appareil urinaire tout en assurant une bonne évacuation de la vessie et une protection des reins, évitant ainsi l'évolution vers une insuffisance rénale dont ne doit plus mourir aujourd'hui un malade porteur d'un cancer de la prostate.

Depuis longtemps, cette affection, du fait de sa radio-sensibilité a pu tirer avantage des rayons X et du radium, mais au prix d'une infirmité souvent lourde due à l'atteinte irréversible des organes avoisinants : la vessie, les intestins et tout particulièrement le rectum.

(Lire la suite page 18.)

∴

● Pour en savoir plus sur les maladies de la prostate, on pourra se reporter au livre remarquablement didactique et complet publié par le professeur Gabriel Arvis (« la Prostate, ses maladies et leur traitement », Robert Laffont éditeur, collection : « Comprendre et Guérir »).

★ Professeur de clinique urologique, chef de service hôpital de la Pitié, Paris.

• L'adénome : l'intervention chirurgicale n'est pas toujours nécessaire

par le professeur ADOLPHE STEG (*)

LES grandes incertitudes, qui planent sur la genèse de l'affection, limitaient jusqu'à maintenant le traitement médical de l'adénome prostatique au seul traitement symptomatique. Opothérapie, décongestifs et sédatifs pelviens, anti-inflammatoires (acide niflumique notamment), extraits végétaux (prunier d'Afrique), atténuent parfois pour un temps l'intensité des troubles mictionnels, mais n'influencent évidemment pas l'évolution de la maladie.

Récemment, la découverte dans la prostate de nombreux récepteurs adrénergiques alpha (dont la stimulation accentue les troubles mictionnels) a conduit au recours à des substances antagonistes « alpha-bloquantes » (Phénoxybenzamine). Des effets favorables — mais transitoires — sont parfois obtenus sur les symptômes, mais la glande elle-même n'est pas modifiée.

Depuis quelques années, en revanche, de nouvelles acquisitions concernant la genèse de la maladie ont conduit à des tentatives de traitement dont l'ambition est d'empêcher, voire d'arrêter, le développement de l'hypertrophie prostatique elle-même. On sait depuis longtemps que pour qu'un adénome survienne, deux conditions sont impératives :

● *L'approche d'un certain âge :* l'affection ne se développe guère avant la cinquième décennie ;

● *La présence de testicules fonctionnels :* l'adénome n'apparaît pas chez l'homme castré.

Cette double condition suggère naturellement une origine hormonale de la maladie et les données, tant expérimentales que cliniques, soulignent le rôle prédominant des androgènes. Chez l'animal castré, et dont la prostate est donc atrophiée, l'administration d'androgènes stimule vigoureusement l'épithélium glandulaire (mais non le stroma) qui devient hypertrophié.

Chez l'homme porteur d'un adénome, on observe une accumulation importante dans la prostate d'un androgène puissant : le dihydrotestostérone (D.H.T.) qui provient de la transformation de la testostérone dans la cellule épithéliale prostatique. Cette augmentation de la D.H.T. intra-prostatique contraste avec la réduction du taux de la testostérone plasmatique habituellement observée chez l'homme âgé.

Outre les androgènes, une hormone hypophysaire, la prolactine, a également une action stimulante sur l'épithélium. A partir de ces données, on a cherché à s'opposer à cette stimulation glandulaire :

— Soit par des substances anti-androgéniques : progestérone et acétate de cyprotérone ;

— Soit par la bromocriptine, qui est un inhibiteur de la sécrétion hypophysaire de la prolactine.

Pour l'heure, les résultats intéressants sont encore trop fragmentaires et trop récents pour permettre des conclusions définitives. Etant donnée l'extraordinaire variation des troubles d'un patient à l'autre, et chez le même patient d'un jour à l'autre, il est difficile de juger objectivement de l'efficacité d'un traitement médical, d'autant que de longues séries réalisées en double aveugle font encore défaut.

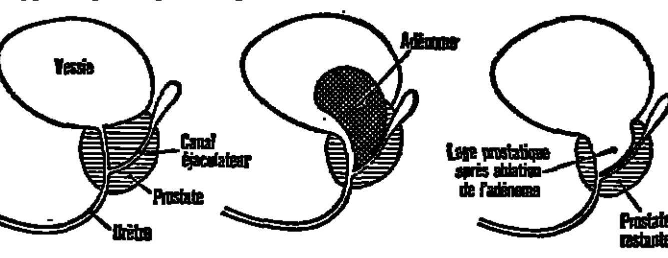
Deux techniques chirurgicales

Actuellement, le seul véritable traitement de l'hypertrophie de la prostate est le traitement chirurgical qui consiste en l'ablation de l'adénome. Cette suppression de l'obstacle prostatique peut être réalisée de deux façons :

— Soit par voie haute, c'est-à-dire en ouvrant la vessie. Le chirurgien énuclée l'adénome qui fait saillie à l'intérieur de la vessie ;

— Soit par les voies naturelles, c'est-à-dire par l'urètre, grâce à un appareil qui permet la résection, copeau par copeau, de la glande hypertrophiée.

Le choix entre ces deux techniques est essentiellement guidé par le volume de l'adénome : pour être accessible à la résection transurétrale, l'hypertrophie ne doit pas être trop volumineuse. Quelle que soit la technique utilisée, la chirurgie de l'adénome n'a plus rien à voir avec les interventions en deux ou trois temps pratiquées il y a quelques décennies et qui inspiraient de graves craintes chez les patients.



A. Prostate normale — B. Adénome de la prostate — C. Aspect après adénomectomie

Actuellement, la chirurgie prostatique est une chirurgie parfaitement codifiée et dont les suites sont simples : en dix ou douze jours en moyenne, la guérison est obtenue. Les progrès de l'anesthésie y sont pour beaucoup : grâce aux anesthésies régionales (péridurale, rachi-anesthésie), il est aujourd'hui exceptionnel qu'une intervention soit contre-indiquée. Dans ces très rares cas, on doit parfois se résigner au port définitif d'une sonde à demeure, à moins d'avoir recours à des injections sclérosantes intra-prostatiques, ou encore à la cryothérapie (ou thérapie par le froid) qui a l'avantage de pouvoir être réalisée chez un malade non anesthésié. Mais ces procédés ne donnent que des résultats trop médiocres pour être préconisés en dehors des cas où existe une contre-indication chirurgicale formelle.

La décision

A vrai dire, la seule question qui se pose à propos du traitement chirurgical est celle des indications opératoires. Quand faut-il opérer une hypertrophie prostatique ? Schématiquement, trois facteurs interviennent dans la décision opératoire :

— Le degré d'inconfort éprouvé par le malade, du fait des impériosités, des fréquences et des difficultés mictionnelles ;

— L'existence de complications : rétention aiguë, infection, calculs, hémorragies, etc. ;

— Le retentissement des troubles mictionnels sur les voies urinaires hautes : l'évolution peut se faire parfois vers l'insuffisance rénale.

Ces conditions ne se trouvent guère réunies chez plus de 10 % des prostatiques. Or, curieusement, la demande chirurgicale est beaucoup plus importante que cette proportion : bien des patients souhaitent être opérés, chez qui les symptômes sont pourtant très modérés, non invalidants et non menaçants. A quoi cela tient-il ?

Un premier motif souvent avancé est la peur d'un blocage, et la crainte d'avoir à être opéré dans des conditions défavorables, ou à un âge plus avancé. Cette crainte serait légitime s'il était établi que les troubles prostatiques évoluent régulièrement vers l'aggravation. Or, il n'en est rien. Nombreux sont les cas où les troubles mictionnels sont discrets et le resteront définitivement. L'évolution vers l'accentuation des troubles est imprévisible, mais nullement inéluctable.

Un deuxième motif pousse certains à souhaiter un traitement radical : c'est la « *peur du cancer* » de la prostate et l'espoir que le traitement chirurgical les mettra à l'abri de ce risque. Cette croyance est erronée : quelle que soit la technique utilisée, le chirurgien, se borne à enlever le tissu pathologique hypertrophié et laisse en place la prostate elle-même, et sur cette glande restante, un cancer peut se développer comme sur une prostate non opérée.

Un espoir fallacieux

Enfin, il est une motivation qui est souvent sous-jacente à la demande d'un traitement chirurgical, c'est l'espoir que l'intervention corrigera un « *déficit sexuel* ». Cet espoir est fallacieux : l'adénomectomie ne modifie pas la sexualité, et la puissance reste ce qu'elle était auparavant, ni meilleure ni moins bonne. La seule modification, c'est la suppression ou la forte diminution de l'éjaculation externe : le liquide spermatique expulsé lors de l'orgasme gicle vers la vessie dont le col, après l'opération, est ouvert, et il sera éliminé ensuite avec les urines : le pouvoir de fécondation est de ce fait supprimé, ou gravement altéré.

On constate en définitive que les indications opératoires doivent être soigneusement pesées : tout trouble mictionnel de l'adulte homme n'est pas nécessairement lié à une hypertrophie prostatique (rétrécissement de l'urètre et troubles neurologiques peuvent en être la cause), et tout trouble prostatique ne conduit pas nécessairement, loin s'en faut, à un traitement chirurgical.

En revanche, lorsqu'il est indiqué, le traitement chirurgical est souverain et permet à ce malade qui urinait mal, dormait mal, et dont la vie sociale était sérieusement perturbée, de retrouver après l'intervention une aisance mictionnelle, un sommeil apaisé et une vie normale.

(*) Chef de la clinique urologique de l'hôpital Cochin, professeur à l'université R.-Descartes (Paris-V).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

Riposte du Polisario

Principal objectif

CINQ MILLE SPÉCIALISTES EN CONGRÈS A PARIS

Les cardiologues marquent un intérêt croissant pour un nouvel agent thérapeutique : le « calcium-bloqueur »

Plus de cinq mille congressistes (dont le quart avaient moins de trente-cinq ans), trois mille quatre cents communications (dont neuf cents seulement ont été retenues), cent soixante-seize sessions scientifiques et cent soixante firmes exposantes : le 8e congrès européen de cardiologie, qui s'est réuni à Paris du 22 au 26 juin, a fait la preuve de l'importance du développement de la recherche cardiologique européenne. Organisé conjointement par la Société française et la Société européenne de cardiologie, il a permis la confrontation des données les plus récentes et la publication de communications originales, faisant de cette importante réunion un évènement scientifique de portée internationale. Ce congrès aura notamment été marqué par un intérêt croissant pour une nouvelle classe d'agents théapeutiques : les antagonistes du calcium ou « calcium-bloqueurs ».

C'est, de fait, une véritable passion qu'ont manifestée la plupart des congressistes à l'égard des antagonistes du calcium. A l'occasion du symposium qui leur était consacré, il furent, en effet, plus de six cents à entendre durant trois heures, assis, debout ou allongés sur le sol (la salle ne contient que quatre cents places) les douze communications prévues sur ce sujet. C'est souligner, par là même, l'importance accordée par les cardiologues à cette nouvelle classe thérapeutique.

Pour schématiser à l'extrême les données connues ou leur mode d'action, on peut dire qu'ils agissent en partie en inhibant le transfert du calcium au travers des membranes des cellules musculaires lisses des artères et des cellules myocardiques. Bloquant les « portes d'entrée » du calcium dans la cellule, ils en diminuent la concentration intracellulaire, ce qui inhibe par là même l'activation d'une enzyme — l'A.T. Pase — qui est à l'origine de la contraction mécanique des fibres musculaires. Ils diminuent donc la contractilité du myocarde et ses besoins en oxygène.

L'un des avantages des « calcium-bloqueurs » réside dans le fait que leur action semble se limiter aux cellules contractiles du cœur et surtout à celles des parois artérielles ; cette spécificité d'action pouvant expliquer la rareté de leurs effets secondaires tout comme certaines des intolérances qu'ils peuvent entraîner (1).

La diminution du potentiel de contraction est, en outre, à l'origine d'une vaso-dilatation artérielle et artériolaire de l'ensemble du système cardio-vasculaire (artères coronaires et artères périphériques). C'est précisément cette action physiologique qui justifie l'une des principales indications actuelles de ce type de traitement : l'insuffisance coronaire (angor ou angine de poitrine) due à un spasme des artères nourricières du cœur. Relativement récente cette entité clinique a pu être isolée grâce aux progrès réalisés par l'artériographie coronaire (coronarographie). Selon le professeur Michel Bertrand (Lille) ce phénomène de spasme pourrait être à l'origine de 16 % des cas d'angine de poitrine. La réduction du diamètre (et donc du débit) coronaire qu'il entraine semble pouvoir être prévenue, dans de nombreux cas, par un traitement *« au long cours »* par les « calcium bloqueurs ».

De plus, ces produits semblent intéressants dans l'angine de poitrine d'effort, due à l'inadaptation entre le débit sanguin coronaire et les besoins du muscle myocardique. Il semble aussi qu'ils soient efficaces dans un autre type d'affection cardiaque, les cardiomyopathies hypertrophiques, où l'épaississement des parois du cœur et la diminution de volume qui en résulte est à l'origine de crises douloureuses équivalentes à l'angine de poitrine.

En fait, de l'avis de l'ensemble des spécialistes, il semble, comme l'a précisé le professeur Bertrand, qu'à l'heure actuelle on n'observe les propriétés des « calcium-bloqueurs » que par le *« petit bout de la lorgnette »*, une optique qui laisse cependant entrevoir, dans les prochaines années, de grands progrès thérapeutiques. D'importants travaux sont actuellement entrepris par de nombreuses équipes — dont celles du professeur Jean-Pierre Broustet (Bordeaux) et du professeur Bertrand — pour préciser les indications exactes de ces médicaments et pour étudier les avantages qui pourraient résulter de leur association avec d'autres classes thérapeutiques comme les dérivés nitrés ou les bêta-bloquants (2). Il semblerait, en effet, que ceux-ci (ou certains d'entre eux) puissent être associés, dans certains cas, avec certains antagonistes du calcium, permettant ainsi une totale transformation des caractéristiques de l'ensemble du système circulatoire. Un autre champ d'investigation concerne la protection du muscle myocardique dans les suites d'infarctus ou d'interventions chirurgicales.

Une arrivée massive de produits

Nombre de questions se posent cependant devant un tel éventail de possibilités. La classe des inhibiteurs du calcium, en effet, n'est pas homogène ; elle est constituée de substances chimiques de structures très différentes et dont certaines activités peuvent être fort éloignées (certains possèdent notamment des propriétés anti-arythmiques). C'est ainsi que depuis quelques années un « calcium bloquant » était prescrit comme anti-arythmique et non comme protecteur contre l'angine de poitrine.

S'il n'existe actuellement sur le marché français que deux antagonistes du calcium, il est plus que vraisemblable que l'on devrait assister prochainement, compte tenu du marché considérable qui existe et de l'extension probable de leurs indications (dont l'hypertension artérielle), à une arrivée massive de produits dits « inhibiteurs du calcium ». C'est souligner, là encore, l'importance primordiale qui devrait être accordée aux « essais thérapeutiques ». Quoi qu'il en soit, il semble acquis que ces médicaments devraient être à l'origine d'importants progrès dans le domaine du traitement médical des affections cardio-vasculaires et source de nouveaux éléments de discussion dans le choix à effectuer, dans ce domaine, entre thérapeutique médicale et chirurgicale.

JEAN-YVES NAU.

(1) Parmi les effets indésirables de ce type de produit, on peut citer l'apparition d'œdèmes des chevilles due à une vasodilatation artériolaire locale) à ne pas confondre avec un symptôme d'insuffisance cardiaque, des maux d'estomac, des céphalées et des épisodes de rougeur au niveau du visage,

(2) Les bêta-bloquants sont des substances qui bloquent la stimulation sympathique du cœur. Ils sont essentiellement utilisés dans l'angine de poitrine et l'hypertension artérielle.

Au secours !

A l'occasion du huitième congrès européen de cardiologie, qui s'est terminé le 26 juin à Paris, les responsables français du programme scientifique, afin d'attirer l'attention sur les difficultés que rencontre le développement de la recherche cardio-vasculaire, ont tenu à lancer un véritable « cri d'alarme ». Soulignant que les notables progrès réalisés en France ces dernières années sont, pour une grande part, liés à l'action menée depuis huit ans — et qui cesse cette année — par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), ils ont fait part de leur *« émotion »* devant l'*« effondrement du soutien public »* dans ce domaine et leur vive inquiétude, puisque, selon eux, *« rien ne permet de supposer que le relais sera repris par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ou le C.N.R.S. »*. A ce sujet, le professeur Henri Bricaud, vice-président de la Société française de cardiologie, estime que si ce relais n'est pas assuré, on assistera prochainement à une *« véritable catastrophe »*. *« On ne peut qu'être extrêmement pessimiste,* a-t-il ajouté, *en ce qui concerne l'avenir de la recherche fondamentale. »*

Nombre de cardiologues hospitaliers sont, d'autre part, inquiets des difficultés qu'ils rencontrent pour harmoniser leurs activités de thérapeute, d'enseignant et de chercheur. Selon le professeur Jean-Pierre Broustet (Bordeaux), par exemple, *« la situation est encore beaucoup plus grave qu'on ne le croit, car à la suppression des crédits vient s'ajouter un blocage des postes hospitalo-universitaires et une augmentation sensible du nombre des malades hospitalisés, ce qui conduit à restreindre d'autant l'activité consacrée à la recherche »*.

Il est clair que les travaux d'équipes composées de cliniciens et de techniciens, d'ingénieurs et de biologistes sont intimement liés aux acquis de ces dernières années dans l'enregistrement des signaux électriques et hemodynamiques intracardiaques, dans la mise au point de procédés non traumatiques permettant d'obtenir des données sur les structures et sur les performances du muscle myocardique, dans l'apparition de nouvelles possibilités chirurgicales — liées à la maîtrise de la circulation extracorporelle, à l'implantation de « piles » cardiaques ou à la réalisation de valves prothétiques — tout comme dans l'apparition de nouvelles thérapeutiques médicamenteuses (comme les antagonistes du calcium).

La fréquence des affections cardiovasculaires — première cause de mortalité dans les pays industrialisés — et la multiplicité des produits pharmaceutiques utilisés (anti-arythmiques, antihypertenseurs, anti-angoreux, anti-agrégants plaquetaires, par exemple) pourraient aussi justifier le développement d'études sur l'efficacité comparée des diverses molécules utilisées.

Depuis 1971 et 1972, deux grandes actions concertées de la D.G.R.S.T. (« Biologie et pathologie des parois artérielles et artériolo-capillaires » et « biologie et fonction du myocarde ») assuraient l'essentiel du financement de la recherche cardiologique. L'absence de renseignements quant à un éventuel « relais » de cette action par les deux organismes qui financent en France la recherche médicale (l'INSERM et le C.N.R.S.) a conduit récemment le docteur Bernard Swynghedaw (directeur de l'unité INSERM sur le métabolisme du cœur et des vaisseaux) à lancer un véritable « au secours ! » (1). M. Philippe Laudat, directeur général de l'INSERM, précise, pour sa part, qu'il *« souhaite vivement que les meilleurs* [laboratoires] *qui rencontreraient des problèmes du fait de la cessation de ces actions concertées viennent demander des subsides à l'INSERM »*. — J.-Y. N.

(1) Revue *Médecine cardio-vasculaire* n° 5, 10, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

Un essai thérapeutique de l'INSERM

L'administration préventive d'antibiotiques diminue la fréquence des infections post-opératoires

Pour pouvoir être mis sur le marché, un produit pharmaceutique doit faire la preuve de son innocuité et de son efficacité. Si la première de ces exigences ne semble pas, a priori, être trop difficile à respecter, la seconde, en revanche, pose nombre de problèmes. Les aléas de l'extrapolation à l'homme de résultats obtenus à partir d'expérimentations animales et les difficultés liées à l'expérimentation humaine expliquent en partie que le plus souvent les critères d'efficacité d'un médicament ne sont pas actuellement étudiés à large échelle.

En favorisant la réalisation d'« essais thérapeutiques », l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, (INSERM) cherche à développer ce type d'étude qui nécessite la collaboration étroite de cliniciens et de biostatisticiens. Outre des données précises sur l'efficacité d'une thérapeutique, de telles études peuvent aussi être de nature à justifier la modification du comportement médical dans certains domaines. C'est ce que viennent démontrer les résultats d'un de ces essais thérapeutiques, analysés lors d'une récente réunion de l'INSERM consacrée aux médicaments.

Le but du travail consistait à objectiver le bien fondé d'une pratique plus ou moins décriée en milieu hospitalier, celle de l'administration préventive d'antibiotiques avant une intervention chirurgicale. Certaines équipes pensaient, en effet, sans en avoir la preuve formelle, que cette *« couverture »* d'antibiotiques ainsi réalisée diminuait la fréquence des infections post-opératoires.

Le problème est d'importance dans certains secteurs de chirurgie orthopédique, en particulier lorsqu'on introduit une prothèse permanente chez le malade. La mise en place de ce corps étranger entraîne, en effet, une double difficulté : elle augmente la probabilité d'un processus infectieux qui, une fois déclenché, ne répond pratiquement plus à la traditionnelle thérapeutique antibiotique. C'est ce qui a conduit une équipe de l'INSERM (unité 21) dirigée par M. Robert Flamant, à mettre en place un essai thérapeutique — sous la responsabilité médicale des professeurs François Mazas (hôpital Antoine-Béclère) et Jacques Eurard (hôpital Cochin) et statistique de Robert Flamant (U. 21) — concernant l'administration préventive d'antibiotiques dans le cas de chirurgie prothétique de la hanche (intervention le plus souvent secondaire à une arthrose invalidante).

On pratique environ quarante à cinquante mille interventions de ce type, chaque année en France, dans les suites desquelles on recense environ 3 % de complications septiques qui nécessitent toujours une réhospitalisation accompagnée, le plus souvent, d'une réintervention chirurgicale.

L'essai a été réalisé — en double aveugle — sur deux mille cinq cents sujets (1). La moitié d'entre eux ont reçu une antibiothérapie préventive, consistant en l'administration intra-musculaire d'une molécule à large spectre (2) et l'autre moitié un placebo. Le traitement débutait juste avant l'intervention (au moment de l'anesthésie) et était poursuivi durant les cinq jours qui suivaient celle-ci.

La surveillance prolongée, qui doit être assurée (certaines complications infectieuses peuvent survenir deux ans après l'intervention) ne permet pas de disposer, aujourd'hui, de l'ensemble des données. On possède, cependant, actuellement la plupart des résultats à six mois (90 % des cas) et de 75 % des cas à un an. Pour le professeur Mazas : *« S'il est difficile de relier la rareté des infections précoces (0,3 %) à la seule utilisation préventive des antibiotiques, il semble, en revanche, acquis que celle-ci est efficace à long terme. »* La comparaison entre les deux groupes montre, en effet, une différence significative : 0,4 % des complications infectieuses chez les malades ayant reçu l'antibiotique contre 1,6 % chez les malades ayant reçu le placebo.

Même si l'utilisation de salles d'opérations hyperstériles semble pouvoir jouer dans la diminution de la fréquence des infections post-opératoires — bien qu'il n'existe pas de différence tout à fait significative à cet égard — il ressort, cependant, de l'étude que l'antibiothérapie préventive y est nécessaire.

Cet essai — l'un des plus importants réalisés sur ce sujet de par le monde — n'est pas encore achevé, l'ensemble des données enregistrées continuant à être exploitées. Un prolongement de la surveillance sur cinq ans est envisagé. D'ores et déjà, cependant, il est possible pour les chirurgiens concernés de pratiquer ce type d'antibiothérapie, quelles que soient leurs conditions d'intervention, en en connaissant l'efficacité. Il semble, en outre, acquis qu'au delà des problèmes humains liés à la ré-intervention chirurgicale — et au risque majeur d'invalidité qu'elle peut entrainer — le coût d'une telle antibiothérapie systématique reste inférieur à celui des réhospitalisations.

L'INSERM centralise actuellement plusieurs études de ce type dont une de grande envergure consacrée à l'efficacité des thérapeutiques anti-agrégantes plaquettaires (aspirine, dipyridamole et ticlopidine). L'ensemble de ces travaux devraient permettre de disposer dans quelques années de critères objectifs quant à l'efficacité de thérapeutiques qui sont déjà utilisées quotidiennement.

J.-Y. N.

(1) Dix équipes chirurgicales ont participé à cet essai. Il s'agit d'équipes de Paris (deux à Cochin, une à A.-Béclère), de Tours, Caen, Brest, Le Mans, Nantes, Narbonne et d'une équipe belge.

(2) Il s'agit d'une céphalosporine récente : la céfazoline.

Le cancer exige un traitement personnalisé

(Suite de la page 17.)

Les progrès réalisés depuis dix ans dans ce domaine, qu'il s'agisse d'irradiation interstitielle avec aiguille d'iridium ou, préférentiellement, d'irradiation d'une plus grande diffusion et plus complète par télécobalt ou accéléraeur de particules, permettent aujourd'hui, par une technique bien appliquée, d'obtenir la guérison à la fois clinique et anatomique, avec très peu de séquelles, d'un grand nombre de cancers de la prostate reconnus précocement.

Actuellement, il n'existe pas encore de chimiothérapie efficace contre le cancer de la prostate et son rôle éventuel reste limité à une action antalgique contre certaines métastases osseuses qui résistent à l'hormonothérapie et à la radiothérapie.

Différents facteurs résument l'histoire naturelle, encore mal connue, du cancer de la prostate. Son apparition, le plus souvent chez des hommes âgés mais parfois aussi chez des plus jeunes, sa découverte à un stade souvent très avancé du fait de son extrême latence, mais parfois aussi plus précocement à l'occasion d'un examen de routine, la difficulté, aujourd'hui encore, de préciser son potentiel évolutif, les avantages, mais aussi les risques certains des méthodes thérapeutiques sont autant d'éléments qui rendent illusoire un essai de systématisation du traitement de cette tumeur qui doit être personnalisé.

Et, si ces différents traitements trouvent souvent avantage à être associés dans le temps, l'abstention thérapeutique sous surveillance ne saurait être exclue. Savoir que les cancers découverts à leur stade de début avant l'extension ganglionnaire ou leur dissémination à distance, laissent espérer une guérison, savoir que certains cancers, bien qu'ils ne soient pas nombreux, apparaissent avant le troisième âge devrait inciter les hommes à l'approche de la cinquantaine à se soumettre périodiquement à une exploration clinique très simple, qui permettrait de déceler au fil des ans cette lésion chez 2 % d'entre eux, plus rarement chez d'autres un cancer du rectum et, chez beaucoup, un adénome prostatique dont il faut surveiller l'évolution.

S'il était donné aux hommes de choisir leur cancer, opter pour le cancer de la prostate ne serait certainement pas tirer le plus mauvais numéro.

RENE KUSS.

LIVRES

POUR TOUS.

■ LA MORT A VIVRE ET A MOURIR est le thème des nos 37, 38 et 39 des *Cahiers internationaux de symbolisme*, publiés par le Centre interdisciplinaire d'études philosophiques de l'université de Mons (Belgique), après le colloque organisé sur ce thème en 1977 (*le Monde* du 22 septembre 1977). CIEPHUM, 17, place Warocqué, 7000 Mons (Belgique). Tél. : (065) 31-34-93. Prix : 700 FB (env. 100 FF).

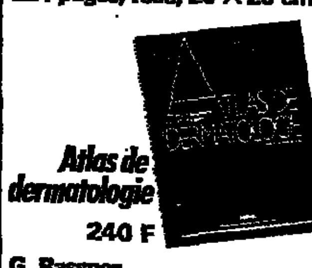
■ GUIDE DU CARDIAQUE 1980. Numéro spécial de la revue *Cœur et Santé* (janvier 1980), édité par la Fondation de cardiologie, 9, rue Laborde, 75008 Paris. 160 pages, 38 francs sur place, 43 francs par correspondance.

Manuel de prévention, ouvrage d'éducation sur la santé, ce guide, présenté de façon claire et attrayante, donne une large place au retour à la vie quotidienne du cardiaque après un incident de santé. Y sont particulièrement traités : les problèmes de la vie de tous les jours, les loisirs, l'alimentation, les traitements, la prévention. Diverses informations pratiques complètent utilement ce guide.

Dermatologie



Atlas de dermatologie pédiatrique
340 F
Weinberg, Leider et Shapiro
773 photos couleur commentées
224 pages, relié, 20 × 26 cm



Atlas de dermatologie
240 F
G. Rassner
201 photos couleur
grand format commentées
200 pages, relié, 21 × 28 cm



Les maladies sexuellement transmissibles
140 F
C.B.S. Schofield
300 pages, broché,
13,5 × 21 cm

Prix en nos magasins
MEDSI
31, RUE FALGUIÈRE, 75015 PARIS
TÉL. : 320 14 21 - 322 60 32

« AUJOURD'HUI LA DENT »
Un numéro spécial de la
REVUE DU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE
Une mise au point par les meilleurs spécialistes des problèmes actuels
d'HYGIÈNE ET DE SANTÉ BUCCO-DENTAIRES
« Maladie, traitements, prévention »
Pour les jeunes, les parents, les éducateurs
192 pages, franco : 18,50 F - Franco étranger : 20,50 F.
Avenue F.-D.-Roosevelt - 75008 PARIS





« VAINCRE LE CANCER »
par le professeur Raymond Daudel
Un numéro mensuel de la Revue du Palais de la Découverte consacré à la prévention et au traitement du cancer.
Les grandes méthodes de traitement y sont examinées.
128 pages, franco France : 8 F. ; franco étranger : 9 F.
Abonnez-vous à la Revue du Palais de la Découverte,
10 numéros par an plus 1 ou 2 numéros spéciaux.
France : 65 F - Etranger : 85 F.F.
Avenue F.-D.-Roosevelt - 75008 PARIS.



هكذا من الأصل

…eutique de l'INSERM

…réventive d'antibiotiques …les infections post-opératoires

…ent personnalisé

APRÈS UNE COMMUNICATION A L'ACADÉMIE

Une énigme de la physique solaire est résolue

L'énigme des neutrinos solaires est résolue, et cela « marque une date importante de l'histoire de la physique solaire et stellaire ». C'est ce que M. Jean-Claude Pecker, professeur au Collège de France, a annoncé, lundi 30 juin, à l'Académie des sciences, en présentant une note due à MM. Evry Schatzman, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique, et André Maeder, astronome à l'observatoire de Genève. Ces deux chercheurs ont introduit dans les modèles stellaires une idée nouvelle : des phénomènes turbulents amèneraient au centre du soleil plus d'hydrogène qu'on ne le pensait. Cela modifierait les équilibres entre les diverses réactions de fusion thermonucléaire qui s'y produisent. En conséquence, il serait créé moins de neutrinos énergiques, particules qui peuvent sortir du Soleil et arriver jusqu'à la Terre ; or, depuis vingt-cinq ans qu'on a entrepris d'en mesurer le flux, les valeurs trouvées ont toujours été très inférieures aux prédictions théoriques. L'hypothèse de MM. Schatzman et Maeder met ces dernières prédictions théoriques en accord avec l'expérience. Comme elle ne fait appel qu'à des hypothèses que les spécialistes jugent très raisonnables et qu'elle rend compte d'une autre caractéristique de l'émission de particules par le Soleil, cette explication semble bien être la clef d'une énigme qui avait jusqu'à présent résisté à l'ingéniosité des astrophysiciens.

Les neutrinos sont des particules presque inobservables. Leur très faible interaction avec la matière leur permet de traverser toute l'épaisseur du Soleil et de venir frapper la Terre ; ce qui en fait nos seuls témoins directs de ce qui se passe au centre du Soleil.

En 1960, un physicien américain, Davis, entreprit de détecter les neutrinos émis par le Soleil. Il s'installa au fond d'une mine d'or abandonnée du Dakota du Sud, à 1 500 mètres de profondeur. L'épaisse couche de terre arrêtait tout autre rayonnement, mais non les neutrinos, qui, dans leur grande majorité, traversent la Terre de part en part. Il installa un énorme et très ingénieux détecteur, et il se mit à compter les réactions produites par les neutrinos. Leur nombre était si faible, et les difficultés expérimentales si grandes, qu'il lui fallut une dizaine d'années pour obtenir un résultat crédible. Mais peu à peu une conviction s'établit : le flux de neutrinos solaires était mesuré, dans une unité appropriée, par un nombre compris entre 1,5 et 2. Les calculs théoriques, quels que soient les raffinements introduits, donnaient des valeurs allant de 9 à 30.

Diverses suggestions ont été avancées pour rétablir un accord entre la théorie et l'expérience. Une seule reste encore défendable. Il existe plusieurs variétés de neutrinos, et l'on peut penser qu'au cours du trajet Terre-Soleil, des neutrinos détectables par l'appareillage de Davis se transforment en une autre variété qui, elle, est indécelable. Cette hypothèse fait actuellement l'objet de plusieurs tests expérimentaux, avec des résultats encore peu clairs. Elle souffre un peu d'apparaître comme une hypothèse *ad hoc*.

Au contraire, l'explication qui vient d'être proposée ne fait appel qu'à un mécanisme connu, mais qu'on jugeait sans grande importance : la diffusion turbulente. Les physiciens ont démontré qu'il ne peut y avoir à l'intérieur du Soleil des courants de convection qui, comme les courants des océans, transporteraient la matière sur de grandes distances. Mais il peut y avoir des sortes de tourbillons locaux qui, de proche en proche, font diffuser de l'hydrogène vers le centre. Une fois admis cet apport d'hydrogène, il n'y a plus qu'à refaire la théorie usuelle, et l'on trouve automatiquement un flux de neutrinos bien plus faible, et compatible avec l'expérience.

On trouve plus : il apparaît qu'il y a, près de la surface solaire, beaucoup plus d'hélium—3 que ne l'indiquaient les modèles antérieurs (1). Or le « vent solaire », ce flux de particules chargées qui est émis, contrairement aux neutrinos, par la surface et non par le centre du Soleil, contient une proportion d'hélium—3 incompatible avec les anciens modèles, mais bien en accord avec le nouveau résultat.

L'explication de MM. Schatzman et Maeder est donc très convaincante. Elle a des conséquences importantes, et peut-être gênantes. Elle implique que le Soleil, dont on pensait qu'il n'aurait pas d'évolution notable pendant six ou sept milliards d'années, « vivra » plus longtemps, peut-être deux fois plus. Appliquée aux étoiles, cette explication conduit à vieillir de manière importante certains amas d'étoiles, et, peut-être, à les rendre plus vieux que l'âge estimé de l'univers. Ce qui aurait d'importantes conséquences cosmologiques. Mais il est trop tôt pour tirer toutes les conséquences de ce phénomène de diffusion turbulente dont l'importance vient d'être mise en lumière.

MAURICE ARVONNY.

(1) L'hélium a deux isotopes : l'hélium 4 (deux protons et deux neutrons) et une variété rare, l'hélium 3, dont le noyau ne contient qu'un neutron.

Dissiper la peur de la technologie

sera l'un des objectifs du futur musée de La Villette

« Dissiper la peur et le refus de la technologie, qui se sont répandus depuis quelques années dans le grand public des pays industrialisés, est une nécessité absolue si l'on veut maintenir le niveau de vie actuel, en particulier dans les Etats dépourvus, comme la France, de matières premières. » Telle est l'une des toutes premières tâches du futur musée de la science et de la technique du parc de La Villette, dont l'aménagement a été confié à un établissement public présidé par M. Paul Delouvrier.

M. André Lebeau, qui, depuis le 8 avril dernier, est responsable du projet et chargé de la conception et de la mise en place du musée, est formel : *« Le grand public ne réalise pas à quel point notre vie quotidienne et, quoi qu'en disent certains, la qualité de la vie dépendent de la technologie moderne. Il ne comprend pas l'incohérence qu'il y a à refuser à la fois l'énergie nucléaire et l'abandon de certains usages de l'électricité. Le musée devra donc exposer clairement tous les sujets techniques, même les plus controversés, entre autres le nucléaire ou les manipulations génétiques. Il devra, par exemple, faire comprendre comment marchent les différents types de réacteurs nucléaires sans oublier d'exposer les risques de l'énergie atomique, nouveaux et sérieux certes, mais inhérents à toute entreprise humaine, ni les mesures de sécurité propres à réduire au maximum ces risques. Parallèlement, le musée devra expliquer la nature et les limites des sources d'énergie autres que le nucléaire. De même, toutes les techniques et les problèmes de l'informatique, la biotechnologie, l'espace, etc., devront être présentés.*

» Seule l'information honnête et complète pourra venir à bout des peurs et des comportements irrationnels et permettre une discussion objective des choix technologiques et financiers qui sont nécessaires. »

Quelques semaines après sa nomination, M. Lebeau ne peut, certes, décrire avec précision ce que sera le musée. Il doit d'abord constituer l'équipe *« compétente, jeune et surtout enthousiaste »* qui travaillera avec lui. L'enthousiasme ne devrait pas être difficile à trouver : participer à la création d'une œuvre entièrement nouvelle est une tâche enthousiasmante. M. Lebeau, qui a participé à la mise en place du Centre national d'études spatiales, a déjà vécu une telle expérience.

La base de travail de l'équipe sera le rapport préparé l'année dernière par M. Maurice Lévy avec l'aide d'un conseil consultatif de douze membres (*le Monde* daté 23-24 décembre 1979).

DÉCÈS DU MATHÉMATICIEN HENRI MILLOUX ET DU PHYSIOLOGISTE DANIEL BARGETON

L'Académie des sciences a annoncé, lundi 30 juin, le décès à Bordeaux, dans la nuit du dimanche 29 au lundi 30 juin, du mathématicien Henri Milloux et celui, mercredi 25 juin à Paris, du physiologiste Daniel Bargeton.

[Né le 13 avril 1898 à Crépy (Aisne), Henri Milloux, après des études à la faculté de Lille, fut nommé professeur au lycée de Tourcoing en 1923. En 1926, il devient maître de conférences, puis professeur, à la faculté de Strasbourg, qu'il quitte en 1933 pour celle de Bordeaux, où il fait toute sa carrière. C'est dans cette ville qu'il résidait depuis son départ à la retraite, en 1965. Le 11 mai 1959, il avait été élu membre de l'Académie des sciences.

Spécialiste de la théorie des fonctions entières et des fonctions méromorphes, Henri Milloux avait reçu en 1948 le Grand Prix des sciences mathématiques.]

[Né le 16 août 1906 à Saint-André-de-Majencoules (Gard), le docteur Daniel Bargeton fut l'un des spécialistes de physiologie humaine qui contribua le plus, en France, au développement de la physiologie respiratoire.

Docteur en médecine en 1936 et agrégé de physiologie en 1946, il fut, dès 1932, assistant puis collaborateur de Léon Binet, qui l'orienta vers la physiologie de l'appareil respiratoire, dont il devint un spécialiste de réputation mondiale.

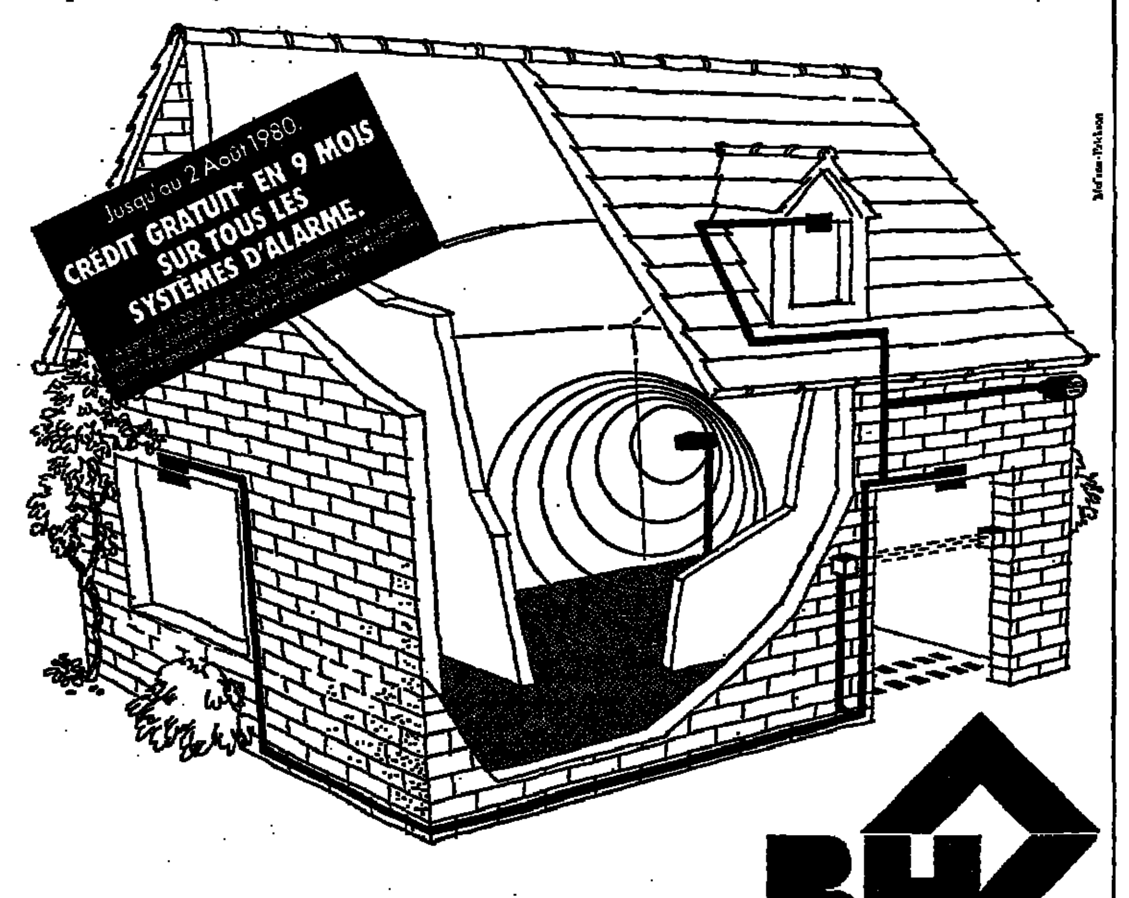
Il organisa notamment, en 1958, dans la faculté de la rue des Saints-Pères à Paris, un centre moderne d'études de physiologie humaine. Ses travaux ont essentiellement porté sur les mécanismes de la régulation de la ventilation pulmonaire et sur la régulation chimique de la respiration à l'échelle alvéolaire.

Il avait été élu membre de l'Académie des sciences le 14 mars 1977.]

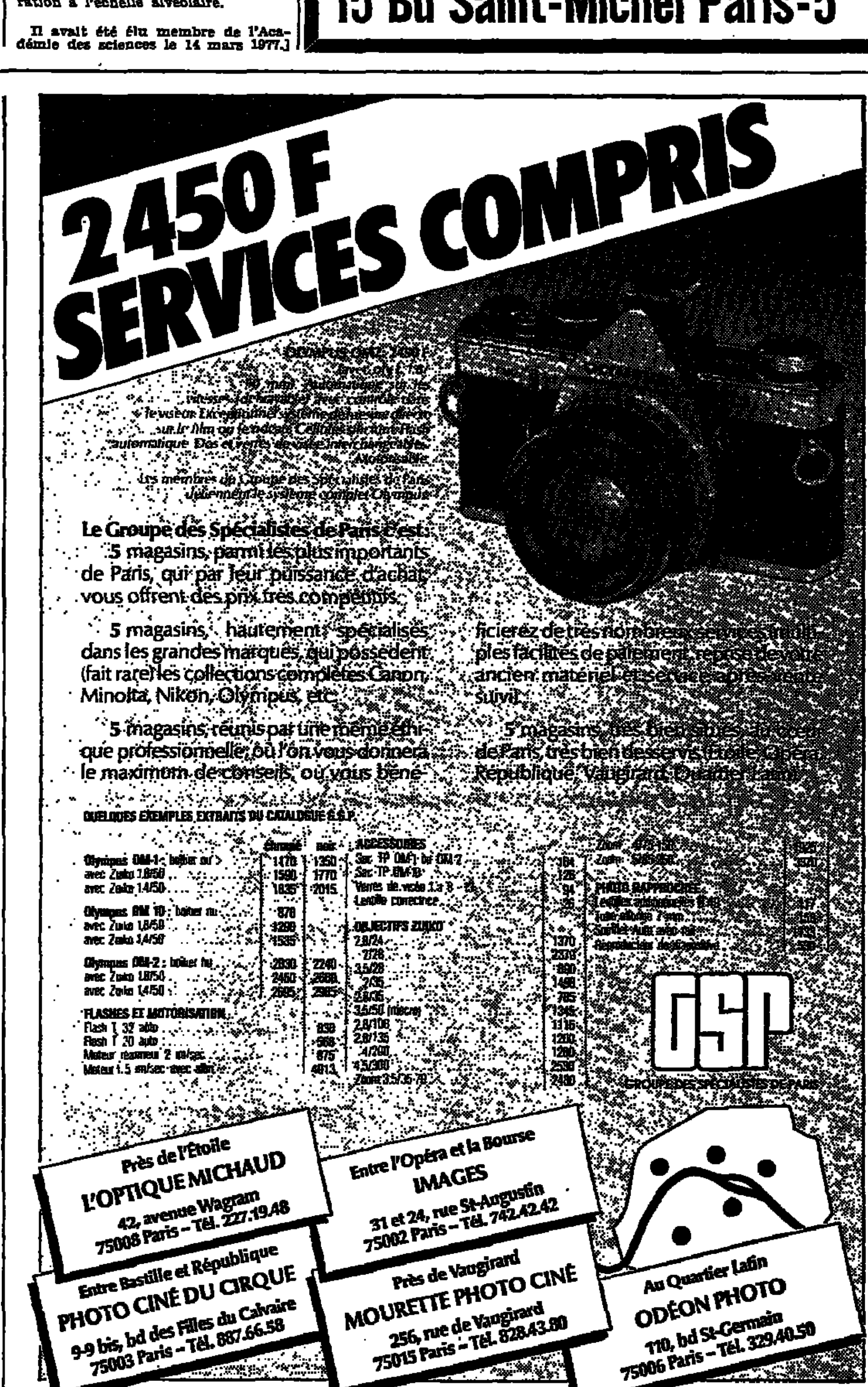
Le Monde
dossiers et documents
Numéro de juillet-août-septembre
LES RÉFUGIÉS
LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL
Le numéro : 3,50 F
Abonnement un an (dix numéros) : 35 F

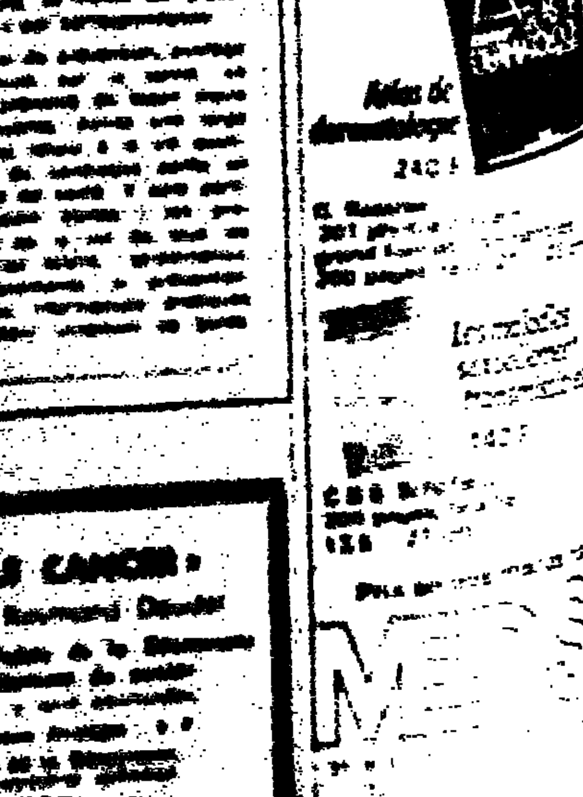
AVANT FERMETURE
MODERN HOUSE
LIQUIDATION
du stock de Vêtements de Qualité pour hommes
MERCREDI 2 - JEUDI 3 - VENDREDI 4 JUILLET
et jours suivants
RABAIS ÉNORMES
costumes, vestes, pant., chemises, pulls, cuirs, impers
ouvert tous les jours, de 10 heures à 19 h. 30
autorisation préfectorale loi 30-12-1906
15 Bd Saint-Michel Paris-5e

Dans les 9 BHV.
Alarmez-vous avant.
Le nombre de cambriolages en France en 1979 est de 200.000 soit 1 toutes les 2 minutes et demie…
Il faut réagir pour protéger votre maison des visiteurs inopportuns, les 9 BHV vous donnent à choisir parmi tous les systèmes d'alarme existants, qu'il s'agisse de la protection ponctuelle, périphérique, volumétrique, ou par infra-rouge, l'efficacité de ces différents systèmes n'est plus à démontrer.
Avec les conseils de nos spécialistes, vous pouvez vous charger vous-même de l'installation de certains de ces appareils. Mais si vous préférez faire appel à nos techniciens, ceux-ci viendront chez vous, étudieront les lieux à protéger, et vous établiront un devis avant toute installation.
Trois exemples de prix:
Centrale électronique SAFT BC 120 pour protection périphérique, alimentation batterie avec rechargeur, 3 sirènes, (uniquement au BHV Rivoli) 2.850F
Centrale électronique SON VOL TXBS pour protection périphérique, alimentation batterie avec rechargeur, 3 sirènes, 2.800F
Centrale électronique NOXALARM A 32 pour protection périphérique, alimentation batterie avec rechargeur, 4 zones de détection, 2 sirènes, 3.200F
En option: Détecteur infra-rouge, ultrasons-hyper fréquences, tapis contact.
Les prix s'entendent pose non comprise.



Le grand magasin spécialiste de la maison et des loisirs.
LES 9 BHV : RIVOLI - PARLY 2 - MONTLHERY - GARGES - FLANDRE - BELLE EPINE - ROSNY 2 - CRETEIL - VILLENEUVE-LA-GARENNE





ÉDUCATION

Trois mille institutrices de maternelle en congrès à Strasbourg

L'action éducative doit rendre l'enfant « capable de toutes ses capacités »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le cinquante-troisième congrès de l'Association générale des institutrices des écoles maternelles (AGIEM) s'est achevé le samedi 28 juin à Strasbourg. Consacré cette année à « la conquête de son autonomie par le jeune enfant », il a réuni pendant trois jours plus de trois mille institutrices, une centaine d'inspectrices et quelques psychologues et conseillers pédagogiques.

Mme Andrée Bertin, présidente de l'AGIEM, peut être satisfaite. Le cinquante-troisième congrès de son association a connu un véritable succès d'affluence. Près de trois mille quatre cents participants, *« un chiffre jamais atteint les autres années »*, ont envahi le Palais des congrès de Strasbourg. De nombreux congressistes ont même dû suivre les exposés par l'intermédiaire du système de télévision interne, tant l'affluence était grande.

Pour ces enseignants attentifs aux conférences que l'on enregistre au magnétophone ou qu'on essaie de prendre en note, ces trois jours passés à Strasbourg correspondent aussi à un besoin de rencontre. Le congrès permet cette « échappée belle », cette courte escapade de femmes qui partagent souvent leurs journées entre l'école et le foyer.

Bien sûr, le matin dès 9 heures, elles étaient toutes présentes pour écouter les orateurs parler, en abusant de termes psychologiques et pédagogiques, de l'autonomie des enfants. Elles ont entendu Mlle Le Roch, inspectrice départementale du Bas-Rhin, expliquer que l'action éducative doit rendre l'enfant *« capable de toutes ses capacités »* et une autre inspectrice évoquer le jeu qui permet aux très jeunes élèves de créer et de développer leur sociabilité.

Les propos de Mme Liliane Lurçat maître de recherches au C.N.R.S., parfois plus simples, enchantèrent l'auditoire. Sa défense de l'enfant *« personne à part entière dès sa venue au monde »* a été saluée par des applaudissements. Elle a su montrer que *« la conquête de l'autonomie consiste en un détachement progressif, une rupture de la dépendance à l'égard des adultes »*. Selon Mme Lurçat cette conquête se heurte à la société, *« qui infantilise »*, aux parents, *« qui empêchent leurs enfants de grandir »* et aux maîtres, *« qui empêchent les élèves d'agir »*.

Mettant en avant le droit à l'anonymat des élèves, elle a posé la question de savoir *« jusqu'où peut-on et doit-on connaître les enfants »*, en feignant de s'étonner que de nombreux spécialistes le considèrent comme un objet d'étude. *« On doit protéger en priorité la liberté et la dignité des enfants »*, a-t-elle dit en évoquant la multiplication des techniques d'observation et la possibilité de conserver sur ordinateur les données concernant les aspects les plus intimes de la vie psychologique, de la santé, du milieu familial des jeunes. Ses propos feront sans doute réfléchir de nombreux enseignants qui de bonne foi multiplient les fiches sur les enfants (*le Monde* du 27 juin).

De même, la demande formulée par Mme Bertin de réduire la présence des enfants dans les garderies avant et après l'école provoquera-t-elle de nombreuses discussions. Car il ne suffit pas de souhaiter que le milieu familial assume toute sa responsabilité dans le développement de l'enfant, il faut encore que les horaires et les déplacements des parents le permettent.

« La conquête de l'autonomie au-delà des vingt-cinq élèves par classe, c'est un leurre », expliquait un tract du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) distribué aux congressistes. L'AGIEM, qui rassemble institutrices et inspectrices, est plus modérée et n'exprime pas de revendications mais des vœux. Et, cette année comme l'an passé, les congressistes ont souhaité que les normes d'encadrement soient abaissées, mais sans préciser de chiffre.

SERGE BOLLOCH.

Pour les élèves des lycées professionnels

Le ministère précise les conditions de l'extension des stages en entreprise

Les conditions de l'extension en 1980-1981 des « séquences éducatives en entreprise », instaurées le 16 juillet 1979 pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP), viennent d'être précisées dans une circulaire parue au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale du 26 juin. Le directeur des lycées au ministère de l'éducation, M. Jean Saurel, y écrit que *« l'effort important engagé depuis la rentrée 1979 doit être poursuivi et amplifié »*.

La circulaire énumère ensuite plusieurs recommandations établies en fonction du bilan de l'expérience de cette année : *« La mise en œuvre des séquences éducatives en entreprise doit rester décentralisée et reposer sur le volontariat, à partir d'une analyse commune du proviseur et de l'équipe éducative. »* Une nouvelle circulaire devrait bientôt en préciser *« les procédures administratives et financières »*.

« Les professeurs, ajoute le texte, *doivent être effectivement associés à la préparation, au suivi et à l'évaluation des résultats de la séquence. Le cas échéant des aménagements dans l'organisation des horaires devront être recherchés pour permettre aux professeurs (...) de disposer du temps nécessaire pour pouvoir se rendre dans les entreprises. (...) En ce qui concerne les parents, il semble que leur information sur les séquences éducatives ait été cette année nettement insuffisante. (...) Il est indispensable d'organiser, avant le départ des élèves en entreprise, une réunion des parents directement concernés avec les professeurs de la section. Le cas échéant, ce type de rencontre sera renouvelé à l'issue de la séquence. L'information (...) doit souligner que les séquences éducatives ne sont pas des stages de production et ne doivent pas donner lieu à des primes ou à des gratifications. »*

Pour ce qui est des entreprises, la circulaire note que *« de nombreuses questions ont été posées sur la compétence des comités d'entreprise en matière de séquences éducatives. (...) Le comité d'entreprise ou d'établissement est tenu informé par la direction de l'entreprise et peut faire connaître ses observations »*. L'équipe pédagogique, quant à elle, est invitée à *« ne pas intervenir de quelque manière que ce soit dans les rapports internes de l'entreprise »*.

Enfin la circulaire, dans le cadre d'une durée de dix semaines — *« durée maximale qui n'a jamais constitué un objectif assigné »*, — conseille *« plusieurs séquences d'une durée moyenne plutôt qu'une seule séquence de longue durée »*. Elle recommande *« une ou deux journées »* de bilan et d'évaluation des séquences et précise que *« l'évaluation individuelle de l'élève relève de la seule responsabilité de l'équipe pédagogique »*.

FAITS DIVERS

L'ENLÈVEMENT DE M. MAURY-LARIBIÈRE

Silence et attente à Confolens

De notre envoyé spécial

Plus de trois jours après son enlèvement, on était toujours, officiellement, ce mardi 1er juillet, sans nouvelles de M. Michel Maury-Laribière, vice-président du C.N.P.F. On attendait toutefois pour ce mardi une éventuelle manifestation des ravisseurs.

Confolens (Charente). — Discrétion sûrement. Célérité peut-être. Que ce soit le procureur de la République d'Angoulême, M. Roger Hauret, sous l'autorité duquel ont été placées l'information et l'enquête sur l'enlèvement de M. Michel Maury-Laribière, que ce soit les policiers du S.R.P.J. de Bordeaux ou ceux de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.) arrivés en renfort, lundi 30 juin, chacun, de ce côté-là, applique la stricte consigne du silence. Que déduire, dès lors, de la venue à Confolens, ce même 30 juin dans l'après-midi, de M. Hauret, qui a conféré durant trois quarts d'heure, à la gendarmerie, avec les commissaires Bardon et Mercier et leurs collaborateurs ? Que déduire encore de l'arrivée annoncée comme imminente d'une compagnie républicaine de sécurité, sinon que les responsables de l'enquête pensent que les ravisseurs pourraient se manifester dans la journée de ce mardi 1er juillet ? Car depuis l'enlèvement, samedi 28 juin, ceux-ci n'ont toujours pas fait connaître à la famille la manière dont celle-ci devrait opérer pour leur remettre les 3 millions de francs réclamés par le message écrit qu'ils ont laissé dans la voiture de leur victime.

Le message

Des termes mêmes de ce message on ne sait, au reste, pas tout. Il est possible qu'une date y ait été assignée, qui pourrait être précisément ce mardi 1er juillet, ce qui expliquerait la conférence tenue à la gendarmerie. Mais, s'il faut en croire la famille Maury-Laribière, le document ne serait connu que d'elle seule, bien qu'elle se refuse à préciser s'il était manuscrit ou dactylographié et s'il est vrai que la rançon réclamée devrait être constituée sous la forme de petites coupures. Cette attitude se conçoit aisément. Les proches du vice-président du C.N.P.F. s'emploient normalement à tout faire pour que les auteurs du rapt soient convaincus qu'elle n'a jamais eu de relations avec les policiers. Aussi bien, à chacun des deux rendez-vous qu'elle accorde chaque jour à la presse, son porte-parole, l'un des fils de la victime, M. Manuel Maury-Laribière, répète avec insistance qu'il ignore tout des investigations policières, que celles-ci sont conduites totalement en dehors de lui, et qu'il regrette que les autorités judiciaires et la presse aient eu vent de l'affaire.

En dehors de ce rituel quotidien, la famille a fait savoir, lundi soir, qu'elle avait reçu, entre 15 h. 30 et 16 heures, un appel téléphonique dont l'auteur se présentait comme un membre du mouvement Action directe, lui faisant savoir qu'il démentait... le démenti adressé la veille à l'A.F.P. par Action directe et revendiquait ainsi de nouveau, pour cette organisation, la responsabilité de l'enlèvement (1). On ne peut malgré tout accorder une grande signification à un appel qui *« a duré à peine vingt secondes »* et qui, de toute façon, n'a formulé aucune exigence, impliquant par là-même qu'il ne pouvait émaner de ceux qui ont laissé dans la voiture de M. Maury-Laribière le message écrit qui demeure la pièce principale de l'affaire.

La famille de l'otage est-elle disposée à satisfaire les exigences des ravisseurs ? Elle répond de façon encore évasive. Dans la mesure où elle déclare qu'elle *« attend de connaître de façon plus précise leurs exigences et la manière d'y faire droit »*, on peut penser qu'elle envisage effectivement de réunir la somme réclamée. Mais elle entend au préalable être au moins *« rassurée »* sur l'état de M. Maury-Laribière et obtenir sur ce chapitre *« quelque chose de concret »*.

De leur côté, les enquêteurs, appliquant en cela les consignes gouvernementales, outre la charge des recherches ordinaires consécutives à la constatation d'un crime, ont aussi celle de contrecarrer toute attitude qui pourrait conduire au versement d'une rançon. Mais pour cela, ils n'ont pas seulement à se soucier de ce que peut faire ou envisager la famille. Il leur faut aussi retenir l'éventualité d'une manifestation des ravisseurs, non point au domicile de la victime, mais à tel ou tel dirigeant ou cadre de l'entreprise de celle-ci, les Tuileries et briqueteries de France à Roumazières-Loubert.

C'est d'abord dans cette perspective qu'il faut considérer les quelques signes apparents de l'activité qui s'est manifestée lundi à Confolens et dans ses environs.

J.-M. TH.

(1) Dans l'après-midi de lundi, un correspondant anonyme a également appelé l'A.F.P. pour confirmer, prétendûment au nom de l'organisation Action directe, que celle-ci avait pris contact avec la famille.

UNE RÉACTION DU C.N.P.F.

Après l'enlèvement de son vice-président, le Conseil national du patronat français a dénoncé lundi 30 juin cet acte *« odieux »*. Le C.N.P.F. *« condamne avec force le rapt odieux dont est victime M. Michel Maury-Laribière. Il adresse à son vice-président le témoignage de son profond attachement dans l'épreuve qu'il subit et qui révolte la France entière. Un pays de liberté ne peut tolérer de tels actes, contraires au respect de la personne humaine. »*

JUSTICE

M. Robert Schmelck est nommé premier président de la Cour de cassation

Réuni le 30 juin sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, le conseil supérieur de la magistrature a nommé M. Robert Schmelck, procureur général de la Cour de cassation, premier président de cette assemblée. M. Schmelck succédera le 7 septembre à M. Pierre Bellet, qui prend sa retraite.

Le conseil supérieur de la magistrature a nommé MM. Jacques Goulesque et Fernand Justafré conseillers à la Cour de cassation. Il a désigné quatre nouveaux premiers présidents de cour d'appel : MM. Jacques Sérouart (Amiens), Jean Nayral de Puybusque (Toulouse), Jean Chouleur (Bourges) et René Blau (Reims). Ces nominations prendront effet dans les prochains mois.

M. Robert Schmelck

[Né le 25 août 1915 à Sarreguemines (Moselle), M. Schmelck a d'abord été avocat, avant de devenir juge à Beauvais en 1943. Délégué au ministère de la justice en 1944, il est détaché au commissariat des affaires allemandes et autrichiennes puis au ministère des affaires étrangères de 1946 à 1955. Il fait partie en 1955 de la délégation française au comité intérimaire pour l'Organisation de la Communauté européenne de défense, avant d'être chargé de mission et conseiller technique au cabinet de plusieurs gardes des sceaux : MM. Robert Schuman (1955), Robert Lecourt (1957-1959) et Edmond Michelet (1959-1960). Ce dernier le nomma, le 2 février 1960, quelques jours après la « semaine des barricades », procureur général à Alger.

De retour à Paris, M. Schmelck fut nommé directeur de l'administration pénitentiaire du ministère de la justice, poste qu'il occupa de 1961 à 1964. Il fut ensuite nommé avocat général à la Cour de cassation et directeur de cabinet de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, de mai 1974 à novembre 1975. Premier avocat général à la Cour de cassation, en 1975, il a été nommé procureur général le 19 décembre 1978. M. Schmelck fut l'auteur, en 1972, d'un rapport sur les prisons, après la mutinerie de Toulon en 1971. Ce rapport est notamment à l'origine de la réforme pénitentiaire qui a suivi les révoltes dans les prisons en 1974.]

M. Jacques Goulesque

Procureur de la République adjoint à Paris, M. Goulesque est nommé conseiller à la Cour de cassation.

[Né le 17 novembre 1921 à Albi, M. Goulesque a d'abord été avocat stagiaire dans cette ville, puis juge suppléant à Pau en 1947. Il a été successivement substitut à Cahors, en 1950; à Châlons-sur-Marne, en 1955 ; à Versailles, en 1959 ; à Paris, en 1961, avant d'être nommé premier substitut à Paris, en 1970, où il occupait le poste de chef de la section de la presse. Substitut général en 1976, M. Goulesque était procureur adjoint de Paris depuis le 10 janvier 1978, date à laquelle il avait été placé hors hiérarchie.]

M. Fernand Justafré

Premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, M. Justafré est nommé conseiller à la Cour de cassation.

[Né le 13 mars 1922, à Salses (Pyrénées-Orientales), M. Justafré a commencé sa carrière en Algérie, où il a occupé différents postes de 1946 à 1953, avant d'être nommé substitut à Cusset (Allier), en 1954, puis substitut à Versailles et à Paris. Il a occupé, en 1963, le poste de secrétaire général de la Cour de sûreté de l'État. Conseiller à la cour d'appel de Paris, du 30 mai 1968 au 2 mars 1976, il était premier vice-président du tribunal de Paris depuis cette date. Il avait été placé hors hiérarchie le 2 mars 1976.]

M. Jacques Sérouart

M. Sérouart est nommé premier président de la cour d'appel d'Amiens. Il était président du tribunal de grande instance de Lille.

[Né le 28 juillet 1922, à Avesnes (Pas-de-Calais), M. Sérouart a commencé sa carrière en Tunisie, en 1945, où il a occupé plusieurs postes jusqu'en 1953. Il a été ensuite juge à Briey, juge à Béthune, puis juge de l'application des peines, président à Beauvais, puis au Mans. Il avait été nommé président du tribunal de grande instance de Lille le 6 août 1975 et placé hors hiérarchie le 8 août 1978.]

M. Jean Nayral de Puybusque

Premier président de la cour d'appel de Reims, M. Nayral de Puybusque est nommé premier président à Toulouse.

[Né le 25 août 1923 à Toulouse, M. Nayral de Puybusque a commencé sa carrière outre-mer. Il a notamment été juge au Vietnam et juge d'instruction à Dakar et à Tananarive avant de devenir président du tribunal de Djibouti et conseiller à la cour d'appel de Fort-de-France. Rentré en métropole en 1966 comme conseiller à Poitiers, il était premier président à Reims depuis le 17 juillet 1978 après avoir été nommé président de chambre à Amiens en 1973.]

M. Jean Chouleur

M. Chouleur, qui était président du tribunal de grande instance de Toulouse, devient premier président de la cour d'appel de Bourges.

[Né le 13 janvier 1927 à Frazé (Eure-et-Loir), M. Chouleur a d'abord été avocat stagiaire à Rennes avant de devenir juge suppléant à Angers en 1947. Il a notamment été juge à Mayenne, juge d'instruction au Mans, président des tribunaux de Bourg puis du Mans, avant d'être nommé président du tribunal de grande instance de Toulouse le 11 août 1977.]

M. René Blau

Président du tribunal de grande instance de Metz, M. Blau a été nommé premier président de la cour d'appel de Reims.

[Né le 15 septembre 1920 à Hagondange (Moselle), M. Blau a commencé sa carrière comme suppléant du juge de paix à Nancy en 1949. Il a été notamment juge à Thionville, juge d'instruction, président du tribunal de Belfort, conseiller à Reims puis président du tribunal de cette ville avant d'être nommé président du tribunal de Metz le 22 décembre 1976.]

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé *« les tribunaux administratifs engorgés »* (*le Monde* du 27 juin), nous avons fait état de six mille affaires en instance. C'est de soixante mille qu'il s'agit.

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
COURS SPECIAUX D'ETE
★ Hôtel confortable et école dans le même bâtiment.
★ 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge.
★ Petits groupes (moyenne 9 étudiants).
★ Ecouteurs dans toutes les chambres.
★ Laboratoire de langues modernes.
★ Ecole reconnue par le ministre de l'Education anglais.
★ Piscine intérieure chauffée, sauna, etc. Situation tranquille bord de mer 100 km. de Londres.
Ecrivez au :
REGENCY RAMSGATE
KENT, G.-B.
Tél. : THANET 512-12
Ou : Mme Bouillon,
4, rue de la Persévérance,
95 - EAUBONNE.
Tél. : 959-26-33 (soir).

OUVERTURE D'UNE ECOLE BILINGUE - OCTOBRE 1980
Classes de seconde et de première
Lieu : mas cévenol (Gard)
Effectif total : 45 élèves répartis en 3 groupes
Matin : enseignement théorique.
Rattrapage scolaire permanent.
Après-midi : cours pratiques (bâtiment, travail du bois, expression corporelle...).
Prix études, pension : 2.500 F/mois.
Pour tous renseignements, écrire :
M. ou Mme COHEN,
4, allée des Marronniers,
87100 Limoges Tél. : (55) 38-28-23.

BTS
de commerce international
un diplôme d'État ouvrant de nombreux débouchés dans un secteur en expansion
préparation en 2 ans
IPSA
■ pratique intensive des langues étrangères
■ stages en entreprise dès la 1re année et séminaires spécialisés selon option
■ stages en Europe en 2e année dans nos centres associés :
Bruxelles/Lausanne/Londres/Madrid/Stuttgart
Service de logement pour étudiants de province
Niveau : bac ou classes terminales
l'europe est au cœur du monde de demain, elle a besoin de techniciens du commerce international
Documentation gratuite sans aucun engagement :
IPSA, 71 Fg St-Honoré 75008 Paris
Établissement privé d'enseignement supérieur
téléphone : 266.66.82
nom :
âge : tél. :
adresse :

(Publicité)
PROFESSEURS D'ANGLAIS
Si vous souhaitez encadrer un séjour linguistique pendant les vacances d'été en Angleterre.
APPELEZ-NOUS AU 266-20-13

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
assistant-réalisateur
script-girl
monteur-monteuse
Cours directs (1re et 2e année)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. 874.65.94
Documentation M sur demande

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

MUSIQUE

AUX RENCONTRES DE LA ROCHELLE

Le talent déroutant de Marc Monnet

Après Brian Ferneyhough et avant Georges Aperghis, Marc Monnet. Alain Durel, directeur des Rencontres de La Rochelle, pense justement qu'il ne faut pas attendre que les compositeurs aient cinquante ans pour leur consacrer une rétrospective, et il a eu la main heureuse avec ce jeune homme de trente-trois ans aux cheveux un peu fous, aux yeux rieurs derrière ses lunettes d'écaille, dont la gentillesse a conquis tous ceux avec qui il a travaillé ici les mois derniers pour préparer ces concerts.

Et, en premier lieu, les six jeunes filles du Conservatoire, qui ont monté en un mois et demi son œuvre la plus ancienne, Pour six pianistes *(1974), amusante comédie marquée par son maître Kagel. Sur trois pianos et trois claviers peints à même un socle de bois creux, elles jouent une musique en pointillé, rare et cependant séduisante, grâce à l'accompagnement de gestes très précisément codifiés qui remplacent la musique virtuelle. C'est une étude pleine d'humour, où Monnet a dressé, à partir de films muets, un catalogue des « rapports amoureux » entre le pianiste jouant du Mozart, du Liszt ou du Debussy et son clavier. Ces gestes déconnectés, agencés et hypertrophiés avec humour, composent un spectacle plein d'enseignement et susceptible de libérer les jeunes filles qui en furent les étincelantes interprètes.*

Monnet devait donner bien d'autres exemples de son talent déconcertant. Car, si l'on ne comprend pas grand-chose à ses explications verbales ou écrites, son tempérament original et la musique qu'il produit sont indéniables, comme on l'avait déjà remarqué dans ses « musiques en boîte » (le Monde *du 12 mai 1979), la boîte étant l'inconscient dont le compositeur tire la musique par l'intermédiaire d'un « système ».*

Mais comment fait-il cette musique pour deux pianos qui juxtapose dans une rythmique instable des orgies d'accords indépendants, écrits sans tenir compte des précédents et des suivants, en refusant d'envisager une quelconque idée d'évolution ? Pourtant, cette œuvre fraîche, vivante, neuve et saugrenue, jouée avec ivresse par Jean Koerner et Jean-François Heisser, a une intensité rythmique qui rappelle les grands pianistes de jazz, un côté saccadé et réjouissant à la Mack Sennett, dont on ne s'explique pas l'emprise.

Et la même œuvre devient une toccata folle et assourdissante par l'adjonction de deux percussionnistes (Gaston Sylvestre et Jean-Pierre Drouet), dont les fabuleux tambourinages cassent entièrement l'écriture verticale des accords, orage de grêle contre lequel lutte désespérément, douze minutes durant, la voix d'une malheureuse haute-contre (David James), comme un noyé qui appelle au secours ! La pièce a l'air d'un gag et cependant s'impose avec une fantastique présence matérielle et vitale.

Autre exemple : Du bas et du haut ou du haut et du bas, *joué avec un courage méritoire par l'Ensemble instrumental de La Rochelle, que dirige Philippe Nahon, repose sur une forme d'architecture florentine et un système de hauteurs simple, annulant ou domestiquant les attractions vers le haut et le bas, en les pratiquant systématiquement l'une à la suite de l'autre (c'est un peu la technique musicale de l'âne...). Mais, sur ce principe déroutant, Monnet construit une grande fantaisie baroque, étrange, onirique, parfois gauche apparemment, parfois étincelante et burlesque, d'une imagination débridée qui témoigne de la même force concrète et irrécusable.*

A l'intention d'Alain Meunier, enfin, Monnet a écrit une Fantasia Semplice *pour violoncelle seul, qui est une manière de chef-d'œuvre, sur un schéma de base très simple : un long trait appuyé sur une note suivi d'une légère guirlande immatérielle qui effleure à peine les cordes. Ce procédé inlassablement repris par courtes périodes, à travers un développement lent et subtil, sollicite constamment l'attention, creuse l'expression et captive à l'égal d'une suite de Bach, comme un long voyage au centre de l'être. Meunier en donne une interprétation bouleversante de délicatesse, d'intériorité, avec cette sonorité si riche, ce toucher qui parle, qui écoute, qui révèle une langue apparemment inconnue et déjà familière.*

De telles œuvres, accueillies avec un remarquable enthousiasme par un public nombreux qui comprenait au moins 80 % de Rochelais, justifient l'effort accompli par le Festival et son nouveau directeur. Il serait désastreux que la carence de l'Etat empêchât cette entreprise de porter tous ses fruits, alors qu'elle vient seulement de débuter.

JACQUES LONCHAMPT.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

VIOLONCELLE. — Premiers prix : Gabin Linale (élève de Philippe Muller), Philippe Féret (élève de Maurice Gendron), Nadia Cauvin (élève de Bernard Michelin), Jean-François Verney (élève de Philippe Muller). Deuxièmes prix : Rudolf Kuhn, Radoran Jakovic, Odile Bourin, Jean-Philippe Martignoni.

CINÉMA

LE FESTIVAL D'HYÈRES

Éloge de la différence

Hyères est peut-être le seul festival au monde qui ose juxtaposer le bon vieux cinéma de papa, rajeuni et remis au goût du jour, et un cinéma dit ailleurs expérimental, indépendant, d'avant-garde, mais baptisé par Marcel Mazé « différent ». Que recouvre cette différence ?

Dès l'abord, et on s'en rendit compte à la conclusion du colloque organisé par le parti socialiste, une volonté radicale de rupture avec l'industrie, ses méthodes de production et de diffusion qui aliènent l'artiste, le rendent étranger à sa création, voire le placent dans l'impossibilité de continuer à travailler. Marguerite Duras, puis Marcel Hanoun, présents à ce colloque, rédigèrent, l'une puis l'autre, des textes-manifestes contre cet état de choses.

Est-ce un hasard si, assez longtemps, et peut-être encore aujourd'hui, les seuls artistes du cinéma français reconnus par l'avant-garde à New-York, et d'abord par son chef de file, Jonas Mekas, furent précisément Marguerite Duras et Marcel Hanoun ? Une parenté finalement s'impose entre le refus catégorique des uns et des autres, qui amène à se demander s'il existe une affinité plus subtile, au-delà de démarches, de choix moraux communs. L'écriture de Duras, de Hanoun, peut-elle, de quelque façon, être rattachée aux recherches de ceux qu'on a appelés, outre-Atlantique, les cinéastes structurels, les Snow, les Frampton, les Ernie Gehr, les Paul Sharits ?

Marcel Mazé avait pris l'initiative d'inviter précisément Paul Sharits, qui passe une année sabbatique en Italie, à Positano, loin de sa base habituelle, l'université de Buffalo, dans l'Etat de New-York. D'abord Sharits le personnage, sorte de lutteur de la matière, qui prend le film et le projecteur à bras-le-corps, utilise deux projecteurs quand nécessaire, et plus encore (mais les moyens limités d'Hyères interdisaient d'aller aussi loin). Puis les films de Sharits. La meilleure introduction théorique, malgré les coquilles qui la défigurent, pour ce genre de cinéma, reste encore, en français, un texte paru l'hiver dernier dans le livre le Cinéma selon Vincennes : *« Faire penser le cinéma », par Claudine Eizykman.*

Le cinéma perçu comme réalité physique, l'écran que constitue notre rétine mis activement à contribution pour créer d'autres perceptions. Mais le son, un bruit de marteau-piqueur, des mots égrenés inlassablement, créant un autre synchronisme que celui auquel nous sommes habitués. S'il fallait formuler quelque réserve sur l'expérience d'Hyères, c'est de n'avoir pas su ménager véritablement le loisir indispensable, trouver le temps et le lieu nécessaire pour analyser avec les spectateurs ce genre de travail susceptible de créer d'autres formes de jouissance cinématographique. Ce n'est pas l'anti-cinéma, comme on voudrait le faire croire, c'est du cinéma ailleurs, vital, ontologique.

Le palmarès du cinéma différent, en remarquant des œuvres comme Souterrain *(Allemagne fédérale), grand prix du cinéma différent,* Ligne de fuite *(France), prix spécial du jury ex aequo, tous films jouant sur la perception activée du spectateur, sur la construction d'un espace mental, semble avoir répondu, d'une certaine façon, à un même ordre de préoccupations.*

LOUIS MARCORELLES.

Iosseliani, le magicien

(Suite de la première page.)

Lulu, de l'Américain Ronald Chase, sans être à la hauteur du mythe, était en revanche très séduisant, parce que d'une totale originalité. Muet, à part deux courtes séquences, c'est un film qui ne se *présente* pas comme un miroir plus ou moins déformant de la réalité, mais comme un espace purement cinématographique inventé de toutes pièces par une caméra folle qui, au milieu d'assemblages baroques, a été elle-même chargée de dessiner d'invraisemblables arabesques. L'héroïne de Wedekind et ses maris successifs y trouvent à peu près leur compte, le spectateur aussi, qui, de toute façon, s'amuse énormément.

Du côté des longs métrages français, il n'y a eu ni prix ni mention. Moins achevés que ceux qui ont attiré l'attention des jurys, ils n'en étaient pas moins intéressants. *Cauchemar,* premier film de Noël Sinsolo, met en scène la sombre aventure d'un jeune pianiste virtuose qui tente, en vain, d'échapper à un couple diabolique. Sinsolo, avant de le faire mourir de façon sanglante, entraîne tout son monde sur une plage normande, dans un bistrot infâme où, avec l'aide de Monique Morelli, il recrée magistralement l'univers de MacOrlan, et puis, dans une maison — centre du film — où, malheureusement, une fois la victime entre les mains de ses bourreaux, il ne se passe plus grand-chose de passionnant. La verve et l'humour sont présents dans *Cauchemar,* qui est un hommage revendiqué aux romans de la Série noire. La musique de Schumann y est bien venue. On aurait souhaité un scénario plus solide.

Le scénario fait également défaut dans *Faits divers d'une adolescente,* deuxième film de Hervé Bérard, qui n'a que vingt-deux ans et une indépendance très sympathique. Une fois de plus, il parle des gens qu'il connaît : ceux qui ont son âge, qui échappent comme ils peuvent au chômage et se débrouillent entre eux. Son film est uniquement constitué de plans-séquences à l'intérieur desquels d'impeccables mouvements de caméra cernent le drame qui survient ou préparent celui qui pourrait survenir. Ce n'est pas spectaculaire, ce sont des moments de la vie d'une fille à l'usine, dans un supermarché, dans un quartier d'immigrés — des endroits où l'on ne laisse pas facilement entrer des équipes de cinéma.

CLAIRE DEVARRIEUX.

VARIÉTÉS

Les vibrations de Michel Berger

Après le bruyant marketing entrepris autour de la chanson française, il est bien que la saison s'achève par la prestation sur scène d'une forte individualité, d'un compositeur pour qui la musique est comme une seconde nature, d'un mélodiste inspiré qui joue brillamment avec le rythme, les vibrations, les tensions, d'un chanteur qui ne s'est pas laissé enfermer dans un quelconque carcan et se présente aujourd'hui en concert comme une sorte d'aboutissement naturel d'un voyage de dix ans dans la chanson.

Au cours de ces dix années, Michel Berger a largement prouvé qu'il était un des musiciens français à avoir digéré la musique américaine et à dépasser la copie conforme pour donner sa propre musique libre, ouverte, spontanée, qui bouge, évolue au gré de la vie et de l'imaginaire.

Compositeur prolixe, Berger a beaucoup écrit pour les autres avant de tenter une aventure plus personnelle avec des chansons qui développent avec une étonnante constance les thèmes de la passion, de l'échec de la passion et du temps qui passe. Michel Berger se sert des mots les plus simples, du cadre quotidien, presque réaliste, mais la lumière qu'il projette ensuite sur ces mots, sur ce cadre donne une allure un peu irréelle à des chansons sensibles et lyriques sur des mondes fragiles.

Comme beaucoup de jeunes de sa génération, Michel Berger a besoin d'espace, de mouvement. D'où la création, il y a un an et demi, de *Starmania,* comédie musicale dont les intentions ne furent pas réellement traduites sur scène mais qui, cependant, en un mois rassemble au Palais des congrès cent mill espectateurs.

Au Théâtre des Champs-Elysées, Michel Berger s'offre pendant six jours un spectacle coûteux qu'il produit lui-même — « *On peut perdre un peu d'argent dans un show,* dit Berger, *si on en gagne beaucoup dans la vente des albums* », — où il s'est entouré non seulement de son groupe habituel de rockers, mais de quarante musiciens des Concerts Colonne, dirigé pour l'occasion par son arrangeur Michel Bernhole.

Ce récital-concert est celui d'un musicien-chanteur qui éclate littéralement de plaisir, avec un style qui lui appartient en propre, une manière personnelle de balancer la musique, de projeter avec suffisamment de force une image, avec une élégance de ton enfin qui contraste heureusement aujourd'hui.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Jusqu'au 5 juillet, à 21 h., au Théâtre des Champs-Elysées.

THÉÂTRE

A la recherche de l'enseignement

Le festival d'Avignon va offrir son public unique à des apprentis comédiens et danseurs, leur ouvrir les portes de la vie professionnelle : il a programmé l'école d'Angers (placée cette année sous la direction d'Alwyn Nikolais), le Théâtre-école de Montreuil (destiné aux non-professionnels), l'école du Théâtre stable de Gêne et celle du Théâtre national de Strasbourg, qui présente, du 15 au 19 juillet, *Peines d'amour perdues* de Shakespeare, dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent.

Le Festival reconnaît ainsi un courant pédagogique relativement récent qui consiste à reproduire les conditions réelles du travail, comme si les élèves s'exerçaient sur le tas, avec moins de risques quand même... Ils montent et interprètent des spectacles, leurs professeurs sont des hommes de théâtre en activité pour qui — idéalement — l'enseignement participe à des recherches créatives. Cela se passe de cette manière au Conservatoire de Paris et à l'école de Strasbourg, où par ailleurs les méthodes, les buts, l'organisation divergent. Les présentations de fin d'année aussi.

Au Conservatoire, les élèves ont choisi de mélanger les classes et de sérier les scènes choisies selon les genres : tragédie, comédie, drame, farce. La « formation nouvelle » retrouve la « formation traditionnelle » comme pour mieux marquer une différence essentielle : alors que les « traditionnels » cherchent à montrer ce qu'ils savent faire dans des extraits qui restent sans commencement ni fin — des abstractions, — les autres construisent une dramaturgie, comme s'ils avaient afafire à une pièce complète, à un tout.

A Strasbourg, les élèves sont réunis en groupes déterminés par les dates d'entrée. Ceux de deuxième année ont préparé deux spectacles. Le premier, mis en scène par Claude Petitpierre, fait succéder plusieurs pièces de Strindberg — tout au moins en larges extraits. Un nombre limité de spectateurs suivent un trajet le long de couloirs et dans les chambres d'un appartement où ils sont censés surprendre des fragments de passé ramenés à la vie au cours d'une séance de spiritisme. Le spectacle est l'application d'une étude sur le naturalisme et le fantastique, le résultat d'un travail sur Stanislavski.

Portrait d'artiste à la limite est présenté dans la salle du T.N.S. Le texte est de Michel Deutsch, d'après Thomas Mann. La mise en scène est de Pierre Strosser, dans le décor d'un élève, Pierre Albert : une ligne de bancs ajourés blancs, des rangées de chaises blanches, devant des échafaudages. Le plateau est prolongé par un plancher qui recouvre les fauteuils d'orchestre (sur le modèle de ce qu'a fait Luca Ronconi à Prato avec le *Calderon* de Pasolini, pour pervertir la salle à l'italienne et créer une impression d'immensité désertique). L'effet visuel est superbe, mais l'acoustique déplorable ; dès que les comédiens jouent en avant du cadre de scène, ils sont inaudibles.

Un âge de recherches et d'incertitudes

Ce genre d'accident a peu d'importance, non plus que les doutes qui saisissent le spectateur aux présentations de fin d'année : les solutions parfaites sont introuvables. C'est de peu d'importance comparé aux angoisses des élèves sortants, lancés sur un marché où le travail se restreint chaque année davantage. La vraie question est : Que leur enseigner ? Comment les armer ? Vers qui les envoyer ? « *Les théâtres nationaux font un effort très moyen de recrutement, les centres dramatiques ne constituent plus un débouché aussi conséquent qu'il y a quelques années* », écrit Claude Petitpierre dans une brochure qui s'appelle ... *Et l'enseignement !*

Il y a quelques années, le Conservatoire formait les futurs pensionnaires de la Comédie-Française, et l'école de Strasbourg fournissait la décentralisation. « *Aujourd'hui est reconnue l'insuffisance des valeurs progressistes — croissance, extension, transformation du public — qui étaient celles, unitaires et cohérentes, du théâtre populaire d'alors, et ont pesé de tout leur poids sur l'esthétique de ces années-là. Les professionnels ne peuvent plus prétendre, et ne prétendent plus, se proposer comme modèle vers lequel se tournerait la formation.* »

« *Quand j'ai débuté avec Chéreau,* dit Jean-Pierre Vincent, *au bout de la route, il y avait Planchon et Strehler. Aujourd'hui, s'il y avait des maîtres, ils seraient suivis... Mais le théâtre vit un âge de recherches et d'incertitudes. 68 a déclenché un mouvement destructeur du passé, des traditions, des valeurs héritées. Chacun cherche sa propre route, il en existe autant que de créateurs. Pourtant, quand on regarde le travail de Vitez, de Brook, de Sobel, le mien, on voit des signes et des codes qui nous sont communs.* »

Lorsque Jean-Pierre Vincent a pris en 1975 la direction du T.N.S., il pensait que l'école et la troupe pouvaient avancer dans des directions parallèles. Cinq ans plus tard, il souhaite une autonomie artistique de l'école. « *L'individualisation de la recherche, la pluralité des tendances, des esthétiques, des pratiques théâtrales, font obligation à l'enseignement, laissé indépendant, de trouver ses propres visées artistiques.* »

Il faudrait d'abord que les élèves aient assimilé les signes et les codes communs, base d'un métier en incessante évolution. Il faudrait recréer la tradition — et non les traditions. — ainsi que le fait Antoine Vitez quand il met en scène Molière et Racine. On a l'impression que le temps de la dispersion s'achève, que les professionnels se retrouvent dans les mêmes préoccupations, qu'ils veulent renouer avec l'histoire, celle du théâtre, renouer avec sa continuité.

A Strasbourg, il est question d'ateliers-studios qui travailleraient sur les auteurs du dix-septième et du dix-huitième siècle, et non pas seulement sur Molière et Marivaux. En même temps, des stages seraient dirigés par des metteurs en scène — il y a eu Bruno Bayen, il y aura Robert Gironès — qui doivent aboutir à des spectacles professionnels, produits par l'école, indépendants des productions propres au T.N.S., destinés à de vrais publics. Des studios d'art et d'essai, en somme. Mais — la chanson est monotone — il faut des équipements, du temps, de l'argent.

COLETTE GODARD.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

A. SAKHAROV ET K. POPPER NOMMÉS MEMBRES ASSOCIÉS

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, lundi 30 juin, deux associés étrangers : le physicien soviétique Andrei Sakharov et le philosophe anglais d'origine autrichienne Karl Popper, le premier au fauteuil de l'ambassadeur américain David Bruce, le second à celui de l'écrivain espagnol Salvador de Madariaga.

[Né le 21 mai 1921 à Moscou, docteur ès sciences à vingt-six ans, Andrei Sakharov a mis au point, avec le professeur Tamm, la bombe H soviétique. Il a été nommé trois fois héros du travail socialiste et est titulaire du prix Staline. Sa critique, à partir de 1957, de la course aux armements nucléaires, ses « réflexions sur le progrès, la coexistence pacifique et la liberté intellectuelle » (1968) et la création, en 1970, d'un Comité pour les droits de l'homme en U.R.S.S. lui valurent de perdre toutes ses fonctions scientifiques. En 1975, l'académie Nobel lui a décerné le prix Nobel de la paix. Depuis le 22 janvier 1980, Sakharov est exilé à Gorki, à 400 kilomètres de Moscou.]

[Né le 28 juillet 1902 à Vienne, Sir Karl Popper a été professeur de philosophie à l'université de Christchurch (Nouvelle-Zélande), puis professeur de logique et de méthodologie des sciences à l'université de Londres et en même temps directeur du département de philosophie, logique et méthodologie des sciences à la London School of Economics and Political Science. Il est l'auteur d'importants ouvrages, notamment « la Logique de la découverte scientifique » et « la Société ouverte et ses ennemis », récemment traduite en français. Il était, depuis 1974, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.]

NOTES

Cinéma

« Contes pervers » de Régine Deforges

A Hongkong, une élégante Européenne paie « en nature » les sommes qu'elle a perdues dans un tripot chinois. A Séville, un torero se déguise en cardinal et soumet une call-girl, engagée pour jouer les nonnes lubriques, à ses fantasmes sacrilèges. A Rome, un camionneur connaît les affres du fiasco devant une créature de rêve et découvre qu'il ne peut faire l'amour qu'avec des femmes de son « milieu ».

Régine Deforges a raté son passage de la littérature au cinéma érotique. Les polissonneries qui émaillent son film sont d'une banalité et d'une pauvreté affligeantes. Aucun humour, aucune invention (cinématographique ou libertine) et naturellement aucune perversité dans ces « Contes pervers ».

Des dames (généralement jeunes et jolies, convenons-en) se déshabillent, exhibent leurs sous-vêtements, poussent quelques soupirs, puis se pâment en pensant visiblement à autre chose. Sapho est saluée au passage. Le divin marquis a droit à un coup d'œil. Rien du côté de Sodome. Entre deux cabrioles sexuelles, le tourisme, en revanche, est à l'honneur : sampans d'Aberdeen, Colisée romain et spectaculaire « cornada » sur une « plaza » espagnole. Ces images nous tiennent en haleine, sans pour autant valoir le déplacement.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les exclusivités.

Rock

Van Morrison au Théâtre Mogador

Assurément, dans le monde du rock, Van Morrison est une personnalité en marge malgré une aventure marquée par plus de seize albums.

Né il y a trente-cinq ans à Belfast et en contact très jeune avec le rhythm and blues et avec le blues — le chanteur, harmoniciste et conteur Leadbelly aura une forte influence sur lui — Van Morrison, comme beaucoup d'autres rockers, est trop sujet à l'introspection, trop instable pour s'intégrer longtemps à une équipe : le groupe Them qu'il fonde en 1964 dure à peine deux ans et, dès lors, c'est un chemin solitaire qu'il emprunte, travaillant longuement des albums où, sur une musique qui développe superbement la couleur noire du soul et du blues, il raconte des histoires simples et réalistes, des petits riens qui font une vie, il fait passer la poésie du quotidien ou tout le désespoir du monde, des états d'âmes et des coups de gueule.

L'aventure de Van Morrison peut sembler déroutante parce qu'elle est menée en roue libre, au gré des sentiments. Van Morrison se produit rarement en public, mais il donne beaucoup de soin à chacune de ses apparitions, que le lieu soit un petit club, un amphithéâtre d'université ou une grande salle de concert. L'un des moments royaux du film de Martin Scorcese enregistrant l'adieu à la scène du Band était la prestation de Van Morrison bourré d'énergie et de swing, la voix rageuse, en forme de cri, triturant les mots, se jetant dans la musique avec une puissance, un punch étonnants. — C. F.

★ Théâtre Mogador, ce mardi 1er juillet, 20 h. 30.

■ La Fédération nationale des communes pour la culture (F.N.C.C.), anciennement Fédération nationale des centres culturels communaux, organise les 21 et 22 juillet, à l'hôtel de ville d'Avignon, un débat sur les personnels qui participent à la vie culturelle des collectivités locales, que ce soit dans les activités traditionnelles ou dans les organismes de création plus récente, tels que les maisons de la clutture, les centres d'action culturelle, les M.J.C., etc.

■ Le sculpteur allemand Hans Georg Hoeft s'est noyé accidentellement sur la côte italienne le samedi 21 juin. L'artiste, qui était âgé de cinquante-six ans, est mort en se baignant à Marina-di-Carrara, où il venait d'exposer ses œuvres.

■ La chorégraphe Françoise Adret succédera à Milko Sparemblek, en septembre 1980, à la direction du ballet de l'Opéra de Lyon.

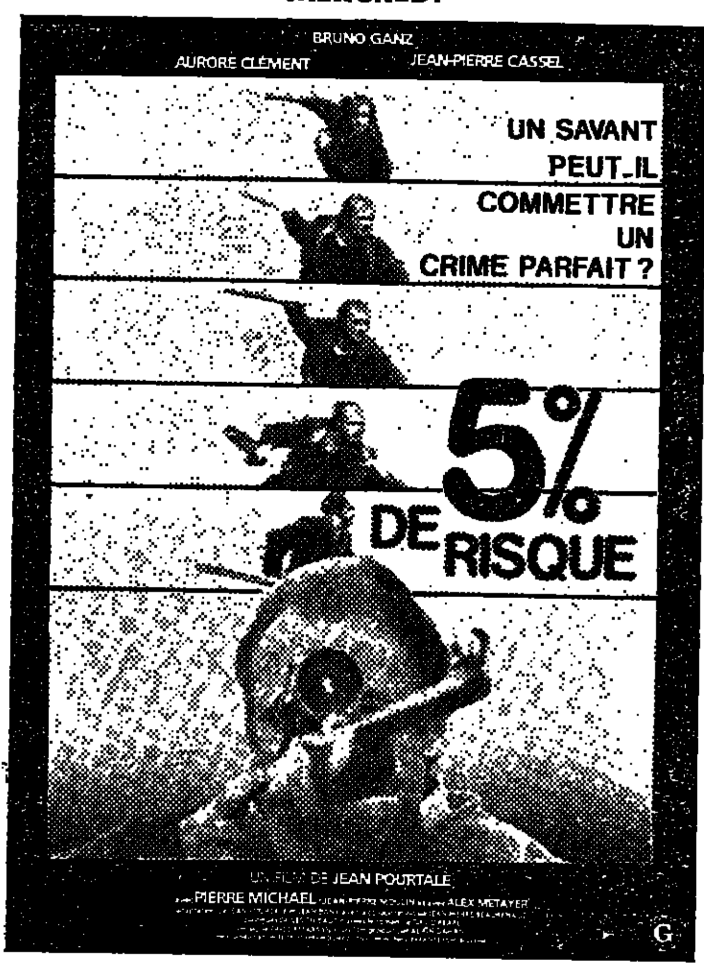
LES 2 MEILLEURES SOIRÉES DE PARIS



NORMANDIE 116 CHAMPS-ELYSEES 563.11.61 et agences

PLACE BLANCHE 606.00.19 / 78.02 et agences

MERCREDI



Le Monde DE LA MUSIQUE Télérama

FESTIVALS D'ETE

Le Monde de la Musique met à votre disposition un service de renseignements et de location de places pour les festivals d'été.

Un bureau est ouvert de 11 h à 20 h, 129, rue de la Pompe - 75016 PARIS - Tél. LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES 704.70.20, tous les jours sauf les dimanches et jours fériés.

Le Monde de la Musique publie chaque mois un calendrier de tous les festivals et concerts à Paris et en province.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

T.A.I.-Théâtre (274-11-51), 19 h. : le Horla ; 20 h. 30 : les Bonnes.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : Tupac Tosco, spectacle argentin.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus.
Marigny, salle Gabriel (225-70-74), 20 h. 45 : Merci Prévert ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Petit Palais (227-92-26), 21 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Yerma.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Coluche.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : les Noces de Figaro.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Danse Butoh (Sankai Juku).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. 15 : Amélia.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Pegnaloza et de l'exilé Mateluna.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Pinok et Matho (mimes)...

Mardi 1er juillet

Chez Georges (326-79-15), 20 h. 30 : Dissident, il va sans dire.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Comédie-Italienne (322-28-92), 21 h. : la Locandiera.
Conservatoire (874-44-30), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; la Fille bien gardée.
Essaïon (278-46-42), 22 h. : les Bonnes.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : le Biberon de la révolte ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : le Journal de Nijinski ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean, désordre et génie.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Théâtre-en-l'Ile (329-60-22), 18 h. 30 : le Primitif ; 20 h. 30 : Ma chère Sophie.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Maison de Bernarda Alba. — Amphi, 20 h. 30 : les Livrets de l'enfer.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Charlie Lie Couture.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verchère.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière (229-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Si la « femme » n'existait pas ; 21 h. 30 : Compartiment non-fumeur.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise Dhour.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (206-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : le Bal de la sirène.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Maupassant.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

La danse

Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Mad Sonia.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Rambo Pipin's Odeurs.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos.
Crypte Sainte-Agnès (296-88-32), 20 h. 45 : Christine Mondeyl.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Sacha Distel.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Michel Berger.

Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 21 h. : H. Szeryng, M. Frasca-Colombier, M. Giboureau (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Claude Barthélemy Quartet ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Sam Ateba.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Peter Adams Quartet.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. : Procédé Guimard-Delaunay.
Gibus-Club (700-78-88), 22 h. : I Speak.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : Side one.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Aristide Padygros.
Théâtre Noir (707-85-14), 20 h. 30 : Sonia Mad.

XVIIe Festival du Marais

(887-74-31)
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Il ne faut jurer de rien.
Caf'Essaïon, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Carlos Andreu ; 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Pro Musica.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Xavier Lacouture ; 22 h. : Philippe Garnier, le souffleur de vers.

Dans la région parisienne

Montreuil, Studio Berthelot (857-38-01), 20 h. 30 : Nous irons tous a capella.



NOUVEL ORCHESTRE PHILHARM.

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mercredi 2 juillet 20 h. 30 — Dir. : José SEREBRIER — Sol. : Carole FARLEY — Maîtrise de Radio France — FALLA - HOLST

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mardi 8 juillet 20 h. 30 — Dir. : Lorin MAAZEL — Sol. Horacio Gutierrez — Prokofiev - Stravinsky

loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

FRANCE ÉLYSÉES, v.o. - HUCHETTE, v.o. - BERLITZ - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT LES HALLES - HOLLYWOOD BOULEVARDS - GAUMONT CONVENTION - LES NATIONS
CLICHY PATHÉ
BELLE ÉPINE, Thiais - VÉLIZY II - FLANADES, Sarcelles - ALPHA Argenteuil

UN GRAND CLASSIQUE DU CINÉMA

UN FILM DE GEORGE A. ROMERO

LA NUIT DES MORTS VIVANTS

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Vendredis à 21 heures, Samedis, Dimanches et fêtes à 17 h. 30 (P.E. Kiesgen) — **Festival de Sceaux** — ORANGERIE DU CHATEAU — R.E.R. : Bourg-la-Reine — CONCERTS — Renseignements, locations : Château de Sceaux — Tél. : 660-07-79

EGLISE ST-SEVERIN TOUS LES MARDIS à 21 heures — Loc. : face église et Royal Tourisme (WERNER p.e. de VALMALETE.) — Saison Parisienne 1980 — ORCHESTRE ET CHORALE **KUENTZ** — 1er juil. : J.-S. BACH — **SZERYNG** — 8 : HAENDEL : WATER MUSIC

NOTRE-DAME DE PARIS ILLUMINEE — Mercredi 2 juillet à 21 h. 30 précises — Loc. ouverte le 16 juin Palais des Congrès Parvis N.-D. 3 F.N.A.C. Royal Tourisme (P.e. Werner.) — Concert exceptionnel au profit des Chantiers du Cardinal — Symphonie n° 3 avec orgue de SAINT-SAENS — **REQUIEM DE FAURÉ** — ORCHESTRE DE PARIS sous la direction de **Daniel BARENBOIM** — Chœurs dirigés par Arthur OLDHAM — Solistes : **Jessye NORMAN** — **D. FISCHER-DIESKAU** — **Orgue : P. COCHEREAU**

Salle M.-Denis (face R.E.R.) 15 heures : les 3, 7, 15, 21, 28, 31 — 20 heures : les 10, 18, 24 juillet — Renseignem. : 973-18-26 (p.e. Werner) — JUILLET MUSICAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE — 9 COURS PUBLICS par **Yvonne LEFÉBURE** — samedis, 15 h., cours mus. de chambre par F. GOLDBECK — CONCERT le 3 à 20 h. 30 — **Quatuor PARRENIN** — Bartok - Mozart - Beethoven

CHAMONIX SALLE DU MAJESTIC — Dimanche 6 juillet, Jeudi 17 juillet, Jeudi 24 juillet, Jeudi 7 août, Mercredi 13 août à 21 heures (p.e. Werner) — **SEMAINES MUSICALES DU MONT BLANC** — SANDOR VEGH et la CAMERATA ACADEMICA du MOZARTEUM de SALZBOURG — Bruno RIGUTTO — SECOLO BAROCCO — ACADEMY OF ANCIENT MUSIC — Michel DALBERTO — BRANDIS QUARTETT de BERLIN — Rens. OFFICE DU TOURISME (16) 50-53-00-24

PRINCIPAUTE de MONACO PALAIS PRINCIER et CENTRE des CONGRES AUDITORIUM — Du 16 juillet au 18 août 1980 en soirée — Renseignem. OPERA de MONTE-CARLO Téléphone : (93) 50-69-31 (P.e. Dandelot.) — **CONCERTS DU PALAIS PRINCIER** — ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTE-CARLO — PALAIS PRINCIER COUR D'HONNEUR — 16/7 - Dir. : Lawrence Foster (Carmina Burana) — 20/7 - Dir. : Yuri-Ahronovitch, Soliste : Anne-Sophie Mutter — 23/7 - Dir. : Georges Prêtre, Soliste : Marc Zeltser — 27/7 - Dir. : Lawrence Foster, Soliste : Alicia de Larrocha — 10/8 - Dir. : Eliau Inbal, Soliste : Claudio Arrau — 13/8 - Dir. : Zdenek Macal, Soliste : Gidon Kremer — CENTRE DES CONGRES AUDITORIUM — 4/8 : Anton Guadagno, Montserrat Caballé

DEMAIN



هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Carmen Jones, d'O. Preminger ; 19 h. : la Route parallèle, de F. Khittl; 21 h., Hommage à Ray Starck (en sa présence) : le Monde de Suzy Wong, de R. Quine.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47).

ALIEN (A., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint - Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ARME AU POING (Ang., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

AU BOULOT JERRY (A., v.f.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

DROLES DE DIAMS (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : St-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LES FAISEURS DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).

FANTOMES DE LA VIDEO : LA T.V. DE R. RUIZ : Action-République, 11e (805-51-33).

LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Gaumont es Halles, 1er (297-49-70) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

INTERNATIONAL PROSTITUTION (Fr.-Chin., v.f.) (**) : Georges-V, 8e (562-41-46) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

LE SHERIFF ET LES EXTRA-TERRESTRES, film italien de M. Lupo (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

FORCE ONE, film américain de P. Aaron (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Rex, 2e (236-83-93).

CONTES PERVERS, film franco-italien de Régine Deforges (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

HORROR SHOW, film américain de R. Schickel (**) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64).

LULU (Fr.-All., vers. allem.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (651-99-75).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; May-Fair, 16e (525-27-06).

LES MONSTRESSES (It., v.o.) (*) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Galaxie, 3e (580-18-03) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75)

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Elysées (359-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Kino-Panorama, 15e (306-50-50) ; Athéna, 12e (343-07-48). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

SATURN III (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SCUM (Ang., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).

TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis - Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

LA BETE (Fr.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES CANONS DE NAVARONE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

CATCH 22 (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33). Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70). — V. f. : Nation, 12e (343-04-67).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul' Mich, 5e (354-48-29).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont - Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Parnassiens, 14e (329-83-11) Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont - Berlitz, 2e (742-60-33), Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Forum Cinéma, 1er (297-53-74). Parnassiens, 14e (329-83-11).

FRITZ THE CAT (A., v.f.) (**) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FRANKENSTEIN Jr. (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : U.G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (562-45-90). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

JOHNNY GOT IS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; La Clef, 5e (337-90-90).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LITTLE BIG MAN (A., v.o) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11)

MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MURIEL (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LA PALOMA (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE RENARD DU DESERT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : le Seine-Ciné, 5e (325-95-99) H. sp.

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : le Seine-Ciné, 5e (325-95-99) H. sp.

LE SEXE FOU (It., v.o.) : le Seine-Ciné, 5e (325-95-99) H. sp.

SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

THE LAST WALTZ (A.) : Magic-Convention, 15e (828-42-27).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les séances spéciales

ALIEN (A., v.o.) (*) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.

LE CAMION (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V. S., 24 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), Mer. 14 h. 30.

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S. 24 h.

GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Seine-Studio, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf. D.).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (cf. D., S.).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 12 h., 24 h.

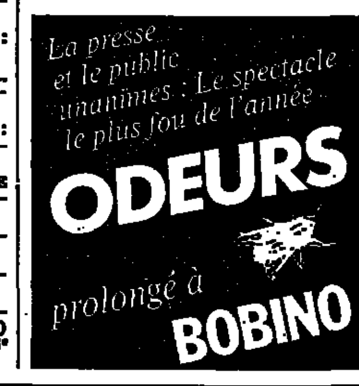
SALO (It., v.f.) (**) : Tourelles, 20e (636-51-98), J., 21 h.

SIBERIADE (Sov., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.

THEATRE DE SANG (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83), V., S., 0 h. 15.

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

UN ETE 42 (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.



GIGANTESQUE

LA PREMIÈRE SUPER-PRODUCTION EROTICO-HISTORIQUE.
4 ANS DE TOURNAGE, 17 MILLIONS DE DOLLARS
L'EXPRESS

AUSSI CHOQUANT QUE LA RÉALITÉ HISTORIQUE.
MATCH

MALCOLM McDOWELL est CALIGULA

INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS



BOB GUCCIONE • FELIX CINÉMATOGRAFICA S.R.L. ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL présentent
MALCOLM McDOWELL • TERESA ANN SAVOY • HELEN MIRREN ET PETER O'TOOLE
dans CALIGULA
avec JOHN STEINER • GUIDO MANNARI • PAOLO BONACELLI • LEOPOLDO TRIESTE • GIANCARLO BADESSI • MIRELLA DANGELO
avec la participation de ADRIANA ASTI • avec JOHN GIELGUD dans le rôle de NERVA • d'après un scénario original de GORE VIDAL • décors et costumes de DANILO DONATI • musique originale PAUL CLEMENTE
produit par BOB GUCCIONE • FRANCO ROSSELLINI pour PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL et FELIX CINEMATOGRAFICA S.R.L. • prise de vue dirigée par TINTO BRASS • montage de la production • couleur-son CINECITTA • une production de FRANCO ROSSELLINI

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Hinault en surmultipliée à Francorchamps

Liège. — Sur l'autodrome de Francorchamps, qui offre un excellent terrain pour la compétition cycliste, Bernard Hinault a confirmé qu'il était à la fois le meilleur rouleur du moment et l'homme fort du Tour de France. Vainqueur lundi 30 juin d'une étape contre la montre, courte (33,300 kilomètres) mais musclée, il a battu Zoetemelk de 1 min. 16 sec. et il est remonté à la troisième place du classement général, moins de 6 minutes derrière le Belge Rudi Pevenage, toujours leader.

De notre envoyé spécial

On prétend, et c'est certainement vrai, que le maillot jaune a des vertus stimulantes. Le Belge Pevenage, qui le porte depuis la veille, détenait de nombreux atouts pour réaliser une grande performance. Il était motivé, il courait devant son public et, de surcroît, il partait en dernière position, ce qui confère un avantage psychologique appréciable dans une course contre la montre. De fait, Pevenage a donné tout au long de cette épreuve, dite de vérité, le meilleur de lui-même. Il s'est livré totalement, repoussant au plus profond les limites de la souffrance, et, de son propre aveu, il a réussi un parcours sans faute. Tout cela pour se classer... vingtième et apprendre, à sa descente de vélo, que Bernard Hinault l'avait battu de plus de 3 minutes en lui reprenant presque 6 secondes par tranche kilométrique.

L'exercice contre la montre est décidément un art difficile et une spécialisation. Il exige des dons naturels, de la volonté, une solide technique et beaucoup de travail. Hinault est un surdoué du cyclisme, il obtient en général ce qu'il veut et, contrairement aux apparences, il n'évolue pas systématiquement dans la facilité. Mais il dispose d'une puissance qui lui permet de rouler « en surmultipliée » — à fond de cinquième, diraient les pilotes — quand ses adversaires se trouvent contraints de passer les rapports intermédiaires. Ainsi, sur le circuit de Francorchamps, qui comportait une succession de côtes sévères et plusieurs points de plat, il utilisa un braquet de 53 × 12 (9,50 m de développement) que Pevenage et bien d'autres n'avaient pas la force d'enrouler.

Enfin, comme Jacques Anquetil autrefois, il possède la faculté de se surpasser, qui reste le privilège d'une minorité d'athlètes. A ce propos, une anecdote récente nous paraît révélatrice de ce coureur exemplaire à bien des égards, qui s'impose comme règle de souffrir sans être maso pour autant et qui peut aller plus loin que ses rivaux directs. Il raconte : « *Dans le Tour d'Italie, j'ai connu une mauvaise journée, mais personne ne s'en est rendu compte. Pour masquer cette faiblesse passagère, j'ai bluffé. Je suis venu en tête du peloton ; j'ai mené à fond. Le nombre de lâchés m'a confirmé que la méthode était efficace...* »

Nous attendons maintenant le « jour sans » de Bernard Hinault dans le Tour de France.

JACQUES AUGENDRE.

RESULTATS

Quatrième étape : 33,400 km contre la montre individuel sur le circuit de Francorchamps. — 1. Hinault (Fr.), 47 min. 28 sec. 30 (moyenne 42,214 km-h) ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 16 sec ; 3. Knetemann (P.-B.), à 1 min. 25 sec.;

Classement général. — 1. Pevenage (Belg.), 19 h. 36 min. 32 sec. ; 2. Bazzo (Fr.), à 1 min. 4 sec ; 3. Hinault (Fr.), à 5 min. 41 sec. ;

TENNIS

AU TOURNOI DE WIMBLEDON

Les éternelles « jeunesses »

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Ce fut la journée des dames, lundi 30 juin, début de la grande semaine finale de Wimbledon. Leur compétition jouait en effet les têtes d'affiche sur les courts d'honneur, tel est le goût des Anglais pour le tennis féminin : imaginez à Roland-Garros les concurrents des seizièmes de finale du simple messieurs relégués à une heure tardive sur les terrains secondaires ! L'ironie du ciel voulut que les cataractes se déversent quand les représentants du sexe fort entrèrent en lice, interrompant une fois de plus leurs débats.

La nouvelle reine du jour vient à peine d'avoir quinze ans, l'âge de Suzanne Lenglen à son premier Wimbledon. Elle s'appelle Andrea Jaeger, native de Lincolnshire dans l'Illinois, d'origine suisse allemande. Elle joue en tournoi depuis l'âge de neuf ans, est passée professionnelle depuis six mois et, pour elle, le globe terrestre n'est qu'un gigantesque court de tennis — ce qui veut dire que cette petite personne possède déjà un compte en banque rondelet et donne des conférences de presse où son appareil dentaire la fait zezayer ingénument. Au physique, avec son visage rond taché de son, ses yeux gris et les deux longues couettes blondes qui lui tombent aux genoux, on dirait une jeune Gauloise affranchie du temps de l'occupation romaine. Techniquement, elle a pris pour modèle Chris Evert : régularité à toute épreuve, revers à deux mains et énergie sans limite.

Sa victime de marque, hier, fut Virginia Wade, qui fut la première championne de ces lieux à pratiquer un tennis viril et à ranger au magasin des accessoires le jeu de vieille dame anglaise. Croyez-vous que la solennité du Centre Court gêna le moins du monde la donzelle ? Pas du tout. Ce fut son aînée qui eut des « *myosotis dans le crâne* ». Cantonnée au fond du court, acceptant les rallyes (jusqu'à quarante-cinq échanges sur un seul point), elle ne monta au filet — sa force — que cinq fois et ce fut pour se faire transpercer. Score final : 6-2, 7-6 en faveur de la nouvelle enfant prodige.

Vingt ans de service

Le résultat inverse était intervenu peu avant sur le court numéro deux où la championne Billie-Jean King — vingt titres de Wimbledon — vint à bout, par 5-7, 7-6, 10-8, d'un autre tendron américain, Pam Shriver. Deux traits différencient cette dernière d'Andrea Jaeger : d'abord, c'est une géante (1,80 m.), ensuite, c'est une « vieille » (dix-sept ans). Une petite tête frisée, les sourcils levés avec une moue de perpétuel étonnement, une grande démarche dégingandée, Pam Shriver est une volleyeuse animée d'une combativité de tigresse (on le vit bien quand elle eut des mots avec l'arbitre féminine qui l'appelait ou la rappelait vertement « Shriver »).

Finaliste des championnats des Etats-Unis en 1978, elle avait dû se retirer du tournoi de Wimbledon l'an dernier après s'être déchiré un muscle de l'épaule. C'est peu dire qu'elle est rétablie de sa longue convalescence : elle fonce sur toutes les balles. Billie-Jean en fit longtemps la cuisante expérience. Mais celle-ci, que nous vîmes se révéler comme une petite merveille au même âge sous le nom de Billie-Jean Moffitt — elle a aujourd'hui trente-six ans, un an de plus que Virginia Wade, — est une autre tigresse.

On aurait pu penser que ces vingt ans de service actif et d'innombrables interventions chirurgicales au genou et au pied lui avaient enlevé le goût de la compétition puisque aussi bien elle avait annoncé officiellement sa retraite. Mais comme à ses propres dire le tennis est son bonheur, qu'il est la seule joie qui compte dans sa vie, elle a « rempilé ». Ce ne fut pas sans endurer mort et passion. Souffrances corporelles d'abord, car elle dut s'astreindre à des mois et des mois de rééducation. Ensuite souffrance morale : il fallait, en effet, vaincre cette fausse impression communiquée par tous, que l'âge ne lui donnait plus les moyens de vaincre en combat singulier. Mais surtout, de son propre aveu, elle n'éprouvait plus d'émotion.

Sa mobilité, son jeu de jambes, cette action explosive qu'elle appelle elle-même son style *boum-boum*, étaient bien revenus. Seul manquait l'essentiel : son automatisme de championne, la délivrance sans réfléchir de la balle idéale dans l'offensive ou la contre-attaque. C'est cette intensité de jeu que Billie-Jean vient de retrouver en remportant les deux dernières rencontres du circuit américain, à Detroit et à Houston (battant Martina Navratilova). Quand nous la vîmes sortir du court, après avoir dominé ses fameuses émotions et Baby Face Shriver, elle sentait la poudre...

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS

SIMPLES MESSIEURS

Huitièmes de finale. — G. Mayer (E.-U.) bat Dibley (Austr.), 3-6, 7-5, 4-6, 6-1, 6-2 ; Tannet (E.-U.) bat Saviano (E.-U.), 7-6, 3-6, 6-3, 6-4 ; Gottfried (E.-U.) bat Dent (Austr.), 6-1, 6-2, 6-2.

SIMPLES DAMES

Huitièmes de finale. — Andrea Jaeger (E.-U.) bat Virginia Wade (G.-B.), 6-2, 7-6 ; Billie Jean King (E.-U.) bat Pam Shriver (E.-U.), 5-7, 7-6, 10-8 ; Tracy Austin (E.-U.) bat Terry Holladay (E.-U.), 6-2, 6-3 ; Martina Navratilova (apatr.) bat Kathy Jordan (E.U.), 6-4, 6-2 ; Chris Evert-Lloyd (E.-U.) bat Joan Russell (E.-U.), 6-3, 6-2 ; Evonne Cawley-Goolagong (Austr.) bat Hana Mandlikova (Tch.), 6-7, 6-3, 6-1 ; Wendy Turnbull (Austr.) bat Lele Forood (E.-U.), 6-0, 6-2 ; Greer Stevens (Afr. du Sud) bat Diane Fromholz (Austr.), 6-2, 6-2.

● *Le conseil professionnel du tennis masculin*, réuni à Londres, lundi 30 juin, a condamné les organisateurs du tournoi de Roland-Garros à verser 2 800 dollars (11 480 francs) à l'Espagnol Manuel Orantes, qui avait été déclaré battu après avoir refusé le report de son match contre l'Argentin Guillermo Vilas (*le Monde* des 4, 5 et 6 juin).

L'Espagnol se voit accorder 70 points supplémentaires au classement du Grand Prix. Un accord est intervenu entre la Fédération internationale de tennis et l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.) pour la création d'un super-comité chargé de la bonne marche des quatre grands tournois : Roland-Garros, Wimbledon, Flushing-Meadow et Melbourne. Ce comité, qui couvrira les comités organisateurs, sera composé d'un représentant de l'A.T.P., du président du comité organisateur, d'un superviseur de l'A.T.P. et du juge-arbitre de l'épreuve.

JEUX OLYMPIQUES

ONZE NOUVEAUX ATHLÈTES FRANÇAIS SÉLECTIONNÉS

Après les championnats de France, disputés à Villeneuve-d'Ascq, onze nouveaux athlètes ont été désignés lundi 30 juin, pour participer aux Jeux olympiques de Moscou : Laurence Lebeau et Laurence Elloy (100 mètres haies), Sophie Malbranque (100 mètres haies), Sophie Malbranque (400 mètres), Aimée Bacoul (4 × 100 mètres), Francis Agbo (saut en hauteur), Joseph Arame (200 mètres), Bernard Petitbois et Patrick Barré (4 × 100 mètres), Philippe Deroche (saut en longueur), Christian Valétudie (triple saut), ainsi qu'un autre relayeur restant à choisir pour le 4 × 100 mètres masculin.

D'autres athlètes, sous réserve de performances aux réunions qui auront lieu, avant les Jeux, à Saint-Maur, Paris et Louvain, pourraient aller à Moscou : Philippe Dien ou Didier Begouin, à condition qu'ils réalisent l'un ou l'autre moins de 3 min. 40 sec. sur 1 500 mètres ; Roger Milhau ou Philippe Dupont : moins de 1 min. 47 sec. au 800 mètres ; Bernard Lamitié : au moins 16,80 mètres au triple saut ; Véronique Renties : moins de 4 min. 10 sec. au 1 500 mètres.

Le nombre total des sélectionnés français s'élève actuellement à cent cinq. Le 9 juillet seront désignés sept cyclistes sur piste et cinq sur route. « Le nombre de Français participant aux Jeux sera compris entre cent vingt et cent vingt-cinq », a indiqué Mme Brigitte Dumont, codirectrice de la délégation à Moscou, qui précise : « Le chiffre total, avec l'encadrement, sera d'environ deux cents personnes. »

Les nouveaux magnétoscopes couleurs JVC
Portables et de salon sont actuellement disponibles chez
VIDÉO MUSIQUE
53, avenue de Suffren 75007 PARIS
Crédit - Leasing

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 1er juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Documentaire : Regards sur le monde.
Ballade en Irlande.
18 h Caméra au poing.
De la paille pour les léopards.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Des magiciens.
21 h 30 Série : Les Français du bout du monde.
De P. Dhostel et J. Eyquer.
La Californie.
22 h 20 La roue de la vie.
La mort.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 40 Dossiers de l'écran : Avant et après.
Film américain de Kim Friedman, d'après un scénario d'Hinge Brooks, avec Pate Duke Austin et Bradford Dillman.
Comment une femme de quarante ans, heureuse jusque-là malgré son embonpoint, et qui est abandonnée par son mari, décide de perdre du poids pour reprendre confiance en elle. Mais la beauté suffit-elle à lui garantir le bonheur ?
21 h 40 Débat : Les kilos en trop.
Avec le professeur M. Apfelbaum, nutritionniste à l'hôpital Bichat, les docteurs H.P. Klotz, professeur d'endocrinologie, E. Vilain, chirurgien à l'hôpital Boucicaut, Mmes J. Villard, directrice d'une association de contrôle de poids, N. Chauvet et le journaliste C. Villers.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes et leur place dans la société.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L' « Ile mystérieuse », d'après Jules Verne : Les couleurs du temps.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « la Maîtresse de fer ».
Film américain de G. Douglas (1952), avec A. Ladd, V Mayo, J. Calleia, P. Kirk, A. Kjellin, D. Dick, T. Caruso, N. Young.
En 1825, un bûcheron de Louisiane s'éprend d'une aristocrate de la Nouvelle-Orléans, coquette et perfide, pour laquelle il s'efforce de devenir riche. Elle cause la mort de plusieurs hommes.
Histoire romancée de Jim Bowie, qui inventa un poignard à longue lame auquel il laissa son nom. Un mélodrame bien conduit, avec femme fatale et Alan Ladd en héros viril et tourmenté.
22 h 15 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Sciences : La restauration des vitraux (à Champs-sur-Marne).
20 h., Dialogues franco-norvégiens : « La Norvège et les droits de l'homme », avec N. Questiaux et T. Opsahl.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Eric Satie.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 15, Concert : « Quintette pour piano et vents » (Mozart) ; « Thème et Variations » (Bottesini) ; « Intendo à deux percussions et piano » (Benguerel) ; « Sonate pour flûte, alto et harpe » (Debussy) ; « Trois Pièces » opus 11 (Webern) ; « Sextuor » (Tansman), par l'Ensemble Pupitre 14, dir. E. Rosenfeld ; 19 h. 5, Kiosque.
20 h. 30, IVes Soirées de Saint-Aignan : Villancicos et Romances du Cancionero del Palacio ; Chansons parisiennes du XVIe siècle, de Pierre Sandrin ; Chants de carnaval ; Laudes (Italie XVIe siècle) ; Madrigaux spirituels ; Pièces pour clavecin du XVe s. (Espagne, Italie), par l'Ensemble Gilles Binchois.
23 h., Les Nuits d'Eté : Bruxelles (Debussy, Chostakovitch, Ravel) ; Musique belge du XXe s. : Absil, Pousseur ; Concert de musique ancienne donné à l'occasion du Millénaire de Bruxelles ; Le Théâtre de la Monnaie (Auber, Wagner, Beethoven, Webern, P. Henry).

Mercredi 2 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Tennis à Wimbledon.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Série : « Le riche et le pauvre ».
Réalisation B. Sagal, avec P. Strauss, N. Nolte, S. Blakely, McGuire.
14 h 25 Jeune pratique.
Aller aux Etats-Unis.
17 h « Le Petit Prince orphelin ».
Quelque part sous le ciel bleu.
17 h 25 Croque vacances.
Si j'étais... Si j'avais ; 17 h 30, Bricolage électronique (et à 17 h 40) ; 17 h 34, Isidore le Lapin ; 17 h 35, Infos-nature ; 17 h 40, Variétés ; 17 h 45, Momo et Ursule.
18 h Documentaire : « Regards sur le monde ».
La descente du Gange.
19 h Caméra au poing : Au soleil du Karoo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Série : « les Incorrigibles ».
Réalisation d'A. Isker, avec F. Tirmont, G. Segal, E. Marconi, A. Medina (1er épisode).
21 h 25 Documentaire : Mai 1947.
Une émission de J. Ferniot.
La première crise de la IVe République racontée dans un documentaire dramatisé, suivi d'un débat qui réunit trois historiens autour de Jean Ferniot : MM. J.-N. Jeanneney, J. Bruhat, R. Rémond.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.
Le code de l'honneur.
14 h Feuilleton : La dynastie des Forsyte.
Diffamation.
14 h 55 Sports : Tennis à Wimbledon et Tour de France.
18 h Récré A 2.
Le Fantôme de l'espace, Mlle Rose et Charlemagne, Satanas et Diabolo, Dino Boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Luis Mariano.
22 h 10 Un homme et sa mémoire : Yves Montand.
Premier invité de cette émission, Yves Montand évoque les événements, les étapes, qui ont marqué son existence. Il le fait en compagnie d'Alain Touraine, sociologue, et de Raymond Jean, écrivain.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : combattre la délinquance.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L' « Ile mystérieuse » d'après Jules Verne ; Carroyage : films.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « le Diable dans la boîte ».
Film français de P. Lary (1976), avec J. Rochefort, M. Lonsdale, D. Labourier, A. Ferjac, M. Presle, A. Rignault, B. Haller.
Apprenant qu'il va être licencié, un cadre moyen attaché à une société installée dans une tour de la Défense occupe son bureau et entame une grève de la faim. Il perturbe et détraque toute l'entreprise.
Film satirique dont la cocasserie et l'esprit d'observation social évoquent une comédie « à l'italienne ». Très bien interprété.
22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Mystère de la nuit des pierres », avec E. Brisou-Pellen.
11 h. 2, Carl Nielsen ou la lumière du Nord (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Deux voyages imaginaires », avec O. Rolin.
12 h. 45, Panorama : Prague, une génération d'intellectuels sacrifiés ?
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Canton (Ecoliers de Shamian).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Angélique », de J. Giono.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Jeunes et tabagisme.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Océanie).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... de M. Gosselin, à la serre des cactées et des succulentes, au Muséum.
16 h. 50, Actualité, en direct d'Annecy.
18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : « la Cantate à trois voix », de P. Claudel, enregistrée à l'église Saint-Merri.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations.

FRANCE - MUSIQUE

10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : Œuvres de Debussy et P. Boulez.
11 h. 30, Concert : Œuvres de Schubert, Schumann, Ropartz, Ravel et Poulenc, avec José Van Dam, basse, et J.-P. Faber, piano.
13 h. 5, Jazz vivant estival : Le Dave Brubeck Quartet et le Quartet de Max Roach.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : Œuvres de Debussy, Janacek et Messiaen ; 17 h. 15, Debussy parmi nous.
17 h. 30, Concert Ravel : « Ma mère l'oye », « Rapsodie espagnole », « la Valse » et « Daphnis et Chloé » suite n° 2, par l'Orchestre national de France, direction Lorin Maazel ; 19 h. 5, Kiosque.
20 h. 5, Debussy : « Etudes », avec W. Gieseking.
20 h. 30, Concert, en direct de Radio-France : « le Tricorne », première suite ; « la Vie brève », prélude et interlude (de Falla) ; « les Planètes » (Holst), par le Nouvel Orchestre philharmonique et la Maîtrise de Radio-France, dir. J. Serebrier, avec C. Farley, soprano.
23 h., Les Nuits d'été : Liège (Pousseur, Hoyoul, Lohet, Babou, Van Maldère) : 0 h. 5, Œuvres de Gretry, Froidebise, Ysaye, Franck, Lekeu et Paque.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 2 JUILLET

— *M. Harold Brown*, secrétaire à la défense des Etats-Unis, participe au journal de TF 1, à 13 heures.

— *M. Michel Rocard*, membre du bureau exécutif du P.S., député des Yvelines, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 15.

NEUF MILITANTS C.G.T. DE RADIO-LORRAINE-CŒUR-D'ACIER SONT CONDAMNÉS

De notre correspondant

Nancy. — Les neuf militants C.G.T. de la radio nancéenne Lorraine-Cœur d'acier, poursuivis pour violences à agents, ont été condamnés, lundi 30 juin, à 300 F d'amende et à trois mois d'emprisonnement, dont deux mois et trois semaines avec sursis, les huit jours restants couvrant les jours de détention provisoire. M. Francis Decarli, le dixième militant inculpé, qui n'avait pas été écroué, a été relaxé.

La nouvelle des condamnations a été accueillie de façon très réservée par les trois cent cinquante cégétistes qui s'étaient réunis, dès 14 heures, devant le palais de justice de Nancy. « *Il faut mesurer ce verdict avec lucidité. Nous sommes certes contents mais nous sommes loin d'avoir obtenu la relaxe que nous réclamions* », a notamment déclaré M. Maurice Villaume, le secrétaire départemental de la C.G.T.

Le 4 juin, des policiers, agissant sur ordre du parquet, tentèrent de saisir l'émetteur de la radio de lutte C.G.T., localisée dans les locaux de la Maison du peuple, à Nancy. Des jets de projectiles divers avaient accueilli les forces de l'ordre (*le Monde* des 7 et 14 juin). La légitime défense, invoquée par la C.G.T. n'a pas été retenue par le tribunal pour qui le code pénal n'impose aucune sommation préalable dans le cas d'une procédure de flagrant délit.

D'autre part, sur réquisition de M. Emile Fraisse, procureur de la République, une information pour atteinte au monopole de la radiodiffusion a été ouverte par Mlle Monique Montpeyroux, juge d'intruction au tribunal de grande instance de Nancy, contre Lorraine-Cœur d'acier à Nancy.

J.-L. B.

● *M. Jean Autin*, président-directeur général de Télédiffusion de France (T.D.F.) a été réélu président de l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.).

● *Radio-Castagne*, radio de la C.G.T., qui avait recommencé à émettre de Nîmes le 23 juin, a suspendu « *provisoirement* » ses émissions. Radio-Castagne avait émis en décembre 1979 dans la région d'Alès.





هكذا من الأصل

Le Monde

jours d'été

A BICYCLETTE

L'HEXAGONE EN DIAGONALE

Salut l'artiste !

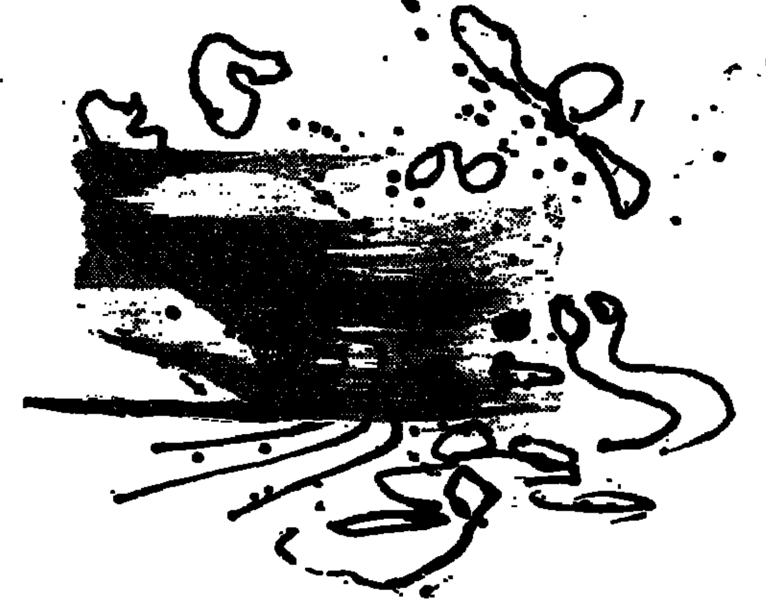
par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

C'est parti ! Et pas pour la simple balade du dimanche à bicyclette. Cette fois-ci Jean-Marc Théolleyre a mis son guidon en direction d'Hendaye, à la frontière espagnole de l'Ouest, dans la perspective d'une traversée de la France en diagonale. Aussi a-t-il pris comme point de départ Givet, dans les Ardennes, et le premier chapitre qu'il a consacré à son expédition a surtout été l'occasion de larges considérations, comme on dit, sur le cycliste et son vélo. Maintenant commencent les choses sérieuses (« le Monde » du 1er juillet).

CHAMPAGNE - ARDENNE, ça c'est le nom de la ré_ion actuelle, modèle 1974. Du nord au sud, il faut passer de l'Ardenne à la Champagne et lorsqu'on y passe, bien ou mal posé, selon les descentes ou les côtes, sur 8 petits kilos de métal complétés d'un peu de caoutchouc, on a tout loisir de mesurer qu'entre l'une et l'autre ce n'est pas du tout la même chose. L'Ardenne en son extrémité, c'est la forêt et c'est la Meuse en la dernière partie de son cours français. La vallée hésite entre la nature et l'industrie. Ce n'e plus la Meuse endormeuse de la Lorraine, malgré sa lenteur toujours assurée. Autour de la nonchalance de ses eaux sombres s'est organisée une activité industrielle empêtrée aujourd'hui dans tous les soucis contemporains : récession, écologie, revendications aux couleurs du temps. La route parle, et contradictoirement : non à la centrale ; oui à la centrale. 5 kilomètres après Givet, Chooz a pris le relais de Plogoff. Cette centrale dont les uns ne veulent pas, que les autres appellent, elle est bien sûr nucléaire. Chooz en a déjà une. On lui en propose une seconde. Selon le rituel avec enquête publique. Les opposants ont mobilisé. Et ce soir-là, un soir de plus, voici que les cars bleus des gendarmes mobiles font n... ment pour l'affrontement ..otidien. Quelle idée de pédaler dans ces remous... Là-bas, les manifestants, quelques centaines, montrent qu'ils n'entendent pas se faire oublier, malgré l'orage qui a éclaté. Le lendemain, le journal local relatera les « incidents » et y verra les premiers signes d'un « durcissement ». Dans tout le cant.n, les mairies sont gardées, histoire d'assurer le d.roulement normal de l'enquête publique. Ennui visible du gendarme en faction, qui attend la relève sans paraître penser à autre chose. A vélo on peut mesurer très bien la densité de cet ennui, de cette résignation qui doit faire partie du métier.

La vallée en a vu d'autres, comme toutes les terres frontalières. Dans cette « pointe de Givet » que mentionnèrent si souvent les communiqués de guerre, on n'est ni du Nord ni de l'Est, d'un peu des deux à la fois. Ces gens qui soignent un peu partout de petits jardins de terre noire, accolés à des maisons de brique peinte et d'allure sévère, sous un ciel rarement aimable — e... re que les canicules puissent, à l'occasion, dire aussi leur mot, — constituent un peuple laborieux, ter...e, sans le crier sur leurs toits d'ardoise. L'immigration s'est fondue sans mal à une population peu portée pourtant aux exubérances méridionales et même enc'ine à s'en méfier. Mais pour peu que l'on fasse preuve, ici, d. sérieux, d'application, tout est dit et tout est bien, même si la « vallée » ne pavoise pas et moins encore poétise.

A Aubrives — un petit millier d'habitants, une mairie sous les arbres, — Georges Favaudon le sait bien. Peintre et sculpteur, il est venu s'établir là, voici quelques années, avec l'idée d'apporter un peu d'art et de rêve à des gens qui, après tout, n'attendaient peut-être que cela. Il a ouvert à tous son atelier, proposé à tous les regards ses compositions hardies. Il a expliqué, autant qu'il a pu, sa modeste ambition d'offrir quelque chose en plus à un village de cette Ardenne. Il a fait don à la commune d'une de ses œuvres de pierre claire qui fut installée et inaugurée à l'une des entrées du pays, juste à côté d'un mur d'usine. Il a buriné pour l'église une Vierge qui pouvait surprendre. Ces initiatives reçurent un accueil modéré. Aubrives n'est pas Vallauris. Mais Georges Favaudon aime Aubrives, qui sans le rejeter ouvertement, se contente de le supporter. L'artiste ne fait pas partie du paysage. Il relève de l'insolite. Les choses sont ainsi et qu'importe l'amertume ou la déception qui peuvent en naître. Il restait à continuer de vivre. Georges Favaudon s'y emploie. Malgré tout il a bonne presse mais en dehors d'Aubrives. Cela aide à nourrir des projets, à multiplier des initiatives, à offrir alentour propositions et idées pour des entreprises de restauration, d'animation. Il a compris ainsi, la réalité l'y contraignant, qu'il convenait de trouver au-delà du village les moyens, non de s'y imposer, mais simplement de s'y maintenir. Il a su faire parler de lui en Belgique d'où viennent ses visiteurs et à l'occasion ses clients. C'est qu'il faut savoir qu'il est là, qu'il n'entend pas baisser les bras, qu'il est persuadé que son univers peut avoir sa place dans ce coin de France ignoré, d'apparence si banale, si décourageante. Au revoir Georges Favaudon et bon vent...



Encre de Georges-Fernand Favaudon.
« Né le 16 septembre 1921 ; fis de berger ; diplômes : néant ; distinctions honorifiques : néant : références particulières : néant. »
(Biographie de l'artiste extraite d'une plaquette parue à la Maison du boulanger à Troyes.)

La nationale 51 draine sa circulation de semaine laborieuse, pressée, de camionnettes d'artisans, de camions d'entreprises en route vers Fumay, Revin, Monthermé, Charleville-Mézières, la métropole, le chef-lieu. Qu'aller chercher là-bas même si la place Ducale y est un fleuron et moins snob que la place des Vosges parisienne à laquelle elle s'apparente, le naturel en plus. Si tous les chemins mènent à Rome, ils doivent bien aussi mener à Hendaye, même par Rocroi, même par Rethel. A nous Condé ! Au fait, en quelle année ? Ah, oui, 19 mai 1643. Au diable l'histoire événementielle, ses étendards, ses charges de cavalerie, ses traités des Pyrénées ou d'ailleurs. Rocroi, au reste, ne racole pas son monde. Pour parvenir à ses 377 mètres d'altitude, à son plateau sur lequel les neiges sont toujours les dernières à fondre, les étés les derniers à arriver, la route par la grande forêt domaniale est d'une aimable escalade, large et lisse, entre hêtres et sapins, dans le chant des coucous. Au bout du chemin l'aiguille d'un clocher, juste dans l'axe, annonce la ville. Dans les fossés des fortifications qu'acheva Vauban, on fauche une herbe épaisse et odorante. La place centrale, bien rigoureuse, bien carrée, est celle de toute ville édifiée dans un souci de défense. La Révolution qui n'aimait pas les noms en roi avait fait de Rocroi, Roc-Libre. Est-il séant de s'attarder ainsi ? Pour tout ce qui roule à plus de 40 à l'heure, autant dire aujourd'hui le vulgaire, Rocroi offre une voie de contournement qui permet d'ignorer en toute quiétude et Condé et Vauban et tout le reste. Sauf la foire aux fromages qui se tient annuellement en juin.

Pages suivantes :
JEUNESSE ● JEUX
INFORMATIONS-SERVICES

Demain :
MARCHES MILITAIRES

C.C.A.

CHAMPAGNES • ALCOOLS
VINS FINS et CHOCOLATS
(grand choix en fin d'année)



extrait du tarif juillet 1980
a) : vente par 12 b) : vente par 6
b) champagne Heidsieck Monopole Brut 44,80
b) champagne Louis Rœderer Brut 46,80
a) Saint Emilion "château Côte Puyblanquet 75" 25,00
a) Médoc "château Bel Orme Tronquoy 76" 24.00
a) Morgon "De Lathevalle" 1976 Mommessin 23,20
b) Mercurey 1976 (très fruité) 34,80
b) Charmes Chambertin 1974 Mommessin 55,00

Magasin Principal
103, rue de Turenne Tél. 277.59.27 et 28 (fermé en Août)
Autres magasins : FORUM DES HALLES Niveau 1 N° 106 Porte Berger (ouvert en Août) et MOTTE PICQUET 51, avenue de la Motte Picquet 75015 PARIS. Tél. 306.26.65 (face village suisse)
Services cadeaux d'affaires
Livraisons...
Expéditions
Province

MO
Bon pour recevoir gratuitement et sans engagement le tarif complet.
Nom ...
Prénom ...
Adresse ...
A retourner 103, rue de Turenne 75003 PARIS

Prix spécial jusqu'au 16 juillet 1980

Réglez bien votre Citroën: économisez plus.

80 F pour régler un véhicule à moteur bicylindre.
130 F pour régler un véhicule à moteur 4 cylindres essence.
Offre exceptionnelle du réseau Citroën comprenant :
☆ nettoyage filtre à air
☆ remplacement bougies
☆ réglage point d'avance (4 cylindres seulement)
☆ réglage ralenti
☆ contrôle pression des pneumatiques
☆ essai du véhicule
☆ contrôle et réglage anti-pollution (CO/CO_2)

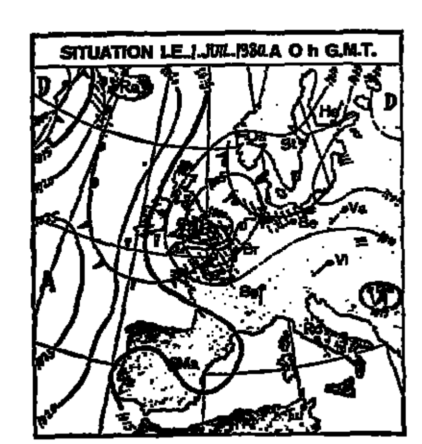

Opération parrainée par l'Agence pour les Economies d'Energie.

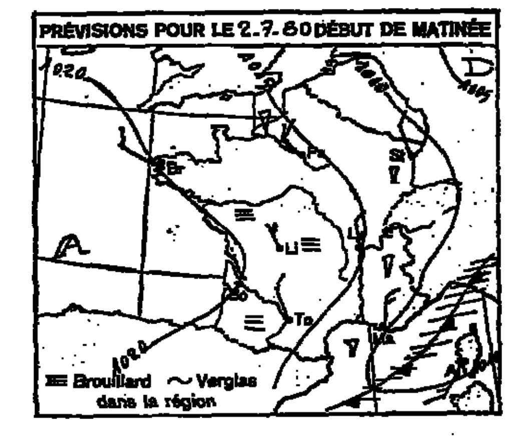


CITROËN préfère TOTAL
CITROËN

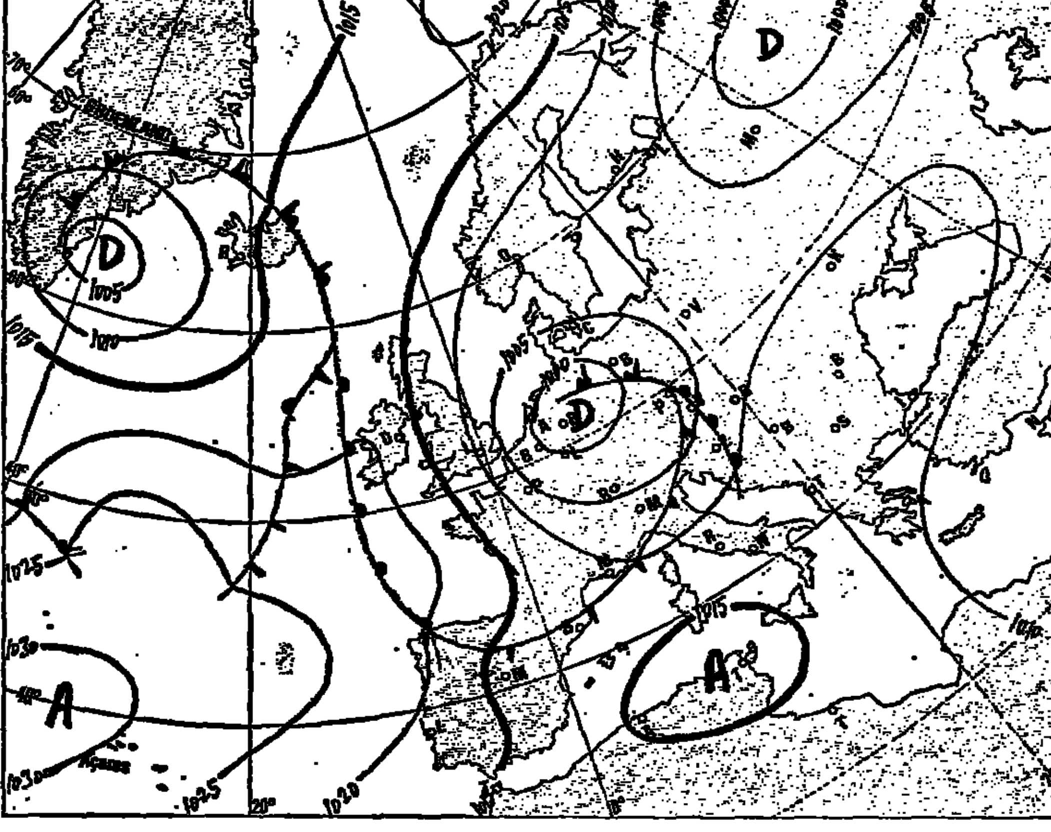
JOURS D'ÉTÉ

MÉTÉO





PRÉVISIONS POUR LE 2 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 1er juillet à 0 heure et le mercredi 2 juillet à 24 heures :

La perturbation qui donnait encore des pluies mardi matin dans l'Est et le Nord-Est s'éloignera vers l'Europe centrale et l'air frais et instable qui la suit s'étendra à toute la France.

Mercredi 2 juillet, le temps sera frais et instable sur toute la France. Le ciel sera variable. Il y aura, de la Manche au Rhin, au Massif Central et aux Alpes des nuages passagers donnant des averses ; de la Loire aux Pyrénées, des bancs de brume ou des nuages bas le matin, de belles éclaircies l'après-midi ; dans les régions méditerranéennes, un ciel le plus souvent dégagé. Les vents viendront du nord-ouest ; ils seront assez forts par moment près de la mer du Nord et de la Manche, ainsi que dans le Midi méditerranéen.

Le mardi 1er juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 003,2 millibars, soit 752,5 millibars de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juin ; le second, le minimum de la nuit du 30 juin au 1er juillet) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 17 et 13 ; Bordeaux, 18 et 12 ; Bourges, 21 et 13 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 13 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 22 et 10 ; Lille, 20 et 11 ; Lyon, 21 et 11 ; Marseille, 25 et 14 ; Nancy, 19 et 11 ; Nantes, 22 et 13 ; Nice, 23 et 16 ; Paris-Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 17 et 11 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 20 et 11 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 19 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 28 ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 28 et 23 ; Berlin, 13 et 10 ; Bonn, 20 et 12 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 33 et 24 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 18 et 0 ; Genève, 20 et 8 ; Lisbonne, 27 et 14 ; Londres, 19 et 10 ; Madrid, 32 et 14 ; Moscou, 20 et 13 ; New-York, 26 et 19 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 25 et 18 ; Stockholm, 21 et 11 ; Téhéran, 31 et 24.

TEMPS PROBABLE JUSQU'AU 6 JUILLET 1980

Jeudi : beau temps sur les régions méditerranéennes avec affaiblissement du mistral. Brumeux le matin de la Bretagne aux Pyrénées, puis devenant nuageux avec petites pluies possibles. Vent de nord-ouest, puis ouest. Ailleurs, frais avec de belles éclaircies mais encore quelques averses sur les Vosges et le Jura.

Vendredi : amélioration générale avec de belles éclaircies. En soirée, arrivée d'une nouvelle zone nuageuse près des côtes atlantiques.

Samedi : aggravation avec des pluies le matin de la Bretagne aux Pyrénées traversant le pays dans la journée et intéressant le soir les régions s'étendant de l'Alsace et des Vosges aux régions méditerranéennes. Ces pluies seront suivies par l'ouest d'un temps frais et instable.

Dimanche : sur l'est du pays, temps frais avec quelques averses encore le matin. Vent de nord-ouest faiblissant. Généralisation des éclaircies.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MODE

Panam à l'heure française

POUR la première fois, la Pan American Airways fait appel à un créateur français, Cacharel, pour habiller ses personnels au sol.

L'homme des chemisiers à fleurs a remporté le concours de la compagnie, portant sur quelque cinquante mille pièces : de quoi habiller, pour cinq ans, quatre mille deux cent cinquante hôtesses à travers les Etats-Unis et les escales étrangères. Si les dessins et les couleurs émanent du studio de la rue Etienne-Marcel, les vêtements ont été réalisés par Fashion Air, spécialiste américain des uniformes.

Les hôtesses portent un tailleur épaulé avec une jupe droite montée sur ceinture coulissée élastique et poches en diagonale bleu roi, comme le pantalon, le manteau ou l'imperméable. Deux robes et deux chemisiers présentent sur fond blanc rayé le globe, sigle de la compagnie, en bleu ou fuchsia. Les stewards sont en marine, à chemise bleue ou blanche et cravate.

NATHALIE MONT-SERVAN.



Croquis de Valentin Marcq.)

JEUX

Pseudonymes

SOLUTION DU Nº 1

1. — Ferdinand Niquet (1878-1943) adopta le pseudonyme de LEO DANIDERFF en prenant l'anacyclique de son prénom. L'anacyclique est un procédé qui consiste à inverser l'ordre d'un ensemble de mots ou à inverser l'ordre des lettres d'un mot (par exemple, Léon *et* Noël *sont des anacycliques). Si, en lisant les lettres de droite à gauche, on retrouve le MEME mot, il s'agit alors d'un palindrome (ex. :* Anna, ressasser, Laval, rotor, kayak...).

Ici, le prénom retourné, donnait : dnanidref, *forme peu aisée à la prononciation. Après suppression de l'un des deux* n, *l'adjonction d'un second* f, *et l'inversion de l'*e *et du* r, *l'anacyclique « anagrammatisé » fournissait enfin le « Daniderff » à l'allure slave qui valut à notre homme d'être surnommé « le faux Russe ». De Léo Daniderff, compositeur prolixe (plusieurs centaines de javas, de valses-musettes...), les amoureux de chansons populaires se souviennent encore du* Grand Frisé, *et de* Je cherche après Titine.

2. — André Deyhérassary (1912) a fait une belle carrière de ténor sous le nom d'ANDRE DASSARY, pseudonyme obtenu facilement en raccourcissant son patronyme basque.

3. — Armand Ménard (1869-1935) prit comme nom de scène l'anacyclique de son patronyme et tint l'affiche de longues années (au Concert Parisien, au Divan Japonais, au Petit Casino et à l'Eldorado) sous le nom de DRANEM. Chanteur burlesque (les P'tits Pois, Pétronille, tu sens la menthe), *il passa sans problème à l'opérette, au théâtre de Boulevard, puis au cinéma. Dranem est une des plus populaires figures du music-hall français.*

4. — Camille Périer (1856-1935). Ex-employé des chemins de fer, ex-employé de compagnie d'assurances, cet interprète à la belle voix et au maintien distingué prit pour nom de scène une version phonétique de son prénom : KAM-HILL. On se souvient qu'il chanta à cheval au Cirque d'Eté.

5. — Esther Nikel (1870-1948), héritière d'Yvette Guilbert, mena une très longue carrière de chanteuse sous le nom d'ESTHER LEKAIN (anacyclique de Nikel auquel fut ajouté l'a antépénultième). En 1934, elle chantait encore au Palace.

Cette « reine des diseuses » s'imposa par sa diction très expressive et sa sobriété d'interprétation.

6. — Jules Wisteaux (1857-1918), acteur de pantomime, chansonnier et chanteur de caf' conc', s'appuya sur la [lointaine] *paronymie avec Méphisto pour transformer son patronyme en Mévisto tout en gardant son prénom.*

JULES MEVISTO, donc, est surtout connu pour sa création de la Chanson du macchabée *(de Montoja), et du* Testament de Pierrot *(de Xavier Privas).*

7. — Albert Robin (1857-1947), auteur-compositeur-interprète breton né à Saint-Malo, écrivait poèmes et chansons sur la mer et les marins... et travailla au ministère de la marine.

L'anacyclique de son patronyme lui fournit son nom de scène : NIBOR, auquel il adjoignit un prénom bien bretonnant : YANN.

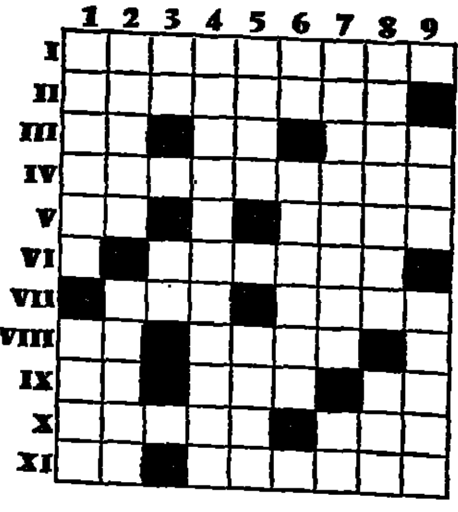
8. — Léon Fourneau (1867-1953) est bien plus connu sous son nom d'auteur-compositeur : LEON XANROF. Le Fiacre, *chanson immortalisée par Yvette Guilbert, reste son œuvre la plus célèbre. Il est également l'auteur du livret français de la fameuse opérette* Rêve de Valse *(de Franz Lehar).*

Son nom de music-hall est l'anacyclique du mot latin fornax, *qui signifie... « four, fourneau ».*

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Mots croisés

PROBLÈME Nº 2703



HORIZONTALEMENT

I. Peut être remplie de dragées. — II. Très utile pour cueillir des bouquets. — III. Met au courant (épelé) ; Un agrément d'autrefois ; Commun quand il est tendre. — IV. Sait manier les masses. — V. Participe évoquant une possibilité ; Arrose Périgueux. — VI. Qui ne se découvre donc pas devant les dames. — VII. Peut s'opposer à la masse ; Quand ce n'est plus l'heure. — VIII. Pris ; Mot de celui qui adhère. — IX. Matière qui évoque le veau ; Amène à la raison ; Période. — X. Etat d'Asie ; La bonne adresse. — XI. Peut être mis à l'index ; Cris qui s'élevaient devant le feu.

VERTICALEMENT

1. On peut y trouver des gens à la recherche de quelque amourette ; Faux quand il y a un lapin. — 2. Ville de Suisse ; Noire quand on ne peut plus du tout cracher. — 3. Compositeur français (épelé) ; Démonstratif. — 4. On y trouve des pyramides. — 5. Petite quantité ; Qui n'évoque donc pas les souris. — 6. Mal reçu (épelé) ; Chirurgien anglais. — 7. Utile pour ceux qui veulent haler ; N'est jamais pressé. — 8. S'exprimer comme un duc ; Peut être un morceau de bois. — 9. Période ; Montrées par un méchant loulou.

SOLUTION DU Nº 2702

Horizontalement

I. Aimantes. — II. Troie ; Tau. — III. Ride ; Main. — IV. Ede ; Gelée. — V. Isbas. VI. Hêtres ; AC. — VII. Eut ; Aho. — VIII. Mû ; Yalta. — IX. Esséniens. — X. User ; El. — XI. Retenues.

Verticalement

1. Atre ; Humeur. — 2. Iridié ; Ussé. — 3. Modeste ; Set. — 4. Aïe ; Bruyère. — 5. Ne ; Gaëtan. — 6. Mess ; Lieu. — 7. Etal ; Atèle. — 8. Saïe ; Ahan. — 9. UNESCO ; St.

GUY BROUTY.

INFORMATIONS SERVICES

Paris en visites

MERCREDI 2 JUILLET

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot.

« Ménilmontant », 15 h., métro Télégraphe, Mme Pennec.

« Notre-Dame », 15 h., portail central, Mme Puchal.

« La rue Saint-Honoré », 15 h., 115, rue Saint-Honoré, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition faïences françaises », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Opéra », 14 h. 30, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 30 juin et 1er juillet 1980 :

DES DECRETS

- Modifiant le décret du 11 mars 1964 relatif au régime d'assurance vieillesse complémentaire des auteurs et compositeurs dramatiques et auteurs de films ;
- Relatif au financement pour 1980, dans les départements d'outre-mer, de l'assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille, ainsi qu'au calcul des cotisations des régimes agricoles de prestations familiales et d'assurance vieillesse des personnes non salariées.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 18 MARS ET LE 6 AVRIL 1961

Le ministère de la défense communique : *la fraction de contingent 1980/08 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :*

1° *Les jeunes gens :*

a) *Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er août 1980 ;*

b) *Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er août 1980 ;*

c) *Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er août 1980 ;*

d) *Volontaires pour être appelés le 1er août 1980 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er juin 1980, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.*

2° *Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :*

a) *Nés entre le 18 mars 1961 et le 31 mars 1961, ces dates incluses, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1981 ;*

b) *Omis et naturalisés recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1981 ;*

c) *Nés entre le 1er avril 1961 et le 6 avril 1961, ces dates incluses, recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1981.*

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 5 août 1980.

Bref

TROISIÈME AGE

PENSION DE REVERSION ET DUREE DU MARIAGE. — Certaines institutions de retraite complémentaire relevant de l'ARCO (Association des régimes de retraites complémentaires) exigeaient deux années de mariage pour avoir droit à une pension de reversion. Lors de son dernier conseil d'administration, l'ARCO, dans un but d'harmonisation, a décidé la suppression de cette condition.

A dater du 1er octobre 1980, les dossiers précédemment rejetés pour non observance de cette clause pourront être réexaminés. Mais, en cas d'attribution de pension de reversion, celle-ci ne sera versée qu'à partir du 1er octobre 1980.

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Digital Equipment est le 1er constructeur mondial d'informatique Intéractive.
En Europe, nous sommes présents dans 15 pays avec C.A. de 486 millions de $ en 1979 et une croissance annuelle moyenne de plus de 30% durant ces 5 dernières années.

Nous recherchons un

PROJECT MANAGER BUILDING (France)

Vous aurez la responsabilité de projets allant de l'équipement ou de la rénovation d'espaces existants à la construction de nouveaux bâtiments.

Vous serez étroitement impliqué depuis le commencement des opérations. Vous travaillerez au sein d'une équipe et vous serez responsable par exemple du choix des sites et des immeubles, du développement des programmes : des projets, des estimations de coûts, des relations avec architectes et ingénieurs, de traiter avec les entrepreneurs, de négocier des contrats.

Vous devrez aussi passer également beaucoup de votre temps à jouer un rôle d'intermédiaire avec les investisseurs externes pour la vente et le leaseback des projets, et aussi avec notre Direction Française.

Une bonne compréhension du Management des hommes est fondamentale.

Vous reporterez au Responsable Européen de l'Immobilier et fonctionnellement au Directeur Financier.

Vous êtes diplômé, Ingénieur ou Architecte de préférence, vous avez au moins 10 ans d'expérience, de préférence dans une Société Internationale ou dans une Multinationale.
Il est essentiel de bien parler l'anglais.
Nous proposons des avantages sociaux intéressants et une participation aux frais de transfert éventuels.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous réf. M 009 à Betty Sue Reed
DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION INTERNATIONAL — EUROPE
12 avenue des Morgines C.P. 510 — 1213 PETIT LANCY 1 — GENEVA SWITZERLAND
Tél. (022) 93.33.11

digital

Cherchons une JEUNE FEMME pour passer ses vacances dans une famille hollandaise (trois personnes) afin d'améliorer notre français. Ecrire à Mme E.L. Greezel van Rijn, Burgemeester, Schönfeldsingel 23, WINSCHOTEN, (Holland).

SOCIETE RECHERCHE JEUNE

HYDRAUGÉOLOGUE
(2 à 3 ans d'expérience)
pour mission longue durée

AFRIQUE

Ecr. nº T 20.856 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

AFRIQUE ANGLOPHONE

Pour important chantier barrage en terre et ouvrages annexes, nous recherchons

INGÉNIEUR
MECANIQUE DES SOLS
ou
GÉOTECHNICIEN
CHEF LABORATOIRE

Connaissance de la langue anglaise très importante. Poste à pourvoir immédiatem. C.V. détaillé et photo (non retournée) sous réf. 6.010 à R.S.C.G. CARRIERES, 64, r. La Boétie, 75008 Paris.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

POSITIONS FOR ARCHITECTS AND ENGINEERS IN SAUDI ARABIA

The « department of Projects », King Faisal University, DAMMAM, SAUDI ARABIA, announces employment positions for qualified architects and engineers with experience in educational building, medical colleges and teaching hospitals, to coordinate the design and construction of its two new campuses in the eastern province.
Their responsabilities will include the review and processing of architects design and construction documents, project control, scheduling, budgeting, evaluation of contractors and construction administration.
University degree plus 5 - 15 years professional experience required.
SALARY : U.S. DOLLARS 35 000/45 000 per annum based on experience, plus housing and air fare to and from Saudi Arabia with one month vacation per annum.

1 - **ARCHITECT**
« Campus architect » experience in a managerial position with a wellknown university or community college.
2 - **ARCHITECTS**
Experience in the design and construction of university facilities.
3 - **CONSTRUCTION MANAGER**
Experience in both the design and construction phases of projects.
4 - **CIVIL ENGINEER**
Experience in the structural design and sanitary systems.
5 - **MECHANICAL ENGINEERS**
Experience in the design and construction of the environmental control systems and mechanical equipment for buildings.
6 - **HOSPITAL DESIGN SPECIALIST**
Experience in the design and construction of teaching hospitals or other health facilities.
7 - **ELECTRICAL ENGINEER**
Experience in the design and construction of electrical installations of buildings.
8 - **LANDSCAPE ARCHITECT**
Experience in campus landscape and planning.
9 - **QUANTITY SURVEYOR**
Experience in estimating and quantity take off for building projects.

APPLICATIONS SHOULD BE SENT TO THE FOLLOWING ADDRESS:
« KFU PROJECT »
AMBASSADE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE
SERVICE CULTUREL
1, rue André-Pascal, 75016 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
installée en **TURQUIE**
recherche
pour **CRÉER** la fonction

audit interne

HOMME JEUNE
DE NATIONALITÉ TURQUE (IMPÉRATIF)
Niveau universitaire
avec bonne formation en comptabilité

— Quelques années d'expérience dans la fonction seraient appréciées.
— Langue française.
— Associé, dans un premier temps, aux travaux d'organisation interne ; il aura progressivement à prendre en charge le contrôle de l'application des normes et procédures mises en place.

Domicile : **ISTAMBUL**
Déplacements fréquents dans un rayon de 200 km
Adresser C.V. détaillé sous référence SILLE
(mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

juriste d'affaires, france et international

La direction financière d'un grand groupe multinational, à PARIS, cherche, pour son service juridique, un juriste d'affaires. Il étudie et réalise des opérations de nature juridique et financière, liées au développement du groupe en France et à l'étranger (plus de 100 filiales); appartenant au holding du groupe, il est, par ailleurs, le conseil des unités opérationnelles.

L'homme que nous cherchons a au moins dix ans d'expérience dans les services juridiques et financiers d'une grande entreprise, d'une banque ou d'un cabinet juridique international. De formation docteur en droit français ou équivalent, il a de solides connaissances en droit des affaires et en droit international. Il a acquis une formation et, de préférence, une expérience dans un pays anglo-saxon. Enfin, il pratique couramment l'anglais et a, si possible, une bonne connaissance de l'allemand ou de l'espagnol.

Dans un premier temps, adjoint au directeur du service, il peut connaître une belle évolution de carrière dans le groupe en France ou à l'étranger.

La rémunération de départ pour ce poste est de l'ordre de 200 000 F/an.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 153 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach - 75017 paris



HAVAS CONTACT

MADAGASCAR
FOIBE MPANARAMASO NY FANJARIANASA
« RINDRA »

Entreprise socialiste d'AUDIT

- Entreprise socialiste d'Audit, créée en vue d'effectuer principalement la révision comptable des Sociétés d'Etat ou à participation majoritaire d'Etat ;
- Techniques modernes d'Audit grâce à l'assistance technique d'un Cabinet International d'AUDIT qui assure une intense formation interne par de nombreux séminaires spécialisés.

RECHERCHE POUR EMBAUCHE

COLLABORATEURS

— Justifiant d'une solide formation (H.E.C. ou autres diplômes enseignement supérieur, économique et commercial) ou d'une solide expérience dans le domaine de l'expertise comptable ;
— Postulants (Hommes ou Femmes) doivent être de nationalité malagasy ;
— Rémunérations attrayantes.

Les personnes intéressées doivent adresser C.V. à l'attention de J.-D. DREW, Conseiller Technique auprès de la RINDRA, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris la Défense (tél. : 796-21-89), et copie directement : B.P 241, ANTANANARIVO (Madagascar). Elles seront soumises aux tests techniques et entretiens préliminaires sur rendez-vous à Paris.

Candidats retenus auront billet avion, retour sur Madagascar.

ANNONCES CLASSEES
TELEPHONEES
296-15-01

POSITIONS AVAILABLE AT KING FAISAL UNIVERSITY

DAMMAM - SAUDI ARABIA

Accountant, Translators, Legal Advisor :

Experience in University projects and permanent campuses administration.
University degree with minimum 5-15 years of experience and fluency in English. Post graduate degrees preferable.

Secretaries

Experience in the secretarial work of university projects. Fluency in English spoken and writing and Arabic typing is essential.

SALARIES : U.S. DOLLARS 30,000 - 38,000 per annum plus air fare to and from Saudi Arabia with one month vacation per annum.

APPLICATIONS SHOULD
BE SENT TO THE FOLLOWING ADRESS :

« KFU PROJECT »
AMBASSADE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE
SERVICE CULTUREL
1, rue André-Pascal
75016 PARIS

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

DIRECTION ET CONTROLE
DES GRANDS TRAVAUX
(Etablissement public)

recrute
pour d'importantes opérations

INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

très expérimentés
en contrôle d'exécution :

- de travaux routiers
- de travaux de bâtiment
- d'équipements de bâtiment
(Climatisation ou électricité ou plomberie et réseaux d'incendie)

INGÉNIEUR
programmation moderne de chantier

MÉTREURS BATIMENT

couverture sociale assurée

Adresser demande manuscrite + C.V. + photo récente et prétentions à :
Direction et Contrôle des Gds Travaux
B.P. 945, ABIDJAN 04, Côte-d'Ivoire.
Téléphone : (19-225)
21-15-73 - 31-16-49
31-10-69 - 31-28-77

---

jouffrieau international

Ce département de l'Entreprise de Constructions Métalliques JOUFFRIEAU, en pleine expansion, est actuellement leader à l'Exportation et recherche :

ingénieurs technico-commerciaux export (Référ. 3653/M)

ingénieurs exécution T.C.E. (Référ. 3655/M)

ingenieurs exécution charpente métallique (Référ. 3656/M)

Ils seront chargés les uns de la recherche d'affaires Charpente ou T.C.E. pour le Moyen-Orient et l'Afrique jusqu'à la signature des marchés, les autres de toute la partie exécution de ces dossiers.
Ces postes, basés à Troyes, s'adressent à des Ingénieurs (AM - ETP - INSA + CHEM) ayant soit une expérience technique et commerciale en Charpente et Bâtiment T.C.E., soit une expérience d'études exécution dans les mêmes domaines.
Disponibles pour des déplacements à l'étranger, ils devront enfin pouvoir évoluer vers d'autres responsabilités et parler l'anglais.
Les ingénieurs intéressés par ces propositions pourront être reçus à Paris pour un premier entretien.

Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite, en précisant la référence du poste choisi, à P. Audhuy, Sema-Sélection : 31000 TOULOUSE - 54 bis, rue d'Alsace.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN FABRICATION

pour séjour à l'étranger (IRAK)

capable de diriger unité de production, moyenne importance.

Anglais courant indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo sous nº 64.705 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 09, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Pour supervision travaux Génie Civil d'un chantier outre-mer

Formation T.P. ou BATIMENT et expérience chantier.

Anglais courant indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à nº 64.880 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

A major company seeks its Cairo based

FINANCIAL CONTROLLER

Completly familiar with budgetary and financial controls, the successful candidate should have University qualifications plus a proven International experience.
English and arabic are essential for this top position
salary negotiable up to US $ 60 000.



Please send detailed resume to :
OJ - 11, rue du Marché Saint-Honoré - 75001 PARIS

overseas jobs

HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



BERG ELECTRONICS

Une de nos divisions, **BERG ELECTRONICS**, est aux premiers rangs des fabricants mondiaux de systèmes d'interconnexion. Pour répondre aux besoins croissants des entreprises de pointe (télécommunications, informatique, bureautique, etc.), nous implantons à **BESANÇON** notre 2e usine européenne de connecteurs. Prévisions: 60 personnes fin 80, + 400 à terme. Nous créons les deux postes suivants:

Responsable du recrutement et du développement du Personnel

Sous la supervision du Directeur du Personnel de l'établissement et en relation fonctionnelle avec l'encadrement, il sera chargé de:
- analyse, description et évaluation des fonctions;
- recrutement du Personnel administratif et production: étude des besoins et choix des méthodes pour la recherche et la sélection des candidats;
- accueil et insertion du Personnel engagé et transféré.

Dans un second temps, il aura pour responsabilité le recrutement interne et le suivi des carrières.

De formation supérieure, le candidat a une expérience de 2 ans environ dans le recrutement en industrie et le désir d'évoluer vers d'autres fonctions dans la Gestion du Personnel.

Réf. RDP

Spécialiste sécurité du travail

Pour notre Société, la sécurité du Personnel est ausi importante que la production, le contrôle qualité et les coûts.

Sous la supervision du Responsable Sécurité et, en relation fonctionnelle très étroite avec l'encadrement, il sera chargé de:
- l'identification et l'évaluation de tous les risques potentiels d'accidents pour les personnes, les locaux et le matériel dans l'usine, l'entrepôt et les bureaux;
- la mise en œuvre des moyens: procédures, information et formation de l'encadrement; création et animation de comités de prévention;
- analyse des accidents et mesures correctives à préconiser dans le cadre de la législation et des normes en vigueur au sein de la Société.

Il bénéficiera de l'expérience considérable des autres filiales.

De formation supérieure technique, le candidat aura une expérience similaire de 2 ans environ dans l'industrie ou un organisme de prévention. Il sera attentif aux problèmes posés par la sécurité des personnes.

Réf. SST

HAVAS CONTACT

Pour ces deux postes, une bonne connaissance de l'Anglais est souhaitée. Possibilités d'évolution au sein de notre Groupe. Frais de déménagement remboursés.

Veuillez écrire, sous la référence indiquée ci-dessus, en précisant votre salaire actuel, à notre conseil, Jacques BRUSSET, GROUPE BBC - 37, boulevard Sébastopol - 75001 Paris. Réponse rapide et discrétion assurées.

MONTAGE d'AFFAIRES — Secteur Immobilier
Nous sommes un Groupe français de construction bâtiment de premier plan et nous souhaitons recruter un :

COLLABORATEUR

ayant acquis dans le domaine *promotion immobilière* une large expérience et qui se verra confier :
- recherche et sélection de terrains,
- définition de programmes,
- recherche de tour de table ou investisseur.

Le poste est à pourvoir en REGION LYONNAISE.

Adresser lettre de candidature avec photo, précisant expérience et prétentions de salaire à Mr LE DIFFON Bernard - Village Anglais - 9, rue Guérin - 77340 PONTAULT-COMBAULT, en précisant éventuellement les sociétés auxquelles votre CV ne doit pas être transmis.

Directeur Administratif et Financier

GRANDE VILLE CENTRE OUEST — 170 000 F

IMPORTANT GROUPE AGRICOLE en pleine expansion recherche un cadre supérieur ayant une solide expérience comptable et financière et une bonne maîtrise des services généraux et administratifs.

Juriste de formation plus I.C.G. ou I.A.E. ce cadre aura en charge la direction des services comptables, généraux et administratifs en liaison directe avec le Directeur Général du groupe.

Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 801122 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département "Grande consommation".
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Responsable technique

La filiale d'un groupe de dimension mondiale se développant sur les marchés de la **bureautique** recherche aujourd'hui son responsable de l'assistance technique, France et filiales internationales. Il s'agit d'un poste à haut niveau exigeant des qualités de technicien, certes, mais également une forte motivation pour la gestion.

Il faut en effet assurer la qualification des nouveaux produits, leur adaptabilité et leur suivi sur les marchés. Suivre l'évolution technique des matériels, réaliser les documentations, contrôler et gérer les stocks nationaux et internationaux de pièces détachées, former, animer et encadrer les techniciens du S.A.V. sont également les points clés de cette vaste mission. Une mission qui ne peut être bien menée que par un ingénieur diplômé, ou niveau équivalent, homme de contact, d'organisation et de gestion ayant déjà eu une première expérience soit dans un bureau d'études, soit dans un S.A.V. de biens semi-durables. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Pour cette création de poste, nous vous offrons un salaire et des perspectives d'évolution très motivantes dans un secteur d'activité en pleine expansion. Le lieu de travail se situe dans une région agréable de Normandie (en bordure de mer). Les candidatures seront traitées avant fin juillet. Adressez CV détaillé et photo sous réf. 304 M aux Consultants d'Alpha CDI.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

GESTION DE PERSONNEL

SUP de CO, ESCAE,... Débutant ou lère expérience

Vous avez choisi la filière "Personnel".
Ce secteur, réservé il y a quelques années encore aux "spécialistes en Relations Humaines", s'exprime aujourd'hui en termes de gestion, prévision, rigueur. Compétences que nous accordons aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial, à condition toutefois qu'ils sachent aussi faire confiance à leur intuition.
La fonction englobe recrutement, formation, gestion, droit du travail, ... Elle peut évoluer à court terme vers la responsabilité d'un service du personnel d'une filiale du groupe.
Nous appartenons à un groupe international. L'entreprise compte actuellement 1200 personnes et connait une belle progression. Elle est implantée dans le Nord-Ouest de la France.
Vous êtes invité à adresser votre candidature à Mademoiselle CHARNOIS - 32, avenue du Général de Gaulle - 78600 - MAISONS LAFFITTE qui nous la transmettra.

STE INDUSTRIELLE - 300 PERSONNES - CREE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION LE POSTE D'

ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'ENTRETIEN

Cette fonction conviendrait à un INGENIEUR DIPLOME GRANDE ECOLE à dominante MECANIQUE ayant une expérience confirmée (au moins 4 ans) dans l'étude, le choix et l'entretien d'outillages et d'équipements de production. Homme de dialogue et de développement technologique, il animera et organisera un service d'une trentaine de personnes. Merci d'adresser C.V. + photo sous référence 071 à Olivier PLESSE

RENNES NORD
120 - 140.000 F.

CEIP 35 — CONSEIL D'ENTREPRISES
20, rue de Brest - 35000 RENNES
qui garantit totale discrétion et réponse.
Les premiers entretiens pourront se dérouler à RENNES ou à PARIS

---

directeur administratif et financier

Pour renforcer notre structure nous intégrons à l'équipe de direction de notre Société (220 M de CA, produits de grande consommation) un **SUP DE CO ou MAITRISE DROIT ou SCIENCES ECO**

Il supervisera la comptabilité (centralisée dans un de nos établissements) et prendra en charge l'administration générale, les problèmes de législation sociale (pour lesquels il jouera un rôle de conseil près des chefs d'établissements) et la gestion de la trésorerie. Ce poste requiert d'avoir acquis, dans une PME de préférence, des compétences en ces divers domaines.

Un homme de 32 ans environ, mobile (déplacements à prévoir) et plus attiré par la diversité des responsabilités que par un rôle hiérarchique nous paraît le plus à même de s'intégrer à notre entreprise. Ce poste est basé dans l'Ouest de la France.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. en précisant le niveau actuel de rémunération sous réf. 2033-M) seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

REIMS & BESANCON: Responsables d'agences

Homme d'entreprise et de dialogue, vous vous passionnez aussi bien pour les problèmes de gestion ou de personnel que pour les problèmes commerciaux.

MANPOWER recherche deux responsables pour ses agences de Reims et de Besançon.

Il y a tout à faire :
- commercial. Etude du marché, recherche d'entreprises clientes, mise en place d'actions commerciales.
- gestion du personnel intérimaire. Avec tout ce qu'elle suppose d'humain et d'administratif (relations avec les organismes sociaux, légaux...).

J.F GUITTON étudiera avec vous les possibilités de coopération. Adressez-lui votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) à MANPOWER 13-15, Boulevard Joffre - 54000 - NANCY.

rsco carrières

MANPOWER

---

1 Concepteur-Rédacteur pour faire avancer notre communication

Nous sommes une des premières mutuelles d'assurances (1 million de sociétaires, 1,8 milliard de C.A.). Spécialisés ni sur un marché ni sur un produit, nous proposons des produits de grande consommation dans tous les domaines de l'assurance.

Notre équipe «Communication» (10 personnes) souhaite engager rapidement un CONCEPTEUR-REDACTEUR, homme ou femme de 25 ans minimum.

Outre une formation supérieure, il possèdera une expérience de la communication écrite et un goût prononcé pour les contacts.

Il participera activement au choix et à l'exécution de notre stratégie de communication dans son ensemble.

A partir de données très techniques il rédigera, avec le souci de les rendre utiles et attrayants, tous les documents d'information et les plaquettes à usage interne ou externe. En outre, il participera activement à notre journal d'entreprise et à nos actions audio-visuelles.

En dehors de ses nombreux contacts à l'intérieur de la société, il saura être à l'écoute de l'extérieur, qu'il s'agisse des clients, des réseaux ou des media.

Il interviendra donc au niveau de l'information interne, de la publicité et des relations publiques.

Pour toutes les actions qu'il aura à mener, une large part sera laissée à son imagination et à son initiative et il aura à sa disposition l'équipe du studio intégré.

Pour ce poste à pourvoir près de ROUEN (en pleine nature, à 1 h de Paris), nous offrons un salaire intéressant et de nombreux avantages.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à



mutuelles unies

Sylviane MAUHOURAT
MUTUELLES UNIES
3037 X
76029 ROUEN cedex.



SOCIÉTÉ BATIMENT
DIMENSION NATIONALE

recherche pour sa filiale du
SUD-OUEST

UN CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Pour prendre en charge la comptabilité générale et la comptabilité analytique ainsi que les services administratifs et du personnel.

Expérience de 5 ans minimum dans le bâtiment indispensable.

Envoyer curr. vitae et prétentions sous no 65.291, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

cnet

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

recherche pour son

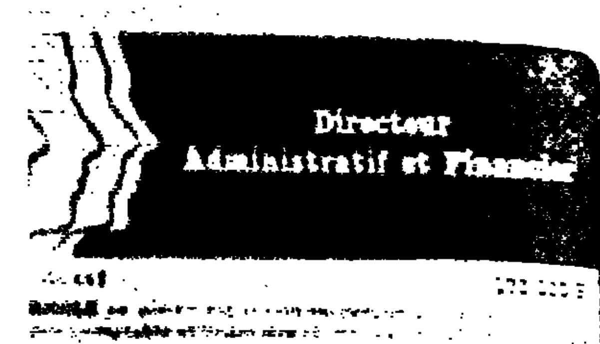
LABORATOIRE DE MICRO-ELECTRONIQUE DE GRENOBLE

INGENIEUR

spécialisé dans des applications de l'IMPLANTATION IONIQUE dans la technologie des CIRCUITS INTEGRES.

Adressez lettre manuscrite et C.V. détaillé à
CNET
B.P. 42 — 38240 MEYLAN

هكذا من الأصل





LLABORATEUR

AE,...
...e expérience

& BESANCON:
...nsables d'agences

MANPOWER

GRENOBLE

...NGENIEUR

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



THOMSON-CSF

CENTRE ÉLECTRONIQUE de *BREST*

recherche

1) Des INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS confirmés

ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants :
— traitement du signal et/ou
— radar (antennes, hyperfréquences, émission).

2) Des INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS débutants

Diplômés d'une grande école pour travaux d'études et de développement dans les domaines ci-dessus.

Les candidats sont priés d'adresser curr. vitae, photo et prétentions au Service du Personnel, THOMSON CSF, route du Conquet, 29200 BREST.

ORGANISME D'ETUDES, PRESTATAIRE DE SERVICES DE COLLECTIVITÉS LOCALES, rech.

CHARGÉ DE MISSION

Ingénieur Grande Ecole ou équivalent. Cinq ans expérience Informatique et Organisation. Créatif, pragmatique, sens des relations avec élus locaux, pour animer projet de création de banque de données locales et déconcentration de formalités administratives.
Salaire : 10.800 F mensuel.
Résidence : région Rhône-Alpes.

Adresser C.V. sous réf. 5.494, à AXIAL PUBLICITE, 27, rue Taitbout, 75009 PARIS, qui transmettra.

FONCTION PERSONNEL:

3 postes à NICE

Harmoniser les attentes des hommes avec les besoins de l'entreprise implique une organisation très structurée au sein du service personnel d'une grande société. TEXAS INSTRUMENTS FRANCE en a vite pris conscience car le développement de ses activités l'amène à recruter régulièrement de nouveaux collaborateurs.
Des projets ambitieux nous permettent d'offrir à

Un(e)psychologue

la possibilité de prendre en charge le recrutement de nos futurs cadres et ingénieurs. Une formation type Psycho/Prat. Psycho/Indus. confortée par quelques années d'expérience en entreprise doit lui permettre d'être immédiatement opérationnel (le). Le goût du management, un ascendant certain paraissent indispensables, notamment parce qu'il est question, à terme, de devenir le patron du recrutement.
Mobilité et anglais indispensables. Réf. CORP / 0780 / 46 M

HEC, ESSEC, Psycho-Prat. ou Indus....

C'est l'une des formations types requises pour notre assistant recrutement. Débutant mais à fort potentiel, il ira visiter les Grandes Ecoles, testera les motivations des futurs diplômés, participera aux forums étudiants, préparera les opérations de recrutement... Goût des contacts donc, mais aussi des études (statistiques, tableaux de bord...). Anglais nécessaire. Réf CORP /0780 / 47 M

HEC, ESSEC, ICG, DROIT

Formation de base pour ce poste de cadre administratif. Sa mission est large : maintien du fichier du personnel français et américain, constitution des dossiers d'embauche, gestion des contrats, accueil administratif des nouveaux embauchés. Des qualités d'organisation sont évidemment impératives. Mais elles n'excluent pas le goût du contact, une aisance rédactionnelle, de la curiosité...
N'oubliez pas d'autre part que vous aurez à dialoguer avec l'informatique. Anglais impératif. Réf. CORP/ 0780 / 48 M.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en rappelant la référence du poste qui vous intéresse à Marie-Thérèse LEGUET, T.I.F, BP n° 5 - 06270 VILLENEUVE - LOUBET.



rsog carrières

PAYS DE LOIRE

jeune cadre administration commerciale

27 ans minimum ≃ 100 000 F/an

Notre Société est une industrie produisant en grande série du matériel de chauffage. Nous confierons la mission de seconder le responsable de l'administration commerciale à un jeune diplômé d'études commerciales supérieures ayant quelques années d'expérience de gestion administrative, le sens de l'organisation, le goût de l'animation et un réel ascendant personnel.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appelez 763.11.15, INFORMATION CARRIERE aux heures de bureau, référence 961.

INFORMATION CARRIERE SVP

Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP Ressources Humaines, 7 rue de Logelbach, 75017 PARIS

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

MERLIN GERIN
GRENOBLE

recherche

Traducteur technique

- Parfaitement BILINGUE Anglais-Français
- De formation ELECTROTECHNIQUE supérieure
- Ayant une expérience importante dans le domaine technique.

Situation stable.

Adresser curriculum vitae à : Monsieur DELHOME DFC (Réf. GDL 108) — MERLIN GERIN 38050 GRENOBLE CEDEX.

Votre curiosité d'esprit vous donne envie de percer "le secret"... de l'implantation mondiale de MICHELIN et d'en savoir plus sur "le mystère"... de son expansion continue

Vous êtes un jeune

DIPLOMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

HEC - ESSEC - SUP. DE CO.

Vous disposez d'une réelle capacité à imaginer, animer, négocier ; et vous êtes de ceux qui ont déjà compris que l'avenir repose sur les hommes de commerce.

Après une période de formation sur le terrain, vous souhaitez prendre très rapidement des responsabilités importantes dans la direction de réseaux de vente, la définition des stratégies et le marketing opérationnel.

Nous vous offrons la possibilité de développer une telle carrière en France ou à l'Etranger et de contribuer vous-même à notre expansion mondiale.

Ecrivez-nous : MICHELIN - Service du Personnel
Recrutement des Ingénieurs Commerciaux
SP 33/5007 C - 63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

Entreprise 400 personnes filiale d'un groupe important fabrication composants électroniques située dans petite ville de Bourgogne

recherche

INGÉNIEUR

AM - INSA - ISIN - INSMM (Besançon)
Responsable service industrialisation et maintenance.

DIRIGE :
— bureau d'études, machines automatiques spéciales ;
— atelier mécanique, travaux neufs, travaux d'entretien ;
— sous-traitance, études et construction machines.
— Effectif 45 personnes.

Expérience 4 ans minimum acquise dans conception, réalisation et mise au point de machines automatiques fonctionnant à cadence rapide.

Aptitude au commandement.

Adresser C.V. - N° 64.329, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

PRODUCTION INFORMATIQUE

Responsable service methodes: un professionnel haut niveau

Je suis le patron de la division PRODUCTION INFORMATIQUE appartenant à un important organisme bancaire lyonnais.

Je crée la fonction de RESPONSABLE SERVICE METHODES

Je cherche un PROFESSIONNEL DE HAUT NIVEAU. Agé de 35 ans environ, possédant une expérience de la technicité des gros systèmes, de l'encadrement et de la négociation.

Je lui confierai la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs-systèmes et de techniciens-méthodes. Avec eux, il effectuera la mise en exploitation des applications, la définition des standards, la formation de la division. Il assurera les liaisons avec la division Etudes et les services utilisateurs.

Si vous pensez être ce cadre responsable, inventif et cartésien, adressez-moi votre candidature s/réf 6020 à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

GROUPE AIR LIQUIDE

S.A.F. GENLIS (près DIJON)

cherche

INGÉNIEUR

A. et M. ou ÉQUIVALENT
7 à 10 ans d'expérience industrielle.

Chargé du développement et de l'industrialisation de matériels de série.
Activités : matriçage, usinage, alliages, cuivreux, montage.

S'adresser au Chef du Personnel, S.A.F., 21110 GENLIS.
Tél. : (80) 34-71-30.

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS D'ENVERGURE INTERNATIONALE ET LEADER EN ELECTRONIQUE

recherche pour une de ses unités située dans
L'OUEST DE LA FRANCE

INGENIEURS DE PRODUCTION

Ils auront pour mission de diriger, gérer, animer des ateliers de fabrication de matériels électroniques.

Les candidats retenus seront diplômés Arts et Métiers ou équivalent et devront justifier de plusieurs années d'expérience en fabrication de série électromécanique ou électronique.

Les possibilités de carrière sont liées au fort taux d'expansion de notre groupe et aux capacités des candidats à assumer des responsabilités élevées.

Si vous êtes intéressé, adressez C.V. sous No 64707, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

THOMSON C.S.F.
Département circuits Hybrides

recherche pour son Usine de PUISEAUX, Loiret

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

pour mesures et conduites d'essais sur composants électroniques.
Niveau B.T.S. ou D.U.T.
Adresser acte de candidature avec C.V., photo et prétentions à :
THOMSON C.S.F., D.C.H., B.P. 32, 45390 PUISEAUX

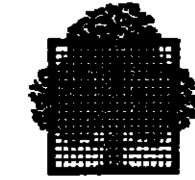
Fonction Recrutement

La Direction du Personnel et des relations industrielles de la Compagnie Internationale pour l'informatique CII HONEYWELL BULL, Etablissement de Belfort (2050 personnes) recherche un jeune cadre diplômé désireux de faire carrière dans la fonction personnel.

Dans les premières années son activité sera centrée sur le recrutement prenant progressivement en charge la totalité des opérations : depuis l'étude du poste à pourvoir, la recherche et la sélection du personnel jusqu'à la préparation du contrat d'embauche.

Dans ce contexte d'activité élargie de recrutement nous souhaitons intégrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur orienté vers les sciences humaines. Celui-ci devra avoir acquis, par une formation complémentaire (DESS psychologie industrielle, IAE...), des stages en industrie ou une première expérience des compléments en gestion du personnel et en économie de l'entreprise indispensables à une bonne et rapide intégration dans notre environnement industriel.

Adresser C.V. à
CII HONEYWELL BULL
Service Recrutement
6, avenue des usines
90001 BELFORT
Tél. (84) 22.82.00.



Cii Honeywell Bull

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Produits réfractaires : sidérurgie, nucléaire, ciments...

Société française filiale d'un groupe multinational, nous commercialisons l'alumine sous différentes formes entrant dans la composition de produits minéraux à vocation réfractaire, céramiques et divers (charges pour peintures et plastiques, pigments d'aluminium...), domaine en forte expansion.

ingénieur sales manager

département chimie minérale 150 000 +

Mission : appliquer en France la politique commerciale définie avec le D.G., à qui vous reportez directement, en la coordonnant avec le Marketing Europe et les autres filiales.

Responsabilités : contacts clientèle haut niveau, prévisions, objectifs, budgets, stocks, surveillance du marché, animation d'un vendeur, directives à l'administration des ventes...

Formation : chimie minérale, métallurgie, ESF, ESCS..., parfaitement bilingue anglais, vous avez au moins 30 ans et une expérience technique et vente, si possible dans un des domaines cités.

Grande banlieue nord. Au salaire fixe de départ pourront s'ajouter des primes de résultats. Adressez votre dossier de candidature sous réf. M 423 à Madame Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

résonance

VCP BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS.

Vous êtes débutant(e), titulaire,

• D'UN DIPLÔME D'INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
• D'UNE MAÎTRISE D'INFORMATIQUE

Vous avez le goût du travail en équipe, des contacts humains, des responsabilités et de l'engagement personnel.

Vous souhaitez, lors de votre début de carrière, participer à l'essor de notre

INFORMATIQUE DE GESTION

Vous participerez à la conception et au développement de projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Ecrivez-nous avec un C.V. et une photo à:
BVCP
Direction du Personnel. 52, avenue Hoche - 75382 Paris Cédex 08.

CMC FRANCE SYSTEMES D'INFORMATIQUE REPARTIE

recherche

INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

(confirmés ou débutants)

Désireux de s'intégrer dans une équipe ambitieuse et dynamique.
. Formation supérieure
. Esprit d'initiatives
. Travail en équipe
. Anglais recommandé.

Postes à pourvoir à VERSAILLES et en PROVINCE.

Ecrire à CMC FRANCE
à l'attention de J. MIDAN
26, rue de Mademoiselle 78000 VERSAILLES

GROUPE SG2
SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche pour participer à des projets informatiques utilisant IMS, CICS, DL1, PL1,

3 Ingénieurs Informaticiens

(1 à 3 ans d'expérience) Réf. YR 1 - 2

Les personnes intéressées par ces postes sont invitées à envoyer leur C.V. avec prétentions et disponibilités en indiquant les références ci-dessus, à SG 2 - BP 216 - 16 75016 PARIS Cedex 16.

HAVAS CONTACT

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

recherche

ASSISTANT AU CONTROLEUR DE GESTION

de l'une de ses divisions
FORMATION D.U.T. ou B.T.S.

ayant (si possible) une expérience de une à deux années dans un service de comptabilité analytique ou de contrôle de gestion.
— La fonction exige un stage de formation de 6 mois environ dans une usine située dans la banlieue de LILLE
— Le lieu de travail sera ensuite définitivement : LA PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à SIPEP, réf. n° 14, 3, r. de Choiseul, 75002 PARIS, q. trans.

COMPTABILITE DE GESTION

La SFENA, Société d'équipements aéronautiques (CA 79 : 613 millions, effectif 2.600 personnes), dans le cadre du développement de son Service Central de Gestion, recherche le chef du service de comptabilité de gestion.

Il sera responsable d'une équipe de 10 personnes et assurera les fonctions suivantes :
- établissement des comptes analytiques,
- élaboration des éléments nécessaires au contrôle des coûts et à la mesure de la rentabilité,
- gestion comptable des stocks,
- participation à la préparation et au suivi des budgets.

Il doit être titulaire du DECS et avoir une expérience de plusieurs années dans l'animation d'une équipe comptable en milieu industriel.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence A 203 à SFENA, BP 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

SFENA



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

VALEO (FERODO)

recherche pour sa Division

HYDROLAND

dragues et propulseurs hydrauliques
(85) Fontenay Le Comte

CHEF DE SERVICE ETUDES ET INDUSTRIALISATION

diplômé grande école d'ingénieurs, ayant une bonne expérience technique en propulsion (applications marine) ou en construction navale. Au départ adjoint au responsable actuel des Etudes de la Division, son expérience et son potentiel devront lui permettre d'élargir ses responsabilités. Dans un premier temps il sera chargé des études techniques concernant le développement des propulseurs hydrauliques en liaison avec les Ingénieurs Commerciaux et avec la production pour les problèmes d'industrialisation.
Anglais courant souhaité.

Adresser CV, prétentions et photo en indiquant la référence 35678 à VALEO
Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 Paris

ÉTIENNE RENARD S.A.
(Titulaire d'un contrat de croissance avec l'Etat)

CONSTRUCTEUR PROMOTEUR

MAISONS INDIVIDUELLES

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ingénieur Grande Ecole ou Architecte

pour une activité de 700 maisons livrées soit clés en main, soit prêtes à finir, il aura la responsabilité des techniques utilisées :
— en fabrication de composants industrialisés et sur les chantiers ; la conception de nouveaux modèles ; les plans masses ; les produits nouveaux ; la tenue des dossiers clients.
Lieu de résidence : ROUEN ou environs.
Envoyer curriculum vitae manuscrit avec photo et indiquer rémunération souhaitée à :
ETIENNE RENARD,
B.P. 56, 76130 MONT-SAINT-AIGNAN.

FMC Europe SA

EQUIPEMENTS PETROLIERS
recherche pour son Département
VENTE MARINE

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Assurera la promotion et la vente des bras de chargement de navires pétroliers.
— Le poste basé à SENS exigera de nombreux déplacements à l'étranger.
— Formation technique nécessaire avec un minimum de 5 ans d'expérience dans la vente d'équipements similaires.
— Bilingue anglais français exigé.
Voiture de Société fournie.

Envoyer C.V. et photo à FMC Europe S.A.
M. Henry KUFELD, Route des Clémirois -
B.P. 91 - 89103 SENS CEDEX
Tél. 16 (86) 65.65.45

avec votre BTS ou DUT en ELECTROTECHNIQUE

vous pouvez exercer une profession d'avenir

La sécurité ne s'improvise pas.
Pour tout ce qui ne relève pas des techniques spécifiques de la production des entreprises, l'APPAVE - organisme de vérifications techniques de sécurité - offre l'assistance d'équipes spécialisées à haute qualification technique.
Pour ce faire elle souhaite s'attacher le concours d'Electrotechniciens (BTS ou DUT), désireux d'exercer une activité plus enrichissante dans un secteur en plein développement et d'exploiter au mieux leurs connaissances.
Ces derniers bénéficieront d'une formation rémunérée leur permettant d'accéder à la fonction d'INSPECTEUR chargé de vérifications d'installations industrielles. Ce sont des postes stables offrant des possibilités d'évolution de carrière.

Si vous êtes dégagé des obligations militaires, possédez le permis VL et résidez à Paris ou dans sa proche banlieue, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.
APPAVE - Service Recrutement (réf. 80-19)
17, rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17.



Société Électromécanique

recherche
pour Usine BASSE-NORMANDIE

UN INGÉNIEUR RESPONSABLE DU SERVICE FONDERIE

(35 ans environ)

Il devra avoir d'excellentes connaissances de la conception des pièces et des moules.
Une expérience de fabrication et du travail des méthodes est indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS, N° 8.221, B.P. 70 - 61002 ALENÇON Cedex, qui transmettra.

Pour répondre à son développement

Novamark

qui crée et défend les grandes marques
recrute

JURISTE

pour poste de haut niveau comportant un contact direct avec la clientèle.
Anglais courant exigé.
Expérience Marques appréciée mais non indispensable.
Écrire 107, bd Péreire - 75017 PARIS.

VILLE d'ANTONY
(Hauts-de-Seine)
recherche
pour le 1er septembre 1980

DIRECTEUR

pour centre permanent de SAMOËNS (Haute-Savoie)
130 lits. Séjours de vacances. Classes climatiques, 3e âge. jeunesse.
Solide expérience gestion et connaissance de ces différents secteurs indisp.
Candidature et C.V. à M. le Maire, Hôtel de Ville, 92160 ANTONY

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE de REIMS
recherche
pour son EQUIPE REVISION
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Situation d'avenir pour élément dynamique. Position cadre. Nombreux avantages sociaux.
Ecrire avec prétentions à 8.587 « Le Monde » Publicité, 5, rue d. Italiens, 75427 Paris Cedex09.

Important constructeur matériel filature
Forte position exportatrice
recherche

INGÉNIEUR TEXTILE
technico-commercial

Mission : Etudes de projets et relation avec clientèle France et étranger.

Ce poste pourrait convenir soit à un Ingénieur débutant de Roubaix, Mulhouse ou similaire, soit à un Technicien supérieur textile ayant quelques années d'expér. pratique filature, fibres longues.

Anglais ou allemand indispensable.

Situation : ville de l'Est

Possibilités de logement.

Adr. C.V. dét. s/référ. 877, à SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX

SOCIÉTÉ JOAILLERIE
recherche
sur l'ensemble du territoire francais :

CONSEILLERS Ciaux

possédant portefeuille de qualit. chez détaillants importants
Vente pierres précieuses
BIJOUTERIE-JOAILLERIE
Ecr. avec C.V. et prétentions à n° T 20.866 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LOIRE-ATLANTIQUE
15 km. de LA BAULE
Leader dans sa branche recherche pour effectuer la mise en œuvre et le développement de ses applications informatiques de gestion :

UN CHEF DE PROJET

qui assurera conjointement à la réalisation des applications, la responsabilité du service informatique.
5 ans d'expérience, possédant une bonne connaissance des mini-systèmes et des problèmes de temps réel.
Pour ce poste, la connaissance du matériel IBM 34 sera un atout.
Adresser lettre de candidature C.V. détaillé et prétentions à HAVAS Atlantique-Publicité sous n° 127.143, B.P. 52 44601 SAINT-NAZAIRE Cédex.

L.T.T. FILIALE THOMSON C.S.F.
recherche pour son établissement de LANNION

1 INGÉNIEUR ÉLECTRO-TECHNICIEN

Débutant ou ayant des connaissances pratiques en électromécanique et électronique industrielle (I.C.A.M., arts et métiers. — E.N.I.B.)

Fonction proposée :
Activités technique et d'encadrement liés à la production de câbles téléphoniques.

Adresser C.V. à Service du Personnel
Usine L.T.T. 22302 Lannion Cedex, B.P. N° 148.

ALSACIENNE DE BRASSERIE
Filiale Française de
Heineken

recherche pour son Siège à STRASBOURG

Chef de Comptabilité Générale

De formation supérieure comptable (DECS ou équivalent) et riche de plusieurs années d'expérience, de préférence dans un Groupe International, il aura déjà été responsable de l'établissement du bilan, du compte d'exploitation, selon le plan français, mais des méthodes étrangères ne le surprendront pas. D'ailleurs, il est apte à communiquer en Anglais avec ses correspondants européens.

Chef d'une petite équipe, il dépendra, au sein de la Direction Générale Financière, du Chef des Services Comptables, et participera à des groupes de travail élargis, dans un contexte de comptabilité active dotée de moyens informatiques importants.

Adresser C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée à Alex HAUSS - Directeur du Personnel - ALBRA - B.P. 449/R 9 - 67009 STRASBOURG CEDEX.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS CHERCHE POUR SA FILIALE DE CENTRE BRETAGNE

CHEF COMPTABLE

(comptabilité générale/payes/analytique)

● H. ou F. minimum 30 ans.
● Niveau D.E.C.S.
● Rémunération 90 000 F +.

LIEU DE TRAVAIL : LOUDEAC

Tél. 550-32-09 poste 60.

CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MÉCANIQUES
recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION

DIPLOME

30 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience acquises aux méthodes et à la fabrication en MECANIQUE et CHAUDRONNERIE.
Cet ingénieur sera chargé au sein d'une équipe et en étroite liaison avec l'industrie de développer pour celle-ci des méthodes permettant de rationaliser la préparation du travail et l'organisation technique de la production. Le poste exige expérience confirmée et esprit d'innovation. Connaissances en informatique anglais et/ou allemand appréciées.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions à CETIM, Service du Personnel, B.P. 67, 60304 SENLIS.

هكذا من الأصل

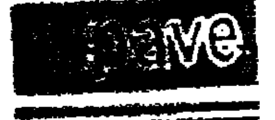
ANNONCES CLASSÉES

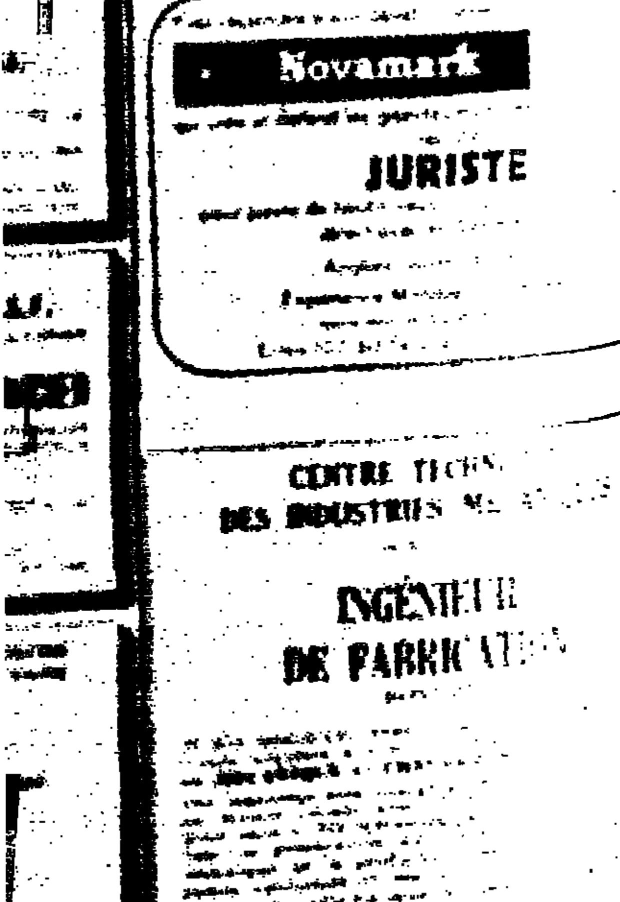
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi





Société du groupe
MATRA recherche
RESPONSABLE LABORATOIRE
INGENIEUR OPTICIEN

Il prendra en charge les études et réalisations de capteurs de position, mettant en œuvre les techniques modernes en optique instrumentale, électro-optique, métrologie (interférométrie, laser, etc...)
Le candidat possèdera plusieurs années d'expérience dans ces techniques et aura une bonne pratique de la langue anglaise. Dans un premier temps, il participera à l'élaboration et à la mise au point d'un équipement destiné à la microélectronique. Compte-tenu du programme d'investissement, en hommes et en techniques, qui va être réalisé, l'évolution professionnelle est une réalité pour des candidats de valeur. Merci d'envoyer votre dossier de candidature à M. FRANCESE, qui vous garantit une totale discrétion, sous réf. 630 à : CAPFOR - 11 bd Guist'hau - B.P. 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR
NANTES-PARIS-LYON-MARSEILLE

BERTIN & Cie

recherche pour sa
DIVISION ÉNERGÉTIQUE

PLUSIEURS
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES (X - E.C.P. - MINES...)

pour développer ses activités dans les domaines suivants :

- **ÉCONOMIE D'ÉNERGIE** (Bâtiments, Industrie, Transports).
- **ÉNERGIE NOUVELLE** (Solaire, Biomasse).
- **PROCÉDÉS NOUVEAUX** mettant en œuvre la thermique et la thermodynamique.

Env. curriculum vitae et rémunération souhaitée à C. LEMAIGNAN, Bertin et Cie B.P. nº 3, 78370 PLAISIR.

A LA VENTE OU AU MARKETING : MAIS AVANT TOUT DES INGENIEURS

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, vous le savez, est l'un des grands de l'électronique. Le développement considérable de ses activités l'amène à recruter régulièrement de nouveaux collaborateurs. Aujourd'hui, sa division

APPAREILS DE CONTROLE

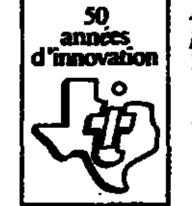
(automates programmables 5TI-PM550), souhaite rencontrer

2 ingénieurs de vente

Une formation en électrotechnique, électromécanique, automatisme, électronique, informatique ou en régulation leur permettra d'être crédibles auprès des industriels qu'ils visiteront.
Si cette formation technique de base est indispensable, elle n'exclue pas une très forte motivation pour les relations commerciales : prospection, entretien clientèle, organisation séminaires, formation...
L'un des deux postes exige une expérience professionnelle de plusieurs années. L'autre pourrait en revanche convenir à un débutant, soucieux d'évoluer dans un contexte international. Dans tous les cas l'anglais courant est nécessaire.
Postes opérationnels en région parisienne, depuis notre centre de Vélizy. Quelques déplacements en province. Réf. IMCD 0680/44 M

1 ingénieur marketing...

... en fait presqu'un Chef de produits, mais ingénieur de formation (la même que nos ingénieurs de vente) avec toutefois une spécialité en automatisme et régulation. Cela s'explique : il est responsable du contrôle des processus et régulation sur des systèmes à base informatique. Voilà pour le côté technique, mais son intervention ne s'arrête pas là : il est le support marketing auprès de nos ingénieurs de vente, est appelé à les former, à réaliser des opérations promotionnelles, organiser des séminaires... Vaste mission, donc... Mais passionnante. 5 ans au moins d'expérience, la pratique sans faille de l'anglais sont indispensables. Poste basé à Vélizy. Réf. IMCD 0680/45 M
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en rappelant la référence du poste qui vous intéresse à Marie-Thérèse LEGUET, T.I.F, BP nº 5 - 06270 VILLENEUVE - LOUBET.



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

reag carrières

CGA Compagnie Générale d'Automatisme

recherche

cadre commercial
CONFIRME

De formation supérieure technique ou commerciale.
Dans le cadre d'une structure existante, il devra participer à la prospection et au développement du marché des équipements de distribution automatique de produits.
Les secteurs concernés comprennent principalement le milieu industriel et le domaine hospitalier.
Déplacements fréquents en France mais de courte durée.
Anglais souhaité.
Notions d'automatisme appréciées.
réf. G1

ingénieur d'affaires

Diplômé grandes écoles (INSA, ISEN) ayant acquis quelques années d'expérience.
Pour l'élaboration de propositions techniques, le suivi d'affaires et la mise en service de distributeurs automatiques de produits.
Réf. G2

Adresser C.V. manuscrit et prétentions en précisant la référence du poste choisi à la Direction du Personnel
B.P. 57 - LE PLESSIS PATE
91220 BRETIGNY S/ORGE.

BANQUE VERSAILLES

recherche

PROGRAMMEUR
ou
ANALYSTE-PROGRAMMEUR

FORMATION BTS ou DUT.

Minimum 1 an d'expérience matériel I.B.M. 3031 et 4341 sous DOS/VSE langage COBOL + DL1 + CICS.

Adresser C.V., photo et prétentions à
B.P.R.O.P. Département du Personnel, 2, Esplanade du Grand-Siècle, 78003 VERSAILLES.

IMPORTANT GROUPE CHIMIE (92) GENNEVILLIERS
recherche pour son laboratoire Analyses

DEUX INGENIEURS CHIMISTES

Agés d'au moins 30 ans, diplômés de l'Enseignement Supérieur (Grande Ecole ou Université), les candidats retenus seront chargés de l'animation d'un groupe d'analystes travaillant pour le compte de laboratoires de recherches en synthèse organique.

1er POSTE :
responsable groupe analyses instrumentales
Le candidat devra justifier :
- d'une expérience industrielle de 3 ans minimum
- d'une très bonne connaissance pratique des techniques chromatographiques et spectrométriques.

Connaissance et pratique d'autres méthodes appréciées. Réf. 5493/A

2ème POSTE :
responsable groupe analyses développement
Le candidat devra justifier d'une expérience étendue de l'analyse de formulations industrielles dans des domaines variés (détergence industrielle, applications des polymères, auxiliaires textiles et cuirs, métallurgie, etc,...).
Une connaissance approfondie des produits utilisés dans ces branches industrielles est nécessaire. Réf. 5493/B

Adresser c.v., photo et prétentions en rappelant sur l'enveloppe la réf. du poste à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

---

pour sa nouvelle organisation
PARIDOC
recherche

ACHETEUR AIDE-ACHETEUR
JOUETS

age 25 ans minimum
Ses responsabilités tournées vers l'achat et la vente exigent un homme de métier avec une solide expérience dans ce rayon.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à no 65031 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion et réponse assurées.

---

chef de produit~vidéo

SONY.

Le développement de nouvelles lignes de produits, en particulier le magnétoscope, nous conduit à renforcer notre département Marketing Grand Public, en recrutant un Chef de Produit, capable de prendre en charge la gestion et le développement de la ligne Vidéo.

Rattaché au Directeur du Marketing, ce collaborateur participe à la définition des budgets ; il assure, en liaison avec les opérationnels, la réalisation du plan. Il est étroitement associé à la recherche et au développement de produits nouveaux, au niveau européen et international.

Qui souhaitons-nous ?

Un jeune diplômé d'une école de gestion, pouvant se prévaloir d'une première expérience de Chef de Produit réussie, au sein d'une entreprise de biens d'équipement Grand Public.

La pratique de l'anglais est bien sûr indispensable.

De réelles perspectives de développement de carrière existent au sein de notre entreprise pour un candidat à fortes potentialités.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous référence 52980 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - Téléphone : 742.58.20.

CB Chantal Baudron. s.a.

Entreprise Européenne de Textiles
DE PREMIER ORDRE
en toiles à stores, toiles à bâches et revêtements muraux
recherche

GÉRANT/DIRECTEUR COMMERCIAL

pour sa filiale à PARIS.

— Personnalité dynamique et organisée.
— Bien orienté sur le marché.
— Dirigeant qualifié.
— Expérience gestion commerciale.
— Allemand ou anglais souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
SATTLER TEXTILES
13, boulevard Ney, 75018 Paris.

Harlequin sa

1er ÉDITEUR FRANÇAIS de LIVRES DE POCHE
et
jeune entreprise managée à l'américaine
recherche un jeune

chef de service gestion comptable

Disposant d'une équipe de 3 personnes, il sera chargé de la tenue de la comptabilité générale, de l'établissement des bilans et comptes d'exploitation mensuels (selon les règles françaises et canadiennes), de l'élaboration et du suivi des budgets et du contrôle du crédit.
Ce poste conviendrait à un jeune DIPLÔMÉ ESC + DECS, possédant une première expérience d'environ 3 ans passée (si possible) dans un cabinet d'Audit anglo-saxon.
ANGLAIS indispensable - Siège Paris.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1985 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Diplômé Etudes Supérieures

Importante Banque
recherche Diplômé Etudes Supérieures
(Sciences Eco, Maîtrise Gestion Dauphine...) pour son secteur financier. Le candidat, intéressé par un poste à prédominance administrative, sera susceptible après formation, d'animer et encadrer une cellule de travail.

Adressez CV et prétentions sous réf. 210 à
MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra
(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX
recherche pour son
CENTRE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT
de Pontoise

INGENIEURS INFORMATICIENS

Grande Ecole ou formation universitaire,
débutants ou ayant quelques années d'expérience.



Adresser C.V. manuscrit + photo à
Boîte postale 210 - 95523 CERGY CEDEX

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8 00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25 00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi



Ordis

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
banlieue Ouest équipé d'IBM 370/138 - IBM 4341
DOS - VSE, CICS - DL 1
recherche un

ANALYSTE ORGANIQUE
EXPERIMENTE

Il s'intègrera dans une équipe, de bon niveau technique, chargée d'adapter l'outil informatique à l'expansion rapide de la Société (+ 30 % CA par an).

- Bonne expérience du télétraitement (CICS souhaité)
- Connaissance base de données et méthode d'analyses vivement souhaitée.

Horaire souple - nombreux avantages sociaux.
Adresser pour examen confidentiel votre C.V., photo et prétentions sous réf. FGI à G. IVALDI

Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber PARIS 9ème

amp

Paris 9e

IMPORTANT CABINET AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

CHEFS DE GROUPE

— niveau expertise ; anglais indispensable ;
— 5 ans expérience Audit ;
— Association ultérieure envisageable.

RÉVISEURS CONFIRMÉS

— 2 ans expérience Audit minimum ;
— anglais indispensable ; D.E.C.S.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétentions, sous référ. n° 8.603 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

SOPRA ingénierie des systèmes d'information, 450 personnes, 80 millions de C.A., Paris, Lyon, Grenoble, Annecy, Nantes, Marseille, Abidjan.

activités
• bases de données, temps réel, réseaux, télématique,...
• audit, conseil, conception et réalisation,

recherche :

INGENIEURS INFORMATICIENS
confirmés (réf. 107/C)

pour la conception et la réalisation de systèmes de haut niveau.
La connaissance des minis et des systèmes de télétraitement ou de bases de données sera appréciée.

La structure du groupe et son contexte dynamique offrent des possibilités certaines d'évolution pour des candidats de valeur.

INGENIEURS
option informatique et/ou automatisme en recherche de 1er emploi (réf. 107 D)

Intégrés dans des équipes de réalisation, ils disposeront rapidement d'une expérience concrète et variée leur permettant une évolution rapide.
Des formations complémentaires leur seront données sur nos méthodes et sur les techniques de pointe.

De larges possibilités d'évolution sont offertes dans des activités variées :
- systèmes de gestion, logiciel de base et d'application,
- automatismes.

Postes à pourvoir à Paris et en Province.

Ecrivez en joignant CV et photo, sous référence choisie, à Sopra Recrutement
90 rue de Flandre 75019 Paris

média-system



BUREAU D'ÉTUDES
FRANCIS LEFEBVRE

NEUILLY - SABLONS

recherche
pour un poste d'avenir

UN JEUNE FISCALISTE

— Diplômé des grandes écoles de gestion D.J.C.E. ou Docteur en Droit.
— Ayant de bonnes connaissances comptables et la pratique de l'Anglais (écrit et parlé).

Envoyer C.V. et photo en précisant mention ou rang de sortie et autres références à 3, Villa Emile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.

ingénieurs système

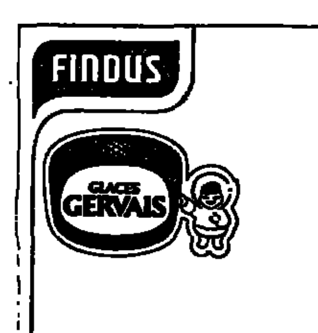
FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche des ingénieurs système pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
UN 3033 - 8.000 K,
UN 370/168 AP - 8.000 K,
1000 terminaux de télétraitement.

média-system



Envoyer CV, sous réf. 9421
Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11,
92081 PARIS La Défense.



FRANCE GLACES FINDUS

Du fait de notre développement, nous continuons d'étoffer nos équipes :
— commerciale
— financière,
— informatique,
— marketing.

Nous recherchons des

CADRES DE HAUT NIVEAU

Vous avez :
- un diplôme d'études supérieures H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C...
- 5 ans d'expérience environ.
- le souhait de faire carrière.
- des résultats indéniables dans votre secteur d'activité.

NOUS POUVONS REPONDRE A VOTRE ATTENTE.

CONTACTEZ-NOUS !

Adresser C.V. et prétentions à
FRANCE GLACES FINDUS, Direction du Personnel,
19, Cité Voltaire, PARIS 11e.

SOCIETE APPAREILLAGE LABORATOIRES ET PRODUITS CHIMIQUES
RECHERCHE
POUR VISITES UNIVERSITES ET LABORATOIRES DE RECHERCHES EN REGION PARISIENNE

AGENTS TECHNICO COMMERCIAUX

- Expérience commerciale dans ce domaine ou niveau D.U.T. de mesures physiques ou de chimie.
- Goût des contacts.
- Anglais souhaité.

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à
S.A. TOUZART ET MATIGNON
8, rue Eugène-Hénaff, 94400 VITRY-SUR-SEINE.

Banque Privée
PARIS (8e) recherche
pour GESTION PATRIMONIALE
et de PORTEFEUILLES DE PARTICULIERS

1 GESTIONNAIRE CONFIRMÉ
(30 ans minimum)
CLASSE VI ou VII

2 GESTIONNAIRES DÉBUTANTS
Formation supér. (Sciences Po, Sciences Eco...)

- Bon contact humain,
- Sens commercial développé.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions, N° 64.768, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.
DISCRETION ASSUREE.

Innover.

C'est réorganiser. Notre futur DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE - EXPORT est un novateur.

Il fait preuve de tempérament et de dynamisme pour animer une force de vente déjà très musclée.

Il participe à l'élaboration de la stratégie commerciale et à la conception des nouveaux produits.

De formation Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, il a l'expérience d'une direction commerciale dans des produits industriels.

Agé de 35 ans minimum, parlant anglais et (ou) allemand, il tend vers la fonction de Directeur Général à terme.

Son esprit marketing, son ouverture vers l'exportation, ont déjà fait leurs preuves.

Quant à nous, nous fabriquons du mobilier métallique industriel. Nous sommes leader sur le marché. Notre clientèle de grandes administrations et de grandes industries nous assure une place prépondérante dans notre secteur.

Un dernier point : rattaché à la Direction Générale, le poste est basé à PARIS.

Si vous vous sentez l'âme de ce novateur, merci d'adresser votre candidature à notre Conseil : Carole de CHILLY sous réf. 516/M.

recp carrières /lyon



9 bis Route de Champagne - 69130 ECULLY.

Membre de SYNTEC

CONFORAMA

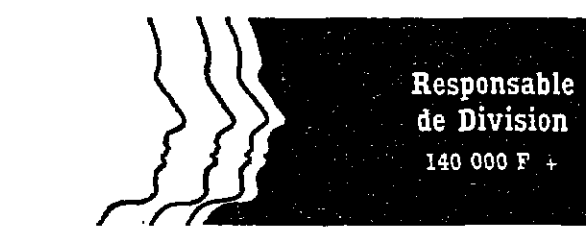
CONFORAMA est le premier distributeur du confort en France. Son groupe Ouest (actuellement 10 magasins, plusieurs ouvertures en projet) cherche, pour l'Ouest de la France,

deux directeurs de magasin

Ces directeurs prennent, chacun, totalement en charge un point de vente ; leur responsabilité s'exerce dans le cadre d'objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité fixés par la direction. C'est une situation très rémunératrice grâce à la part d'intéressement qui s'ajoute au fixe.
Nous souhaitons rencontrer des hommes ayant une réussite prouvée dans la Distribution.
Notre consultant, J.E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire (réf. 3822 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



VENTE DE PRODUITS MANUFACTURES **PARIS**

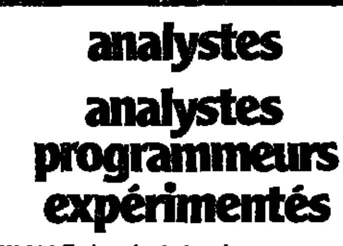
Un groupe international recherche pour **la France et l'Europe du Sud**, un jeune manager capable de prendre en charge un département d'une dizaine de personnes, spécialisé dans la distribution auprès d'une clientèle industrielle. Il sera chargé :
- d'assurer la bonne gestion du département (approvisionnements et administration des ventes).
- d'assurer personnellement une partie de la prospection commerciale.
- de développer progressivement l'activité de ce département compte-tenu d'un marché porteur, en liaison avec les services marketing de la société mère qui fournira une assistance technique.

Les perspectives de développement sont importantes pour un candidat de valeur.

Il est indispensable de parler et écrire couramment l'anglais.

Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 004193 M (à mentionner sur l'enveloppe) au Département **Industrie**.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche des analystes (réf. 9418 A) et des analystes-programmeurs (réf. 9418 AP), ayant 2 à 3 ans d'expérience dans l'informatique, pour travailler sur d'importants systèmes utilisant IMS et DL1 pour gérer en temps réel des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
UN 3033 - 8.000 K,
UN 370/168 AP - 8.000 K,
1000 terminaux de télétraitement.

GIE Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11,
92081 PARIS La Défense.

média-system

Un des plus importants Groupes français de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
recherche

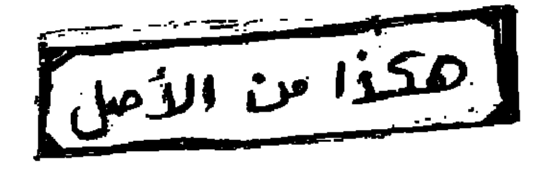
jeunes comptables

DECS ou BTS
Débutants
ou possédant une première expérience

Après une période de formation dans les services de l'entreprise ou en filiale, ils se verront confier des postes de responsabilités au Siège en région parisienne, en Province ou à l'Etranger.

Adresser candidature avec CV et prétentions sous référence 8163 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

serete ingénierie

Nous sommes l'un des premiers Groupes Internationaux d'Ingénierie. Nous définissons et réalisons pour nos clients des ensembles industriels, immobiliers ou commerciaux, tant en France qu'à l'Etranger.
Pour renforcer nos équipes techniques, nous recherchons :

• ingénieur-manutention organisation industrielle

Ingénieur Grande Ecole, option informatique ou organisation industrielle appréciée.
Débutant à 5 ans d'expérience, il participera à des études de flux de produits solides (transport, stockage, conditionnement, implantation) depuis la réception des matières premières jusqu'à l'expédition de produits finis.
Après formation, il aura la responsabilité complète de projets, de la conception à la réalisation des équipements, de l'organisation et la mise en exploitation. *(Réf. 284)*

• ingénieur électricité

Ingénieur Grande Ecole - Spécialisé de préférence (SUPELEC - INSA option électricité ou équivalent) ayant une expérience d'environ 5 ans chez un constructeur ou en entreprise, il doit posséder des compétences en réseaux, machines tournantes et/ou en informatique appliquée. *(Réf. 269)*

Ces postes, basés à Paris, comportent des missions ou des séjours en France et à l'Etranger qui nécessitent la connaissance de l'anglais.
Les candidatures (C.V., photo récente et rémunération) sont à adresser en précisant la référence au Service Recrutement - Société SERETE 86 rue Regnault-75640 PARIS CEDEX 13.



JEUNES INGENIEURS
Grandes Ecoles

Vous êtes attirés par l'informatique
Nous vous offrons une FORMATION et une CARRIERE
Nous sommes une importante Société de Services et de Conseils en Informatique.

Nous vous proposons, après une période de formation aux techniques de l'INFORMATIQUE, (initiation, programmation, analyse, ...) de participer à d'importantes applications de gestion dans des domaines très divers (Industrie, Banques, Assurances, PME, PMI...).

Vous profiterez des conseils et de l'expérience d'ingénieurs chevronnés qui vous permettront d'acquérir rapidement une compétence élevée et reconnue sur le marché des techniques de pointe (réseaux, bases de données, télétraitement...)

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

LA SESSION DE FORMATION DEBUTERA LE 1er SEPTEMBRE 1980.

Ecrivez donc rapidement à
Christine JACQUEMINET
CAP SOGETI SYSTEMES
92, Bd du Montparnasse 75014 Paris





Assurance
Juriste
Responsabilité Civile

Nous sommes un des premiers cabinets de courtage d'assurances.
Notre vocation est essentiellement tournée vers la gestion des risques de l'entreprise.

Une restructuration de notre service responsabilité civile nous amène à créer **deux postes de RESPONSABLE DE CLIENTS INDUSTRIELS**, dont le rôle sera d'assurer les relations avec les clients au niveau de l'élaboration des conditions de garantie et du suivi des affaires.

Ce poste conviendrait à un juriste (licence-maîtrise) déjà familiarisé avec le milieu de l'assurance et surtout l'aspect responsabilité civile. Il faudrait par conséquent, qu'il ait passé 2 ou 3 ans dans une compagnie d'assurance, dans un cabinet de courtage ou dans le service assurance d'une grande société.

La connaissance de l'anglais est souhaitée, car nous avons des perspectives de développement international importantes.

Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 006252 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre **Département Assurances.**
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

directeur de production
25 km Est de Paris – (autoroute A4)

Nous sommes une imprimerie d'héliogravure réputée et performante (200 p. – 90 MF de C.A.) ; nous réalisons des catalogues polychromes pour des affaires de vente par correspondance et de distribution importantes.
Nous souhaitons confier la responsabilité de nos ateliers de fabrication (150 p.) à **un ingénieur (AM par exemple) de 35 ans minimum, ayant une bonne expérience de la direction d'ateliers de mécanique de précision, d'électronique ou encore de production alimentaire.** Outre ces fonctions de responsable de production, il analyse nos prix de revient, nos coûts... et contribue ainsi à améliorer notre productivité face à une concurrence agressive.
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3795LM).



MEMBRE DE SYNTEC

Au sein du groupe **SCHLUMBERGER, ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER** conçoit et réalise des « outils » permettant de rechercher, d'évaluer et d'exploiter les gisements d'hydrocarbures.
Utilisés dans de très nombreux pays, ces systèmes intègrent des développements technologiques avancés dans diverses disciplines (électronique, électromécanique, informatique, physique etc.).
Nous désirons renforcer notre potentiel de développement de nouveaux outils et nous souhaitons recruter un

MÉCANICIEN INDUSTRIALISATION-ÉTUDES

Responsable d'appareils dont il a suivi les études, la mise au point, les essais et l'utilisation sur le terrain, il est l'interlocuteur de la Production, des sous-traitants et des Compagnies du Groupe Schlumberger, dans le cadre du passage des prototypes à la fabrication en série. Il conduit également des projets d'amélioration d'outils exitants.

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS D'UNE GRANDE ÉCOLE, les candidats ont 2 à 3 années d'expérience dans un département d'étude d'une grande entreprise industrielle. Ils maîtrisent la langue anglaise et sont prêts, dans le cadre de cette fonction comme dans celui de l'évolution professionnelle qu'elle ouvre, à d'éventuels déplacements partout dans le monde.

Les candidatures sont à adresser accompagnées d'un C.V. détaillé, sous la référence 8012 à :

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART CEDEX.

HAVAS CONTACT

Directeur du personnel

GRIFFE PRESTIGIEUSE DE HAUTE COUTURE DE RENOMMEE MONDIALE
siège à PARIS 8è, recherche un Directeur du Personnel.
Rattaché au Secrétaire Général, celui-ci aura à animer et sous sa responsabilité :
- le service gestion du personnel et des rémunérations,
- le service recrutement formation,
- le service médico-social
- les services généraux
Ce poste implique une expérience similaire acquise si possible dans une industrie comparable.
Assurée d'une absolue discrétion, votre candidature (CV manuscrit, photo et prétentions) est à adresser s/réf. 5095 à : rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS

GRANDE BANQUE FRANÇAISE A VOCATION INTERNATIONALE — **140/180 000 FF/AN**

dont le dynamisme et l'efficacité sont à la mesure de sa réputation et de son poids financier souhaite donner une envergure supplémentaire, au sein de sa DIRECTION INTERNATIONALE, au

SECTEUR MOYEN-ORIENT

Nous offrons d'excellentes perspectives à un candidat d'au moins 30 ans, de nationalité française ou étrangère, pouvant nous apporter :
- la pratique courante de l'ARABE et de l'anglais ;
- une très bonne connaissance des milieux d'affaires de ces pays (Egypte, Arabie, Emirats, Irak, Syrie...) acquise par une expérience pratique d'au moins 2/4 ans des relations commerciales avec cette clientèle, idéalement au sein d'une banque active sur cette région.

Adjoint direct du Chef de Secteur, sa mission sera axée sur le développement de l'APPROCHE COMMERCIALE des acheteurs potentiels, permettant la mise en place de financements liés aux activités des grands exportateurs français (ingénierie, Bat. TP, industries...)

La préférence sera donnée à un candidat bénéficiant d'une sérieuse expérience bancaire, mais une formation technique complémentaire pourra être donnée à un candidat issu d'une entreprise industrielle ou commerciale.

Notre Conseil, R. BATIFOULIER vous garantit une totale discrétion.

Ecrire avec C.V. sous Réf. MOM/RB à THP — 16, rue Vignon, 75009 Paris.

LE GROUPE SCAC
(4 milliards de C.A. annuels, 13.500 personnes) disposant de nombreuses filiales et agences en France et à l'étranger recherche :

JEUNES INSPECTEURS COMPTABLES

Après formation, leurs attributions seront les suivantes :
- contrôler les procédures et mettre en place des organisations comptables
- assurer l'audit des comptabilités générales et analytiques
- assumer le contrôle de gestion
- conseiller les filiales et agences sur les plans comptable, juridique et fiscal.

Diplomés ESSEC - ESCP - ESC options finances/comptabilité et/ou DECS et basés à Paris, ils se déplaceront à raison de 50 % de leur temps en missions en France ou à l'étranger.

Un début d'expérience comptable ou audit et la pratique de l'anglais sont appréciés.

Adresser CV détaillé et photo à J. TERRAZ
30 quai National 92806 PUTEAUX

P.M.I., recherche
pour son service de gestion commerciale

FEMME

— 30 ans minimum ;
— bonne présentation et excellents contacts avec clientèle ;
— rigueur indispensable pour prendre la responsabilité de ce poste.

Ecrire avec prétentions et C.V. manuscrit à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sa référ. 35.352.

Vous croyez aux énergies classiques : Pétrole, charbon.
Confiez-nous votre candidature.
Notre groupe offre de réelles possibilités de carrière à des

JEUNES INGENIEURS
et à des
JEUNES DIPLOMES D'ECOLES DE COMMERCE

Les premiers se verront confier dans l'immédiat des études d'installation, des estimations de travaux d'entretien, des visites de chantiers, des contacts avec les clients existants.
Les seconds auront une fonction de développement et de suivi commercial.
Ces deux types de postes impliquent de nombreuses responsabilités effectives.

Envoyez votre CV sous référence 8185 à :

organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANS.

DEVENEZ INFORMATICIENS

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE
au premier rang des sociétés de conseil et de services par le développement et les résultats, recrute de

Diplômés Débutants

(Bac + 2 ans d'études supérieures techniques ou scientifiques).

Les candidats retenus recevront une formation aux méthodes et aux techniques avancées de l'informatique (microprocesseurs, télétraitement, télématique, bases de données,...).

A l'issue de cette période d'éducation de 3 mois, débutant au plus tard le 28 juillet, dans le cadre d'un stage rémunéré de mise à niveau, ils s'intégreront dans des équipes opérationnelles.

Ils interviendront dans des domaines diversifiés, où ils pourront acquérir des compétences de haut niveau ouvrant des carrières évolutives.



Postes à Paris et en province.

Adresser C.V. et photo, sous réf. M 17, à Annie BRENTA
C.G.I. - 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

HAVAS CONTACT



Conseiller Commercial
Pièces détachées et accessoires

Jeune diplômé d'une École Supérieure de Commerce, vous avez une première expérience de la vente (1 à 2 ans).

Responsable commercial d'une région, vous développerez les ventes de pièces détachées auprès de notre réseau de concessionnaires.
Votre rôle : les conseiller sur la gestion de leur magasin et sur les actions promotionnelles à entreprendre.

Vos qualités professionnelles et la connaissance du terrain "FORD" détermineront votre évolution au siège de Ford France ou dans notre État-Major européen.

Écrire à FORD FRANCE S.A., Développement du Personnel - 344, av. Napoléon-Bonaparte - 92506 RUEIL-MALMAISON CEDEX.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

BANQUE DE DEPOTS
en rapide expansion (effectif 100 personnes - proximité Gare St-Lazare)
recherche

RESPONSABLE DU SERVICE OPERATIONS FRANCS

Il se verra confier l'animation et la coordination de l'ensemble du traitement des opérations caisse - engagements - compensation. . .

Le candidat sera choisi en fonction de ses capacités d'encadrement et d'initiative.

De formation supérieure, il aura une expérience bancaire ou de trésorerie d'entreprise de plusieurs années.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions sous No 64775, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

OMEGA ÉLECTRONIQUE

MAISON BRANDT FRÈRES
pour son S.A.V.

Un technicien
électronicien expérimenté
niveau V

Spécialiste en logique TTL connaissance circuits MOS
Capable concevoir et réaliser petits montages électroniques
Niveau B T S apprécié
Lieu de travail Charenton.
Écrire sous référence Maison Brandt Frères.
16 rue de la Cerisaie. 94220 Charenton

Emplois et Carrières

---

analyste, prenez de l'Assurance

Venez conduire des projets dans une entreprise à taille humaine après avoir acquis une solide formation universitaire, MIAGE de préférence, et une première expérience de trois ans dans le développement en COBOL d'applications transactionnelles.
C'est ce que vous propose une Compagnie d'Assurances Spécialisée (Paris) qui aborde l'informatique temps réel sur un 64 DPS 2 et renforce très sérieusement son potentiel études.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3846 LM) à «Carrières de l'Informatique».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE BANQUE AMERICAINE
PARIS
recherche :

cadre d'exploitation

Le candidat retenu aura :
- expérience bancaire de 18 mois (minimum) dans la fonction proposée
- formation supérieure (Ecole Commerciale, Sciences Po, Université Française ou Américaine ...)
- parfaite connaissance de la langue anglaise (lue, parlée, écrite)
- sens de la négociation et goût des contacts commerciaux.

A l'issue d'un stage de formation de 6 mois au siège de New York, la personne choisie sera intégrée à Paris, au sein d'une équipe responsable de la gestion et du développement d'un portefeuille de Sociétés.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 65308 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Discrétion assurée.
Réponse à toutes les candidatures.

ESC ou diplômés d'études supérieures

Nous sommes une société performante dans un secteur en pleine expansion, celui de la distribution. Nous sommes un des premiers groupes français d'hypermarchés. Aujourd'hui nous proposons à plusieurs jeunes diplômés d'études supérieures, après formation, de devenir de véritables managers de la distribution moderne.

Entièrement responsables de leur unité, ils décideront de la politique commerciale à mener et formeront leur équipe. Pour mener à bien leur tâche nous mettons à leur disposition un outil de gestion informatisé extrêmement sophistiqué.

Il ne tiendra qu'à leur courage et à leur dynamisme, mais aussi à leurs compétences et à leur esprit d'entreprise, d'arriver dans des délais assez rapides aux fonctions de chefs de secteur et de directeurs adjoints, ou de s'orienter vers les fonctions de contrôleurs de gestion, responsables de personnel, etc... Tous nos directeurs ont suivi la même filière.

Si vous voulez commencer votre carrière dans un de nos hypermarchés, situé en Seine et Marne, envoyez votre CV + photo à ADM, 164 rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris, sous réf. 9475, qui transmettra.

média-system

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
SPECIALISE EN
AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

CHEFS DE MISSIONS
PREMIER ASSISTANT
ASSISTANTS CONFIRMÉS
ASSISTANTS

— D.E.C.S. complet (ou équivalence) est une condition indispensable ;
— pour les postes d'Assistants confirmés et d'Assistants, un diplôme d'enseignement supérieur (H.E.C., ESSEC, E.S.C.P., ESCAE, Maîtrise de Droit ou Sciences éco.), est une condition nécessaire. Ce diplôme doit être complété par une pratique d'un à trois ans dans un cabinet comptable ou un service comptable d'entreprise;
— Une connaissance de l'Anglais est appréciée, certaines missions se situant dans un environnement international ;
— Larges possibilités de promotion pour des collaborateurs compétents et dynamiques.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V. prétentions sous n° 7.068, Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

LOGISTA Filiale d'un grand groupe français d'ingénierie

recherche

jeunes ingénieurs

spécialisation indifférente

désirant devenir informaticiens et apprenant vite et bien.
Après une période de formation assurée par nos ingénieurs, ils seront intégrés à des équipes de projets qui leur permettront de maîtriser rapidement les techniques de l'informatique.
Date d'entrées : 1er septembre 80 ou 20 octobre 80.

Envoyer C.V. + photo + prétentions + date d'entrée sous référence M 0107 à Monsieur A. GHERSON, LOGISTA, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche
pour sa filiale bancaire Quartier Montparnasse

un Correspondant Organisation

Nous souhaitons trouver, dans le cadre d'une expansion soutenue, un Cadre de Banque confirmé classe V ou VI pour participer à l'élaboration d'un système de gestion informatique.

Conditions requises :
— issu d'un service inspection ou d'une direction organisation
— solide expérience bancaire exigée
— niveau d'études supérieures.

Adres. CV, photo, sal. et prét. sous réf. SB à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

Levi-Tourney Pub

---

directeur des ventes Rhône-Alpes

PME de réputation mondiale fabriquant et commercialisant des biens d'équipement, nous cherchons notre directeur des ventes. Il négocie les marchés importants et anime notre équipe d'ingénieurs commerciaux.
Le poste convient à un directeur des ventes confirmé, de 38 ans minimum, habitué à travailler en France et à l'étranger. La pratique courante de l'anglais est indispensable.
Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 621 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Dans la perspective du développement de ses activités de négociation de blocs d'actions

La Banque de l'Union Européenne
recherche pour sa
Direction Financière
un
JEUNE COLLABORATEUR

qui aura une double mission de CONSEIL EN INVESTISSEMENTS et de NEGOCIATION DE BLOCS DE TITRES, en bourse de Paris, avec les ORGANISMES INSTITUTIONNELS français et étrangers.

Profil :
- bonne formation générale : niveau Bac avec, si possible, un commencement d'enseignement supérieur
- ANGLAIS courant indispensable
- une connaissance de l'ANALYSE FINANCIERE serait appréciée.

Envoyer CV manuscrit, photo au Chef de Personnel «Recrutement Cadres» Banque de l'Union Européenne - B.P. 89 75060 PARIS CEDEX 02

MEDECIN

IMPORTANT INSTITUT DE RECHERCHE MEDICALE
banlieue Sud
recherche

Docteur en Médecine

30 ans minimum possédant ou terminant une thèse de 3ème cycle en biochimie ou les certificats nécessaires à la présentation d'une thèse d'Etat.
Une expérience dans le domaine de la neuro-biochimie est souhaitable.
Il s'agit d'un poste évolutif pour lequel nous recherchons un candidat de valeur aussi bien sous l'angle de la personnalité que sur le plan des connaissances et des aptitudes scientifiques.

Adresser votre candidature sous la référence 2932 à : M. PELLISSIER

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 PARIS

Nous sommes une Société Française de 300 personnes - 60 millions de C.A.

Nous fabriquons et commercialisons des produits destinés aux industries de pointe à vocation électronique, en France et à l'Etranger.

Nous sommes en expansion et avons l'ambition de le rester.

Nous recherchons notre :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Une bonne pratique de l'anglais, la connaissance du marché de l'électronique professionnelle français et étranger sont des atouts importants.

Rémunération attrayante pour candidat de valeur.

Adresser C.V. et salaire actuel sous No 64973 - CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CHEF COMPTABLE

SAFT GROUPE CGE
recherche pour son département Générateurs Spéciaux (CA 100 millions - 250 personnes), un Chef Comptable.

Ce poste conviendrait à un candidat BP, BTS ou niveau équivalent, ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle et ayant acquis dans une société industrielle performante de solides connaissances en comptabilité analytique et comptabilité générale (jusqu'à la clôture des comptes, compte d'exploitation, trésorerie, bilan).

Il animera une équipe de 4 personnes.

Poste intéressant pour un candidat dynamique au sein d'une société disposant de moyens modernes de gestion.

Lieu de travail : banlieue immédiate Est Paris.

Écrire sous référ. MC 655 AM

efap 4 rue Massenet 75016 Paris

SPECTRA-PHYSICS FRANCE
recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Au sein du Département PhysicoChimie, il assurera le développement des ventes de chromatographes. Poste pouvant convenir à Ingénieur Chimiste ayant acquis en laboratoire une bonne expérience de l'utilisation de ces appareils et témoignant de qualités de contact, de dynamisme et d'autonomie, aimant déplacements (voiture fournie).
Connaissance de l'Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SPECTRA-PHYSICS France 3, rue Léon Blum Z.I. des Glaises 91120 PALAISEAU.

Importante Société de télécommunications
recherche
pour sa division (1 000 personnes)

Responsable service paye

— position cadre —

- *Le candidat (H - F) âgé de plus de 30 ans possède une expérience de 5 à 10 ans dans un poste similaire.*
- *Connaissance du système informatique indispensable.*

Lieu de travail proche banlieue Sud.

Ecrire avec CV. et prét. à COFAP no 12717 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS - qui transmettra.

GENERAL INSTRUMENT FRANCE
recherche pour son Département Composant Discret

un Ingénieur Technico - Commercial

2 ans minimum d'expérience dans la vente OEM.
Secteur à couvrir Telecom Automobile.

De plus il assurera la liaison technique avec les différents laboratoires d'Europe.
Anglais lu, parlé indispensable - Nombreux déplacements Province Etranger à prévoir - Voiture fournie - Avantages sociaux (mutuelle - 13ème mois ...).

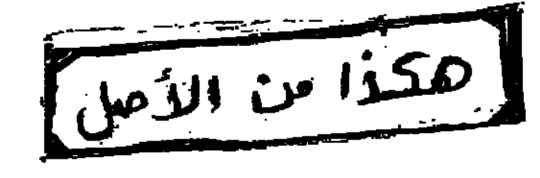
Ecrire CV manuscrit et prétentions à : Mr JP MALLOZZI Directeur Commercial GENERAL INSTRUMENT FRANCE 11/13, rue Gandon - 75013 Paris

---

CHEF DES ACHATS

La Société fabrique des câbles électriques et réalise un C.A. d'environ 270.000.000 Francs.
Pour lui confier la responsabilité du Service Achats (4 personnes), elle recherche un spécialiste des achats de production (matières premières et produits semi-ouvrés) ayant au moins 10 ans d'expérience dans le métier, une grande rigueur d'organisation et une facilité certaine à dialoguer avec les services de production.
Pour toutes informations complémentaires, envoyer CV détaillé sous réf. 302/07 M à FRANCE CADRES 22 rue St Augustin 75002 PARIS.

France Cadres



REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
siège Paris
recherche

jeune cadre export

- Pour lui confier des missions de conseil et d'assistance auprès de ses adhérents.
- Formation ESC ou similaire, 3 ans d'expérience de la fonction commerce Extérieur en entreprise.
- Pratique de l'anglais et de l'allemand.
- Déplacements de courtes durées en France et à l'étranger.

Envoyer c.v. détaillé et lettre manuscrite nº 16.538, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

P.R.B.

MATRA

Division Communication crée plusieurs postes :

INGENIEURS D'INDUSTRIALISATION

Grandes Ecoles Electroniques

- Ils prennent en charge les problèmes d'industrialisation pour des productions électroniques de grande série (produits de télécommunications) dans la phase appel d'offre, études et développement.
- Ils ont la responsabilité d'estimer les coûts de production, de définir les programmes et les moyens de production et de conduire les actions d'industrialisation et d'analyse de la valeur en liaison étroite avec les labos d'études, les unités de production de grande série.
- Ingénieurs de formation, ils ont quelques années d'expérience, proche de la production dans l'industrie électronique.
Une bonne ouverture sur l'analyse de la valeur serait très appréciée. Anglais souhaité.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 675

MATRA Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres B.P. Nº 1 – 78140 VELIZY

Leader francais de la distribution pharmaceutique

Nous recherchons un

INGENIEUR INFORMATICIEN

au sein de notre équipe commerciale dont l'un des objectifs principaux est de promouvoir et de suivre l'INFORMATISATION DE NOS 15000 CLIENTS détaillants, il sera :
- l'interlocuteur des fournisseurs de matériel de mini et de micro-informatique
- le conseil de nos clients
- le partenaire de notre direction informatique.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à : O.C.P. REPARTITION
Direction des Affaires Sociales
Service du Recrutement
24, rue des Ardennes
75019 PARIS.



REPARTITION

FRANCE CONSULTANT S.A.

Filiale d'un groupe industriel important situé à Rueil-Malmaison (92) recherche

UN INGENIEUR

Mission : travail au sein de sa cellule électrique pour le développement des prototypes. Il s'occupera en particulier des calculs de dimensionnement.
Profil : homme 28 ans minimum. Formation Arts et Métiers ou équivalent. 2-3 ans d'expérience souhaités et connaissances en informatique très appréciées.
Rémunération et possibilité de carrière motivantes pour candidats de valeur.
Envoyer C.V. + photo + lettre manuscrite + nº de tél. (sous la réf. 79575 M) à FRANCE CONSULTANT S.A. - 59, rue Villiers-de-l'Isle-Adam - 75020 PARIS, qui nous assiste dans ce recrutement et qui traitera chaque candidature confidentiellement.

HAVAS CONTACT

---

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

---

steria

Nous recherchons pour notre DIVISION SANTE-SOCIAL

3 informaticiens

capables de s'intégrer rapidement à ses équipes de développement.

- Ils participeront à la conception et à la réalisation de projets mettant en œuvre 5 à 6 personnes.
- Ils interviendront sur un éventail de thèmes techniques divers et enrichissants (base de données, réseaux, systèmes transactionnels, bureautique, vidéotex...)
- Lieu de travail : Paris ou Vélizy.

PROFIL
- un bon niveau Ingénieur ou Analyste
- une base solide de connaissances en Informatique
- un esprit curieux des techniques modernes
- une personnalité ouverte au travail d'équipe.

Prière d'adresser C.V. et prétentions à : Pierre HUGOT

steria 26, avenue de l'Europe 78140 VELIZY

DIRECTEUR D'USINE

TEXTILE

La Société (150 pers.) produit du fil synthétique destiné à la fabrication des tapis et moquettes. Ses actionnaires veulent en confier la responsabilité à un Directeur d'Usine maîtrisant simultanément les problèmes de fabrication et de gestion. Optimum 35 ans.
Formation ingénieur textile, AM ou équivalent. Expérience gestion et connaissances filature. 150/160.000 + voiture.

Adresser CV détaillé s/réf. 808 M à: Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 PARIS.

Filiale Française Groupe International (Industries chimiques)
recherche

CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

DYNAMIQUES – Age 30 ans environ

pour participer à la commercialisation de ses spécialités en France et sur certains marchés européens.

Expérience souhaitée relevant des industries de l'imprimerie, des peintures, de l'enduction des matières plastiques.

Anglais impératif.

Adresser C.V. complet avec photo et prétentions à nº 64.878 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.
Discrétion absolument garantie.

Cabinet de conseil américain recherche pour son bureau de Paris employant environ 20 personnes

ADMINISTRATION AND ACCOUNTING MANAGER

Cette personne aura la responsabilité :
— de la gestion administrative ;
— des procédures ;
— de l'organisation ;
— de la comptabilité ;
— du reporting mensuel en comptabilité anglo-saxonne ;
— des relations avec les bureaux européens, les auditeurs et experts comptables.

Ce poste conviendrait à un homme ou une femme ayant un diplôme supérieur de comptabilité et une expérience de quelques années au sein d'une direction administrative et financière de la filiale française d'une société internationale.

ANGLAIS/FRANÇAIS INDISPENSABLES. NATIONALITE INDIFFERENTE.

Ecrire à nº 65.047. CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 09, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

Il sera chargé :
— du contrôle de la fiabilité des résultats ;
— de missions de conseil auprès des responsables de nos filiales ;
— de différentes études économiques et financières.

Formation supérieure type SUP. de Co + DECS. Expérience 2 ans nécessaire.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. et prétentions sous nº 48.539, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

ASSOCIATION XVe très importante fonction sociale recherche

● CADRE
Niveau licence minimum pour organisation et contrôle activité centre d'hébergement région parisienne.
Salaire brut : 4.950 F + prime assiduité.

● CADRE
Bonne connaissance problèmes administratifs et sociaux (diplôme enseignement supérieur haut niveau), capable aider direction dans secteur information, relation presse et administration. déplacements province.
Salaire brut : 7.545 F + prime d'assiduité.

Envoyer candidature à Régie-Presse, sous nº T 020.969 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F.J.T. banlieue Ouest recherche
ANIMATEUR (TRICE)
pour début août.
Tél., pour R.-V. au : 242-56-65.

FONCTIONNAIRES ou RETRAITÉS
ou cadre A (Police, P.T.T., Education, E. et Forêts, T.P., Cadastre, Finances, Commerce), pour travaux pédagogiques et d'orientation post-scolaires à mi-temps et chez soi. Service culturel, B.P. 101, 94- Saint-Maur.

ADMINISTRATION cherche
SPÉCIALISTE QUALITÉ DES EAUX
ayant une formation supérieure pour emploi à Bougival (Yvelines) M. Chauvière : 227-77-67.

Administration recherche
NÉGOCIATEURS-RÉDACTEURS
de MARCHES PUBLICS
Diplômes requis :
Niveau DUT ou équivalent.
Ecr., s./réf. 3594, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Sté d'EXPERTISE COMPTABLE, Paris 12e recherche
ASSISTANT (E)
B.T.S. - D.E.C.S. ou équivalent Diplôme d'études supérieures et connaissance de l'anglais appréciés. Expér. cabinet indispensable, poste évolutif pour élément dynamique.
Adres. C.V. manuscrit, ... prét. à A.M.P., nº 9680/JT, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS recrute
DÉLÉGUÉS (ÉES)
— 25 ans minimum,
— forte personnalité,
— bonne culture générale,
— formation immédiate,
— clientèle assurée.
Tél. pr R.V. au 538-66-75

Sté recrute pour rech.
PÉTROLIÈRE
FRANCE/ETRANGER
TITULAIRES : B.T.S., D.U.E.S. géologie, physique, math. Dégagé O.M., anglais parlé. Ecr. à SIPEP, Réf. nº 19 3, r. Choiseul, Paris-2e (q. tr.).

La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales de SEINE-SAINT-DENIS recrute des puéricultrices diplômées d'Etat pour les postes suivants :

— DIRECTRICE DE CRÈCHE
— PUÉRICULTRICE CONSULTATION ET SECTEUR A DOMICILE

Adresser candidature avec curriculum vitae à Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
Bureau Personnel Crèches nº 221
124, rue Carnot,
93007 BOBIGNY
830-12-12, poste 33-87.

INGÉNIEUR
électronicien-informaticien, un an d'expérience en assembleur. Tempora, 17, rue de la Chapelle, 18e, 206-28-89, 206-30-66

EDITEUR MEDICAL recherche
RESPONSABLE CCIAL
(relat. diffuseur et libraires, campagnes de promotion), expérience souhaitée.
Env. C.V. manuscrit et photo MEDSI, Personnel, 31, rue Falguière, Paris-15 .

Expert-Comptable, Me Jules-Joffrin, recherche pour tenue et surveillance de comptabilité de P.M.E.
ASSISTANT(E) COMPTABLE.
Il est exigé du candidat(e) la possession d'un diplôme comptable (B.P., Bac G 2, B.T.S., D.E.C.S. ou autre) et une expér. professionnelle antérieure en Cabinet ou en Entreprise.
Env. C.V. détaillé et prétentions, nº T 021011 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE fabriquant
1) Outillages pour thermoplastiques ; thermodurcissables, alliages légers (zamak, aluminium).
2) Modèles bois et métal.
3) Pièces moulées par injection.
cherche technico-commercial introduit auprès des principaux donneurs d'ordres de la région parisienne (automobile, etc.)
Ecr. nº 8.615 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Dans le cadre de la décentralisation du service de l'Enfance de SEINE-SAINT-DENIS, des postes d'éducateurs spécialisés D.E. sont vacants dans les agences de province de l'Aide Sociale à l'Enfance :
— 1 poste à (80) ABBEVILLE ;
— 2 postes à (62) MONTREUIL-SUR-MER ;
— 2 postes à (62) ARRAS.
Par ailleurs, 43 postes d'éducateurs spécialisés D.E. sont à pourvoir en circonscription ou en internat s r le département.
Adresser candidature avec C.V. à Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, Serv. Aide Sociale à l'Enfance, 124, rue Carnot, 93007 BOBIGNY.
Tél. : 830-12-12 poste 34-98.

P.M.E. Bâtiment proche banlieue Sud recherche son
CHEF COMPTABLE
B.T.S. ou D.E.C.S.

Le candidat, stable et expérimenté, aura l'esprit d'équipe et évoluera dans un contexte dynamique et efficace.

La connaissance du bâtiment sera appréciée.
Profil de carrière intéressant pour candidat motivé.

Adr. doss. compl. ss réf. M 87 à SOFFOP 37, av. A.-France 94220 Charenton chargé de la sélection.

Région SEINE-ET-MARNE NOTRE NOTORIETE et NOTRE DÉVELOPPEMENT nous imposent de trouver

une COLLABORATRICE COMMERCIALE
UNE VRAIE !
(Active et responsable)

Adres. C.V. manuscrit et ph. à S.C.I.P.
160, bd de la République,
92210 SAINT-CLOUD
(chargée de ce recrutement)
MERCI !

INFORMATIS
Sté d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE pour d'importants projets de commutations de messages de téléphone et de télématique
NANTES - LANNION - PARIS.

INGÉNIEURS LOGICIELS
Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - MITRA 15/125 - PDP 11

INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS CICS - DL 1
CII H.-BULL 66

INGÉNIEURS MICROS
Logiciel Intel 80/80 - Motorola
M. le Chef du Personnel,
26, r. Daubenton, 5e 337-99-22

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE recherche

INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES POUR AFFAIRES IMPORTANTES A L'EXPORTATION
Ingénieur diplômé E.T.P. ou équivalent.
35 ans minimum.

Sera responsable de projets, en entreprise générale ou en architecture industrielle concernant bâtiments industriels ou infrastructures dans le domaine aéronautique.

Propositions techniques, prix de revient, prévisionnels, négociations techniques avec client, supervision études et chantiers, gestion du projet.

Banlieue Sud-Ouest Paris.
Déplacements fréquents de courte durée à l'étranger.
Anglais courant exigé.
Expérience dans une activité analogue en entreprise ou en ingenierie.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo, sous nº 64.703,

CONTESSE PUBLICITÉ,

20 avenue de l'Opéra,
75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.

ASSISTANTE DE DIRECTION

CADRE COMPTABLE
100.000 +

- Prise en charge de la comptabilité jusqu'au bilan ;
- Assistance de l'équipe de Direction, secrétariat, organisation de séminaires...

De formation comptable (niveau B.T.S.), elle justifiera d'une expérience confirmée du secrétariat de direction et d'une pratique courante de l'anglais.

Adresser C.V. sous réf. 753 D, Claude Debray Conseil
78, rue Olivier-de-Serres
75739 PARIS Cedex 15

WANTED pour vente de MINI-INFORMATION de gestion
INGÉNIEURS-CIAUX
- Expér. et réf. indispensable.
- Salaire 5.500 + commissions.
- Postes pour Paris-Lyon-Lille.

PRENDRE CONTACT AVEC :
CAPA 150, rue de Rivoli (1er) Tél. 296-36-74

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES recherche

INGÉNIEUR
pour encadrement, département, calculs, aéronautiques.

Avec importantes responsabilités. Salaire en rapport. Conviendrait à : Sup. Aéro, Mines, Arts et Métiers ou équivalent.

Envoyer C.V. + photo
RETEC 5, rue Geoffroy-Marie, 75009 PARIS
Tél. : 824-87-00 ou 824-54-20.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE (30 personnes) situé à PARIS-7e recherche

a) RÉVISEURS CONFIRMÉS
PARIS-PROVINCE
Les postes conviendraient à des candidats titulaires d'un certificat supérieur ayant une expérience pratique de la révision et du commissariat aux comptes de 2 ans mini. Rémunération entre 85 000 F et 95 000 F/an.

b) CHEF DE MISSION
Le poste conviendrait à un candidat d'au moins 28 ans. Niveau du certificat supérieur de révision comptable ayant acquis en cabinet une expérience similaire.
Rémunération entre 110 000 F et 120 000 F.
Env. C.V. à nº 64 874
CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, 75040 Ced. 01 en précisant le poste choisi.

POUR OUVERTURE
CENTRE SOCIAL
1er SEPTEMBRE
ASSOCIATION recherche
DIRECTEUR
Expér. souhaitée, sér. réf. exig., envoyer C.V. à Mme Busnel, Mairie de Montgeron 91230 MONTGERON.
Il ne sera pas répondu au tél.

cours et leçons

ANGLAIS INTENSIF
Juillet, profs Ang. Amér. Cent. Paris; prix modéré. 634-42-62. Après-midi.

---

secrétaires

Importante société d'informatique
PARIS LA DEFENSE
recherche une

secrétaire sténodactylo

BTSS

pour renforcer le secrétariat de direction de la société.
Le salaire sera fonction des compétences.

GIE Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 9424 Service du Personnel Tour Franklin – Cédex 11 92081 PARIS La Défense.

média-system

Assistante du président

Ordre professionnel proche de l'Etoile, nous recherchons la secrétaire de notre Président.

Elle assumera toutes les tâches classiques du secrétariat d'un haut responsable. Assistante d'excellent niveau, elle aura de bonnes qualités de contact, d'initiative et une grande vivacité d'esprit. Ponctuelle, organisée et disponible, elle maîtrisera parfaitement la sténo et la dactylo. La pratique de l'anglais serait appréciée.

Poste à pourvoir immédiatement, avec possibilité de vacances en Août.

Nicole Marichez vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence 4992 M, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom
Membre de Syntec

SOURCES

Recherche pour poste stable à Clichy 92
SECRÉTAIRE CCIALE
EXPERIMENTEE
STENO (Pr. Del.) DACTYLO
52.000 F par an
Tickets restaurant. Mutuelle.
Ecr. avec C.V. sous référence nº T 021.006 M. REGIE-PR., 95 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

STE AMERICAINE
Gares Levallois-Clichy
cherche

SECRÉTAIRE TRILINGUE
FRANÇAIS-ANGLAIS ALLEMAND

Langue maternelle allemande de préférence

EXCELLENTE STENO ANGLAIS - ALLEMAND pour poste à pourvoir immédiatement.

Téléphoner pour rendez-vous à : Mme BORON 739-92-07

représent. offre

Jeune société en pleine expans. recherche
V.R.P. - M.C.
posséd. client. sports et lois. pour diffusion raquettes de tennis connues, lance-balles, équipement et habillement sport.
Ecrire avec C.V. HAVAS 06800 Cagnes nº 1.837.

proposit. com. capitaux

Epargnez vos impôts sur les gros revenus ! Construisez des studios. 747-92-13 - (85) 54-40-83.

S. Edition rech. Agence bien implantée en tous départ. pour régie exclusive de support très actuels. Ecr. C.D.R., 15, rue du Fg-Montmartre, 75009 Paris.

formation professionnelle

LE PROCHAIN TRAIN PART CET ÉTÉ

Vous cherchez une carrière intéressante, immédiate et bien rémunérée.

Vous avez entre 24 et 40 ans, une formation supérieure et/ou une certaine expérience.

VOUS POUVEZ DEVENIR

INGÉNIEUR COMMERCIAL

DANS LES DOMAINES D'APPLICATION DE L'INFORMATIQUE

LE GROUPE FORMATION NOUVELLE VOUS EN DONNE LE MOYEN

STAGES AGRÉÉS PAR L'ÉTAT

Pré-embauche possible dans certains cas (emploi-formation).

Renseignements et inscriptions :
GROUPE FORMATION NOUVELLE, 14, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. 296-12-58.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous, avec ou sans diplômes. Pour les connaître, dem. une docum. gratuite sur la revue FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris

---

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans,
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Monthyon, Paris (91).

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

enseignem.

VENCE

COTE D'AZUR
9 km MER, 35 km NEIGE
INSTITUT MONTAIGNE
FONDE EN 1905
ENSEIGNEMENT PRIVE LAIC

INTERNAT JEUNES GENS

INTERNAT JEUNES FILLES

PRIMAIRE - SECONDAIRE
classes préparatoires à
L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES

PISCINE et TENNIS PRIVES.
6, av. des Poilus, 06140 VENCE
Téléph. : (93) 58-03-01

travail à domicile

Demande

Je frappe thèses, manuscrits, sur IBM (+ photocopies). Téléphone : 535-28-85.

Dactylographie tous textes : FRANÇAIS - ANGLAIS. Téléphone : 271-42-63.

Comptable H. 28 ans, réf., ch. thès. ou scén. à taper sur mach. à domicile. Téléph. 357-24-68.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR, 40 ans

Docteur Ingénieur + I.A.E.

10 ans d'expérience de direction industrielle et direction d'usine dans groupe multinational. Libre sous 3 mois.

Recherche situation de Directeur industriel ou Directeur d'usine.

Ecrire sous le nº 8.577 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui tr.

Spécialiste très expérimenté de la

TRADUCTION

vaste

EXPÉRIENCE INTERNATIONALE

Français, environ 40 ans, 4 langues dont l'anglais et l'allemand, bon organisateur, ayant le sens et le goût des contacts humains, aimant et sachant diriger une équipe, connaissances techniques très solides, efficace et apprécié, aimant le travail bien fait, cherche pour le 1-9-1980 ou plus tard poste de

DIRECTEUR

d'un service linguistique existant ou à créer.

Ecrire sous nº 8.574 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

ANIMATEUR DE FORMATION

10 ans d'expérience P.M.E. - P.M.I.
Comme cadre superieur
Cinq ans d'expérience pédagogique

Animateur en :
- — Initiation informatique ;
- — Comptabilité, gestion ;
- — Marketing ;
- — Management de production ;
- — Formation de formateurs ;

cherche :

DIRECTION CENTRE FORMATION
DIRECTION CENTRE GRETA

ou animateur, permanent ou indépendant.

Ecrire sous nº 8.613 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui transm.

Jeune femme **MAITRISE LITTERAT.** 1 année B.T.S. comptable-gestion, expér. prof. diverses et sérieuses, ch. empl. stab., temps partiel. Téléph. : 328-76-39.

Dame, 35 a., excellente présent., ch. emploi standardiste, hôtesse accueil ou travail à domicile. Tél. : 357-24-68.

COLLABORATRICE HAUT NIVEAU
Vous cherchez pour vous seconder une femme de confiance, discrète, organisée et efficace. Je peux vous apporter mon professionnalisme (7 ans) et mon expérience dans les domaines suivants :
— Administratif ;
— Fiscal et comptable ;
— Relations publiques.
Parfaitement trilingue (anglais et italien).
J'ai également eu l'occasion de participer à des négociations à haut niveau dans divers pays étrangers.
J'aimerais rencontrer un dirigeant de société qui sache réellement déléguer, dont je pourrais être le bras droit...
Téléphoner au 265-05-19 la journée, et le soir au 976-61-64

CADRE DE BANQUE
diplômé enseignement supérieur, crédits et remise documentaire toutes opérations de négoce international, 3 ans expérience dans filiale, banque française au Sénégal. Nationalité sénégalaise, cherche emploi dans secteur bancaire France. Ecr. nº T 020.558 M. Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

PROF. HISTOIRE GÉO
Jne Fme. 6 a. exp., ch. p. sept. Ecr. nº T 20.952 M. Régie-Pr., 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris

JOURNALISTE
Jeune, beau, intéressant diplômé C.F.J., titulaire carte professionnelle, 3 ans d'expérience Paris-province, reportages, secrétariat de rédaction, direction artistique.
Etudie toutes propositions. Ecr. nº T 021.012 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

DIRECTEUR COMMERCIAL
36 ans, formation juridique et Sc. Po.
EXPER marketing, publicité ccial, impt-export, juridique et assurances.
Anglais, espagnol, conn. marché espagnol et Amérique latine. Cap. de direction et de gestion. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux.
Libre : 1er septembre 1980.
Ecr. nº 6.257, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

J.F. ATT. DE DIRECTION
(31 ans)
Formation supér. Excell. présentation. Qual. rédaction., contacts, Organisation. Anglais, italien. Disponible pr tous déplacements. Cherche poste à responsabilités.

Téléphone : 544-52-32

ESC, 36 ans, 13 ans expérience Afrique, direction P.M.E. avec solides relat. et expér. œuvre bâtiment, importation et distrib. matériel technique, recherche société intéressée pr implantat. nouvelle en Côte-d'Ivoire. Ecr. Fougère, 36, r. de Monceau, 75008

INGENIEUR ELECTRONICIEN, 38 a., parl. angl. et esp., expér. de 8 a. en génie-conseil en Amérique du Nord et Afrique ds dom. télécoms, faisc. hertz, cour. porteur, rech emploi en in. constr. Ecr. nº 2.452 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou tél. : Paris 278-31-74.

Médecin Biochimiste, 32 ans, 9 ans expérience rech., 5 a. ds lab. universitaire U.S.A., cherche position région Paris. Ecr. Brehier, 110 Canner St., New Haven, CT 06511, U.S.A.

Cadre Fme, 47 ans, capacitaire en droit, capable prendre en charge : content., recouvremts, assurances, suivi dossiers et assurer travaux secrétariat. Sér. réf., cherche poste stable. Ecr. nº 2 467 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

CADRE SUPÉRIEUR
capacitaire en droit, grande expérience direction, gestion, administration, P.M.E. et P.M.I. Etudierait toutes propositions. Ecr. nº 46.834, J.P.R., 39, rue de l'Arcade, 8e, qui transm.

J.F., 25 ans, maitrise lettres, parlant cour. anglais. Etudie toutes propos. d'emploi créatif région Paris ou province. Disponible, voyager étranger. Grande facilité d'adaptation toutes situations. Tél. heures repas (16-35) 96-06-27 ou écrire S. Maillard, La Vannepré, 76117 Incheville.

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL MATERIAUX BATIMENT cherche emploi région parisienne. JORDAN. - Tél. : 959-48-85.

J. F. 30 ans **NIV. B.T.S. COMPTAB.** expér. trésorerie ds groupe int. cherche poste **AU CAIRE**
Ecr. nº T 20.860 M. Régie Pr. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE R5 TS 1980 (janvier) 7.500 km., première main 29.500 F, tél. 246-72-23 (p. 2432) Domicile : 331-38-91.

VW 1200, année 70 103.000 km. Bleu ciel **1500 F** 361-99-37 — 20 h. à débattre.

PASSAT VOLKSWAGEN, 7 CV. 1976, première main, 72.000 km. excellent état. Prix 14.000 F avec radio - Tél. 920-49-07.

8 à 11 C.V.

URGENT cause départ Part. vend Ford Granada Dies. juillet 1979 - 50.000 km. Parfait état. Prix : 33.000 F. S'adresser M. Guy Berset. tél. (37) 23-50-98 ou 32-61-53.

+ de 16 C.V.

Cse départ Gabon vds ROVER 3500 neuve, équip. radio gd luxe, idéale Stés. 55.000 F T. 326-48-70, à part. 20 h.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EN JUILLET 80
QQ. 305 D - 505 D - 604 D neuves 1980
AUX PRIX JUILLET 79 IMBATTABLE !
M. Gerard, 321-60-21

SOCIETE DE FINANCEMENT
VEND AMIABLEMENT
Vehicules repris en cours de contrat
- — RENAULT R4 GTL juin 79 49.550 km., prix intéressant.
- — VOLKSWAGEN GOLF Diesel juin 80, 4.100 km., com. nve.
- — PRINCESS 10 CV mai 78, 33.300 km, affaire except.
- — PRINCESS 13 CV mars 79, 26.150 km., boite automat. belle affaire.
- — MINI 1100 S juillet 79, 15.500 km. T.O., nombreuses options, radio, très belle.
- — INNOCENTI 90 L., 6 CV, mai 78, 38.900 km. belle aff.
- — INNOCENTI 120 L., 7 CV, mod. 77, 16.450 km., prix intéressant.

Tél. 763-11-01.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

Mairie 3e - Caractère, petit **STUDIO** équipé. 105.000 F. Urgent - 766-49-94.

MARAIS rue de Saintonge. Propriétaire vd 2 très gds 2 P. rénovés. - 325-63-80.

4e arrdt.

RARE. Rez-ch. GD 2 p. habitat. ou profession. S/pl. : 5, rue des Tourelles - 274-59-10

5e arrdt.

SAINT-MÉDARD
Gd studio 42 m2, cuis. équipée, w.c., s. d'eau IMPECCABLE 350.000 F 357-13-78.

BD SAINT-GERMAIN (Près) Double living + 2 chambres, 2 bains, décoré, neuf, poutres. Prix intéressant, vu urgence. 526-54-61

RUE DE LA CLEF - 354-42-70 **CARACTERE** SEJOUR + CHBRE

A SAISIR Mo MONGE rue Pastalozzi
2 P. 36 m2, cft, cave, cabanon, 3e étage clair, calme, dans bel imm. ancien P. de T.
SPÉCIAL INVESTISSEUR
GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, domicile.

6e arrdt.

PRÈS LUXEMBOURG
1. Vue sur arbres et Sénat, beau 5 pièces, vaste récept., chambre service.
2) Maison particulière 220 m2 + 100 m2 jardin, calme absolu. Profession libérale. — 260-34-47.

Quai des GDS-AUGUSTINS, sur Seine, ét. élevé. Studio grenier. Parfaitem. aménagé - 329-85-86

7e arrdt.

ODEON. 70 m2. Haut plafond. Gd living, chbre, gde cuisine, bains. Impecc. Soleil - 296-58-88

DUROC - Livg + chbre 30 m2, 4e ét., ascens., poutres, soleil. GARBI - 567-22-88

LA TOUR-MAUBOURG Liv. + 2 chbres, 68 m2, 6e étage, asc., s/jardin, balcon. MARNIER - 222-69-50.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

8e arrdt.

GEORGE-V - GD CALME SUR **BALCON - TERRASSE LIVING + CHBRE** IMPECCABLE 723-95-14 ou 723-55-80

9e arrdt.

6, Place TRINITÉ
Imm. bourgeois, P. de T. 3e ét. asc. soleil, 180 m2 park. 1.300.000 F, 633-78-87.

A SAISIR Mo St-Georges Ds imm. anc. P.deT.
105 M² Liv. 36 m2 + 2 chbres, gde cuis., bains, w.-c., 1er étage, clair, refait neuf, + chambre de service + cave.
BON PLACEMENT Prix 680.000 F
GID 281-33-34/35, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, domicile.

12e arrdt.

PRES BD DIDEROT
3e ét., asc., chff. centr. Entrée, séj., salon/balcon, 1 chambre, cuisine, wc, s. bains. Calme. 378.000 F - Tél. : 346-63-85

Mo LEDRU-ROLLIN - Dans très belle restauration, 1 studio en duplex. Tout confort. Poutres. Cour fleurie. Loué loyer libre. Le PPTAIRE au : 555-92-72

13e arrdt.

10, VILLA D'ESTE
15e ét., bel appart. impeccable tt cfts. 2 p. princip. S. bains, cuis., parking. Prix 280.000 F. VIDAL 563-83-55.

14e arrdt.

Vieux MONTPARNASSE, grand studio avec mezzanine sur rue, rénové avec soin (poutres, cheminée, asc., v.o., interphone). Le PROPRIETAIRE : 555-92-72.

Porte d'Orléans, sur Montrouge, 14, rue Radiguey, angle G.-Péri, 4e ét., 3 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 60 m2. NEUF : 275.000 F. mitoyen 62 m2, occupé, 195.002F. Tél. 520-13-57. S/place 17-19 h., samedi, dimanche et lundi.

Près DENFERT, direct. dans rénovation, Studio + un 2 Pces tout équipé, balc. Loué actuell. Loyer libre. Me téléph. 555-92-72.

Près avenue DU MAINE
Je vends pour placement beau studio tout conft, occupé (loi 48). Investissement d'avenir. 555-92-72

15e arrdt.

39, RUE MADEMOISELLE. Je vends, libre, 2 Pces sur rue, 3e étage. 90.000 F. - 557-70-08.

ST-CHARLES INONDE SOLEIL APPT DERNIER ET. 6e ASC. **70 M²** TERRASSE, PARKING. 840.000 F - 577-96-85.

16e arrdt.

Mo JASMIN Pierre de taille
Asc., chauff. cent.+ chbre serv. DOUBLE LIVING + 2 CHBRES entrée, cuisine, bains, w.-c. PRIX INTERESSANT - 100 M2 33, RUE GEORGE-SAND Mardi, mercredi, 15 à 18 h.

IENA, EXCEPTIONNEL S/ **GRANDES TERRASSES** PLEIN SOLEIL CALME 150 m2 envir. IMPEC. PX élevé 723-95-14 ou 723-55-80

AVENUE LAMBALLE
142 m2 : 1.420.000 F
J. Feuillade, 566-00-75.

R. Boileau, bel imm. 1935, 2e ét., asc., app. 2 p. sur rue, cuis, salle de bains, 53 m2, très bon état. Px : 500.000 F. - Tél. : 562-05-55.

R. de LONGCHAMP (même) immeuble récent, tr. gd et vaste stud. (pouvant être aménagé en coin chambre et séj. dénivelé) luxueusement décoré, terrasse s./jardin arborisé, plac. except. Px 465.000, crédit possible Tél. : 548-18-45.

MUETTE Imm. réc. Beau 3-4 p., tt cft, soleil, 750.000 F. H. LE CLAIR - 562-93-54

17e arrdt.

Bon immeuble, soleil, calme, 3 pces, entrée, cuis, bains, w.-c., 55 m2, refait neuf. 265.000 F. occupé 3e pces, 2 ét. 175.000. Duplex possible. S/place 14-16 h. Samedi, dimanche, lundi 52, r. Guy-Môquet. — 224-02-86.

PEREIRE Moderne 3 P. 70 M2 Parking, 6e étage dégagé. MICHEL & REYL - 265-90-05

18e arrdt.

EXCEPTIONNEL
DUPLEX, ATELIER de 100 m2 + 4 PCES, 2 bains, cuis. équip. PRIX JUSTIFIE - 553-17-17.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT (Près). Bel appt, liv. dble + 2 chbres, tt cft + gd grenier aménageable. 750.000 F. Tél. : 634-13-18.

Pied BUTTES-CHAUMONT. Je vends studio, tout cft, libre ou location garantie. - 555-92-72.

20e arrdt.

AVENUE GAMBETTA
A SAISIR immeuble bourgeois ascenseur
BEAU 3 p. tout confort, ref. neuf, 425.000 F, 325-75-42.

78 - Yvelines

PORT MARLY
DANS PARC avec TENNIS
64 m2 + box entièrement s/VERDURE, 766-50-45

92 Hauts-de-Seine

Propriétaire vend directement. NEUILLY, sur pleine verdure, ensoleillé. Tr. beau 5 P. 120 m2. 2 park. 1.350.000 F. AGENCE S'ABSTENIR. Tél. : 722-35-21, le soir à partir de 20 heures.

TRES URGENT
NEUILLY-ROULE
SOLEIL - STANDING
Magnifique récept. + 4 chbres, 3 sanitaires. Etat exceptionnel. Possib. profession libérale. 1.900.000 F. Claude ACHARD - 624-76-97

BOULOGNE
45 m2 sur jard. Imm. récent, 3e ét. sans asc., soleil. OPADIM - 825-60-40

LA DEFENSE Immeuble récent
beau 4 P., cuis. Bains + s. d'e. garage. 450.000 F - 387-27-60.

NEUILLY
Imm. pierre de taille standing
TRES BEAU **5-6 P. 160 M²**
6e ét., asc., chbre service. Box.
IMMOGEP 500-04-12 500-71-59

94 Val-de-Marne

VINCENNES (Mairie). 75 m2, séj., 2 ch, cuisine, bains, bel immeuble, parking. GARBI : 567-22-88.

EXCEPTIONNEL VINCENNES SUR BOIS
Living, 3 chambres, balcon, état impeccable + chambre de service + double box. Prix 1.300.000 F.
NEVEU ET CIE 743-96-96

Province

Chamonix centre, part. vend F2 50 m2 + 12 m2 balc. SE-SO, rénové, meublé, tt conf. Tél. (50) 53-19-56

7 km GRENOBLE
Luxueux 5 Pces + cuis. aménagée ds parc 8 ha avec pisc. tennis, écoles, commerces. TEL. : (76) 75-25-80

Etranger

U.S.A.
FLORIDE
APPARTEMENTS
Résidence secondaire proximité mer, piscine.
149.000 F
AGENCE DOUGLAS
76, Champs-Elysées, Paris,
Tél. : 562-14-15

box-parking

17e BROCHANT, 19 Parkings Vente en bloc ou séparément. 50.000 F. Tél. 266-19-00.

appartem. achat

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE, ACHETE 2 à Pces, Paris, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER : 261-68-81 ou le soir : 900-56-51.

RECH. appts 2 à 4 pièces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss trax. paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La-Motte-Picquet, 7e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

PART. cherche achet. pour fils appar. 2/3 p., w.-c., conf. 3e ét. maxi, Paris 15e, 14e, 7e, prix 150.000 F maxim. paiement cpt. Ecrire nº 6.258 Le Monde Publ. 5, r. Italiens, 75420 Paris Cx 09.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
BON QUARTIER. URGENT
1-3 pièces. Tél. 873-20-67.

VENDEZ rapidement votre appt à clientèle choisie 8e - 16e - 17e. Neuilly - Rive gauche. MICHEL et REYL : 265-90-05.

appartements occupés

19e prox. aven. J.-Jaurès plusieurs ... dans petit immeuble rénové. Depuis 2.580 F le m2. Propriétaire : 324-32-16, matin.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations non meublées Offre

Paris

ETOILE
Récent. Luxe, 62 m2, living + chambre, cuisine, bains, wc. Placards. Tél. 2.500 F + ch. Téléphone : 755-76-43

CAMBRONNE - Gd standg. Et. élevé, soleil. Vue. Dble living. Tél. Parking. 2.200 F ch. comp. + BALCON, 2.400 F ch. comp. S/pl. mercr. 2, 16 h. à 17 h. 30, au 15, RUE CEPRE

RUE DE LYON
Imm. anc. 4 appts lux. 4/5 p. 100 m2, ref. neuf. Cuis. entièr. équipée, 3 s. de bns. Situés au 1er, 2e, 3e, 4e étage Libres : 1er septembre. 4.000 F + ch. Ce jour, S/pl. 1er étage droite, 22, rue de Lyon, 10 h. à 18 h.

Région parisienne

NEUILLY NEUFS LUXUEUX
Jamais habités - Libres de suite
Chbre service. Balcon. Parking

7 PIECES	218	M2
6 PIECES	200	M2
5 PIECES	165	M2
4 PIECES	135	M2
3 PIECES	108	M2

2 PIECES ET STUDIOS
Pour visite sur place ce jour. 9 h à 19 h : 88, BD V.-HUGO
COGETIMA 720-51-00

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris, et villa en banlieue Ouest. Pptaire directement : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction appartements de standing 4 P. et plus - 285-11-08

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLE ou groupe d'immeubles de rapport, constr. avant 1948, Paris et banl. Imméd. Paiem. compt. Interméd. sollicités. CLARIDE, 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, 75116 Paris. - Tél. : 720-16-61.

EXCLUSIVEMENT INVESTISSEURS ou SOCIETES région Nord Paris, imm. récent de qualité, sur parc, bonne rentabilité. - Marchands de biens s'abstenir. Téléphone : 758-12-21.

hôtels-partic.

NEUILLY, PRÈS 17e
Très agréable maison, jardin plein Sud, 300 m2 habitables, IMPECCABLE, grand confort. Claude ACHARD, 624-76-97.

12e prox. Carrefour Saint-Mandé - A.-Netter
Hôtel particulier sur 2 niveaux entièrement rénové, r.-de-ch. entrée, récept., cour intérieure, réserve 2 p., w.-c., dch., possib. commercial, 1er ét., séj., cheminée, cuis., terrasse attenante, lingerie, 2e ét. 2 chbr. bains, w.-c., grenier dessus. 1.500.000 F Pptaire 324-32-16 matin.

bureaux

NEUILLY SABLONS
Pptaire loue directement imm. neuf 1.000 m2 - 563-83-33.

BASTILLE 1.600 m2 ou 650 m2 Burx impeccables climatisés. Bail neuf - 563-83-33.

5e ARRONDISSEMENT
PANTHÉON
8, rue de l'Arbalète
R.-de-ch., angle de rue, local commercial ou bur. Neuf, 56 m2 aménagé.
BUREAU VENTE 13 h-19 h.
Tél. : 707-20-29

QUAI AUX FLEURS
Pptaire vd directement burx libres en toute ppté 9 Pces, 200 m2. Situation exceptionnelle.Vue sur Seine. TÉL : 887-08-21.

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX
PARIS 8e - 9e - 15e
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 281-18-18+

MONCEAU : 400 m2
Bureaux à louer. Ecr. nº 72.487 I.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris 8e

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETARIAT TELEPH.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
ACTE SA PARIS 261-80-88
MARSEILLE (91) 93-11-13

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales - Tous services.
355-17-50

SORTIE R.E.R.
BOISSY-SAINT-LEGER
Burx à louer entièr. cloisonnés A PARTIR DE 70 M2

PARKING GRATUIT
GEFIC C.T.I. 722-78-90 569-17-50

fonds de commerce

PARIS Ve - A VENDRE : PARFUMERIE - BAIL NEUF Téléphone : 707-10-93.

VENDS
Fonds Garage Mécanique Autos - Tolerie - Peinture Centre ville 6 km Cassis. Tél. (91) 82-00-02 H. repas.

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage 3 pièces, cave, grenier, w.-c.
TÉL. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F mois.

Boutiques

Près R. CUSTINE, murs de bout. + Gar. libre, exceptionnel pour placement. Me tél. 555-92-72

viagers

LIBRE Square des BATIGNOLLES 2-3 P. tt conft, 3e ét., sol. CALME. 130.000 F + 2.500 F. Hme 78 ans. VIAGERS F. CRUZ 8, rue La Boétie - 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS
19 bd Malesherbes 8e
266-32-35. Spécialiste.
41 ans d'expérience.
Etude gratuite. Rente indexée.

villas

PORTE DE LYON : VILLA, récente, 105 m2 habitables, séjour 40 m2, cheminée, 3 chambres, 1 bains, 1 douche, cuisine équipée, s.-sol 2 voitures, terr. 1.300 m2. - Tél. : (74) 93-60-06.

Fontenay-sous-Bois, 5 min. bois, mais. caract., 6 P., 120 m2, terrain 200 m2, 755.000 F. 873-07-61.

GOLFE DE SAINT-TROPEZ
Belles villas provençales
CŒUR DE LA PINEDE
VUE PANORAMIQUE
Piscine. — Téléph. : 281-12-28.

A 8 km Nîmes, part. vd villa P 8, conf., pet. jard., libre. Px : 50 U. Tél. : (66) 64-51-44.

AULNAY-SOUS-BOIS
Particulier vend villa 200 m2 (8 pces, tout conf., 2 s. de bns + cabinet de toilette + 3 w.-c.). Avec garage sur terrain de 500 m2 clos.
Px : 620.000 F - Tél. 866-39-75. Possibilité profession libérale.

10 km de VERSAILLES
villa 1972 plain-pied 175 m2, séj. 40 m2, cuis. équipée, 4 chbres, 2 bains, gar. 2 voitures, chf individuel gaz. Jard. 800 m2, 735.000 F. 954-68-80.

pavillons

ST-GRATIEN SUR **2.000 M²**
PRES ENGHIEN, pavillon, plain-pied 85 m2 + sous-sol et grenier aménageable.
T. 989-31-74 et 261-43-44.

ORRY-LA-VILLE (60)
25' gare du Nord, bord. forêt, pavillon 74, ss-sol total, séjour, 3 chbres, s.-de-b., cab. toil., grenier aménagé, 3 ch., cab. toilette. Terrain 650 m2. Libre suite. 500.000 F. Tél. 078-09-13.

terrains

Côte d'Azur-Saint-Paul
Terrain plat ensoleillé - P.C. Tél. : (93) 32-99-30.

Partic. vend plusieurs hectares TERRAINS CONSTRUCTIBLES dans village à 6 km de Mende (Lozère), préfecture, conviend. à promot. immobilier, comités d'entreprise, colonie de vacanc., placement foncier (eau de source, électricité, téléphone). VUE PANORAM. MAGNIFIQ. (Gorges du Tarn à 40 km) Ecrire : Maurice Seguin, 35, rue Alexandre-Dumas, 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE.

Disposons terrains à bâtir construct. verticale, horizontale. Côte méditerranéenne. Recherchons promoteurs. Ecrire : LA MONTSEM, 31, rue Héliot, TOULOUSE.

maisons de campagne

RARE, beau site, 100 km. ouest Paris, 7 km. Gournay-en-Bray, b. mais. pierre, 3 P., cft, dép., 800 m2. Prix départ 270.000 F compt. Tél. propr. : 526-13-37.

A VENDRE
MAISON DE CAMPAGNE A SOLIGNY-LA-TRAPPE.
Orne dans la forêt du Perche, 3 P., cuis., s. de b., w.-c., terr. 1.700 m2. Prix : 180.000 F. Tél. à partir de 14 h. : 827-57-02.

fermettes

PERIGORD - SUD
fermette isolée, 7,5 hectares : eau, électricité, vieux bâtiments pierre, site exceptionnel. Prix : 320.000 F. Cabinet JARGEAU, 47500 Libos. Tél. : (58) 71-01-08.

10 km EVREUX
véritable fermette normande entrée carrelée, séjour, pout., cuisine, 5 chambres, s. d'eau, w-c, chf. cent., gar., s/2.000 m2 terrain planté. Prix : 400.000 F.
AVIS 58, rue Saint-Louis, EVREUX
Tél. : (32) 39-28-16 ou 274-24-45.

propriétés

Pays d'Aix-en-Provence (ouest) très belle villa de plain-pied dans terrain boisé 6.000 m2. Calme. Entrée, patio intérieur, séjour avec coin de feu et mezzanine. Salle à manger. Cuisine équipée. 4 chambres. 2 bains. 2 salles d'eau. Garage. Piscine chauffée Px 1.650.000 F Ag. Thermes-Doublet, 10, cours Mirabeau, Aix. Tél. (42) 27-65-21

10 KM SAINT-TROPEZ
Dans domaine privé, 800 m mer, villa avec piscine. Superbe vue mer. 16 (94) 79-22-70 255-84-51.

SOLOGNE, région Salbris. A vendre très bon territoire de chasse 75 ha dont bel étang 5 ha bâtiment confortable, possibilité location 70 ha attenant. Ag. SAINT-HUBERT, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 La Ferté-Saint-Aubin. Tél. (38) 91-57-77 de 9 à 12 h.

Part. vends Les Andelys 80 km Belle propriété ancienne, caractère : 260 m2, 7-8 Pièces, 2 s. de b. Grd garage, tt conft, très beau parc 5.000 m2. T. 32-54-21-74

48 km PARIS, autoroute 4, bel. ppté, 6 P., terr. 9.000 m2. 890.000 - LODEL 355-00-44

TARN. Site except. Ferme aménagée. Gd living tt conft. dépend. 30 ha dont 8 prairies clôturées. Reste bois. Conviend. chevaux Tél. (63) 75-92-65.

AUX PIEDS DES ALPILLES
Très belle vue, mas du XVIIIe à aménager, 1 hectare. Prix : 650.000 francs. AGENCE MORO, 13120 Saint-Rémy-de-Provence. Téléphone : (90) 92-14-75.

Particulier vd, 5 km. Poitiers, près université et C.H.R., sur terrain 3 ha, futaie, prés, pièce d'eau, maison fin XIXe, 450 m2, 3 étages, 14 Pièces avec cheminée, dépendances aménageables, colombier + maison ancienne atten., rénov., 2 étag., 5 Pièces, cave voûtée. S'adresser ADIER, Migneloux-Beauvoir, 86800 Saint-Julien-l'Ars. Téléphone : (16-49) 46-72-19.

Charmant petit mas catalan, Pyrénées-Orientales : 3 Pièces, cuisine avec grande cheminée, refait à neuf, eau courante, 2 hectares de terrain, à 900 m. d'altit. Idéal résid. secondaire. 260.000 F. Tél. : (16-68) 39-41-85.

18 km Sud Montargis
MANOIR Très beau parc, étang
au R.-de-C., S. à manger + 2 salons
1er ét. 6 chambres
2e ét. 6 chambres possibles
Chauf. centr., maison gardien. vieilles tuiles.
FERMETTE sur 3.500 m2 Colombage,
GRANGE à restaurer sur 1.500 M2 terrain
Agence SAINT-HUBERT
231, rue du Général-Leclerc, 45240 La Ferté-Saint-Aubin
Tél. (38) 91-57-77, de 9 à 12 h.

LE VESINET 6' R.E.R. Partic. vend villa 7 pces, 2 bains, 170 m2 + 30 m2 terrasse, plein sud. Jardin 700 m2 arborisé. Grand garage. 1.300.000 F. Excell. état. Grand charme. (3) 976-36-11 ou 976-08-46

châteaux

BOURGOGNE
RÉGION VEZELAY
BEAU CHATEAU XVIIIe
Vastes communs - PARC, PRES BOIS (hte futaie)
L'ens. seul tenant 11 ha env. LIBRE. Sté Ermenou-Marchal, 16, rue Carnot, 89200 Avallon Tél. (86) 34-03-71.

manoirs

Allier
MANOIR
Grd style
déb. XIXe, 10 p. Tt conf. Mais. Gard., 5 p. Gdes dépend. Parc planté 2 ha env. doc. + phot. : Cab. PEZET 03500 Saulcet. Tél. : (70) 45-35-70.

domaines

Suis acheteur vaste domaine boisé, bois et plaine, 250 km. Sud de Paris. Ecrire, 200.470, ORLET 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

villégiatures

Landes 20/8 au 10/9
Charmant pavillon dans parc. Prox. mer et lac. Tél. : 48-09-30, le soir.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS

De jeunes agriculteurs seront réinstallés sur des exploitations coupe-feu

Les préfets viennent de recevoir une circulaire signée à la fois par le ministre de l'agriculture et celui de l'environnement et du cadre de vie leur précisant les règles à respecter pour les constructions en forêt.

En aucun cas, un terrain forestier qui a été incendié ne peut devenir constructible. Cette mesure devrait couper court à toute spéculation sur les 30 000 hectares de bois et de garrigues qui flambent chaque année dans les départements méditerranéens. La seule urbanisation possible en forêt est l'*« extension de villages en habitat groupé et lorsque aucun autre terrain n'est disponible »*.

Telle est l'une des mesures annoncées par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, après la communication qu'il a faite au conseil des ministres, du mercredi 25 juin, sur la lutte contre les incendies de forêts.

Une autre mesure à longue échéance concerne la réinstallation d'agriculteurs sur de vastes coupe-feu tracés à l'intérieur des massifs. Cinq projets sont à l'étude : un dans la commune de Caixas (Pyrénées - Orientales), quatre autres dans le Var, dans la région de Sainte-Maxime notamment. Cependant, avant de songer à installer des exploitations agricoles ou pastorales, il faut faire un inventaire et une cartographie des sols pour localiser les zones favorables.

Ce travail va être entrepris par le service des forêts. Puis il faudra acquérir les terrains. Un article de loi est à l'étude qui devrait permettre d'exproprier des parcelles de forêts pour remise en culture pare-feu.

Enfin, il sera nécessaire de débroussailler pour que les jeunes pionniers puissent démarrer leur exploitation dans des conditions normales. Autant dire que la reconquête des massifs forestiers par l'agriculture est une opération à longue échéance qui ne pourra faire sentir ses effets avant plusieurs années.

La réunion du Comité de bassin Seine-Normandie

- **Deux nouveaux barrages-réservoirs seront construits sur la Marne et sur l'Oise**
- **E.D.F. étudie un deuxième site nucléaire en région parisienne**

Trois barrages-réservoirs d'une capacité totale de 300 millions de mètres cubes devraient être construits en amont de Paris dans les vingt prochaines années. L'un se situerait à Villers-le-Sec, sur la Marne (100 millions de mètres cubes), l'autre à Origny-Sainte-Benoîte (Aisne) sur le cours de l'Oise, le troisième (90 millions de mètres cubes) sur le Serein ou l'Armençon, deux affluents de l'Yonne. C'est ce qu'a recommandé le Comité de bassin Seine-Normandie au cours de sa séance du 27 juin.

Ce mini-Parlement de l'eau a accepté les conclusions du rapport qui lui était présenté par M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France et président du conseil d'administration de l'agence de bassin.

Selon ce rapport, les besoins en eau de la région parisienne vont, en effet, augmenter à la fois pour satisfaire les exigences des collectivités, celles des industriels et les nécessités de l'irrigation. Pour contenir les crues des grands cours d'eau mais surtout pour soutenir leurs étiages en période estivale, il faut donc édifier des barrages-réservoirs. Ceux-ci apparaissent d'autant plus nécessaires qu'un nouveau consommateur fort gourmand est sur les rangs. Il s'agit d'E.D.F. qui, selon le préfet Lanier, *« pourrait être amenée à exprimer d'ici à l'an 2000 des besoins exceptionnels en eau de refroidissement pour la réalisation de son programme nucléaire »*.

Les membres du comité de bassin ont appris qu'E.D.F. envisage de construire six nouveaux réacteurs d'ici à la fin du siècle dans le bassin Seine-Normandie. Deux de ces tranches, dit-on, pourraient s'installer sur le site de Nogent-sur-Seine déjà occupé par deux réacteurs de 1 300 mégawatts. E.D.F. n'a pas fourni les noms des autres sites qu'elle étudie, mais on sait que ceux-ci sont situés sur le littoral de la Manche (Anglesqueville, dans le Calvados a été depuis longtemps envisagé), sur les rives de la Marne et sur celles de l'Oise. *« C'est pourquoi,* avait expliqué M. Lanier, *il est indispensable de recenser les équipements en eau nécessaire* (barrages-réservoirs) *et de les situer sur le cours des rivières en fonction de ces diverses hypothèses. »*

Le Comité de bassin Seine-Normandie a donc pris en compte, dans ses prévisions, l'hypothèse de la construction d'une centrale nucléaire à quatre réacteurs sur l'Oise ou sur la Marne. Mais il précise que l'édification des barrages-réservoirs, sur ces rivières, ainsi que sur l'Yonne, sera de toute manière nécessaire à terme. C'est seulement leur ordre de priorité qui serait éventuellement modifié par les décisions d'E.D.F.

URBANISME

AU CONSEIL DE PARIS

Le contentieux entre la Ville et l'État est en voie de règlement

Le Conseil de Paris, réuni lundi 30 juin en formation de conseil général, a approuvé le budget modificatif pour 1980. L'adoption de dispositions comportant un nouveau rattrapage des dettes contractées par la Ville avant 1977 marque, sinon la fin, du moins l'apaisement du conflit financier qui avait opposé en 1978 et en 1979, la capitale à l'Etat.

Le budget modificatif du département de Paris présenté par M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, et approuvé lundi par 69 voix (celles de la majorité) contre 38 voix (P.C. et P.S.) et 2 abstentions, MM. Gennesseaux (rad.) et Mattéi (M.R.G.), comporte des recettes nouvelles (73,7 millions de francs) et des réductions de crédits (70 millions de francs). Ces excédents permettent notamment de financer (pour 121,7 millions de francs) un nouveau rattrapage des dettes de la Ville en matière de dépenses de transports et d'aide sociale.

La question de l'opportunité d'un tel rattrapage avait été à l'origine du contentieux entre l'Etat et la Ville. Celle-ci est, en effet, à la fois commune et département. Le département, dont le budget s'élève à 3,6 milliards de francs, est dépourvu de ressources fiscales : il est alimenté, pour l'essentiel, par une subvention de la Ville qui permet de couvrir la participation du département au déficit des transports en commun de la région parisienne ainsi qu'aux dépenses d'aide sociale.

Avant l'élection du maire de Paris, le département avait accumulé les arriérés de paiement dans ces deux domaines. La demande de remboursement formulée par le préfet de Paris, en 1978, s'était heurtée à l'opposition du maire et des conseillers de la capitale, unanimes. Les élus parisiens avaient jugé l'Etat seul responsable de l'accumulation de ces dettes. L'effet de rattrapage a cependant été entrepris, la municipalité ayant accepté d'inscrire elle-même ces dépenses pour éviter la procédure d'inscription d'office. Mais elle l'avait fait après avoir vigoureusement dénoncé le comportement de l'Etat (1).

Cette année, M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint au maire et rapporteur général du budget départemental, a jugé qu'*« il n'était pas opportun de raviver le contentieux »*.

En revanche, Mme Christiane SCHWARTZBARD, au nom du groupe communiste, a reproché à M. Jacques Chirac d'*« avaliser politiquement un remboursement indu »*. *« Nous continuons à affirmer que les dettes des anciens préfets, c'est-à-dire de la tutelle gouvernementale, restent les dettes de l'Etat, et non des Parisiens »*, a-t-elle ajouté. De son côté, M. Daniel BENASSAYA (P.S.) a contesté l'opportunité d'un tel rattrapage en cours d'exercice et souligné que cette majoration de dépenses *« se fait au détriment de la collectivité parisienne »*.

Communistes et socialistes ont également dénoncé le fait que les excédents du département proviennent d'abattements de crédits qui affectent l'aide sociale à l'enfance et l'aide médicale aux malades mentaux. La diminution de ces crédits s'explique, selon M. Lanier, par la baisse du nombre des enfants admis à l'aide sociale et par la prise en charge des dépenses des malades mentaux hospitalisés par l'assurance-maladie. M. Benassaya a regretté que le préfet *« ne profite pas de cet état de fait pour améliorer le service rendu »*.

Les conseillers de Paris se sont ensuite opposés à la dissolution de l'office interdépartemental d'H.L.M. de la région parisienne et au transfert des biens de cet office aux départements proposés par M. Lanier. Le texte s'opposant au texte préfectoral, défendu par M. Dangles (R.P.R.), a été approuvé par 87 voix, contre 22 (celles du groupe communiste). Au cours de l'après-midi, les élus parisiens avaient suspendu la séance pendant cinq minutes en signe de protestation contre l'attentat perpétré récemment contre les locaux du MRAP.

J.-M. C.

(1) Le Conseil de Paris avait adopté le 3 juillet 1978, à l'unanimité, la résolution suivante : *« Les charges supplémentaires correspondant aux arriérés de dépenses relatives aux frais de séjour et aux transports parisiens, dont l'origine est antérieure à la réforme administrative du statut de Paris ne devront, en aucun cas, être imposées aux Parisiens dans les budgets à venir. »*

FAITS ET PROJETS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Plan Grand Sud-Ouest : premier bilan.* — M. Jacques Guiu, président de la mission du Grand Sud-Ouest, a précisé que pour 1980 la totalité des crédits d'infrastructure prévus par le plan décennal du Grand Sud-Ouest défini par le président de la République dans son discours de Mazamet, est affectée ainsi que 80 % des crédits portant sur les projets économiques.

Lors de la réunion interministérielle au cours de laquelle ont été décidées ces mesures, des engagements ont été pris pour les années 1981 et 1982 sur des dossiers, comme ceux de l'enseignement agricole, de la maîtrise de l'eau, de l'aide à l'innovation dans les petites et moyennes entreprises. Un rapport de synthèse doit fournir ces jours-ci une première estimation des moyens financiers prévus par les différents départements ministériels pour la mise en œuvre du plan en 1981. — *(Corresp.)*

● *Le programme de la Jeune Chambre.* — Au cours de son trente-septième congrès, réuni à Bayonne, la Jeune Chambre économique française (10, rue de Louvois, 75002 Paris) a élu un nouveau président, M. Pierre Tabarin, et défini un programme comportant notamment les points suivants : défendre la notion de « pays », qui permet d'associer les besoins de la ville et ceux de la campagne ; promouvoir les GIE à l'exportation ; améliorer les rapports entre l'administration et les administrés.

● *Les forêts des compagnies d'assurance.* — Les organismes d'assurance français possèdent aujourd'hui plus de deux cent cinquante forêts, d'une superficie totale de 75 000 hectares et d'une valeur de 450 millions de francs environ. La plupart de ces bois et forêts, précise le Centre de documentation et d'information de l'assurance, sont répartis dans la partie nord de la France, en Bourgogne et dans le Centre.

ENVIRONNEMENT

● *Les communes bretonnes sinistrées se rassemblent.* — Les soixante-seize communes du littoral breton, engagées dans le procès de l'*Amoco-Cadiz*, à Chicago, viennent de se constituer en syndicat mixte pour la conservation et la protection du littoral.

Ce syndicat commandera études et recherches nécessaires pour apprécier les atteintes subies par le littoral du fait de la pollution par hydrocarbures après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*. Il mettra aussi en œuvre tous les moyens légaux, tant en France qu'à l'étranger, pour assurer la répartition des dommages subis, continuer les actions engagées en avril 1978 et *« mobiliser les moyens financiers nécessaires pour les mener à bonne fin »*. M. Alphonse Arzel, maire de Ploudalmezeau (Finistère) a été élu président du syndicat.

● *Protecteurs des baleines devant la justice.* — M. John Castle, capitaine du *Rainbow-Warrior*, navire des écologistes qui avait tenté la semaine dernière d'arrêter la campagne de chasse de deux baleiniers espagnols, a été inculpé d'ingérence dans les activités de l'industrie espagnole. Il sera jugé par un tribunal maritime et risque jusqu'à six mois de prison et 100 000 pesetas d'amende. M. Castle, dont le navire est amarré dans le port d'El Ferreol, a été mis en liberté. — *(Reuter.)*

● *Rhin : croisière contre la pollution.* — Une trentaine de jeunes écologistes allemands ont entrepris de descendre le Rhin, de Bâle à Rotterdam, pour attirer l'attention des responsables sur la pollution chimique des eaux, les risques des centrales nucléaires, les problèmes posés par les barrages et la baisse de la nappe phréatique de la plaine rhénane. La croisière écologiste fera escale dans seize villes et s'arrêtera notamment à Strasbourg. — *(A.F.P.)*

● *Rhône-Poulenc réduit ses pollutions.* — L'usine pétrochimique Rhône-Poulenc de Chalampé (Haut-Rhin), qui emploie plus de mille six cents salariés, vient de s'équiper d'un four de grande dimension destiné à brûler les effluents liquides. La charge polluante des rejets de l'usine sera réduite de 80 % et la vapeur d'eau produite permettra d'économiser l'équivalent de 18 000 tonnes de pétrole.

● *Un Villagexpo solaire.* — Des terrains seront réservés, dans la ville nouvelle de Melun-Sénart (Seine-et-Marne), pour la construction des maisons solaires lauréates du concours organisé par le ministère de l'environnement et du cadre de vie. Les sept projets lauréats et les vingt-deux agréés bénéficieront d'une aide de l'Etat pour financer le surcoût des installations spécifiques, a précisé M. Michel d'Ornano, en rappelant l'objectif du gouvernement : 5 000 maisons solaires d'ici à l'an prochain, 30 000 par an ensuite.

TOURISME

LA C.G.T. CONTRE LE « RACKET DES VACANCES »

La C.G.T. et l'association Tourisme et Travail ont décidé de distribuer aux portes des autoroutes une pétition intitulée « Non au racket des vacances ». Celle-ci sera adressée au ministre des transports et demandera l'attribution aux salariés de bons d'essence à tarif réduit et la suppression des péages sur les autoroutes.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré que cette action permettrait « de sensibiliser les travailleurs et l'opinion publique à un problème social d'une brûlante actualité ». La C.G.T. et T.T. ont choisi de faire porter leurs efforts sur le coût des transports, qui entrent, disent-elles, pour 33 % dans les dépenses des vacances.

TRANSPORTS

● *Succès pour l'industrie ferroviaire française.* — Le constructeur français Francorail M.T.E. vient de signer deux importantes commandes de matériel ferroviaire. L'une, avec l'Irak, porte sur la livraison de soixante-douze locomotives Diesel électriques de 3 600 chevaux ; l'autre, avec le Brésil, porte sur la fourniture de soixante locomotives électriques.

● *Un nouveau centre routier international à Strasbourg.* — Le conseil de la communauté urbaine de Strasbourg vient de décider la construction, dans la zone portuaire de la ville, d'un nouveau centre routier international qui devrait ouvrir ses portes en 1982.

Remplaçant le relais actuel devenu insuffisant, il rassemblera les services administratifs et techniques nécessaires aux transporteurs routiers ainsi que des bureaux et des dépôts destinés aux entreprises de transport locales. Sont prévus en outre un hôtel de vingt chambres, un restaurant, un bureau régional de fret, des parkings et une station-service, une antenne permanente des douanes.

● *Enquête sur le Learjet-20.* — Le Conseil national américain pour la sécurité des transports a recommandé l'ouverture d'une enquête sur les caractéristiques de vol du biréacteur d'affaires Learjet-20, après les accidents survenus à quatre appareils de ce modèle aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Listes de Mariage
260.39.30 — poste 233
AUX TROIS QUARTIERS

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du départ de M. Radenko Radenkovic, conseiller culturel et de presse, l'ambassadeur de Yougoslavie et Mme Dusan Popovski ont offert un cocktail lundi 30 juin.

Naissances

— Hubert, Michèle et Laurent VEDRINE ont la joie de faire part de la naissance de

Julien,

le 25 juin à Paris.
22, rue d'Alésia, 75014 Paris.

Décès

— Mme Lionel Berman,
M. et Mme Jean-Louis Berman et leurs enfants,
Marion et Sophie Berman,
M. et Mme William Berman,
Mme Marie-Thérèse Bureau,
Les familles Denizon - Richaume, Chapperon, Le Ploge,
son épouse, ses enfants et petits-enfants, son frère, ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lionel BERMAN,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 24 juin 1980, à Carcassonne.
Les obsèques ont été célébrées le 26 juin dans l'intimité familiale à Boulogne-sur-Seine.
Palaja, 11000 Carcassonne.

Jocelyn
PARIS
4, FG. SAINT-HONORE
78, CHAMPS-ELYSEES (LIDO)
134, BD SAINT-GERMAIN
5, RUE CHERCHE-MIDI
SOLDE
SES COLLECTIONS
(HOMME-FEMME)
couture
chaussures
sacs
bagages
accessoires

— Rodolphe et Odette Fain,
Le docteur Michel Fain,
Le docteur Pierre Marty,
Anne-Marie Souhaité,
Patrick Fain,
Catherine Marty,
Edith Fain,
Antoine, Michaël, Simon et Joackim,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Léon FAIN,
née Ghislaine, Hélène Bassy,

survenu le 28 juin 1980 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 2 juillet 1980, à 9 h. 30, en l'église Saint-Joseph d'Enghien-les-Bains.
Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue de Ceinture,
95880 Enghien-les-Bains.

— Mme Lionel Guibout, ses enfants et petits-enfants,
Mme Charles Bedel,
M. et Mme Jacques Bedel et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Lionel GUIBOUT,
pharmacien biologiste,

décédé le 22 juin 1980, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Laurent, à Kairon, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
37, rue Lénine, 94200 Ivry.

— Les obsèques de
Toto GRASSIN,
ancien champion du monde cycliste, auront lieu en l'église Saint-Joseph, 161, rue Saint-Maur, à Paris (11e), vendredi prochain 4 juillet, à 14 h.
On se réunira à l'église.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Courbevoie, à 15 h. 30.

— La comtesse Alain de la Laurencie,
Le comte Stanislas de la Laurencie,
Le comte et la comtesse Jean-François de la Laurencie, leurs enfants Fabrice et Benjamin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort du

comte Alain de la LAURENCIE,

décédé le 30 juin 1980, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Nantes, le mercredi 2 juillet, à 14 heures et seront suivies de l'inhumation à Saint-Philbert de Grand-Lieu.

— Nous apprenons le décès de
Charles MACHET,
sculpteur,
survenu à Limonest, le 28 juin 1980.
(Le Monde du 1er juillet.)

[Charles Machet qui travaillait dans la région lyonnaise, avait une prédilection pour la sculpture monumentale. Mais son œuvre compte des thèmes religieux, des sujets sportifs, des nus et des animaux.]

— La direction générale et le personnel de l'hôtel Intercontinental de Paris ont le profond regret de faire part du décès de leur directeur,

Paul V. MAILLY,

survenu accidentellement le 28 juin 1980, à l'âge de quarante-six ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 juillet en l'église de Chantilly (Oise), à 15 h. 45.

— Mme Lucienne Mas,
M. et Mme Jacques Simon,
Mlle Anne-Marie Mas,
M. et Mme Jean-Claude Mas,
M. et Mme Jacques Margoteau,
Docteur Didier Mas,
M. et Mme René Jourdanne,
M. et Mme Daniel Jourdanne,
M. Léon Jourdanne,
La famille Blandenier,
Leurs enfants, neveux, nièces, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe MAS,

croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre belge,
médaille des évadés,
médaille du combattant,
médaille d'argent de la Ville de Paris,
journaliste et homme de lettres,
survenu, après une longue souffrance, dans sa soixantième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 juillet 1980, à 15 heures, à Cussay (près de Ligueil, Indre-et-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
« Que ton repos soit doux,
Comme ton cœur fut bon. »
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1920, Philippe Mas — engagé volontaire en 1939, prisonnier, évadé — fait ses débuts dans le journalisme à la libération. Entré aux Éditions mondiales (groupe Del Duca), il passe ensuite au « Figaro » où, depuis 1958, il faisait partie du secrétariat de rédaction.]

— M. Raymond Mazaury,
M. et Mme Jean-Claude Mazaury,
Et la famille,
ont la peine de faire part du décès de

Mme Raymond MAZAURY,
née Simonne Joubert,

pieusement survenu le 25 juin 1980 en son domicile, 7, rue de Vouillé, Paris (15e).
Le service religieux en l'église Notre-Dame-de-Nazareth et l'inhumation au cimetière la Chapelle dans le caveau de famille ont eu lieu le vendredi 27 juin 1980, dans l'intimité familiale.

ROBLOT S.A.
227-90-20
ORGANISATION D'OBSEQUES

— Mme François Nessi, son épouse,
Julie, Emmanuel, Benjamin et Mélanie, ses enfants,
M. et Mme Robert Nessi, ses parents,
M. et Mme André Chaufour, ses beaux-parents,
Ses oncles, tantes, frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François NESSI,

survenu le 27 juin, à l'âge de cinquante-deux ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale le lundi 30 juin 1980, à Chailly-en-Bière (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Jean-Baptiste-Combie,
77630 Barbizon.
117, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
32, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

— Le président, le conseil d'administration,
Le conseil de direction,
Les directeurs d'agences et des filiales,
Le personnel et tous les ouvriers de la société Nessi Bigeault Schmitt,
ont la douleur de faire part du décès de leur directeur général,

M. François NESSI,

survenu à Barbizon, le 27 juin 1980, à l'âge de cinquante-deux ans.
2, rue Gambetta, 77210 Avon.

Remerciements

— Yves, Nicole et Olivier Coudry, dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les témoignages de sympathie et d'amitié qu'ils ont reçus à l'occasion de la brutale disparition de

François,

prient tous ceux qui se sont manifestés auprès d'eux de trouver ici l'expression de leur gratitude émue.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-I, mercredi 2 juillet, à 9 h. 30, salle C. 21-06, centre Tolbiac, Mme Bert, épouse Theze Nicole : « La gestion des pollutions et des nuisances. Essai d'analyse critique du mode de régulation par les prix ».

— Université de Paris-I, jeudi 3 juillet, salle 308, à 14 h. 30, M. Michel-Philippe Lerebours : « Haïti et ses peintres (de 1804 à nos jours) ».

« Indian Tonic »
le SCHWEPPES qui vous étonne.
Bitter Lemon :
le SCHWEPPES qui vous renverse.

viagers
propriétés
villas
pavillons
terrains
châteaux
maisons de campagne
manoirs
fermettes
domaines
…ges classées du
…onde
…s par téléphone
…au vendredi
…0 — de 13 h. 30 à 18 heures
…06-15-01

PROVENCE ALPES – COTE-D'AZUR

LA MER ET LE FLEUVE AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

Les travaux du laboratoire d'Aix-en-Provence

La pollution du Rhône reste inquiétante

EN annonçant à Marseille (*le Monde* du 18 juin) le lancement du programme décennal d'assainissement du littoral Provence - Côte d'Azur, pour lequel seront dépensés 1 milliard 570 millions de francs, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a donné des précisions sur « l'état sanitaire » du Rhône, cause importante de pollution en Méditerranée.

M. d'Ornano a rappelé que les capacités de traitement de la pollution avaient été multipliées par quatre depuis 1970 ; que pendant la même période 44 % des rejets toxiques avaient été éliminés ; qu'en quatre ans le volume des rejets de mercure avait été divisé par sept et qu'en six ans un plan de dépollution industrielle de la zone Fos-étang de Berre avait permis une réduction des rejets de 90 %. Le Rhône et ses affluents, à eux seuls, nécessitent la dépense de 1 milliard de francs par an de travaux d'épuration industrielle. « *Ces mesures*, a ajouté le ministre, *ont permis d'enrayer depuis 1975 la dégradation de la qualité des eaux du Rhône et même de l'améliorer depuis deux ans.* »

Il reste cependant fort à faire. Les derniers chiffres concernant la pollution du Rhône par les métaux lourds viennent ternir quelque peu l'optimisme ministériel. L'Association pour la défense de l'environnement, la lutte contre les pollutions et la sauvegarde de la vallée du Rhône, l'une des deux associations de défense, présidée par le maire (P.C.) de Port-Saint-Louis-du-Rhône, M. Vincent Porelli, a commandé une étude au laboratoire de chimie de l'université de Provence. Le professeur Jacques Rey, l'un des directeurs de ce laboratoire, résume ainsi l'essentiel des résultats de ce travail qui constitue le bulletin de santé le plus récent du Rhône.

« Quel est, à votre connaissance, l'état de santé du Rhône ?

— Pour trois métaux lourds au moins, la pollution est préoccupante. Je ne parle ici que pour mémoire des rapports relevés à L'Ardoise, non loin de Marcoule, où a été mise en évidence une exceptionnelle pollution par le chrome qui atteint trois cent quarante fois la teneur naturelle ! Mais si l'on veut un état moyen, notre étude montre clairement qu'il existe une forte pollution du bas-Rhône par les métaux lourds, en particulier par le cadmium, le chrome, le mercure et, plus faiblement, par le cuivre et le manganèse. La teneur en cadmium est comprise entre sept et huit fois la valeur normale. Elle croît au fur et à mesure qu'on approche de la mer. Celle du chrome est comprise entre quatre et cinq fois la valeur normale ; pour le mercure, elle est cinq fois supérieure avec des « points » inquiétants à la hauteur de Tarascon et d'Arles. Quant au cuivre et au manganèse, on atteint deux fois la valeur-référence, ce qui reste tolérable.

» Ces métaux ont des effets néfastes sur les organismes vivants, notamment sur le système nerveux. On sait que certains d'entre eux, comme le mercure, peuvent se concentrer dans la chair des poissons jusqu'à un millier de fois par rapport à la teneur de l'environnement. A partir des chiffres que nous fournissons, il serait intéressant de poursuivre l'étude par celle de l'évolution de la pollution globale car nous n'avons fait le point qu'à un instant donné. Ce travail nécessiterait de nombreux prélèvements réguliers et répétés sur plusieurs années. Il faudrait aussi cerner les sources de pollution et leurs zones d'influence. Enfin, des études recherchant si ces rejets de métaux peuvent passer dans la chaîne alimentaire nous paraissent indispensables.

» Le Rhône est encore bien malade. La participation de la France au plan international d'assainissement de la Méditerranée passe par sa complète guérison.

— Comment ont été organisées vos recherches ?

— Nous avons fait des prélèvements dans les sédiments du fleuve en vingt-deux points répartis entre Viviers (Ardèche) et la Camargue, et nous avons analysé la teneur en métaux lourds, c'est-à-dire en cadmium, chrome, cuivre, manganèse, mercure, plomb et zinc. Certains de nos points sont placés à proximité des aménagements hydro-électriques, qui ralentissent le débit du fleuve, d'autres à des confluents, afin de connaître l'apport éventuel des affluents, et d'autres, enfin, à proximité d'usines, de manière à connaître la diffusion des rejets.

Les sédiments

— Pourquoi avoir choisi les sédiments et non pas avoir fait vos prélèvements directement dans l'eau ?

— Parce que les sédiments, mieux que l'eau, constituent une « plaque photographique » de la pollution par les métaux lourds. Ils ont un « effet de mémoire » que n'a pas l'eau courante. D'abord, ils ne sont pas soumis à une pollution accidentelle ; ensuite, il y a toujours un rapport entre la pollution de l'eau et les concentrations dans les sédiments. Enfin, même si une source de rejet est tarie, le sédiment peut continuer à diffuser les métaux qu'il concentre, parfois pendant des années.

— Quand peut-on dire qu'il y a pollution par les métaux lourds ?

— Nous avons essayé de déterminer ce que peut être la teneur naturelle du fleuve en métaux lourds. Les métaux lourds sont présents partout à l'état naturel, dans les roches, dans le sol. Par conséquent, il existe un état de référence. Nous avons pris les valeurs retenues par la commission franco-suisse pour le Léman, qui a défini ce qu'était un « Rhône naturel ». Par exemple, c'est une eau qui ne charrie pas plus de 35 p.p.m. de chrome ou 0,050 p.p.m. de mercure (1). Ce chiffre-là, c'est la teneur naturelle que nous affectons du coefficient 1. La pollution éventuelle, c'est le rapport entre la teneur relevée dans l'un de nos vingt-deux points de prélèvement et la teneur naturelle de l'élément. Je précise que nous nous sommes placés dans les mêmes conditions de prélèvement que la commission franco-suisse, notamment en matière de granulométrie ».

Propos recueillis par
JEAN CONTRUCCI.

(1) Une p.p.m., ou « partie par million » est égale à un milligramme par kilogramme de sédiment sec.

Un livre de Maurice Pezet

Quand les Provençaux se rebellent

LA Provence est indolente, légère, galéjeuse, et si par extraordinaire elle s'aventure dans l'héroïque ça donne Tartarin, on le sait. Contre ce déferlement d'idées reçues — au Nord et parfois au Midi — voici un livre capable de surprendre bien du monde, y compris quelques Provençaux.

Pourtant Maurice Pezet n'a pas eu besoin d'apporter des révélations. Il lui a suffi de rappeler des faits... historiques, dont ne parle guère une histoire de France si souvent racontée comme la seule aventure de ses rois. Ici le peuple est tout de suite présent, sans attendre l'explosion de 1789, et sans s'arrêter là. En partant du dix-septième siècle seulement l'auteur fait revivre la véritable cascade de révoltes populaires qui illustrèrent un combat permanent pour la liberté et une certaine façon de vivre. Dès l'Ancien Régime on se rebelle autant contre les taxes du roi que contre le grignotement des libertés provençales, mais sans épargner les potentats locaux. De Barcelonnette aux Maures, des Alpes à la mer, villes, bourgs, villages, se trouvent tous cités à ce palmarès des révoltes. Viennent les grands mouvements à dimension d'insurrection : « *Cascaveus* » d'Aix en 1630, « *Sabreurs* » dont la capitale fut Toulon au temps de la Fronde, soulèvements en série de Marseille, émeutes d'Avignon qui pour contracter mariage avec la France attend la « grande révolution ». Dès le début du dix-neuvième siècle Napoléon lui-même faillit être pendu à Orgon en attendant 1830 et 1848.

C'est bientôt l'épopée, si longtemps méconnue, de l'insurrection de 1851 — surtout dans les Basses-Alpes et le Var — avant la Commune de Marseille qui précéda celle de Paris en 1871. Enfin, avant un « *survol des grands mouvements populaires* » de notre temps, voici la grande révolte des vignerons en 1907, où des Provençaux — Varois en particulier — se mêlèrent aux Languedociens. Ce livre efface des clichés dérisoires pour rappeler la simple vérité historique : cette Provence qu'au début du siècle tant d'historiens superficiels qualifient soudain, en affectant la surprise, de « *Midi rouge* » a toujours eu, en fait, une tradition de lutte.

J. R.

★ *La Provence des rebelles*, par Maurice Pezet (Ed. Seghers). 58 F.

La protection de la Méditerranée

L'alerte au pétrole mobiliserait tous les moyens du plan Polmar

En attendant son tour, après un « Amoco-Cadiz » et un « Tanio », la Méditerranée fait le point de son plan Polmar, sachant que dans ses eaux transitent — pour le plus gros vers Marseille — cent soixante millions de tonnes de pétrole (quatre cent soixante dans la Manche). L'amiral préfet maritime de la troisième région a récemment réuni à Toulon les élus des Alpes-Maritimes et du Var.

Ceux-ci ont d'autant plus apprécié cette concertation que, depuis avril 1979, les pouvoirs civils du préfet maritime tant pour la coordination des moyens de lutte que pour les décisions ont été renforcés.

MAIS des progrès réels ont-ils été accomplis depuis l'*Amoco-Cadiz* ? Si une masse considérable de pétrole se répand, si la tempête sévit — et les accidents surviennent le plus souvent par gros temps, — les officiers responsables ne sont guère plus optimistes que voici deux ans : les barrages flottants restent inefficaces, au-delà des 2,50 mètres de creux. Les dispersants, même de la troisième génération, ont montré leurs limites.

En revanche, sur le plan de la prévention, les progrès sont évidents. Un contrôle renforcé a amené un changement d'attitude des capitaines de pétroliers. Ils se soumettent maintenant en quasi-totalité aux obligations imposées par les arrêtés du préfet maritime du 27 mai 1978. Ils signalent leurs positions et leurs mouvements, restent en veille radio permanente, déclarent immédiatement toute avarie, empruntent les chenaux d'accès aux ports et, hors de ces chenaux, restent au moins à 7 milles des côtes. Toutefois, des problèmes demeurent à régler avec l'Italie, dans les bouches de Bonifacio.

Les « contrats de sauvetage »

Le gendarme — réputé inspirer une crainte salutaire — est ici figuré par des avions, qui surveillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et par des patrouilles en mer, mobilisant trois ou quatre navires. On a pu voir récemment — en dépit des réticences traditionnelles liées à la concurrence entre compagnies pétrolières et au coût de l'assistance — un libérien et un britannique signaler une avarie et se faire remorquer. Une autre fois, le préfet a exigé et obtenu une décision concluant, « *avant la nuit ou l'arrivée d'une tempête* », les interminables discussions autour des « contrats de sauvetage ».

L'Abeille-Provence, remorqueur de haute mer, a été affecté en septembre 1979 à la Méditerranée jusque-là dépourvue de tels navires. Il demeure d'ailleurs le seul, l'Italie, l'Espagne et les pays du Maghreb s'abstenant toujours. Son coût annuel d'affrètement s'élève à 55 millions de francs. Il participe aux patrouilles par gros temps et peut appareiller de sa « station d'alerte » — Fos, le secteur le plus sensible — en 40 minutes. Depuis son arrivée, il est intervenu à dix occasions, remorquant en particulier aux chantiers navals de La Seyne un pétrolier en avarie. Ce jour-là, « *il ne s'est rien passé* »...

Des équipes héliportées de la marine nationale peuvent aussi apporter à un bateau en difficulté, en une heure, l'assistance de pilotes, de marins-pompiers, d'officiers ingénieurs, de techniciens, et de professionnels de compagnies privées navales ou pétrolières, qu'un fichier permet d'alerter. Les hélicoptères Super-Frelon sont précieux pour sauver les personnes mais aussi pour porter à bord des tankers en péril la lourde tête du câble de remorquage. Malheureusement, la « banque de données », étudiée par la C.E.E. — qui fournirait aussitôt la fiche technique de chaque navire, — n'a pas vu le jour. Seules les visites de bateaux touchant des ports français permettent de vérifier si les normes de sécurité sont respectées.

Enfin, la marine et le Port autonome de Marseille ont acquis en commun un important matériel permettant l'allégement, c'est-à-dire le transfert sur des bateaux plus petits, de la cargaison d'un pétrolier accidenté. Ce matériel se compose de deux pompes centrifuges submersibles d'une capacité respective de 190 m3 et 500 m3 à l'heure et d'un groupe diesel de 160 Ch. Rassemblé dans quatre conteneurs, il est transportable par hélicoptère.

Tous ces moyens seront-ils suffisants « en cas de malheur » ? « *Ils ne le seront jamais* », répond le chef du bureau des affaires civiles en mer. Car il faudra toujours tenir compte de ce que, depuis Ulysse, on appelle la « fortune de mer ». Et ne pas oublier non plus que bien des efforts sont à faire en d'autres domaines, puisque 90 % de la pollution des mers est d'origine tellurique, c'est-à-dire qu'elle vient du rivage...

JEAN RAMBAUD.

LES PLONGEURS D'ANTIBES

A Antibes, dans des locaux mis à sa disposition par la municipalité, s'est installé le SAMUR, service d'action et d'assistance maritime d'urgence et de recherche, fondé à l'initiative du groupe Paul-Emile-Victor. D'anciens plongeurs ayant tous l'expérience du travail « *off shore* », des ingénieurs et des scientifique sont prêts à intervenir « en urgence » entre l'instant de l'accident sur un tanker et la mise en route de grands moyens.

Mais de nombreuses personnalités — officielles et privées — déplorent que le SAMUR ne soit pas intégré au plan Polmar. Aussi, pour l'instant, les spécialistes du SAMUR, dotés de matériel par l'établissement public régional Provence - Alpes - Côte d'Azur et qui attendent des financements de la Communauté européenne et des compagnies pétrolières, se consacrent à des études et des travaux anti-pollution pour le compte des collectivités locales du littoral.

ENGINEERING FINANCIER COURTAGE

Une Equipe spécialisée dans l'assistance aux Exportateurs :

— La recherche de financements ;
— Les montages financiers et leurs procédures ;
— Des informations « exclusives » sur des marchés « gré à gré » dans les Pays Arabes et Africains ;
— Des solutions appropriées sur le suivi et l'aboutissement de ces projets.

EUROPEAN CONTACT EXPORT
10, boulevard des Batignolles, 75017 PARIS.
Tél. : 387-31-89.
Télex : E.C.E. 280216 F.

Votre siège à paris
de 90 à 300 F par mois
•
CONSTITUTION DE SOCIETES
G.E.I.C.A.
56 bis, rue du Louvre - Paris 2e
Tél. 296.41.12 +

TÉLEX PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TELEX / PARIS ☎ 345.21.62

Economies d'énergie : n'attendez pas l'hiver

Pose gratuite jusqu'au 30.07.80

Comptez environ 920 F ttc pour isoler une fenêtre moyenne (2 fois 170 × 45 cm) en glace St-Gobain 8 mm. Prix indicatif au 1.11.79 avec pose gratuite, joint de calfeutrement compris. Crédit gratuit 3 versements, 10 ans de garantie.

Contre le froid et le bruit

Doublez vos vitrages en glace Planilux* Saint-Gobain

Vous réduirez de près de 50 % les pertes de chaleur dues aux vitrages, vous diminuerez les bruits de la rue d'environ 50 %... et vous paierez moins d'impôts.

* Marque déposée par Saint-Gobain

Sté Paris Isolation
55, av. de La Motte-Picquet, 75015 Paris
Tél. 566.65.20 et 783.82.34
Devis gratuit sur demande
Pose : Paris et grande banlieue



Promotion du mois
Longueur : 1,80 m
2995 F H.T.*

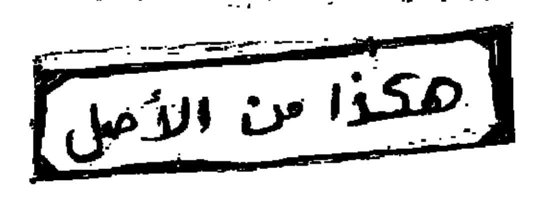
Bureau 2 coffres, 3 tiroirs, en frêne noir, montants acier chromé, plateau en verre gris fumé, épaisseur 12 mm - ou plateau frêne noir - Existe aussi en 200 x 75 avec retour, 115 x 75 et en 150 x 70 cm, h. 74 cm.

FAUTEUIL DIRECTION HAUT STANDING
Piètement aluminium, tournant, basculant, à roulettes, élévation à gaz - Revêtement skaï noir ou havane.
Existe aussi en cuir.
Fauteuil direction : 1 280 F h.t.
Visiteur sans accoudoirs : 900 F h.t.
*TVA en sus 17,60 %.
LIVRAISON IMMEDIATE QUANTITES LIMITEES.

EXPOSITION
ROGER H. FRANCE
59-61, rue La Fayette 75009 Paris
Tél. : 285.42.41 Métro : CADET
Fermé le samedi toute la journée
Vente par téléphone ou par correspondance

hernie
SOUTENUE COMME AVEC LES MAINS
sans ressort ni pelote
NOUVEAU
UNE CEINTURE CONFORTABLE ET DISCRETE permet immédiatement de retrouver sans risque toutes vos activités.
Documentation gratuite n° 2 sur demande à :
INSTITUT HERNIAIRE DE LYON
LYON 6, 119, cours Lafayette, tél. (78) 52.28.25
PARIS 1, 7 bis, rue du Louvre, tél. (1) 233.73.84
PARIS 10, 169, rue Lafayette, tél. (1) 607.70.17
MARSEILLE 6, 151, Crs Lieutaud, tél. (91) 48.62.32
BORDEAUX, 12, C. Chapeau Rouge, t. (56) 52.46.92
TOULOUSE, 11, Place Wilson, angle rue Lafayette tél. (61) 23.40.60
DEPOSITAIRES TOUTES REGIONS DE FRANCE
Hernies - Ptoses - Lombalgies - Obésité - Varices

VERS L'EXPERTISE COMPTABLE
préparation au
D.E.C.S.
autres préparations :
— BTS Comptabilité
— Capacité en Droit
L'ECOLE CHEZ SOI
enseignement privé à distance
1, rue Thénard
75240 PARIS CEDEX 05
Tél : 329.21.99



SOIT TROP TARD

... protection de la Méditerranée

L'alerte au pétrole ... tous les moyens du plan Polmar

Le Monde

économie

ÉTRANGER

M. WILLA (ZAMBIE) A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Abidjan *(A.F.P.)*. — M. Mung' Omba Willa (Zambie) a été élu, le 26 juin à Abidjan, président de la Banque africaine de développement (BAD), pour deux ans, par le conseil des gouverneurs de cet organisme réuni en assemblée annuelle. M. Willa, qui a recueilli 50,37 % des voix, remplace le docteur Goodall Edward Gondwe (Malawi), désigné, en juin 1979, comme président par intérim à la suite du départ forcé du Ghanéen Kwame Fordwor. Ancien avocat de quarante et un ans, spécialiste des questions financières, M. Willa est actuellement président de la filiale zambienne de la Standard Bank.

Cette élection d'un anglophone apparaît incontestablement comme une défaite du camp africain francophone. M. Willa, ancien administrateur du Fonds monétaire international de 1976 à 1978, a été élu grâce aux voix des pays anglophones, notamment du Nigéria qui, à lui seul, possède 12,5 % des pouvoirs.

Aux Etats-Unis

L'INDICE GLOBAL D'ACTIVITÉ A RECULÉ DE 2,4 % EN MAI

L'indice global de l'activité économique américaine a reculé de 2,4 % en mai, après avoir finalement diminué de 4,1 % en avril (et non de 4,8 % comme il avait été initialement indiqué).

Selon M. William Cox, un des principaux économistes du département du commerce, la dégradation de la conjoncture devrait se poursuivre pendant encore quelques mois. D'après les expériences des dernières sessions, l'inversion du cycle ne s'amorcerait pas au plus tôt avant la fin du troisième trimestre.

Cependant, les consommateurs américains sont apparus un peu plus confiants en l'avenir de l'économie au mois de juin, selon la dernière enquête du Conference Board (l'indice calculé par cet organisme privé de recherche économique, s'est situé à 48, base 100 en 1969-1970), remontant pour la première fois depuis huit mois. Plus de 15 % des cinq mille ménages interrogés s'attendaient à une amélioration de la situation économique contre 9,5 % seulement en mai.

Enfin, les commandes reçues en mai par l'industrie américaine des machines-outils se sont chiffrées à 433,4 millions de dollars, soit 5 % de plus que le mois précédent, mais 9 % de moins qu'en mai 1979. Les carnets de commandes des constructeurs ont quant à eux augmenté de 1 % pour atteindre 5,6 milliards de dollars, ce qui représente quinze mois de production.

● *Le gouvernement américain a décidé d'allouer 96 millions de dollars* à la création d'emplois cet été dans trente et une villes qui traversent des difficultés économiques. Ce programme, qui permettra la création de trente-deux mille emplois temporaires, a été décidé à la suite des émeutes de Miami au mois de mai et de l'aggravation de la récession économique. De source officielle, il est indiqué que les fonds nécessaires au financement du programme proviennent du reliquat du budget 1980. Le gouvernement a décidé par ailleurs d'accélérer la distribution de 260 millions de dollars destinés à certaines villes.

CONJONCTURE

Matières premières

M. GIRAUD ANNONCE LA CRÉATON D'UN « OBSERVATOIRE »

Un observatoire de matières premières, associant les professionnels et les administrations, est créé, a annoncé M. Giraud, ministre de l'industrie, lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des minerais et métaux non ferreux, qui se tenait lundi 30 juin à Paris.

Cet observatoire étudiera les besoins de l'industrie française et la situation du marché, afin de conseiller les pouvoirs publics dans la gestion et l'utilisation du stock national de précaution.

En raison des risques que présenterait une rupture d'approvisionnement de matières premières non substituables, *« 1,8 milliard de francs sera consacré à la constitution de ce stock »*, a rappelé le ministre. La Caisse française des matières premières, instituée par un décret du 20 juin, a pour fonction de financer ce stock de précaution *(le Monde* du 14 décembre 1979). Les industriels pourront s'adresser à la caisse dans deux cas : lors d'une *« pénurie réelle et imparable »* ou à l'occasion d'une *« quasi-pénurie qui leur imposerait des prix prohibitifs »*.

MARCHÉ COMMUN

Le conseil des ministres des Neuf approuve les amendements parlementaires au budget de la C.E.E.

Bruxelles (Communautés européennes). — Le dernier obstacle qui s'opposait à l'adoption du budget de la Communauté pour 1980 a été levé lundi 30 juin : le conseil des ministres de la C.E.E. a approuvé les amendements votés la semaine précédente à Luxembourg par l'Assemblée européenne. Ces amendements aboutissent à une augmentation des « *dépenses non obligatoires* », c'est-à-dire de celles affectées aux politiques structurelles (énergie, questions sociales, industries...), de 11 millions d'ECU (1), soit une augmentation très limitée comparée au volume total du budget.

De notre correspondant

Il reste à l'Assemblée européenne d'arrêter formellement le budget, ce qu'elle fera lors de sa prochaine session du 7 au 11 juillet. On ne peut exclure que, certains groupes politiques, constatant que le projet de budget actuel ne diffère guère de celui qui avait été repoussé en décembre 1979, ne recommandent à nouveau le rejet du budget. Toutefois, il n'y a pratiquement aucune chance qu'ils parviennent à leurs fins : la majorité de l'Assemblée souhaite, en effet, en terminer avec le conflit qu'elle a ouvert en décembre, quitte à reprendre le combat — notamment en ce qui concerne la stabilisation des crédits destinés au soutien des marchés agricoles — à l'occasion du débat sur le budget de la Communauté pour 1981.

En ce qui concerne l'agriculture, le conseil des ministres a rejeté la « modification » proposée par l'Assemblée. Celle-ci suggérait de réduire de 100 millions d'ECU les crédits inscrits pour subventionner les exportations de produits laitiers. S'agissant de « dépenses obligatoires », c'est le conseil des ministres — et non pas l'Assemblée, comme c'est le cas pour les dépenses non obligatoires, — qui a le dernier mot. Il n'est donc pas possible à l'Assemblée de revenir à la charge sur ce point. — Ph. L.

(1) 1 ECU = 5,90 francs.

La Commission européenne et les agences arabes souhaitent coopérer davantage en Afrique

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne et les agences arabes (1) souhaitent développer leur coopération pour le financement de projets de développement en Afrique. Une première réunion s'est tenue à cet effet le 17 juin, à Bruxelles, sous la présidence de MM. Cheysson, commissaire européen, et Al Hamad, directeur général du Fonds koweïtien. Les discussions doivent se poursuivre cet automne au Koweït.

Outre les pays africains qui ont jusqu'à présent bénéficié pratiquement de la totalité des cofinancements arabes et européens, les deux parties envisagent de réaliser des opérations communes en Asie (notamment au Pakistan et au Bangladesh) et en faveur des Palestiniens installés au Liban et en Jordanie.

Des actions spécifiques au profit des Palestiniens des « territoires occupés » soulèvent un obstacle qui, pour l'instant, apparaît insurmontable. Il faudrait en effet, pour la C.E.E. et les fonds arabes, transiter par l'administration israélienne, ce qui serait une reconnaissance « de facto » du pouvoir de tutelle d'Israël sur la bande de Gaza et de la Cisjordanie. Une telle éventualité est bien sûr totalement exclue. Reste à savoir par quel moyen les aides envisagées pourront être accordées aux Palestiniens.

« Les représentants des fonds arabes se sont montrés très intéressés par notre initiative », commente un haut fonctionnaire de *la Commission. C'est avec beaucoup* d'appréhension que les services de M. Cheysson avaient organisé la conférence du 17 juin. Leur crainte était grande d'obtenir une réponse du bout des lèvres, voire un refus.

En fait, les fonds arabes souhaitent agrandir le cercle de leurs partenaires pour partager les risques dans les projets qu'ils financent en Afrique. Ils reprochent par ailleurs à la Banque mondiale, ajoute-t-on à Bruxelles, de ne pas toujours leur communiquer les informations dont ils ont besoin et de les traiter un peu à la légère. Enfin, ils cherchent, estiment les fonctionnaires européens, à se démarquer quelque peu de cette institution internationale qui est, dans certains cas, un peu trop à l'écoute de l'administration américaine.

Pour la Commission, à qui incombe la gestion du Fonds européen de développement (FED), l'intérêt est de pouvoir compter régulièrement sur ses nouveaux partenaires pour contribuer au financement des grands projets, c'est-à-dire ceux dont le coût dépasse 100 millions d'ECU

Sous la première convention de Lomé, conclue entre la C.E.E. et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), le FED a contribué au financement de quarante-six projets, également réalisés avec le concours des bailleurs de fonds traditionnels (aide bilatérale des Etats membres de la C.E.E., concours du groupe de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, apports du Canada, des Etats-Unis, etc.). Les agences arabes ont participé à dix-sept de ces réalisations pour un montant total de 500 millions d'ECU (3).

De notre correspondant

Fort de ce résultat non négligeable, Lomé II prévoit formellement la multiplication des opérations de cofinancement avec l'ensemble des sources d'aide. Pour sa part, M. Cheysson souhaite une coopération plus étroite avec les fonds arabes qui, chaque année, dispensent, en moyenne, aux pays africains, une aide financière de 1,1 milliard d'ECU, davantage que le FED (850 millions d'ECU). Au total, y compris les coucours bilatéraux, l'aide arabe atteint 2,7 milliards d'ECU.

Au cours des cinq prochaines années, la Commission estime pouvoir réserver, dans le cadre de la nouvelle convention entre la C.E.E. et les pays A.C.P., un cinquième des fonds disponibles du FED, soit environ 1 milliard d'ECU, aux cofinancements. Elle souhaite faire participer — c'est en tout cas l'objectif du commissaire européen au développement — les agences arabes au financement des grands projets miniers en Afrique. Celles-ci n'ont cependant pas accueilli, semble-t-il, cette idée avec beaucoup d'enthousiasme.

En revanche, elles ont marqué un intérêt particulier pour un certain nombre de projets envisagés par la Commission. Il s'agit d'abord du barrage de Bardheera, en Somalie, dont le coût de construction est estimé à 350 millions d'ECU. La participation prévue du FED atteint 40 millions d'ECU, tandis que les organismes arabes interviendraient pour 100 millions d'ECU. Il est question ensuite de contribuer aux travaux de désenclavement du Ruanda et du Burundi, ainsi que des pays d'Afrique australe (Zambie, Malawi, Zimbabwe), dont la seule possibilité d'échapper à la dépendance vis-à-vis de l'Afrique du Sud pour l'accès à l'océan Indien, est l'ouverture de voies de communication par le Mozambique. (Outre le coût élevé que nécessiteront de telles réalisations, la C.E.E. a besoin des financements arabes pour les travaux effectués dans un pays qui n'est pas membre de la convention de Lomé et qui ne peut donc bénéficier des fonds du FED.)

Ainsi les agences arabes restent fidèles à leur politique, c'est-à-dire une participation aux grands travaux hydrauliques (50 % de leur aide totale) et aux infrastructures de transport (21 %). Elles ont cofinancé, au cours de ces dernières années, notamment avec le FED, l'agrandissement du port de Douala (Cameroun), la réalisation du chemin de fer Congo-Océan, l'aménagement du fleuve Sénégal et la construction des barrages de Selingue (Mali) et de Kpong (Ghana). Avec la Banque européenne d'investissement, elles ont, par ailleurs, cofinancé trois projets : le barrage de Songloulou (Cameroun), la centrale électrique de Bushrod (Libéria) et la mine de fer de Guelbs (Mauritanie).

De même que la C.E.E. les fonds arabes préfèrent attribuer leurs aides à des projets spécifiques. Compte tenu cependant des risques de faillite de certains pays africains, ils interviennent exceptionnellement en faveur des balances des paiements. Le Fonds saoudien a accordé à ce titre une aide substantielle au Soudan. L'opération pourrait se reproduire pour le Zaïre et peut-être même pour le Sénégal.

Un infléchissement de leur politique devrait également se produire au profit de l'agriculture africaine. Préoccupés par la situation alimentaire de l'Afrique, les pays arabes seraient prêts maintenant, estime-t-on à Bruxelles, à participer à la réalisation des projets agricoles qui absorbent en moyenne 40 % des sommes disponibles.

MARCEL SCOTTO.

(1) Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, Fonds saoudien, Fonds arabe pour le développement économique et social, Banque islamique de développement, Fonds irakien, Fonds d'Abu-Dhabi, du Koweït, de l'OPAEP et du Qatar.

(3) Les crédits accordés par les fonds arabes sont consentis à un taux d'intérêt variant de 2,5 % et 4 %, remboursables en moyenne sur quinze ans, alors que ceux du FED sont octroyés sous forme de subventions.

● *Accord de pêche entre le Maroc et l'Espagne.* — Les chalutiers espagnols vont encore pouvoir opérer pendant sept mois dans les eaux territoriales marocaines, en attendant la conclusion d'un accord de pêche définitif entre les deux pays.

Un accord est intervenu entre les secrétaires d'Etat aux affaires étrangères marocain et espagnol. Il doit expirer le 30 janvier 1986. — *(A.F.P.)*

● *La récession en Grande-Bretagne* sera plus *sévère* et plus longue que prévue, sans, pour autant, ressembler à la crise de 1930, estime la London Business Scholl qui estime que, dans les douze mois à venir, la production va baisser de 5 % en moyenne. Il faudra attendre 1982 pour que la production retrouve une meilleure orientation. Quant au chômage, il continuerait de s'accroître en 1983.

La voiture de sécurité des V.I.P.

● Fabrication totalement à l'épreuve des balles et des bombes.

● Contact et système électrique commandé à distance — fonctionne jusqu'à 400 mètres, pour la sécurité contre les bombes.

● Système anti-kidnapping — pour suivre à la trace un passager enlevé ou une voiture volée.

● Émission de nappe d'huile — pour décourager les véhicules poursuivants. Comporte aussi une détection électronique des écoutes clandestines, des pare-chocs béliers, un système d'enregistrement, un système de communication en cas d'urgence avec brouillage de la voix, un véhicule d'évasion caché, etc.

Achetez comptant ou en leasing ou bien envoyez-nous votre propre voiture à "aménager pour votre sécurité".

CCS COMMUNICATION CONTROL Inc.

633 Third Avenue, New York, N.Y. 10017, Etats-Unis

Tél : (212) 697 8140 Telex : 238 720

AGRICULTURE

Des serres endommagées par des inconnus dans les Pyrénées-Orientales

Des serres ont été endammagés chez un exploitant agricole de Saint-Laurent de la Salanque (Pyrénées-orientales) par des inconnus qui ont laissés sur place un message dans lequel ils indiquent avoir agi *« contre l'action des agriculteurs responsables de l'incendie des camions espagnols. »* Ils désignent le propriétaire des lieux comme l'un de ceux qui ont participé à la destruction des poids lourds le 16 juin dernier sur l'autoroute A-9, au Boulou.

Par ailleurs, les représentants des producteurs de fruits et légumes des trois régions du Sud-Ouest (Midi-Prénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon), réunis à Toulouse, lundi 30 juin, ont décidé de prendre des mesures pour freiner les importations en provenance de l'étranger, notamment d'Espagne et d'Italie. Ils exerceront des contrôles sur les marchés d'intérêt national de Bordeaux, Agen et Toulouse et régions, afin de constater la provenance des produits. Ils manifesteront en conséquence leur mécontentement *« par des opérations à définir »*.

M. Jean-Pierre Delboulbes, président de la F.D.S.E.A. du Tarn-et-Garonne, a indiqué que *« désormais un comité d'accueil sera constitué pour toute visite d'un membre du gouvernement dans la région afin de lui exposer les véritables problèmes que connaît dans le Sud-Ouest la production fruitière »*.

M. Claude-Noël Martin est nommé président de l'Institut de développement des industries agro-alimentaires

M. Claude-Noël Martin, président du directoire de Générale Biscuit, a été nommé président de l'IDIA (Institut de développement des industries agro-alimentaires), issu du renforcement d'une filiale du Crédit national, l'Union financière pour le développement de l'industrie alimentaire, par divers concours bancaires. Le conseil d'administration a désigné son vice-président, M. André de Lattre, président du Crédit national.

Selon un communiqué du ministère de l'économie et du secrétariat d'Etat aux industries agro-alimentaires, l'objectif de l'IDIA qui *« devrait être opérationnel au début du mois de juillet »* est de *« faciliter l'évolution du secteur agro-alimentaire, notamment, en permettant l'apport en fonds propres aux entreprises en croissance du secteur »*. La constitution du capital sera progressive : il passera de 20 millions à 200 millions du 30 septembre 1980 au 30 septembre 1982. Il sera détenu par : le Crédit agricole, 34 % ; le Crédit national, 22 % ; l'IDI, 21 % ; la B.N.P., 10,76 % ; la Société générale, 3 % ; le C.I.C., 3 % ; la Mutuelle des agriculteurs de France, 3 % ; les Assurances générales de France, le Crédit mutuel de Bretagne et les Banques populaires, 1 % chacune.

A Matignon

UNE RÉUNION DE TRAVAIL SERA CONSACRÉE AU CRÉDIT AGRICOLE

M. Barre présidera, le jeudi 10 juillet à 10 heures, à l'hôtel Matignon une réunion de travail avec les principaux responsables du Crédit agricole, les ministres concernés et les représentants des organisations professionnelles, pour examiner les crédits pour le financement de l'agriculture dans la perspective des prochaines récoltes.

Cette réunion, annoncée par M. Méhaignerie le 20 mai dernier à l'occasion de l'assemblée générale de la Caisse nationale du Crédit agricole, devait initialement se tenir dans le courant du mois de juin. Les organisations syndicales agricoles, qui avaient réclamé cette réunion, entendent, au-delà de son ordre du jour technique, demander à M. Barre d'être l'arbitre d'un conflit interne au monde paysan entre les partisans d'une banalisation du Crédit agricole et ceux qui entendent en rester les bénéficiaires et les dirigeants.

PRESSE

« LE NOUVEAU FORUM » : DES NÉGOCIATIONS SONT EN COURS

Les journalistes et les employés qui ont pris l'initiative de fonder la S.A.R.L. « le Nouveau Forum », destinée à relancer le quotidien, ont tenu, lundi 30 juin, une conférence de presse pour faire le point de leurs démarches, dont « les résultats sont encourageants ».

Leur porte-parole, M. Lucien Salagnac, a rappelé que le sabordage du journal, lancé par M. Dana, intervenu le 28 mai, se traduit par un passif de 25 millions de francs contre un actif de 1 million de francs, et par le licenciement de quatre-vingt-seize personnes, dont soixante-deux journalistes. En ce qui concerne le projet de relance, des négociations sont en cours avec un groupe de presse (dont le nom n'a pas été révélé) qui n'interviendrait, en principe, qu'au stade du financement de départ (ce qui représenterait de 12 à 15 millions de francs) et, ensuite, assurerait la fabrication.

Les parts de la S.A.R.L. ont été souscrites par quarante-quatre salariés de *Forum international*, à titre individuel, ce qui laisse une place aux apports extérieurs. Les tenants du Nouveau Forum estiment que, avec des recettes publicitaires couvrant un quart des charges, l'équilibre financier du quotidien, sur la base de vingt mille exemplaires, devrait être atteint dès la troisième année. La décision définitive sera prise à la fin de juillet.

Précisons que l'occupation des locaux du journal continue et que tous les problèmes inhérents au licenciement collectif ne sont pas réglés.

LA DIFFUSION DE L'« HUMANITÉ DIMANCHE »

Les responsables fédéraux du P.C.F. chargés de la diffusion de l'*Humanité* et de l'*Humanité dimanche* se sont réunis le samedi 28 juin à Paris. Ils se sont félicités d'un gain de 83 997 lecteurs réalisé par l'*Humanité dimanche* depuis le 7 octobre 1979 (10 000 sont attribués à la vente commerciale, 2 652 aux abonnements, et 71 341 à la vente militante).

Une *« vente de masse »* sera organisée du 18 au 20 juillet à l'occasion de la sortie du numéro consacré à l'ouverture des Jeux de Moscou et à la fin du Tour de France. Elle sera suivie d'une semaine de prospection destinée à obtenir plusiuers milliers d'abonnements.

L'Humanité a rendu compte largement, le 30 juin, de la discussion sur la diffusion de l'*Humanité dimanche*, mais reste discrète sur la marche de ses propres affaires. Le quotidien du P.C.F. indique que ses ventes commerciales ont augmenté de 6 % au premier semestre 1980, par rapport à la même période de 1979, et qu'il a réalisé 18 839 abonnements depuis octobre 1979 (1).

(1) Selon les chiffres tirés des statistiques fournies par les N.M.P.P. (Nouvelles Messageries de la presse parisienne), l'*Humanité* vendait 83 523 exemplaires en mars 1979 et 76 767 en mars 1980 (compte non tenu des ventes militantes, des abonnements et des ventes à l'étranger). Cette baisse de 8 % s'explique par une chute importante des ventes dans la région parisienne, chute qui n'a pas été compensée par les progrès enregistrés, pendant la même période, en province.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,0930	4,0950	+ 115	+ 135	+ 190	+ 230	+ 445	+ 525
$ can.	3,5565	3,5600	− 15	+ 15	0	+ 45	+ 160	+ 240
Yen (100)	1,8630	1,8655	− 25	0	− 35	− 5	+ 56	+ 110
DM	2,3190	2,3220	+ 45	+ 70	+ 90	+ 125	+ 350	+ 420
Florin	2,1180	2,1200	+ 20	+ 45	+ 50	+ 80	+ 150	+ 210
F.B. (100)	14,5050	14,5200	− 105	− 50	− 370	− 140	− 750	− 315
F.S.	2,5090	2,5120	+ 130	+ 155	+ 260	+ 295	+ 790	+ 870
L. (1 000)	4,8625	4,8680	−1025	− 885	−1585	−1390	−3100	−2760
£	9,6400	9,6500	− 535	− 445	− 910	− 830	−1660	−1450

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	10	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16	8 13/16	8 15/16
$ E.-U.	35 3/4	36	8 13/16	8 15/16	9 1/4	9 3/8	9 11/16	9 13/16
Florin	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8
F.B. (100)	14	15 1/2	14	14 1/4	13 3/4	14	13 3/8	13 5/8
F.S.	3 1/2	4	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 7/8
L. (1 000)	100	150	56	60	42	48	27	33
£	19	19 1/4	17 3/4	18	17 7/16	17 11/16	15 5/8	15 7/8
Fr. franç.	12 1/4	12 1/2	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FINANCES PUBLIQUES

Nous poursuivons aujourd'hui l'analyse du rapport pour 1980 de la Cour des comptes commencée dans notre numéro daté 29-30 juin.

LE RAPPORT ANNUEL DE LA COUR DES COMPTES

Armements navals : des études trop ambitieuses

Dans le domaine de la fabrication des matériels de guerre navals, la Cour regrette *« le caractère trop ambitieux de la plupart des études »* et *« l'insuffisance de la concertation entre l'état-major et la direction technique des constructions navales, voire, dans certains cas, son absence »*.

Le rapport cite, à l'appui de ces griefs, la construction de la corvette *Aconit*, le programme Cormoran d'un sonar remorqué à grande profondeur et la réalisation de torpilles.

A propos de la corvette *Aconit*, construite à un seul exemplaire parce que l'état-major de la marine avait modifié ses orientations, la Cour constate que ce bâtiment a coûté 336 millions de francs, alors qu' *« il ne correspond qu'imparfaitement aux besoins de la marine et présente, pour sa maintenance, les inconvénients de la singularité »*. Pour ce qui concerne le projet Cormoran, observe le rapport, *« la majeure partie des dépenses d'études de ce sonar remorqué à grande profondeur, qui se sont élevées à 161 millions de francs, risque d'avoir été inutile »*, aucune suite n'ayant été donnée à ce programme destiné aux bâtiments de surface et lancé en 1964. Enfin, à propos de certains modèles de torpilles, *« il n'en demeure pas moins que, depuis 1960, plus de 500 millions de francs ont été dépensés en études et frais d'industrialisation pour des résultats décevants »*.

La Cour recommande une concertation plus étroite, désormais, entre les états-majors, les directions techniques de la Délégation générale à l'armement et les services financiers du ministère de la défense.

D'une manière générale, sans contester les évaluations financières du rapport, le ministère de la défense répond : *« L'exigence fondamentale à laquelle doivent satisfaire les matériels d'armement est de pouvoir répondre à la menace adverse. Il en résulte que les études et le développement d'un matériel sont d'autant plus ambitieux que, d'une part, la menace adverse est plus performante et que, d'autre part, l'acquis technique dont on part est moins élevé (...). La solution consistant à acquérir des équipements à l'étranger ayant été le plus souvent écartée pour des motifs d'indépendance nationale, il convenait alors de consacrer à cet effort les crédits et les délais nécessaires. »*

« Si des erreurs peuvent être relevées a posteriori *dans un domaine où la réussite est par nature incertaine*, constate le ministère de la défense, *les crédits consacrés aux études de matériels navals n'en ont pas moins été judicieusement employés dans leur quasi-totalité. La Cour a d'ailleurs bien voulu souligner que plus des deux tiers des programmes qu'elle a examinés se sont déroulés de manière satisfaisante ou n'ont pas donné lieu à des difficultés excédant les aléas normaux en matière d'études. »*

SCIENCES PO. Préparations
Documentation sur demande
Août
• Intensive
Octobre à Juin
• Plein Temps
• Parallèle
IPEC Enseignement supérieur privé
46, bd Saint-Michel, Paris 6e
Téléphone : 633.81.23/329.03.71/354.45.87

Tourisme : des irrégularités

L'avis de la Cour concernant l'administration du tourisme appelle trois remarques. Premièrement, la publication prématurée de cet avis — ou plutôt de son ébauche — s'est trouvée au centre de la querelle intestine qui vient d'opposer le cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et la direction du tourisme, dont M. Alain Sérieyx a dû récemment abandonner la responsabilité (*le Monde* du 8 mai). Deuxièmement, le rapport analyse essentiellement la gestion du secrétariat d'Etat au tourisme du temps de M. Jacques Médecin. Troisièmement, la Cour — c'est inhabituel — juge au fond la politique touristique française avec une sévérité peu commune : *« L'attitude* [des pouvoirs publics] *a constamment hésité entre deux orientations, l'une faisant la plus large part aux initiatives locales publiques et privées et se réservant un simple rôle de coordination et d'impulsion, l'autre cherchant à instituer une structure solide, sous une autorité centrale dirigeant un ensemble d'organismes considérés comme agissant en ordre dispersé ou trop marqués par l'amateurisme. »*

Des compétences *« limitées »*, un personnel *« peu nombreux et mal utilisé »*, un budget *« peu significatif »* : *« Il n'est pas étonnant que, dans ce contexte de confusion et d'imprécision, la gestion budgétaire du tourisme soit sujette à de nombreuses critiques. »* Ainsi la Cour estime-t-elle que l'intérêt du service ne justifie pas les nombreux dépassements de crédits dans le domaine des voyages aériens effectués par les membres du cabinet du ministre et par les fonctionnaires.

« De nombreuses dépenses dites d'impression et abonnements constituent des aides déguisées » : ainsi de l'achat, en 1977, à la Fédération nationale des offices du tourisme et des syndicats d'initiative, pour la somme de 50 000 F, de sept cent cinquante annuaires destinés à quinze bureaux de tourisme à l'étranger...

Dans le domaine des études, *« l'intérêt des thèmes choisis n'est pas toujours évident (...). En deux ans, une vingtaine d'études ont été faites sur les aspects les plus variés et parfois les plus surprenants de la navigation de plaisance. Leurs auteurs sont très divers : ils vont du grand cabinet parisien au modeste bureau d'études d'une commune du Massif Central »*. La procédure de la subvention est jugée critiquable *« lorsqu'elle permet de se ménager des facilités de gestion irrégulière »*. Créée en 1976, l'Association française d'action touristique (AFAT) a pour vocation de mener des opérations de promotion touristique en France et à l'étranger.

« Ainsi, la Cour a pu constater qu'une partie importante des subventions versées à l'AFAT pour son fonctionnement était, en fait, utilisée à couvrir les dépenses du cabinet du ministre ou des services. Outre le paiement de fournitures diverses, on relève : les aménagements dispendieux de certains bureaux, des locations de voitures et de postes de télévision, la prise en charge de frais de déplacement ou de séjour non susceptibles d'un remboursement, des dépenses de représentation ou de réception, des rémunérations occultes à de proches collaborateurs, enfin l'acquisition d'un véhicule, destiné à l'usage d'un haut fonctionnaire, dont l'équipement en radio-téléphone et l'assurance ont également été payés sur une subvention particulière versée à cette fin. »

La Cour estime que certaines de ces irrégularités *« sont de nature à motiver des sanctions juridictionnelles. Si les incertitudes d'un passé encore récent et la faiblesse des moyens financiers et humains peuvent expliquer certaines défaillances, elles ne sauraient excuser les facilités de tous ordres dont témoigne le fonctionnement des services »*.

Dans sa réponse, le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs remarque que les critiques de la Cour concernent surtout le fonctionnement de l'ancien secrétariat d'Etat au tourisme. En ce qui concerne les dépassements de crédits pour frais de déplacements, il juge qu' *« ils mettent en évidence l'insuffisance de ces crédits, qui n'ont pas été revalorisés au cours des derniers exercices »*.

Prévention routière : trop de laxisme dans les relations avec les sociétés privées

Fondée en 1949 par les compagnies d'assurances et reconnue d'utilité publique, l'association la Prévention routière a pour vocation *« d'étudier et de mettre en œuvre toutes mesures et d'encourager toutes initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière, afin d'accroître par tous les moyens la sécurité des usagers »*.

A ses activités traditionnelles de formation des chauffeurs de poids lourds et de moniteurs d'auto-école, la Prévention routière en a ajouté d'autres, financées en totalité ou en partie par des crédits budgétaires : campagnes de recyclage des conducteurs, exploitation des aires de repos le long des routes nationales, opération Bison futé, campagnes d'affichage ou « chasse au gaspi ».

La Cour décrit un certain nombre d'anomalies qu'elle a constatées *« dans les relations entre l'association et les services publics »* et même *« des agissements irréguliers, décidés et réalisés d'un commun accord »*.

Par exemple, elle note que ni les servitudes de reculement imposées aux panneaux d'affichage ni les droits de timbre ne sont appliqués aux panneaux de la Prévention routière, même lorsque *« des préoccupations publicitaires ont influencé le choix des thèmes et la durée des campagnes »*. L'intrusion de la publicité est aussi dénoncée : Coca-Cola aurait patronné en 1978 et 1979 des pistes d'éducation routière animées par la police et la gendarmerie nationales ; Europe 1 et le ministère de l'équipement avaient financé une affiche portant en gros caractères le nom de cette station périphérique.

« L'administration n'a accordé qu'une attention insuffisante aux règles instituées en vue d'assurer le bon emploi des crédits publics » : les campagnes d'affichage prévues par la convention du 5 avril 1976 ont duré cinq mois au lieu de sept et demi ; en 1978, dans le cadre de l'opération Bison futé, 60 195 questionnaires remplis par les automobilistes ont été facturés, mais seulement 46 338 ont été réellement exploités.

Enfin, en plusieurs occasions, la Prévention routière a réalisé de *« substantiels profits »*. Ainsi a-t-elle dégagé, au titre d'une convention de juillet 1976 sur le marquage au sol et la signalisation de priorité, un bénéfice de 215 621 F, soit 48 % du montant total de la convention.

« Cette ambiance de relâchement et de dilution des responsabilités a entraîné des agents de l'association et du ministère des transports à des agissements irréguliers » : majoration de 20 000 F d'un projet de convention pour financer des notes de restaurant, séjour d'un fonctionnaire aux Etats-Unis tous frais payés et même week-end à Saint-Paul-de-Vence.

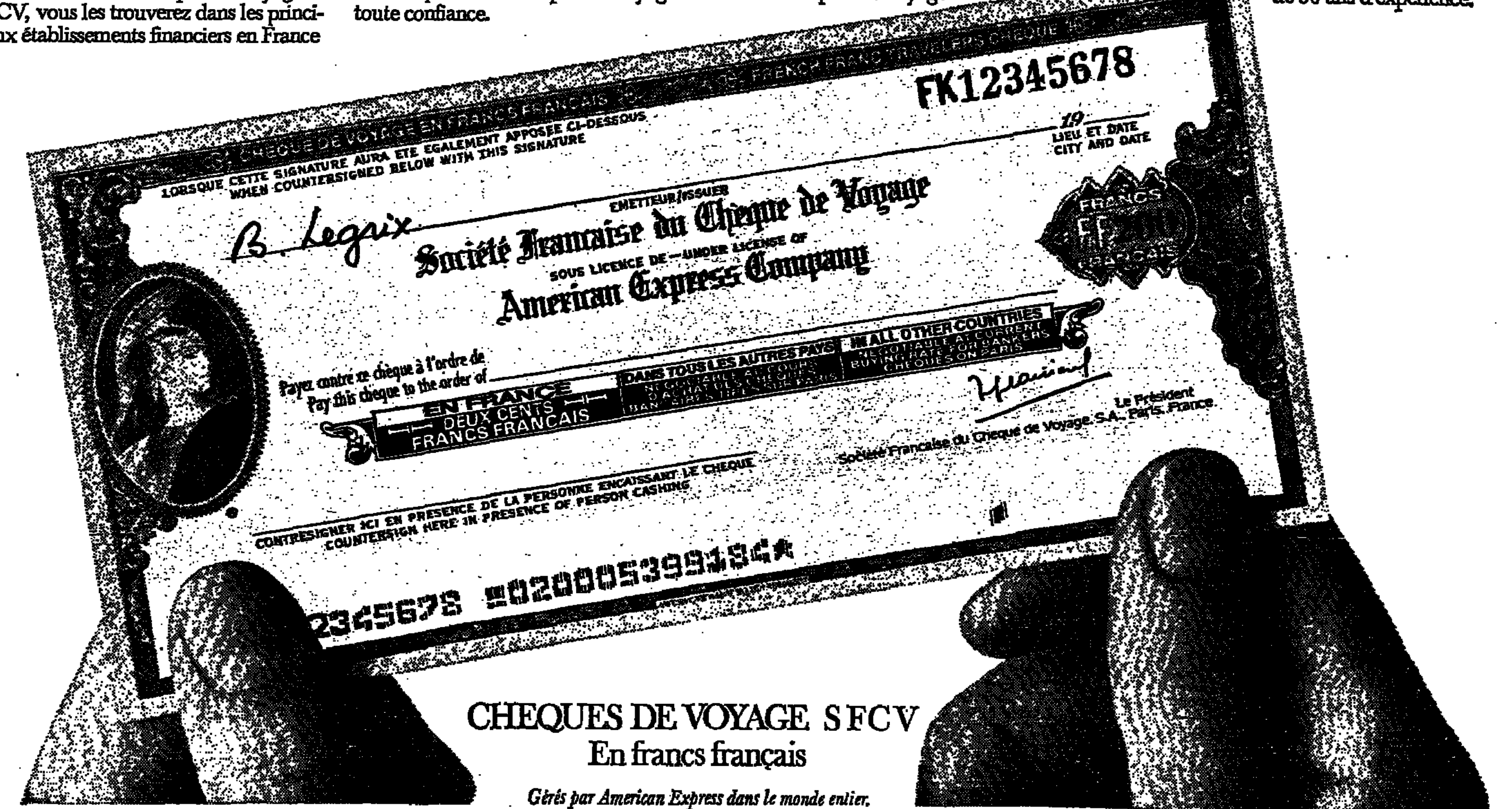
Après avoir expliqué les raisons de ces *« imperfections »*, le ministre des transports déclare, dans sa réponse, qu'elles sont dues *« au manque d'expérience de l'administration dans la mise au point et le lancement d'opérations destinées au grand public »*. Pour sa part, le ministre de l'intérieur dément la présence de la firme Coca-Cola sur les pistes d'éducation routière, à l'exception de celle de Toulouse.

LOS ANGELES
A louer dans immeuble grand standing, situé quartier affaires et financier, 3 étages de bureaux 500 m2 par étage. Téléphone : Paris 256-06-18, de 14 h. à 18 h.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières
Vous y trouverez peut-être
LA MAISON
que vous recherchez

Nouveau chèque de voyage en francs français.
(fort de 90 ans d'expérience internationale.)

Bonne nouvelle pour les voyageurs et les touristes. La Société Française du Chèque de Voyage (SFCV), s'appuyant sur une longue expérience dans ce domaine, vient de lancer de nouveaux chèques de voyage, libellés en francs français.
Ces nouveaux chèques de voyage SFCV, vous les trouverez dans les principaux établissements financiers en France et dans le monde: en particulier les agences et les correspondants des établissements co- fondateurs: la Banque Nationale de Paris, le Crédit Lyonnais, le Crédit Agricole, le Crédit Commercial de France, et tous les bureaux American Express.
Emportez ces chèques de voyage en toute confiance. Utilisez-les dans les magasins, les restaurants, les hôtels, pour vos billets d'avion ou vos locations de voiture.
En cas de perte ou de vol, vous pourrez obtenir un remplacement intégral auprès du plus expérimenté des organismes de chèques de voyage: le réseau mondial American Express.
Avant de partir à l'étranger en vacances ou pour affaires, munissez-vous des nouveaux chèques de voyage SFCV en francs français. Ils sont gérés par American Express, forte de 90 ans d'expérience.

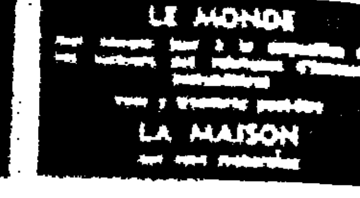


Ogilvy & Mather

هكذا من الأصل

...TES

...vention routière : trop de laxisme
...les relations avec les sociétés privées

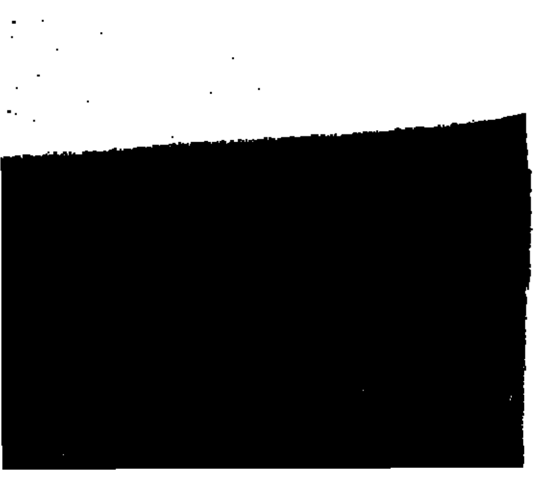


...NGELES

...s français.







SOCIAL

La non-application du ticket modérateur d'ordre public

Le premier ministre accepte de recevoir le 4 juillet la Fédération de la mutualité

Le premier ministre a accepté de recevoir, vendredi 4 juillet, à 10 heures, une délégation de la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) conduite par son président, M. René Teulade. Objectif : tenter de mettre fin à la bataille que se livrent les pouvoirs publics et les mutuelles, ces dernières refusant d'appliquer le décret qui, depuis le 1er mai, institue un ticket modérateur d'ordre public (T.M.O.P.) et oblige ainsi les assurés à supporter 5 à 12 % des frais de santé, non couverts à 100 % par la Sécurité sociale.

Les discussions s'annoncent difficiles. M. Teulade, qui a mené la campagne de la F.N.M.F. contre le fameux ticket et qui s'appuie sur les sept millions de cartes de protestations envoyées à l'Elysée, a reçu, le 18 juin, lors de l'assemblée générale de la F.N.M.F., un nouveau mandat : à l'unanimité, les huit cent cinquante délégués, représentant huit mille sociétés mutualistes, ont réaffirmé leur volonté de ne pas appliquer le décret. Cette mesure, affirme la F.N.M.F., *« porte une atteinte à un droit fondamental : la liberté de pratiquer, selon la volonté de ses adhérents, un effort privé, provenant d'une cotisation volontaire pour se protéger contre les aléas de l'existence »*.

Toutefois, cette assemblée a aussi approuvé, à l'unanimité, le projet de compromis de M. Teulade : en contrepartie de la non-application du décret, la F.N.M.F. propose de créer *« en collaboration avec les caisses, un fonds national de prévention »* dont elle a défini le financement qui serait assuré par les mutualistes. Le gouvernement, qui a refusé les propositions de loi ou les amendements des parlementaires, abrogeant le décret, acceptera-t-il le compromis de la F.N.M.F. ?

Les contacts officieux ont été nombreux avec les services du ministère de la santé. En recevant la F.N.M.F., M. Raymond Barre montre qu'il accepte au moins la discussion. Ira-t-il plus loin ? M. Teulade, prudent mais fort de l'appui de ses adhérents et d'une majorité de parlementaires, s'attend en tout cas à des négociations très serrées.

Applicable en principe le 1er mai, le ticket modérateur d'ordre public n'est en fait pas respecté depuis deux mois ; sans que cela ait provoqué pour autant de sanctions de la part des pouvoirs, sinon le blocage, dans certaines préfectures, de modifications des cotisations mutuelles, qui doivent recevoir l'agrément des représentants de l'Etat. Le ministère, qui, officiellement, a répété à plusieurs reprises que le décret devait être appliqué, a plus ou moins fermé les yeux, en s'efforçant de maintenir le contact avec les mutuelles afin de dégager un compromis. Quant aux assurances, qui elles aussi doivent appliquer le ticket modérateur, elles ont, selon certaines sources, reçu l'instruction d'attendre jusqu'en juillet.

Aussi impopulaire mais plus facile à mettre en œuvre, la nouvelle cotisation d'assurance-maladie à la charge des retraités (1 % sur les pensions de base, 2 % sur les retraites complémentaires) devient effective à compter du 1er juillet. Les retraités n'ont pas de versement à faire d'eux-mêmes, puisque ce sont les caisses qui se chargent de ce versement, sont exonérés de cette cotisation les personnes âgées non imposables : ceux qui reçoivent une allocation minimale (les « non-imposables », alertés par leur caisse, ont dû envoyer à celle-ci une déclaration de non imposition).

Dans les autres cas, il n'y a donc pas de formalités pour les retraités : une mesure sans paperasse qui ne sera pas indolore lorsque les retraités s'apercevront, à la réception de leur pension, d'une diminution — faible mais non négligeable, — de leur revenu, le plus souvent, très bas. — J.-P. D.

Peugeot réduit sa production

Sept jours seront chômés en juillet et en août

En attendant la réunion du comité central d'entreprise prévue mercredi 2 juillet, les comités d'établissement des usines Peugeot de Sochaux et de Mulhouse (mais également de Vesoul, Dijon, Saint-Etienne et Lille) ont été informés lundi 30 juin que sept jours seront chômés en deux temps, du 21 au 25 juillet inclus et les 25 et 26 août, nous indiquent nos correspondants de Belfort et de Besançon. Les dates choisies encadrent la période des vacances annuelles. Ces mesures touchent principalement le personnel ouvrier. Les ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise) connaîtront pour leur part trois jours chômés. La décision concerne quelque trente-deux mille personnes à Sochaux et douze mille à Mulhouse. Les pertes de salaire varieront de 298 F à 840 F pour les ouvriers et de 168 à 585 F pour les employés (compte tenu des aides de l'Etat et de l'entreprise).

Ces mesures de chômage économique, qui touchent 54 000 salariés sur 66 500 et qui viennent après les rumeurs lancées par la C.G.T. selon lesquelles le groupe P.S.A. Peugeot-Citroën procéderait à des licenciements importants, indiquent que, à son tour, après Talbot et Citroën, Peugeot est frappé par la crise qui affecte presque tous les constructeurs d'automobiles, en Europe et aux Etats-Unis.

En mai 1980, les ventes de Peugeot ont chuté de 17 à 18 % par rapport à mai 1979.

La production sochalienne a baissé de 1 900 à 1 600 véhicules par jour en l'espace d'un an. Celle de Mulhouse est tombée de 850 à 780 véhicules par jour.

Pour pallier cette crise « passagère », — M. Perrier, directeur du centre de production de Mulhouse, estime qu'elle durera de douze à dix-huit mois, — la firme a adopté un train de mesures, dont une incitation financière (15 000 F qui s'ajoutent à l'aide des pouvoirs publics) pour le retour des salariés immigrés dans leur pays d'origine. En un an, les effectifs ont été réduits à Sochaux de 3 000 personnes (compte tenu des 2 000 initialement employées par une société d'intérim), les départs n'étant pas remplacés. Malgré cela, il y aurait encore selon la direction entre 500 et 600 personnes en sureffectif.

LES CARAVANES STERCKEMAN LICENCIENT PRÈS DU QUART DE LEUR PERSONNEL

La société Sterckeman, deuxième producteur français de caravanes, avec 12% du marché (derrière Digue S.A. du groupe Caravelair), a annoncé le licenciement de cent quarante-huit personnes, sur un total de six cent treize employés. En 1979 (exercice de seize mois), la firme basée à Seclin dans le Nord, a subi une perte de 9 millions de francs après un exercice équilibré. Dans le même temps, le chiffre d'affaires était passé de 151 millions de francs à 205,6 millions de francs.

Depuis le début de 1980, les ventes de caravanes ont porté sur 3 373 unités contre 4 087 pour la période correspondante de 1979, et 4 566 pour celle de 1978. Au début de cette année, la mévente avait entraîné une période de chômage technique d'un mois (du 14 décembre 1979 au 14 janvier 1980). Le capital de la société s'élève à 6,54 millions de francs, dont 20 % pour la compagnie Trigano et 80 % pour la Société générale industrielle de l'Ourcq.

LA DIRECTION DE CITROEN DÉMENT AVOIR L'INTENTION DE PROCÉDER AUX LICENCIEMENTS QU'ANNONCE LA C.G.T.

« Huit à dix mille licenciements devraient être annoncés au cours de la réunion du comité d'établissement de Citroën, le mercredi 2 juillet », affirme un communiqué de la Fédération C.G.T. des travailleurs de la métallurgie. Les diections, tant de Citroën que du groupe P.S.A., démentent formellement ces rumeurs. Selon elles aucun plan de licenciement n'est actuellement prévu. Les mesures de mise au chômage technique de travailleurs, adoptées depuis le mois de janvier dernier, seront simplement reconduites.

La direction de Citroën est plutôt optimiste : il sera possible, pense-t-elle, de « tenir » jusqu'à la rentrée prochaine, grâce à la sortie d'un nouveau modèle en juillet et au Salon de l'auto, qui se tiendra en octobre. Ces deux événements devraient, en effet, favoriser la relance des ventes.

On ne peut cependant pas préjuger les incertitudes de la conjoncture. La nécessaire restructuration entre les sociétés Peugeot, Citroën et Talbot entraînera, à terme, la fermeture d'un certain nombre d'unités *(le Monde* du 21 août 1979). C'est sans doute pourquoi on considère, depuis quelques semaines, dans certains milieux de l'administration, envisageable — voire inéluctable — la suppression de plusieurs milliers d'emplois dans l'automobile française (le chiffre de 7 000 est prononcé).

Selon le syndicat C.S.L. (ex-C.F.T.), enfin, majoritaires chez Citroën, des mutations individuelles ou des départs en pré-retraites, seraient à redouter. Si la C.S.L. considère comme pessimiste *« le cri d'alarme de la C.G.T. »*, elle réclame néanmoins des négociations pour faire face à une *« situation qui s'aggrave chaque jour davantage »*.

CROISSANCE RALENTIE DES DÉPENSES DE SANTÉ

Le taux de croissance des dépenses de l'assurance maladie, qui, en tendance annuelle, était de 14,4 % en avril, est tombé à 13,5 % fin mai 1980.

La Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, qui fournit ces statistiques tous les mois, précise toutefois que *« le nombre de jours fériés et les mouvements sociaux qui ont été enregistrés au cours de ce mois (...) sont de nature à nuancer la signification »* de ces résultats.

Toujours en tendance annuelle, le pourcentage des soins de santé, qui était de 15,5 % en avril, tombe à 14,7 % en mai. Les frais de séjour hospitaliers constituent toujours le poste principal de dépenses, mais leur progression *« enregistre un léger ralentissement »* : + 17,2 % contre + 17,5 % en avril. L'écart se maintient entre hospitalisation publique : + 19,4 % contre + 12,2 % pour le secteur privé. La croissance des honoraires du secteur privé a moins augmenté en mai : + 10,6 % contre + 12,8 % en avril. La progression des honoraires médicaux atteint 10,3 % et celles des dentistes 11,6 % contre respectivement 12,3 et 13,4 % en avril.

Manufrance : situation critique

Le conseil d'administration de la nouvelle société Manufrance tiendra le 2 juillet, à Paris, une réunion importante sinon décisive. La situation de la société est, en effet, une nouvelle fois très critique, puisqu'il lui faut trouver rapidement 40 080 millions de francs d'argent frais pour poursuivre son activité.

Evoquant ces difficultés, M. Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, avait indiqué qu'il interviendrait auprès du premier ministre et du président de la République pour obtenir le déblocage d'un crédit de 50 millions de francs. Cette démarche, qui ne semble pas encore avoir été faite, aurait dans tous les cas peu de chance de succès. On voit mal, en effet, les pouvoirs publics ou les banques nationalisées intervenir dans les circonstances présentes.

Ce problème a été longuement évoqué au cours de l'Assemblée générale de l'ancienne société Manufrance qui s'est tenue le 30 juin à Saint-Etienne. Il a, en effet, été rappelé à cette occasion que l'ancienne société n'entendait prêter 40 millions de francs à la société nouvelle que dans la mesure où le MACIF (une mutuelle d'assurance actionnaire importante de la nouvelle société) apporterait sa caution. Or il semble bien que certains dirigeants de la MACIF soient pour le moins réticents. Au cours de cette même assemblée générale, un nouvel administrateur, M. Pierre Laget, administrateur de la société Bon Marché, a été nommé en dépit de l'opposition de la municipalité, dans le même temps où le quitus était refusé à MM. René Mestries (avant-dernier P.-D.G. de Manufrance), Bruno Vennin (P.S.) et René Nicolas (P.C.), représentants de la ville de Saint-Etienne au conseil d'administration.

Pour sortir de cette situation apparemment bloquée, certains estiment qu'il est nécessaire que la nouvelle société Manufrance soit dissoute, ce qui permettrait de repartir sur des bases nouvelles. D'où les rumeurs de dépôt de bilan qui ont circulé avec insistance ; rumeurs qui provoquent une vive réaction de l'Intersyndicale, qui dans un tract tiré à plus de trente mille exemplaires intitulé *« Avec vous, Manufrance ne déposera son bilan »* annonce son intention d'élargir son action.

● *Une délégation du groupe communiste* de l'Assemblée nationale s'est rendue, lundi 30 juin, au ministère de l'industrie pour manifester le soutien des parlementaires communistes aux mineurs du bassin des Cévennes, qui occupent le puits Destival depuis le 5 mai. Ces mineurs veulent obtenir le maintien en exploitation du puits Destival et la mise en exploitation de gisement de charbon de Ladrecht.

● *Hausse des prix des pétroles africains.* — La Libye, le Nigéria et l'Algérie ont informé leurs clients d'une révision du prix de leur pétrole à dater du 1er juillet. Le brut libyen passe de 36,72 à 37 dollars le baril, tandis que celui du Nigéria monte de 36,74 à 37 dollars. Quant au pétrole algérien, il passe de 36,72 à 37 dollars, mais la Sonatrach continue de réclamer en sus — pour quelques semaines encore, si l'on en croit les déclarations du ministre algérien, M. Nabi — une avance pour exploration de 3 dollars. — *(A.F.P.)*

● *Découverte pétrolière au large de la Côte d'Ivoire.* — Un groupe de compagnies pétrolières, avec pour chef de file Philips Petroleum, a annoncé, le 30 juin, la découverte d'un nouveau gisement pétrolier à une vingtaine de kilomètres des côtes ivoiriennes. Déjà, un premier puits avait rencontré des indices d'huile sur le même gisement au mois d'avril. — *(Reuter.)*

LA GRÈVE DE LA FAIM D'IMMIGRÉS TURCS A MULHOUSE

Deux hospitalisations

Deux des sept immigrés turcs clandestins qui, depuis le 10 juin, poursuivent une grève de la faim, à Mulhouse (Haut-Rhin), ont dû être hospitalisés, lundi soir 30 juin. Les grévistes, qui étaient neuf au début de leur action, étaient arrivés récemment en Alsace sur la foi d'une rumeur annonçant la délivrance de cartes de travail et de séjour aux travailleurs turcs. Ils réclament aujourd'hui la régularisation de leur situation *(Le Monde* du 26 juin). Selon certaines sources, le nombre des immigrés accourus à Mulhouse aurait atteint quelque trois mille au cours des dernières semaines.

Une manifestation de soutien, organisée dans cette ville par l'union locale C.G.T., a rassemblé, lundi, une centaine de personnes. Une autre manifestation devait avoir lieu, ce mardi soir 1er juillet, à Colmar, devant la préfecture du Haut-Rhin, à l'appel d'un collectif groupant un certain nombre d'organisations : C.G.T., C.F.D.T., P.C.F., P.S., Terre des hommes, JOC, Cimade, Aide à toute détresse.

● *La FASTI* (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), qui a réuni son bureau national les 28 et 29 juin, s'inquiète de *« la montée des actes racistes perpétrés contre les travailleurs immigrés et les organisations qui les défendent »*. Elle dénonce l'attitude des pouvoirs publics *« laissant impunis des actes commis par des groupes fascistes »* et affirme sa solidarité avec le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), dont les locaux ont fait l'objet d'un attentat criminel le 26 juin.

● *Des handicapés demandent l'abrogation de la loi d'orientation.* — Une délégation de trois organisations de handicapés — le Comité de coordination, d'étude, de liaison et d'action pour les personnes handicapées, la Confédération de défense des handicapés et retraités (ancienne Confédération générale des aveugles, sourds, grands infirmes et personnes âgées) et le Groupement pour une information progressiste des aveugles et amblyopes — a été reçue, le lundi 30 juin, par les parlementaires des quatre groupes politiques de l'Assemblée nationale.

Les trois organisations, rassemblées dans un collectif d'associations de lutte de handicapés, réclament *« l'abrogation de la loi d'orientation dite en faveur des personnes handicapées »* qui, selon elles, *« renforce la ségrégation »*.

39 ans, P.-D.G. de P.M.E. créant, fabriquant, commercialisant, exportant un produit sous différentes marques, se désengageant pour des raisons personnelles, recherche dans une équipe dynamique un poste de responsabilité où ses qualités pourraient s'exprimer.

Ecrire n° 10.197 «le Monde» Publicité.

AFFAIRES

M. Roger Fauroux succède à M. Roger Martin à la présidence de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson

M. Roger Fauroux, cinquante-trois ans, a pris, le 1er juillet 1980, ses fonctions de président-directeur général de la société Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, en remplacement de M. Roger Martin, soixante-cinq ans, touché par la limite d'âge.

Un universitaire saisi par l'industrie

C'est l'Université, revue et corrigée par l'ENA, qui accède à la tête d'un des plus puissants groupes industriels français (cent cinquante-cinq mille salariés et 34 milliards de francs de chiffre d'affaires), au lieu et place de l'Ecole polytechnique et du corps des mines, que représentait avec brio M. Roger Martin, le président sortant. Est-ce un virage à 180 degrés, un changement complet de méthodes de gouvernement et de conception industrielle ? Point du tout. D'abord, c'est M. Roger Martin lui-même qui, ayant fait la connaissance de M. Roger Fauroux comme jeune fonctionnaire, l'attira dans l'industrie, chez Pont-à-Mousson, puis le désigna comme son dauphin après une longue formation. Ensuite, l'inertie des grands groupes est telle qu'une révolution ne saurait se concevoir. On ne saurait, toutefois, imaginer hommes plus différents.

M. Martin, de taille moyenne, plutôt replet, scientifique de formation, a porté le bicorne de la rue Descartes ; M. Roger Fauroux, de grande taille, a sucé le lait de l'Université à la rue d'Ulm. Deux choses les rapprochent toutefois : leur origine modeste et leur manière de commander. M. Roger Fauroux est né à Montpellier, en 1926, et a grandi à Tarbes, dans un Sud-Ouest dont il a gardé une pointe d'accent chantant, toujours réconfortant dans la grisaille du parler parisien. Son grand-père, paysan de l'Ariège, était petit employé dans un collège, et son père, proviseur dans un lycée, avait rêvé pour son fils de l'Ecole normale et — pourquoi pas ? — de l'agrégation. Ce sera fait : en 1947, Roger Fauroux, « fort en thème », *entre à l'Ecole normale supérieure, section lettres classiques. Pour* « changer d'air », *il va passer trois ans en Allemagne fédérale, en pleine et dure reconstruction, séjour qui le marquera beaucoup. En 1950, il est reçu premier à l'agrégation d'allemand, puis fait ses adieux à l'Université pour entrer à l'Ecole nationale d'administration, d'où il sortira inspecteur des finances. En 1960, M. Fauroux passe un an au cabinet de M. Louis Joxe, ministre de l'éducation nationale, où il parvient à régler* « avec bonheur » *quelques points de ce problème brûlant : l'aide à l'enseignement privé.*

Puis, au début de 1961, c'est le « pantouflage » et l'entrée à la société Pont-à-Mousson à Nancy, dont le président, M. Roger Martin, le connaissant depuis sept ou huit ans, va lui faire suivre une carrière complète de « manager » : 1963, directeur administratif ; 1965, directeur financier, où il se mettra à la dure « école Songeur », du nom de son prédécesseur. En 1970, c'est la grande aventure, la fusion du « petit » Pont-à-Mousson avec le « gros » Saint-Gobain, et la nomination au rang de directeur général adjoint. En décembre 1975, il est envoyé sur le « front industriel » pour y faire ses classes de patron, en remplacement de M. Edmond Pirlot, ancien de Saint-Gobain, qui supervise le verre et n'a pu se faire au nouveau moule issu de la fusion. En 1978, coupant court à une agitation de couloirs, M. Roger Martin, à l'occasion d'un remaniement des structures de commandement du groupe, fait admettre officiellement M. Fauroux comme son successeur, avec, au bout de cette voie royale, la présidence à la mi-1980.

M. Roger Fauroux n'est donc pas un technocrate « parachuté ». Il a eu le temps de se préparer à prendre les rênes et aussi, peu partisan du pouvoir solitaire, de se composer une équipe solide et rajeunie avec l'aide de M. Martin, dont ce sera la dernière, et décisive, contribution dans les années qui précéderont son départ.

Chrétien convaincu, M. Fauroux a épousé une diplômée de l'Ecole des chartes, sœur de l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie. Père de six enfants, il a voulu approfondir sa foi comme son métier et, après avoir obtenu une licence de théologie, est devenu président de l'Institut catholique. Il ne s'en estime pas autorisé pour autant à mélanger la religion et les affaires, qui imposent un dur réalisme : « Chez Saint-Gobain-Pont-à-Mousson », *dira un grand cadre du groupe,* « nous sommes des violents qui réglons nos affaires sans tendresse inutile : il faut survivre dans un monde difficile. » *A cinquante-trois ans, M. Roger Fauroux a la charge de poursuivre la reconversion partielle de sa société, en pariant sur l'informatique et l'électronique : apparemment cela ne semble pas lui faire peur.* — F. R.

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN HUIT ANS

Les comptes de la SNIAS ont été bénéficiaires en 1979

Pour la première fois depuis huit ans, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a annoncé, ce mardi 1er juillet, que l'exercice financier 1979 se soldait par un bénéfice de l'ordre de 34 millions de francs pour l'ensemble du groupe. Depuis 1972, en effet, la société nationale enregistrait d'importants déficits.

« Au plan financier, explique la direction générale dans un communiqué, *la SNIAS dégage pour l'exercice 1979 un résultat équilibré. Certes, le montant du bénéfice demeure encore très faible : 8,3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 11 376 millions de francs. Mais il est amélioré au niveau du groupe par la contribution bénéficiaire des filiales »*, qui s'élève à 25,6 millions.

Malgré ce redressement qui s'est traduit, notamment, par l'embauche de deux mille personnes environ, *« la société, largement engagée sur les marchés extérieurs, se trouve particulièrement sensible aux menaces qui pèsent sur les perspectives économiques mondiales, aux conséquences néfastes du désordre monétaire international et aux disparités qui subsistent en matière de productivité comparée de part et d'autre de l'Atlantique. En outre, une part importante de son activité est consacrée au secteur difficile et très concurrentiel des avions de transport civil. Or, le programme Airbus, dont le centième exemplaire a été livré au début de l'exercice 1980, n'a pas encore atteint son équilibre économique »*.

D'un montant de 11 376 millions de francs, en augmentation de 20 % (en francs courants) sur celui de 1978, le chiffre d'affaires de la SNIAS en 1979 se répartit ainsi : 27,9 % pour les engins tactiques, 25 % pour les systèmes balistiques et spatiaux, 23,9 % pour les hélicoptères, et 23,2 % pour les avions. Les ventes directes à l'exportation ont représenté 50,4 % de l'ensemble des ventes.

En 1979, le total des commandes reçues par la société nationale a atteint un chiffre de l'ordre de 16 300 millions de francs. A la fin de l'année dernière, le carnet de commandes en cours d'exécution s'élevait à près de 25 milliards de francs.

pourquoi investir dans le
diamant?

Classé un des meilleurs investissements par les plus grands financiers

RENTABLE
double sa valeur en quelques années

SÛR
cours toujours en hausse

FISCALITÉ
ne rentre pas dans vos revenus annuels

• **Autres avantages :**
anonyme, discret
facilite les successions
aucun frais de gestion
liquidité permanente et internationale.

• **Garanties à exiger :**
qualité de la pierre, type de taille.
Certificats internationaux officiels
évolution des cours
rentabilité des différentes qualités
contrat de revente.

ne laissez pas votre capital se dévaluer, écrivez à :

Gandiam®
Les Gemmes d'Investissement S.A.
Tour Maine-Montparnasse
75755 PARIS cedex 15, tél. 538.98.03

Veuillez m'informer, sans engagement sur ☐ l'investissement diamant ☐ les pierres de couleur. LM
nom ______ prénom ______
adresse ______
______ tél. ______

De Dietrich

L'Assemblée ordinaire du 26 juin 1980 a statué sur les comptes et les résultats de l'exercice 1979. Les résolutions présentées par le Conseil d'administration ont été approuvées.

La mise en paiement du dividende a été fixée au 7 juillet prochain pour un montant net de 27,80 F (avoir fiscal 13,90 F) contre présentation du coupon numéro 39.

Cette assemblée a été suivie d'une assemblée extraordinaire portant modification des articles 9 et 22 des statuts et conférant pour l'avenir un droit de vote double à toutes les actions détenues sous la forme nominative depuis cinq ans au moins au nom du même actionnaire.

Les résolutions présentées à ce sujet ont également été approuvées.

ALLOCUTION DE M. GILBERT DE DIETRICH

Ainsi que vous avez pu prendre connaissance dans le rapport de votre Conseil, une conjoncture soutenue a particulièrement favorisé en 1979 le développement de nos ventes en appareils ménagers et en matériels de chauffage central tant sur le marché national qu'à l'exportation.

Chiffre d'affaires et résultats auront sensiblement dépassé nos prévisions initiales établies avec prudence en décembre 1978.

Le dividende, en augmentation raisonnable et que vous venez d'approuver, sera versé aux 322 807 actions composant notre capital au 31 décembre 1979.

A ce jour, soit avec trois années d'avance par rapport au calendrier, l'emprunt obligataire 1971 de 25 000 000 de francs divisé en 100 000 obligations convertibles est entièrement amorti.

La conclusion plus rapide que prévu de cette opération est une marque de confiance supplémentaire envers notre société.

Pour l'année en cours nous avons établi des prévisions en fonction d'une conjoncture qui s'annonçait dès fin 1979 comme difficile tout au moins pour les deux divisions produisant des biens de consommation durables : appareils de chauffage et de cuisson.

A fin mai notre chiffre d'affaires totalise 599 000 000 de francs, marquant une progression de 9 % correspondant à celle prévue pour l'exercice 1980.

D'un montant de 78 000 000 de francs, nos exportations quant à elles progressent de 19 %.

Nos activités ont évolué comme suit :

Alors que le chiffre d'affaires correspondant aux appareils livrés sous la marque De Dietrich est en augmentation de 14 %, la division équipement ménager note un léger fléchissement des enregistrements de commandes notamment à l'exportation : la demande pour des cuisinières et poêles à combustibles solides reste soutenue.

Notre Division Equipement Thermique constate un transfert des achats de sa clientèle de chaudières fonte au fuel vers des chaudières utilisant soit le gaz, soit des combustibles solides ; la rapide adaptation de ses moyens industriels et techniques lui permet de bien répondre à ces nouvelles orientations du marché national et étranger.

A la suite de l'augmentation de capital décidée le 24 juin 1980 par l'Assemblée générale extraordinaire de la Compagnie Industrielle des Chauffe-Eau, C.I.C.E., notre participation représente 34 % du capital de la Société. Nous pouvons faire état d'une forte progression des ventes par notre réseau des appareils fabriqués dans l'usine de Saint-Louis de la C.I.C.E.

L'amélioration des rentrées de commandes de notre Division Equipement Chimique destinées au marché national, à l'Allemagne, à la Suisse et aux Etats-Unis s'est poursuivie depuis le début de l'année.

Compte tenu des livraisons à effectuer tant en France qu'à l'exportation, l'usine de Zinswiller est assurée d'une activité satisfaisante pour l'année en cours.

Le carnet de commandes de notre Division Ferroviaire et Mécanique assure à l'usine de Reichshoffen un niveau de charges équilibré jusqu'à fin 1981.

Ainsi que vous avez pu en prendre connaissance dans la Presse, le Groupement d'Intérêt Economique FRANCORAIL-M.T.E. dont nous sommes membres s'est vu confier pour un montant de 550 000 000 F une commande de 72 locomotives Diesel électriques de 3 600 CV destinées à l'Irak.

Ces locomotives seront entièrement construites par les unités de production des membres de FRANCORAIL-M.T.E., notre usine de Reichshoffen assurant pour sa part la fabrication de la totalité des caisses.

Face à une concurrence internationale très active, ce succès à l'exportation couronne les efforts entrepris depuis plusieurs années par FRANCORAIL-M.T.E.

∴

De 1975 à 1979 nous aurons consacré 221 000 000 F à des investissements de modernisation de nos établissements industriels et au renforcement de nos moyens d'études.

En 1980 notre programme d'investissements sera poursuivi pour un montant de 58 000 000 F.

Conscient des difficultés économiques actuelles qu'il faut apprécier avec toute l'objectivité possible, je suis confiant dans l'avenir de notre Maison décidée à affirmer sa compétitivité dans les secteurs diversifiés où s'exercent ses activités.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

L'assemblée générale ordinaire réunie le 27 juin, sous la présidence de M. Bernard Treizenem, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Groupe Jacques Borel International consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé t.t.c. du groupe s'est élevé à 2 milliards 482 millions de francs contre 2 174 millions de francs en 1978, soit une progression de 14,1 %. Les activités internationales représentent 35 % du chiffre d'affaires.

La perte d'exploitation consolidée, après avoir été de 103 millions de francs en 1977 et 53 millions de francs en 1978, n'a été que de 4,8 millions de francs en 1979, les bénéfices du deuxième semestre ayant presque compensé les pertes du premier semestre.

Les lourdes charges hors exploitation subies en 1979 (amortissements de frais d'établissement et de survaleur, provisions pour dépréciation et impôts sur les sociétés bénéficiaires) ont porté la perte nette consolidée à 37 millions de francs (alors qu'elle était de 165 millions de francs en 1977 et de 39 millions de francs en 1978).

La marge brute d'autofinancement est de 29 millions de francs (contre une marge négative de 31,4 millions de francs en 1978).

Société Jacques Borel International

Le chiffre d'affaires t.t.c. de la société pour ses activités directes s'élève à 128 millions de francs contre 97 millions de francs en 1978. Y compris les prestations internes, il est de 187 millions de francs.

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 1,9 million de francs contre une perte de 7,6 millions de francs en 1978.

Le résultat net, après provisions et charges exceptionnelles, est une perte de 29,2 millions de francs.

Dans son allocution, le président Bernard Treizenem a notamment déclaré :

« En 1979, nous avons poursuivi méthodiquement le recentrage de nos activités en nous séparant de certaines filiales marginales déficitaires ou présentant des risques politiques.

» Parallèlement, notre chaîne hôtelière Sofitel a été renforcée par la prise de participation majoritaire dans la chaîne U.T.H. L'ensemble Sofitel-U.T.H. représente actuellement 7 500 chambres 4 étoiles et 4 étoiles luxe situées en Europe, en Afrique et en Polynésie, qui s'appuient désormais sur un même réseau commercial international.

» Outre les 55 hôtels de la chaîne Sofitel-U.T.H., votre société et ses filiales en France et dans les autres pays gèrent actuellement 1 024 restaurants dans les entreprises, les collectivités publiques et l'enseignement, 138 restaurants publics dans les centres de ville, les centres commerciaux et sur autoroutes, ces 1 162 restaurants servant environ 700 000 couverts chaque jour, soit 145 millions de couverts par an, à quoi s'ajoute l'émission de 116 millions de tickets restaurant en 1979.

» Les perspectives d'avenir de notre groupe tendent à s'éclaircir désormais. Les branches restauration collective, centrales d'achats tickets restaurant et la division des centres commerciaux dégagent assez de ressources de trésorerie pour assurer à la fois leur propre croissance et nous permettre, au cours des prochaines années, d'intensifier le programme de développement de nos nouvelles formules de restaurants situés dans le centre des villes.

» Plusieurs formules sont en cours de mise au point et, en fonction des résultats obtenus et des ressources financières du groupe, le programme s'appliquera soit à trois formules, soit à une ou deux, mais en tout état de cause, nous prévoyons un développement rapide comportant l'ouverture d'une centaine de restaurants de forte capacité en centres de ville dans les cinq années à venir, en France et en Allemagne. »

Le président Bernard Treizenem a également indiqué la tendance observée au début de 1980 :

« Au cours des cinq premiers mois, le volume d'affaires consolidé du groupe a progressé de 12 % par rapport à la même période de l'année précédente ; reconstitués sur les bases comparables, les taux de croissance des plus importants étant observés au Brésil (32 %), dans les centres commerciaux (24 %), en Italie (15 %), dans les restaurants d'autoroute (14,7 %) et en Allemagne (14 %). »

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS MARITIMES S.F.T.M.

(Groupe COMPAGNIE NAVALE WORMS)

Assemblée générale ordinaire du 23 juin 1980

L'assemblée ordinaire, réunie le 23 juin 1980, sous la présidence de M. Jean Barnaud, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Les résultats d'activité, sans être encore satisfaisants, sont en progression par rapport à ceux de l'exercice précédent, particulièrement marqué par la crise. Ils retrouvent un niveau légèrement supérieur à celui de 1977.

Le résultat de l'exploitation des navires atteint 254 millions de francs, à comparer à 215 millions en 1978 et 222 millions en 1977 : l'amélioration provient de la progression du secteur de tramping et des transports spécialisés et d'une amorce de redressement des lignes régulières. Pour la première fois depuis la réalisation du programme d'investissement, les frais financiers diminuent (11,7 % de moins qu'en 1978).

La marge brute d'autofinancement atteint 187,7 millions de francs et autorise une dotation de 175,7 millions de francs aux amortissements, à comparer à celle de 1978, 168,9 millions de francs.

L'assemblée a décidé de mettre en réserves pour plus-values à long terme la totalité du bénéfice de 1,3 million de francs et de prélever, sur la prime d'apport, la somme nécessaire à la distribution d'un dividende de 5,86 francs par action, égal à celui des exercices 1976 et 1977, celui de 1978 ayant été réduit à 4,75 francs. Compte tenu de l'impôt payé au Trésor, 2,93 francs, le revenu par action de 100 francs sera de 8,79 francs. Les actionnaires ont donné leur accord au versement de leur part de dividendes en compte courant sans intérêt, bloqué jusqu'au 31 mars 1981.

Le rapport du conseil souligne que, malgré l'amélioration de la situation générale, d'importants facteurs d'incertitude d'ordre politique, économique, monétaire ou social, demeurent.

La S.F.T.M., qui avait suspendu son programme d'investissements pendant les années de crise, a conservé une flotte moderne, composée, à ce jour, de 44 navires en service, 14 pétroliers et pétroliers minéraliers, 13 navires de ligne dont 3 rouliers et 17 navires vracquiers, navires spécialisés et caboteurs, représentant au total 2,7 millions de tonnes de port en lourd d'un peu plus de six ans d'âge moyen pondéré à la tonne.

Un pétrolier d'occasion, mais récent, de 90 000 tonnes a été acheté (1), pour livraison dans quelques mois ; un transporteur de vrac sec de 138 000 tonnes a été commandé ; une commande de deux navires rouliers pouvant transporter chacun 900 voitures vient d'être passée (2), tout récemment aux Chantiers de La Rochelle-Pallice ; enfin, un navire de ligne, le « Ville d'Anvers », est en cours d'allongement pour être aménagé en porte-conteneurs de 1 200 T.E.U.

Poursuivant la diversification et le développement de ses activités, la société est, en 1980, devenue actionnaire à plus de 98 % de la Compagnie Morbihannaise de Navigation, spécialisée dans le transport de colis lourds et le cabotage international.

L'assemblée a renouvelé pour trois ans les mandats d'administrateurs de MM. Pierre Goulard, Henri Petit, René Terrel et Worms et Cie. MM. Worms et Cie sont représentés par M. Claude Janssen.

Elle a été informée du changement de représentant permanent de Total Compagnie Française de Navigation : M. Louis Bouzols, Président-Directeur Général de cette société, a remplacé M. Jean Perrachon.

Au cours de la réunion du conseil qui a suivi l'assemblée, M. Jean Barnaud a exprimé le désir d'être déchargé de ses fonctions de Président-Directeur Général et a proposé, pour lui succéder, M. François Rozan, Vice-Président - Directeur Général, qui a été élu Président.

Le conseil a remercié M. Jean Barnaud du rôle qu'il a joué lors de la fondation de la société en 1971 et de son développement ultérieur.

M. Jean Barnaud, par ailleurs, Président de la Compagnie Navale Worms, principal actionnaire de la S.F.T.M., continuera à siéger au conseil.

---

(1) En copropriété avec Pechelbronn, dont la part est de 33 %.

(2) En copropriété, à parts égales, avec l'Association pour le transport et l'affrètement Wallon S.A.

SILIC

Au cours de l'assemblée générale ordinaire réunie le 26 juin sous la présidence de M. Jean Lorenceau, celui-ci a notamment déclaré :

« L'accroissement des loyers constaté en 1979 se poursuivra en 1980 : les loyers émis au titre de l'exercice atteindront dès le 1er juillet, c'est-à-dire pour les trois premiers trimestres, 49,4 millions de francs, et on peut s'attendre à plus de 66,5 millions de francs de loyers pour l'ensemble de l'exercice, soit une augmentation de 10 % à 11 % par rapport à 1979. On peut également espérer une nouvelle progression du même ordre du résultat par action, sensiblement supérieure à celle de l'exercice 1979.

» L'activité de la Société se maintient, en effet, à un niveau élevé : le taux d'occupation des locaux se rapproche dans tous les secteurs de 100 % et les vacances qui se produisent inévitablement sont rapidement complétées l'attraction qu'exerce le Centre industriel locatif de Rungis et aussi celui d'Evry ne se dément pas.

» Dès lors, dans les années qui viennent et sous réserve bien entendu que nous continuions à pallier les conséquences éventuelles d'une conjoncture qui reste pour le moins incertaine, les résultats devraient se développer régulièrement au fur et à mesure que sont remboursés les emprunts contractés, ce qui se poursuivra régulièrement pendant les dix prochaines années, à l'issue desquelles les dettes actuelles seront toutes éteintes. Or, ces emprunts, bien que contractés à des taux fixes bien inférieurs à ceux qui sont pratiqués aujourd'hui, n'en entraînent pas moins une charge financière très lourde puisqu'elle est encore actuellement du même ordre de grandeur que le bénéfice d'exploitation.

» Désormais, et sans même envisager une reprise des constructions, la combinaison de l'effet de l'indexation des loyers avec celui de la réduction annuelle de la charge financière des emprunts assurera la progression régulière des résultats. »

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent, après dotations de 12 620 000 francs aux amortissements et provisions, par un bénéfice de 20 783 000 francs sur lequel 20 millions 525 000 francs ont été affectés à la distribution d'un dividende de 17 F par action, qui sera mis en paiement le 31 juillet 1980.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN CHINE ET AU JAPON

Au cours des semaines du 16 au 21 juin et du 23 au 28 juin, M. Lauré, président de la Société générale, s'est rendu en Chine et au Japon.

A Pékin, il a conduit des négociations avec la Banque de Chine et signé un accord de coopération avec la « China international trust and investment corporation - CITIC ».

Il s'est ensuite rendu en Mandchourie où il a visité les champs pétrolifères et le complexe pétrochimique de Da Quing, des manufactures, et l'usine de constructions électromécaniques de Harbin.

A Tokyo, M. Lauré a visité les installations de la succursale de la Société générale. Il s'est entretenu des problèmes économiques et financiers internationaux avec le gouverneur de la Banque du Japon et le président du Keidanren, et il a pris contact avec les dirigeants des principales banques et établissements financiers japonais, correspondants du groupe de la Société générale.

Bureau de représentation pour la Chine
M. PERRIERE, représentant
24th Floor, Gloucester tower, The Landmark
11 Pedder Street, Central, HONG KONG

SOCIETE GENERALE, succursale de Tokyo
M. G. GREY, Directeur général
Hibiya Chunichi Building
1-4 Uchisaiwai-cho 2-Chome - Chiyoda-ku
TOKYO - B.P. C.P.O. Box 1517

CEM — COMPAGNIE ÉLECTRO-MÉCANIQUE

L'Assemblée générale des actionnaires de CEM — Compagnie Electro-Mécanique s'est tenue au siège social le 27 juin 1980. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se sont traduits par une perte de 78 527 833 F. Sur proposition du Conseil d'administration, elle a décidé de doter par un prélèvement de 136 284 F sur les réserves facultatives la réserve spéciale de plus-value à long terme du montant des crédits d'impôt et avoir fiscaux dont a bénéficié la société au cours de l'exercice et d'absorber partiellement la perte de 1979 par prélèvement du solde des réserves facultatives, soit 27 177 443 F, des primes d'émission d'actions de 30 061 344 F ainsi que de la réserve de réévaluation (ancien régime) de 3 912 265 F, le surplus du déficit, soit 17 376 880 F étant laissé en report à nouveau.

Au cours de cette réunion, le président Koch a prononcé l'allocution ci-après :

Mesdames, messieurs,

Comme je vous l'avais laissé prévoir lors de l'assemblée générale de l'année dernière, l'exercice 1979 s'est terminé avec une perte, et même avec une lourde perte.

Ce résultat décevant tient à la conjonction de plusieurs facteurs. A la suite de l'amputation qu'elle a subie de sa branche d'activité des turbo-machines de très grande puissance et de son établissement du Bourget, notre compagnie se trouve confrontée à un problème de rééquilibrage rendu d'autant plus difficile à résoudre qu'il s'est posé en une période de faible croissance économique et d'atonie de l'investissement privé. D'où, dans plusieurs secteurs traditionnels de notre activité, une sous-utilisation des capacités de production et une dégradation des prix de vente en francs constants sous l'effet d'une concurrence avisée par cette sous-utilisation.

A cette situation de base défavorable se sont ajoutées plusieurs causes d'aggravation du résultat, les unes tenant à la liquidation du passé, les autres à la préparation de l'avenir.

Pour le passé, il s'agit du dénouement dans de très mauvaises conditions de certaines commandes à l'exportation anciennement prises par Le Bourget, qui ne faisaient pas partie de l'apport à Alsthom-Atlantique et dont CEM gardait la responsabilité.

Pour l'avenir, il s'agit des actions que nous avons engagées en vue de réorganiser nos activités de base, lesquelles actions ont conduit à des dépenses importantes, à la fois au titre des études qui ont été menées et au titre des dégagements de personnel qu'il a fallu effectuer.

Les résultats des mesures prises ne se feront que partiellement sentir en 1980 et ne produiront leurs fruits qu'à partir de 1981. Mais les charges portent, pour l'essentiel, sur l'année 1979.

A la suite de ces actions et de ces difficultés, notre bilan souffre de déséquilibres qui appellent correction.

Aussi proposerai-je à votre Conseil d'administration qui doit se réunir aujourd'hui, la convocation d'une assemblée générale extraordinaire en vue de statuer sur un projet de résolution tendant à nous mettre en mesure de procéder à une augmentation de capital effective d'un ordre de grandeur de 120 millions de francs. Notre actionnaire principal, B.B.C. Société anonyme Brown, Boveri et Cie, est disposé à garantir la bonne fin de l'opération en se portant acquéreur à titre réductible des actions qui ne seraient pas souscrites par les autres actionnaires. Notre situation financière se trouvera donc ainsi renforcée.

Sur cette base nos efforts continueront dans le sens d'une amélioration de la productivité des usines et d'une meilleure utilisation de nos moyens, sans exclure la recherche de rationalisations de fabrications, soit à l'intérieur du Groupe BBC, soit en coopération avec d'autres sociétés fabriquant des matériels analogues aux nôtres.

Nous avons enfin poursuivi les études nécessaires pour développer la position de la Compagnie dans les nouveaux domaines ouverts à nos produits par la crise de l'énergie, faisant nôtre le slogan d'E.D.F. « plus d'usage pour l'électricité, moins d'électricité pour chaque usage ». Nous avons lancé des matériels à haut rendement (moteurs à économie d'énergie), initié une activité d'entrepreneur en économie d'énergie dans le domaine industriel et lancé l'étude, maintenant prête à aboutir, d'un certain nombre de matériels substituant l'emploi de l'électricité à celui du fuel. Un autre secteur prioritaire est celui des automatismes, où appuyés sur nos études propres et sur celles du Groupe BBC, nous avons les moyens de développer notre position commerciale dans ce marché en expansion.

Ainsi, malgré une année 1980 qui sera encore déficitaire, notre compagnie forte du soutien de son principal actionnaire dans les domaines financier, technique et commercial, se tourne vers les années à venir avec espoir, consciente qu'avec des efforts, elle triomphera des difficultés actuelles inhérentes à sa mutation.

Le Conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale, a décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale extraordinaire en vue de donner l'autorisation au Conseil de porter le capital social à 220 000 000 F au maximum.

KLÉBER - COLOMBES

L'assemblée générale ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1979, s'est réunie le 26 juin sous la présidence de M. Desmons.

Elle a approuvé les comptes qui, après dotation aux amortissements hors réévaluation de 54 115 000 F, se soldent par une perte de 93 585 000 F reportée à nouveau.

Au niveau du groupe, la perte s'élève à 103 470 000 F après dotation aux amortissements de 101 218 000 F.

Dans son allocution, le président a indiqué que le chiffre d'affaires à fin mai avait progressé de 11 %, la progression étant plus sensible en pneu qu'en caoutchouc industriel, mais que l'allure des résultats ne s'était pas encore infléchie.

Il a indiqué que les perspectives du second semestre étaient plus favorables en raison notamment du plein effet des hausses de prix de vente sur la plupart des marchés européens et d'un volume de production plus important.

Evoquant le projet de rapprochement avec Continental-Uniroyal-Englebert, M. Desmons a précisé que, dans le respect du maintien de l'identité de chaque société, l'objectif commun était de permettre aux trois marques Kléber, Continental, Uniroyal-Englebert, servies par des forces de vente distinctes, d'accéder à un potentiel technique accru, à des capacités industrielles plus compétitives, à des gammes d'articles étendues.

HACHETTE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 27 juin 1980 sous la présidence de M. Jacques Marchandise, président - directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Les résultats consolidés du groupe atteignent 96,9 millions de francs. La part d'Hachette représente 80,2 millions de francs. Hors plus et moins-values, elle est de 54,3 millions de francs, contre 48,9 millions de francs en 1978.

L'assemblée a fixé à 9 F par action le dividende net. Celui-ci, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 4,50 F, est payable à compter du 21 juillet 1980 contre remise du coupon numéro 95.

Par ailleurs, l'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Jacques Marchandise, Jacques de Fouchier et Dominique Leca.

L'assemblée a également appelé aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de six années, MM. Jean Riboud et Edmond de Rothschild.

Damart serviposte

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à Roubaix, le 19 juin 1980, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui font ressortir, au niveau du groupe, un bénéfice net de 38,9 millions de francs, en progression de 33,68 % sur 1978.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 17,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 8,75 F, soit un dividende global par action de 26,25 F appliqué à un capital augmenté de 20 % le 24 septembre 1979. La mise en paiement sera effectué à partir du 15 juillet 1980 contre remise du coupon n° 5.

L'assemblée générale extraordinaire réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire a autorisé le directoire, pour une période de cinq ans, à augmenter éventuellement le capital en une ou plusieurs fois pour le porter à un montant maximum de 80 millions de francs.

Le développement des fabrications de sous-vêtements et le renforcement des moyens de vente par correspondance se sont poursuivis au début de 1980 suivant le programme prévu.

En ce qui concerne le réseau commercial, le centre-conseil de Toulouse a été transféré dans un local plus important, et un nouveau point de vente a été ouvert dans le centre commercial de Créteil-Soleil le 23 juin.

L'activité reste bien orientée et le chiffre d'affaires du premier semestre devrait marquer une progression de l'ordre de 30 % sur celui du premier semestre 1979. Ce chiffre doit cependant être interprété avec prudence car il comprend une partie de commandes reçues fin 1979 et traitées début 1980.

LES PILES WONDER

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 25 juin 1980, a approuvé le bilan réévalué et les comptes de l'exercice social 1979.

En progression de 12,1 %, le chiffre d'affaires hors taxes a atteint 506 millions de francs dont 157 millions à l'exportation.

Les mesures prises dès la fin de 1978 et tout au long de l'exercice 1979, ainsi que l'ajustement des tarifs, se traduisent par un bénéfice net de 6,5 millions de francs contre une perte de 4,5 millions en 1978. La marge brute d'autofinancement atteint 23 millions tandis que les investissements se sont élevés à 19,9 millions.

L'assemblée a nommé administrateur Mme Jacqueline Verroust, MM. Robert Bouiltrop, Jean-Claude Brouillet, Philippe Brouillet, Alain Clarou, Bernard Courtecuisse, Jean Courtecuisse, Pierre Courtecuisse, Jacques Guilbert, Louis de Plinval, Mark Sternlicht et la Compagnie de participation et d'investissements Holding S.A.

L'assemblée a décidé de distribuer un dividende net unitaire de 13 francs, le revenu global par action, avoir fiscal compris, étant de 19,50 francs.

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1980 est en augmentation de 25 % environ par rapport à la même période de 1979 ; il comporte notamment d'importantes ventes d'équipement vers l'Afrique.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a nommé M. Philippe Brouillet, président-directeur général et M. Jean Courtecuisse, vice-président.

GROUPE COCHERY

L'assemblée générale annuelle de COCHERY tenue le 26 juin sous la présidence de M. Pierre Huet a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 846 millions de francs contre 738 millions de francs en 1978. Après 25 millions de francs d'amortissements, S.A.M. comprise, et 2 millions de francs de provisions pour éventualités diverses, le résultat net ressort à 7,939 millions de francs.

Sur proposition du conseil, l'assemblée a décidé la mise en paiement le 3 septembre d'un dividende de 4 F par action, contre 3 F l'an dernier, ce qui, compte tenu de l'impôt de 2 F déjà payé au Trésor (avoir fiscal) représente un revenu global de 6 F par action.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 1 400 millions de francs contre 1 174 millions de francs hors taxes l'an dernier.

Le bénéfice net consolidé se monte à 12,208 millions de francs contre 7,694 millions de francs.

A fin mai 1980, du fait de meilleures conditions climatiques en début d'année, le chiffre d'affaires du groupe est en progression de plus de 30 % et les résultats d'exploitation sont en sensible amélioration.

Le conseil a nommé M. Philippe Rappeneau au poste de directeur général.

VERRERIES DU PUY-DE-DOME

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société des Verreries du Puy-de-Dôme s'est tenue au siège social à Paris le vendredi 20 juin 1980.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979, se soldant par un bénéfice net de 3 893 889,78 F contre 3 593 028,10 F pour l'exercice précédent.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 8 F par action correspondant, compte tenu de l'avoir fiscal, à un revenu global de 12 F par action contre 10,05 F au titre de l'exercice 1978.

Ce dividende sera mis en paiement le 15 septembre 1980 contre remise du coupon n° 34.

SAGA

SAGA (HOLDING)

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie de 25 juin 1980, sous la présidence de M. Eric de Rothschild.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice qui font apparaître un résultat de 1,3 million de francs, après constitution d'une provision de 12,5 millions de francs pour les risques d'armement.

Commentant sur les résultats de cet exercice, le président a indiqué que les sociétés du groupe SAGA ont toutes amélioré leurs résultats en 1979, à l'exception de C.M.F.I. (INTERNAVIS) qui continue à subir les contraintes d'un marché de l'affrètement au tramping particulièrement déprimé.

Au cours des premiers mois de 1980, la SAGA a enregistré une très bonne progression de ses activités, notamment au niveau de sa principale filiale spécialisée dans le service au transport, SAGA TRANSPORT.

Bien que la gestion d'INTERNAVIS ait été rationalisée, et que cette société montre des résultats en amélioration, cet exercice présentera encore une perte importante et continuera, de ce fait, à peser sur les résultats de la SAGA en 1980.

SAGA TRANSPORT

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de SAGA TRANSPORT, filiale spécialisée dans le domaine du service au transport de SAGA (HOLDING), s'est réunie le 25 juin 1980, sous la présidence de M. Eric de Rothschild.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice qui font apparaître un résultat de 9,9 millions de francs et a décidé de la distribution d'un dividende brut de 23,10 francs, dont 7,70 francs au titre de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) pour les ayants droit, soit un dividende de 15,40 francs, largement supérieur à celui de l'année précédente.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui a suivi, les actionnaires ont approuvé le projet d'augmenter le capital social de SAGA TRANSPORT de 15.904.520 francs à 59.641.900 francs, par voie de création et d'émission d'actions, ainsi que par voie d'élévation du montant nominal des actions.

Cette augmentation de capital sera en partie souscrite par le groupe SCOA qui détiendra, de ce fait, 20 % du capital de SAGA TRANSPORT.

Au cours du premier trimestre 1980, les exploitations directes ou indirectes du groupe ont dégagé des résultats positifs en très nette amélioration sur l'année précédente et cela, notamment, dans le domaine de la Commission de transport et du stockage de céréales.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS MARITIMES
S.F.T.M.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN CHINE ET AU JAPON

KLÉBER-COLOMBES

SAGA
SAGA (HOLDING)

SAGA TRANSPORT

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 JUIN

L'or et ses satellites en vedette

Comme on pouvait s'y attendre après la forte hausse du métal jaune sur les marchés internationaux (voir dernière page), l'or et ses satellites ont été les véritables vedettes de ce lundi à la Bourse de Paris. Le lingot d'un kilo a toutefois monté un peu moins rapidement que l'once de 31,1 grammes cotée à Londres : il s'est adjugé 2 010 francs à 85 200 francs, soit 648 dollars l'once (contre 662,50 à Londres au premier « fixing »). Le napoléon a monté de son côté de 27,40 francs à 727,50 francs, après un premier cours de 729,90 francs.

Fait intéressant à signaler : le volume des transactions visibles effectuées directement sur ce marché (compte non tenu des compensations entre achats et ventes réalisées directement par les intermédiaires) a été évalué à 34 millions de francs, contre 29 millions à la veille du week-end.

La première conséquence de cette forte hausse de l'or a été celle, concomitente, des mines d'or qui, en Afrique du Sud, bénéficient au surplus du calme relatif qui a suivi les derniers événements : Z.C.I. a monté de 12 %, Domes Mines de 7 %, Western Deep et Western Holdings de 5,5 %, et Buffelsfontein de 4 %.

Seconde conséquence : les emprunts indexés sur l'or se sont inscrits à leurs plus hauts niveaux historiques, le 7 % 1973 à 8 205 F (+ 210 F) et le 4 1/2 % 1973 à 2 385 F (+ 3 %).

L'indicateur de tendance a terminé la séance en repli de 0,3 % environ, le nombre de baisses s'avérant légèrement supérieur à celui des hausses sur le marché à terme (90 contre 80 environ). Sacilor (— 6,5 %), U.C.B. (— 5 %), Paris-France (— 4 %) et Saupiquet (— 3 %) ont subi les plus nets replis. Prétabail-Sicomi, Dumez et Talcs de Luzenac ont tiré leur épingle du jeu avec des gains de 3 % en moyenne.

LONDRES

Déprimé par les prévisions assez pessimistes de production pétrolière en mer du Nord, le marché se replie sur toute la ligne. Les industrielles perdent du terrain, la construction mécanique se révélant très lourde en raison de la récession dans l'industrie automobile. Baisse des pétroles et des fonds d'État. Des prises de bénéfices affectent les mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 656 contre 653 60

VALEURS	CLÔTURE 30/6	COURS 1/7
Beecham	142 .	141 ...
British Petroleum	366 ...	360 ..
Courtaulds	77 ...	77 ...
*De Beers	9 45	9 48
Imperial Chemical	382 .	376
Rio Tinto Zinc Cor.	423 .	428 ..
Shell	404 ...	392 ...
Vickers	132 .	133 .
War Loan 3 1/2 %	32 1/2	32 1/4
*West Driefontein	79 ...	78 1/4
*Western Holdings	72 ...	72 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GANTOIS. — Le capital va être porté de 55 à 70 millions de francs par prélèvement sur les réserves. Les actionnaires recevront trois actions nouvelles gratuites pour onze détenues.

SANOFI - C.M. - INDUSTRIES. — Dans le cadre des opérations de fusion en cours, le président de la SANOFI, M. René Sautier, estime qu'une parité convenable devrait conduire à échanger sept actions SANOFI pour cinq actions C.M.-Industries.

DEFONTAINE. — Le bénéfice des quatre premiers mois après amortissements et provisions atteint 2,29 millions de francs contre 1,63 million.

Saga Transports. — Émission à 160 F, inscription et cotation éventuelle au hors-cote, de 198 806 actions nouvelles de 40 F, créées jouissance du 1er janvier 1980 (une pour deux).

Le capital sera augmenté de 7 952 240 F et porté de 15 904 520 F à 23 856 760 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/6	1/7
1 dollar (en yens)	218 15	220 .

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 30/6 ... 12 1/2 %

NEW-YORK

Forte baisse

Amorcé à la fin de la semaine écoulée, le mouvement de baisse s'est fortement accéléré lundi à Wall Street. Une très légère reprise en fin de séance a toutefois permis au marché d'effacer une toute petite partie de ses pertes, et l'indice des industrielles, un moment à 16,5 points en dessous de son niveau précédent, s'est finalement établi à 867,92 (— 13,91).

L'activité, cependant, s'est ralentie et 30,13 millions de titres ont changé de mains contre 37,92 millions vendredi.

Moteur de la hausse précédente, les valeurs pétrolières ont donné le signal du repli. Selon les spécialistes, la lenteur des discussions engagées en haut lieu en vue de réduire les impôts expliquerait l'accès de faiblesse du marché. Certains, cependant, affirment que des opérateurs prévoyants se seraient dégagés en prévision des résultats industriels décevants pour le second trimestre.

Sur 1 870 valeurs traitées, 1 176 ont baissé, 357 ont monté et 337 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 27/6	COURS 30/6
Alcoa	59 1/8	58 3/4
A.T.T.	53 ..	52 1/2
Boeing	35 7/8	35 ...
Chase Manhattan Bank	45 1/2	45 ...
Du Pont de Nemours	42 3/8	41 7/8
Eastman Kodak	58 3/4	58 ...
Exxon	68 1/4	68 1/4
Ford	24 5/8	24 7/8
General Electric	51 3/4	51 1/2
General Foods	31 1/2	30 5/8
General Motors	47 1/4	46 3/8
Goodyear	13 1/8	13
I.B.M.	59 3/4	58 3/4
I.T.T.	28 ...	27 3/4
Kennecott	27 7/8	28 1/8
Mobil Oil	73	71 1/4
Pfizer	41 1/8	41 1/4
Schlumberger	117 5/8	115 1/2
Texaco	37 3/8	36 5/8
U.A.L. Inc.	16 3/4	16 1/2
Union Carbide	44 1/2	43 5/8
U.S. Steel	19 1/4	18 7/8
Westinghouse	23 3/8	22 3/4
Xerox	54 7/8	53 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	27 juin	30 juin
Valeurs françaises	108,5	107,6
Valeurs étrangères	107,6	107,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,4	109,6

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
1re catégorie	9581 62	9147 13

30/6	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	155 98	148 91
Actions Sélec.	185 67	177 25
Andificandi	227 58	217 18
A.G.F. 5000	188 93	180 36
Agfimo	294 55	281 29
A.L.T.O.	173 83	165 95
Amérique Gestion	210 84	201 27
Bourse-Invest.	184 16	176 80
C.I.P.	582 47	485 41
Convertibles	140 39	134 02
Convertimo	153 41	151 23
Croiss. Immobil.	240 58	229 67
Drouot-France	189 06	161 39
Drouot Invest.	339 58	324 19
Energie	178 48	170 39
Epargne-Croiss.	687 54	656 38
Epargne-Industr.	302	288 31
Epargne-Inter	336 46	321 20
Epargne-Oblig.	136 86	130 65
Epargne-Unie	436 24	416 46
Epargne-Valeur	242 58	231 56
Euro-Croissance	217 88	207 24
Financière Privée	478 25	456 95
Foncier Investiss.	445 82	425 60
France-Epargne	234 71	224 07
France-Garantie	244 4.	239 61
France-Invest.	218 18	208 66
Fr.-Obl. (nouv.)	332 33	317 25
Fructidor	164 86	157 38
Fructifrance	308 62	294 63
Gestion Mobilière	263 30	251 36
Gestion Rendem.	372 32	355 44
Gest. Sél. France	267 62	255 39
I.M.S.I.	235 77	225 08
Indo-Suez Valeurs	323 56	308 89
Intercroissance	155 83	148 76
Interoblig.	5742 31	5481 92
Intersélect Fr.	198 28	189 29
Inter valeurs Ind.	296 66	283 21
Invest. St-Honoré	311 91	297 77
Laffitte-France	151 77	144 87
Laffitte-Obligat.	136 33	130 15
Laffitte-Rend.	136 94	130 73
Laffitte-Tokyo	355 86	339 71
Livret portef.	264 06	252 08
Multi-obligations	294 72	281 36
Multirendement	128 26	122 44
Mondial Invest.	218 76	208 84
Natio-Inter	458 24	438 42
Natio-Valeurs	361 15	344 77
Paribas Gestion	252 99	241 52
Pierre Investiss.	287 49	274 45
Rothschild-Exp.	409 47	390 90
Sécur. Mobilière	355 12	339 02
Sélection-Rend.	139 98	133 56
Sélection val. fr.	153 94	146 96
Sélec. Mobil. Div.	208 39	199 42
S.P.I. Privinter	146 13	139 50
S.F.I. FR. et ETR.	234 32	223 69
Sicavimmo	385 70	368 21
Sicav 5.000	142 33	135 88
S.I. Est	540 52	516 01
Silvafrance	256 49	244 86
Silvam	157 89	150 73
Silvarente	160 57	153 29
Silvinter	166 58	159 03
S.I.G.	382 14	364 30
Valorem	209 94	200 42
Worms Investiss.	330 54	315 56

* Cours précédent

BOURSE DE PARIS - 30 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 15	2 240
5 %	..	2 053
5 % 20-80	.. ..	2 434

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	285 50	288 80
A.G.F. (Sté Cent.)	755	755
Ass. Gr. Paris-Vie	2880	
Concorde	369	373
Epargne France	295	301
Financ. Victoire	320 ..	330
France I.A.R.D.	183	182
Gaz (Sté) Centr.	745	744

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	214	205 50
U.A.P.	568	556

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	330	331
Loca-Expansion	133 50	132

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immobanque	...	163
Cie Lyon. Imm.	137	137

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2228	4,5 % 1973	2320	2365	2365	2375
3842	C.N.E. 3 %	3728	3762	3795	3760
365	Afrique Occ.	387 50	374	370	386 70
420	Air Liquide	423	425	425	425
94	Als. Part. Ind.	94	94	94	93 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1270	Elf-Aquitaine	1267 ..	1320	1320	1320
250	— (certific.)	284	264	259 50	262 ..
265	E.I. Lefebvre	254	254	258 50	255 .
129	E. Sau.-Duval	124 50	123	124	120 60
890	Essilor	931	915	915	913

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
170	Navig. Mixte	167 80	167 80	167 80	167
44	Nobel-Bozel	45 10	45 80	45 80	45
34	Nord-Est	33 60	33 80	33 60	33 50
71	Nouvel. Gal.	8.	78	76	75
216	Olida-Caby	224 ..	224	224	223

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
900	Tél. Electr.	93	920	920	905
127	— (obl.)	125 80	127 80	127 80	125 80
220	Thomson-Br.	239 30	236 50	236 80	233
245	— (obl.)	260	261	261	255 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
205	Gen. Electr.	212 50	211 20	211 2.	210 10
88	Gen. Mining	84 60	86 50	89	86 ..
193	Gen. Motors	191 80	191	192	190 40
46	Goldfields	49 10	51	51	5 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
178	Buffelsfont.	175 50	185	185 50	181 30
19	Charter	18 80	19 1'	19	19 05
182	Chase Manh.	184 10	185 50	185 30	182 50
152	Cie Pétr Im	164 50	168 .	165 50	167 90
37	De Beers	38	38 65	39	38 30
635	Deuts Bank	633	637	637	627
345	Dome Mines	383 70	412	410 ..	412 ..
169	DuPontNem.	171 50	176 .	175	173 20
235	East Kodak	235	235 50	231	231 ..
122	East Rand	130 10	133 8.	134 .	132 .
88	Ericsson	83 .	87	87 ..	86 .
276	Exxon Corp.	280 .	280	280	274 50
90	Ford Motor	98	99 90	101 .	100 ..
225	Free State	237	245	242	241 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
40	Rio Tinto Zin	40 80	41 45	41 50	41 25
140	St Helena Co.	158	164	163 80	163 ..
488	Schlumberge	484 20	484 90	479	479
38	Shell Fr.	37 90	38 40	38 40	37 70
630	Siemens A.G.	627	629	629	621
41	Sony	42 50	41 70	41 90	41 20
245	Unilever	245 30	246 20	244 70	
104	U. Min. 1/10	104	104	104 ..	103
177	Unit. Techn.	180 .	178	178 ..	178 10
350	West Drief.	366 .	368 70	367 50	365
180	west Deep	198	214	210	210
265	west Hold.	281 .	296 50	293	294 ..
235	Xerox Corp.	226 90	225	225	225 .
2 50	Zambie Corp.	2 34	3 ..	3 21	3 20

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 181	4 187	4	4 210
Allemagne (100 DM)	232 270	232 430	225 ...	237
Belgique (100 F)	14 584	14 585	13 950	14 850
Pays-Bas (100 fl.)	211 880	212 120	206	217
Danemark (100 krd)	74 900	75 030	71 500	78 500
Norvège (100 k)	84 580	84 550	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 616	9 657	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 872	4 874	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	251 950	252 430	244	256
Suède (100 krs)	98 470	98 850	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 650	32 705	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 841	5 833	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 370	8 375	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 566	3 555	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 884	1 871	1 800	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/6
Or fin (kilo en barre)	83550	85600
Or fin (en lingot)	83200	85210
Pièce française (20 fr.)	700 10	727 50
Pièce française (10 fr.)	392	391 10
Pièce suisse (20 fr.)	565	573
Pièce latine (20 fr.)	540 10	543 ..
Souverain	731	741 .
Pièce de 20 dollars	2900	2980 .
Pièce de 10 dollars	1432	1451
Pièce de 5 dollars	850 50	... ..
Pièce de 50 pesos	3500	3585 ..
Pièce de 10 florins	561 ..	537 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er juillet 1980 a été tiré à 534 340 exemplaires.

LUC D'ORNAC
58, rue des Lombards
SOLDES

A B C D , F G H

Accord de principe des Neuf pour nommer M. Gaston Thorn (Luxembourg) à la tête de la Commission européenne

Un accord de principe est intervenu lundi 30 juin au conseil des ministres de la Communauté européenne sur la nomination de M. Gaston Thorn, ancien chef du gouvernement luxembourgeois à la présidence de la Commission européenne qui entrera en fonction le 1er janvier. La nomination officielle — indique-t-on cependant à Paris de source informée — n'interviendra qu'après accord sur la composition de l'ensemble de la Commission et la répartition des compétences des commissions.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Gaston Thorn, actuellement ministre luxembourgeois des affaires étrangères, succédera le 1er janvier 1981 à M. Roy Jenkins, comme président de la Commission européenne. Ceci semble désormais acquis. Lundi à Bruxelles, M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, a annoncé à ces collègues des Neuf en séance restreinte que Paris levait les réserves qui empêchaient jusqu'alors cette désignation. Celle-ci cependant n'a fait l'objet d'aucune déclaration officielle.

Au Conseil européen de Venise, les 12 et 13 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf avaient été d'accord pour estimer qu'il revenait à une personnalité du Bénélux d'assurer la présidence de la commission. Les trois pays du Bénélux avaient alors présenté la candidature de M. Thorn. M. Giscard d'Estaing fit savoir qu'à son avis M. Davignon, l'actuel commissaire (belge) chargé de la politique industrielle, possédait mieux que quiconque les qualités requises pour occuper le poste. Mme Thatcher, sans adopter une position aussi nette, aurait indiqué qu'elle était prête à appuyer M. Davignon. Les Neuf se séparèrent sans quaucune décision soit prise.

Les Luxembourgeois, qui n'ont jamais exercé jusqu'ici la présidence de la Commission — ils sont les seuls dans ce cas avec les Irlandais et les Danois, — estimèrent qu'ils n'avaient aucune raison de renoncer. Il ne semble pas que le gouvernement belge, gêné comme à l'habitude par d'innombrables contradictions et rivalités, ait soutenu avec beaucoup de zèle la candidature de M. Davignon. Celui-ci faisait également l'objet de réserves à Rome, où l'on considère que sa politique sidérurgique anti-crise a tenu insuffisamment compte des intérêts italiens, et à Bonn, où les libéraux, tel M. Lambsdorf, le ministre de l'économie, le considèrent comme un redoutable interventionniste...

Bref, le Benelux maintint la candidature de M. Thorn, et bientôt tous les Etats membres, sauf la France, s'y rallièrent. Pour expliquer cette attitude négative des Français, on a parlé de préventions personnelles de M. Giscard d'Estaing, lesquelles auraient pu naître d'un différend à propos d'une nomination à R.T.L. Les deux hommes, en tout cas, se connaissent bien pour avoir participé ensemble pendant cinq ans, alors que M. Thorn était chef de gouvernement, au conseil européen. Au sein de l'administration française, les réserves exprimées tiendraient plutôt au profil du ministre des affaires étrangères luxembourgeois. On se demande si cet homme politique, familier des grandes affaires diplomatiques, parviendra à s'intéresser suffisamment aux dossiers importants, mais il est vrai parfois ingrats, qui constituent le quotidien de la vie communautaire.

M. Thorn devrait prendre ses fonctions, alors que pour une série de raisons — épuisement des ressources propres, difficultés rencontrées pour intégrer pleinement le Royaume-Uni à la C.E.E., nécessité d'aménager la politique agricole commune, perspective du second élargissement, — une réorganisation en profondeur de la Communauté est considérée comme nécessaire par plusieurs pays membres et en tout cas par la France et par l'Allemagne fédérale. Il serait dans l'ordre des choses que la commission, conformément à la mission que lui assigne le traité, joue dans cette affaire un rôle d'animation et d'orientation déterminant.

PHILIPPE LEMAITRE.

[M. Gaston Thorn a cinquante-deux ans. Il a fait ses édudes universitaires de droit en France et en Suisse. Il a été élu pour la première fois député en 1959 sur les listes du parti libéral. Il a été membre du Parlement européen de 1959 à 1969. Il a été ministre des affaires étrangères du Grand-Duché de 1969 à 1974, avant de devenir prédident du gouvernement, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, ministre de l'éducation physique et des sports le 18 juin 1974. Lors d'un remaniement partiel du gouvernement en 1977 il abandonne le portefeuille de l'éducation physique et des sports pour ajouter à ses autres attributioins celles de ministre de l'économie. Après les élections européennes de juin 1979, M. Thorn songe à la présidence de l'Assemblée, mais le groupe libéral auquel il appartient désigne comme son candidat Mme Simone Veil, qui est élue. M. Thorn renonce alors à son mandat européen pour entrer dans le nouveau gouvernement de M. Pierre Werner comme vice-président du gouvernement, ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et ministre de l'économie.]

Après une série d'attentats

ONZE MILITANTS DE GROUPES D'EXTRÊME DROITE SONT INTERPELLÉS A PARIS

Onze militants de mouvements d'extrême-droite, dont MM. Marc Fredriksen, quarante-quatre ans, responsable de la FANE (Fédération d'action nationale européenne), et Jean-Gilles Malliarakis, trente-six ans, responsable du M.N.R. (Mouvement national révolutionnaire), ont été interpellés, ce mardi matin 1er juillet, après les attentats commis récemment à Paris, notamment contre le siège du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), le 25 juin, et celui contre le magasin du couturier Hechter, dans la nuit du lundi 30 juin au mardi 1er juillet.

Ces onze personnes ont été conduites au quai des Orfèvres, où elles sont gardées à vue. Une perquisition a également été effectuée au siège de la FANE, 28, rue Jean-Moinon (dixième arrondissement), lundi après-midi 30 juin. L'attentat contre le magasin Daniel Hechter avait été signé par la FANE

S'agissant de ce dernier attentat, la police n'exclut pas qu'il y ait eu provocation contre la FANE. Celle-ci affirme qu'on lui a volé récemment des écussons à son siège.







Le projet d'accord entre le patronat et les syndicats sur la réduction de la durée du travail prévoit une réduction des horaires pour le tiers des salariés

« *Affaire réglée ? C'est bien loin d'être le cas* » a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., lundi 30 juin, à l'avant-veille de l'ultime réunion, mercredi soir 2 juillet, au siège du C.N.P.F. sur l'aménagement et la réduction de la durée du travail. Lors de la précédente rencontre, jeudi 26 juin, la C.G.T. avait souligné à la fois les « petites concessions » du patronat et les aspects inadmissibles de certaines positions du C.N.P.F. sur l'aménagement hebdomadaire et annuel de la durée du travail.

Lundi 30 juin, la C.G.T. a tenu à mettre les points sur les « i » : « Nous sommes désireux d'aboutir à un accord, mais il est impensable que nous laissions pénaliser les jeunes mères, les anciens salariés, les malades, et que nous laissions toucher au droit de grève (...). Il n'est pas imaginable qu'un syndicat digne de ce nom souscrive à ces aggravations. » La négociation, mercredi soir, devrait être d'autant plus difficile que les autres syndicats sont toujours aussi réticents, à l'exception sans doute de la C.F.D.T. qui, attachée à la réduction des inégalités en matière de durée du travail, souhaite un « accord-cadre » qu'elle entend améliorer au niveau des entreprises.

Au patronat, les services réexaminent l'article 12 — le plus critiqué — du projet d'accord, qui a été établi sur l'assouplissement des horaires ; l'état-major du C.N.P.F. doit aussi obtenir un mandat — difficile à arracher aux fédérations — lui donnant le droit d'engager les employeurs avant d'aborder le dernier tournant avec les syndicats.

Le projet d'accord établi entre le patronat et les syndicats reprend les propositions essentielles du rapport Giraudet, accepté en principe par les négociateurs. Mais chacun fait de ce document une lecture différente. Actuellement, le projet d'accord-cadre prévoit trois séries de mesures :

● La réduction des horaires par l'octroi (sous conditions) d'un repos supplémentaire de quarante heures pour tous les salariés et de quatre-vingts heures pour ceux qui exécutent des tâches pénibles (intempéries, chaleur, travail de nuit), à l'exception des ouvriers à la chaîne ; et par la diminution du volant d'heures supplémentaires. Ces mesures intéresseraient un tiers des salariés pour les quarante heures ; quant à la diminution des heures supplémentaires (soit au maximum quarante-deux heures trente par semaine), elle concernerait 12 % des salariés des entreprises moyennes et grandes, mais, en fait, 32 % des effectifs totaux, si l'on tient compte aussi de ceux qui travaillent dans les entreprises de moins de dix personnes).

● La prise en compte des horaires à l'année et non plus à la semaine ; cela doit permettre aux salariés et aux employeurs de pratiquer des horaires flexibles, ce qui suppose la disparition des règles sur le carcan des quarante heures hebdomadaires.

● L'augmentation de la durée d'utilisation des machines par la révision des conditions du travail de nuit des femmes et du travail du dimanche. Le C.N.P.F. propose de reporter de 22 heures à minuit l'heure limite du travail autorisé des femmes, et de 5 heures à 7 heures celle du matin ; d'accorder le repos hebdomadaire de deux jours le samedi ou le lundi et non pas seulement le samedi ; d'autoriser la mise en place d'équipes qui, pour un salaire égal à quarante heures, ne travailleraient que vingt-quatre heures, mais deux fois douze heures le samedi et le dimanche.

Questions

Ces dispositions posent une série de problèmes qui devront être examinés mercredi soir.

— Les syndicats demandent que l'octroi des quarante ou quatre-vingts heures supplémentaires ne soit pas lié à des clauses sur le « présentéisme », alors que le C.N.P.F. entend accorder ces repos en fonction de la durée effective du travail, excluant de ce calcul l'absence pour maladie, alors que certaines conventions collectives l'intègrent. Le C.N.P.F. entend aussi exclure de ce calcul les congés des jeunes mères de famille et les congés pour ancienneté.

— Les syndicats réclament un droit automatique de quatre-vingts heures de repos pour les travaux pénibles, alors que le C.N.P.F. parle de réduction de la durée hebdomadaire à trente-neuf heures, ce qui lui permettrait de faire exécuter au-delà des heures supplémentaires et ne modifierait pas la durée réelle.

— Afin d'éviter de trop grandes variations de la durée hebdomadaire qu'implique le système des horaires flexibles, les syndicats souhaitent qu'un plancher et un plafond soient fixés ; par exemple : pas moins de trente-huit heures, pas plus de quarante-deux heures.

— Enfin, certains syndicats — notamment la C.F.T.C. et la C.G.T. — s'opposent à l'extension incontrôlée du travail le dimanche et tous veulent donner un pouvoir accru au comité d'entreprise pour éviter les « dérapages ».

Trois autres problèmes sont soulevés par les syndicats : alors que toutes ces mesures entraineront une réduction effective des horaires, le salaire des intéressés sera-t-il modifié, et dans quelle proportion ? Le C.N.P.F. semble refuser une *compensation totale* ; pourtant, le patronat ferait des économies indirectes par réduction des dépenses liées au système du chômage partiel et par l'utilisation moins fréquente des heures supplémentaires (cas d'un salarié travaillant une semaine 35 heures et l'autre 45 heures (toutes payées en heures normales).

● Quel sera le calendrier d'application ? Faudra-t-il attendre trois ans pour obtenir les 40 heures de repos (ou la cinquième semaine de congés), alors que F.O., notamment, la réclame pour 1981 ?

● Quels seront les entreprises qui devront appliquer l'éventuel accord ? Le C.N.P.F. prévoit une longue liste d'exceptions : les dérogations (transports routiers, marine marchande, sidérurgie, etc.) et les exclus, c'est-à-dire les fédérations patronales qui, à l'instar du bâtiment et des travaux publics, ne veulent pas être liées par un texte négocié au niveau national.

La réunion du 2 juillet, qui, en principe, devrait être la dernière, s'annonce donc délicate. Seules de nouvelles concessions patronales pourraient inciter certains syndicats à parapher un accord. « *Rien n'est jour* », dit-on à la C.G.T. comme à la C.F.D.T. Mais tous les négociateurs se déclarent prêts à rechercher un compromis, dès mercredi, quitte, s'il y a accord sur les grandes lignes, à prévoir une autre réunion de rédaction d'un « *accord-cadre* », lequel devrait ensuite être complété par une réforme législative et des négociations dans les fédérations.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *M. Harold Brown*, secrétaire américain à la défense, devait être reçu en audience, ce mardi 1er juillet, à Paris par M. Valéry Giscard d'Estaing, puis par M. Yvon Bourges, ministre de la défense. Le ministre américain a déjà été reçu en Italie, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale, où il s'est entretenu avec ses interlocuteurs de l'équilibre des forces en Europe.

● *Le comité de solidarité avec le peuple du Salvador* organise un rassemblement ce mardi 1er juillet, à 18 h. 30, place Beaubourg à Paris.

Forts de l'efficacité de leur mouvement du 30 juin

Les syndicats de la R.A.T.P. envisagent une nouvelle grève du métro à brève échéance

Les Parisiens ont vécu, le lundi 30 juin, une des plus dures journées qu'ait suscité une grève du métro, à cea près que le trafic brutalement interrompu était redevenu parfaitement normal mardi 1er juillet.

En effet, les consignes donnés par tous les syndicats (sauf F.O. dans l'encadrement) ont été appliquées avec rigueur. Elles ne visaient théoriquement que deux mille quatre cents personnes sur les quelque onze mille qu'emploie le métro (environ vingt-quatre mille autres travaillent sur le réseau routier), c'est-à-dire : agents de maitrise, cadres, certains personnels administratifs et, surtout, les agents de manœuvres.

Or, ceux-ci contrôlent ou règlent la circulation des rames, notamment aux terminus. Ils ont débrayé à 85 %, et les trains ont été paralysés dans les mêmes proportions.

Cette paralysie s'est aggravée au fil des heures. La circulation a été totalement interrompue sur sept lignes dans la matinée, puis sur neuf dans l'après-midi, pour devenir presque nulle dans la soirée. Une seule exception : la Léger-Saint-Germain
ligne du RER, Boissy-Saint-Léger-Saint-Germain, où le service a été assuré comme de coutume.

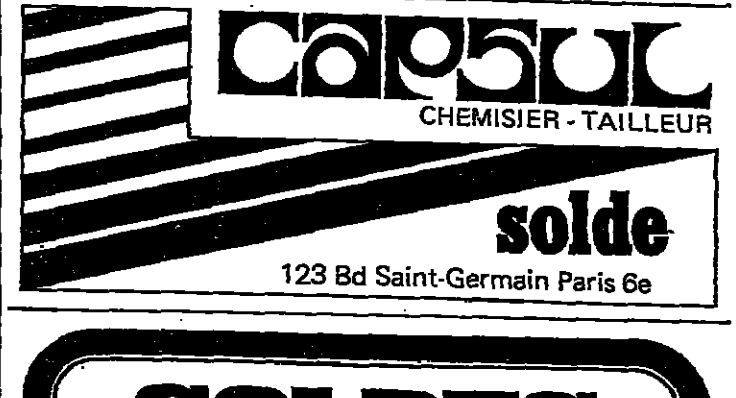
Le mouvement ne visait pas les autobus mais la direction de la R.A.T.P. n'ayant pas augmenté leur nombre (il aurait fallu, dit-on, dégarnir d'autres lignes) car les autobus et le personnel « tournent à plein » les voitures étaient prises d'assaut. De plus, elles roulaient très lentement, bloquées dans des embouteillages monstres.

Les grévistes réclament la révision de leurs tableaux d'avancement et la réduction de la durée du travail, soit cent quatre jours de repos par an au lieu de quatre-vingt-onze, leurs horaires étant de quarante heures par semaine. Seuls, les conducteurs de train et les machinistes travaillent trente-six heures en raison des différentes servitudes (notamment « l'amplitude ») de leur emploi.

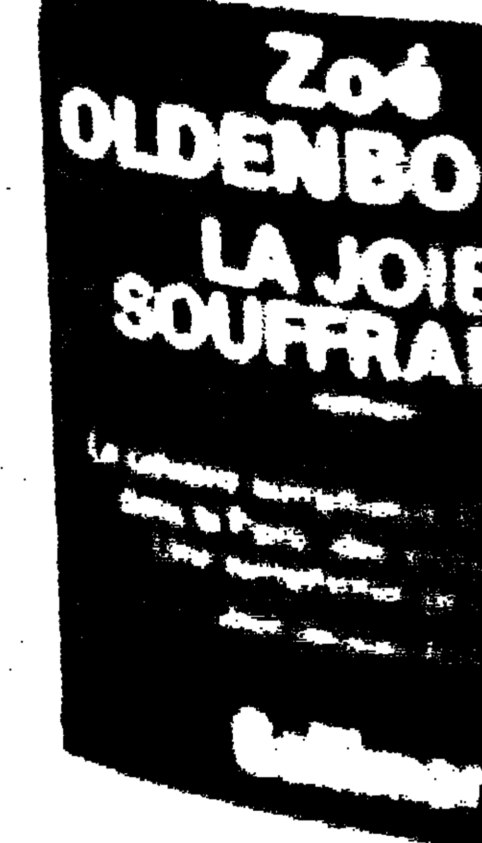
Forts de l'efficacité de leur ordre de grève, les syndicats se déclarent résolus à poursuivre leur action sans exclure un nouvel arrêt de travail à brève échéance. Ce qui, en l'absence de transports de remplacement mis en place par les pouvoirs publics, ajoutera encore à la fatigue des usagers.

Le conflit actuel est dû, pour une large part, observent les syndicats, à la tactique de la direction, qui a cru éviter les grèves en divisant le personnel et en favorisant les machinistes et les conducteurs du métro, qui représentent un tiers du personnel. Mais d'autres catégories peuvent, elles aussi, trouver le moyen de se faire entendre.

La presse parisienne a vivement réagi. *Le Figaro* titre : « Paris-pagaille » ; *le Quotidien de Paris* : « Le bouchon trop loin » ; *Libération* : « Les Parisiens ont refait surface » ; *le Matin* : « Trafic presque paralysé hier ». Quant à *l'Humanité* elle titre sur « L'impressionnante grève du métro ».







هكذا من الأصل